

GOVERNMENT OF INDIA

DEPARTMENT OF ARCHAEOLOGY

**CENTRAL ARCHAEOLOGICAL  
LIBRARY**

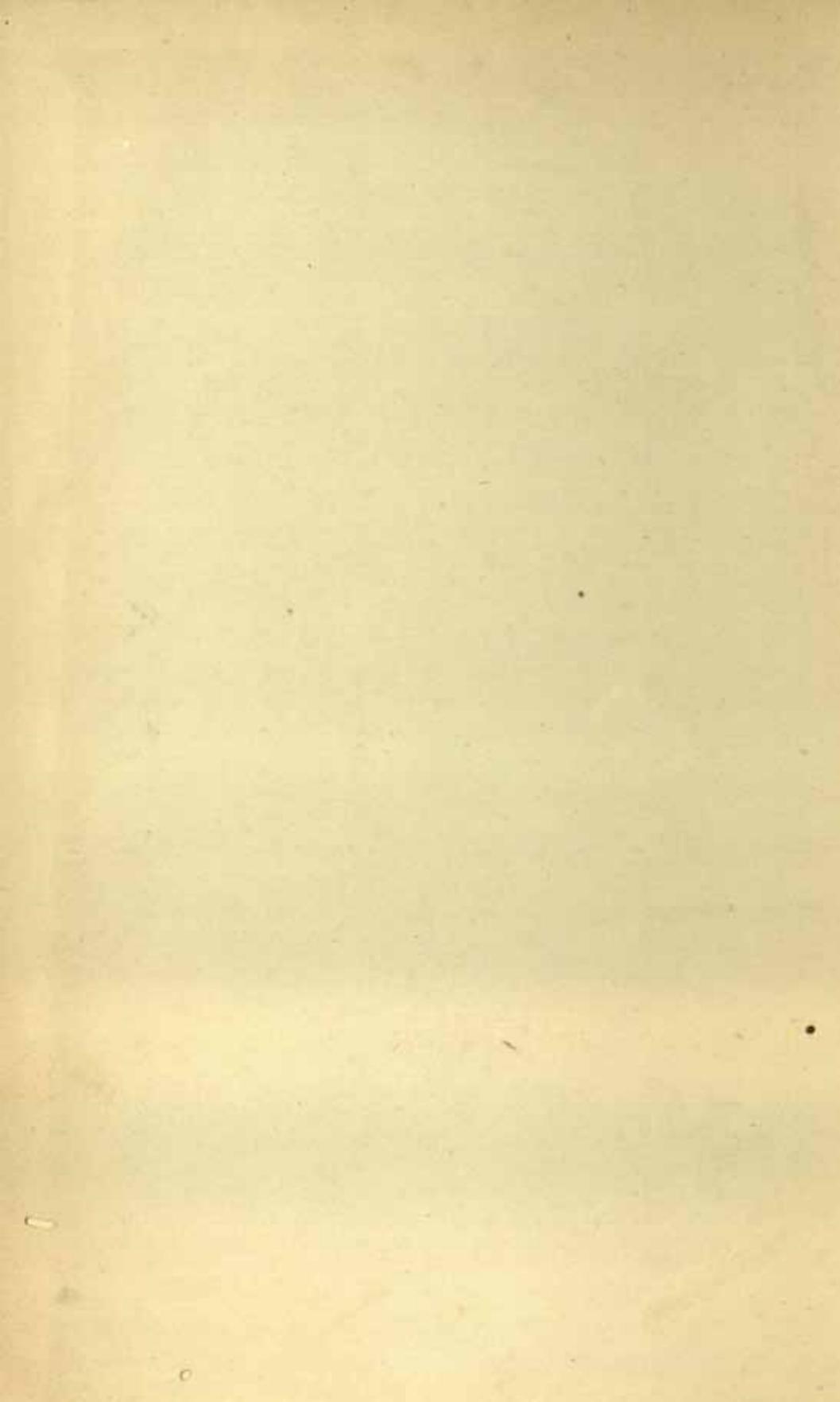
---

CALL No. 891.05/A.M.G  
14589

D.G.A. 79.

Oct. 16<sup>th</sup>





XIX

(3)

# ANNALES DU MUSÉE GUIMET

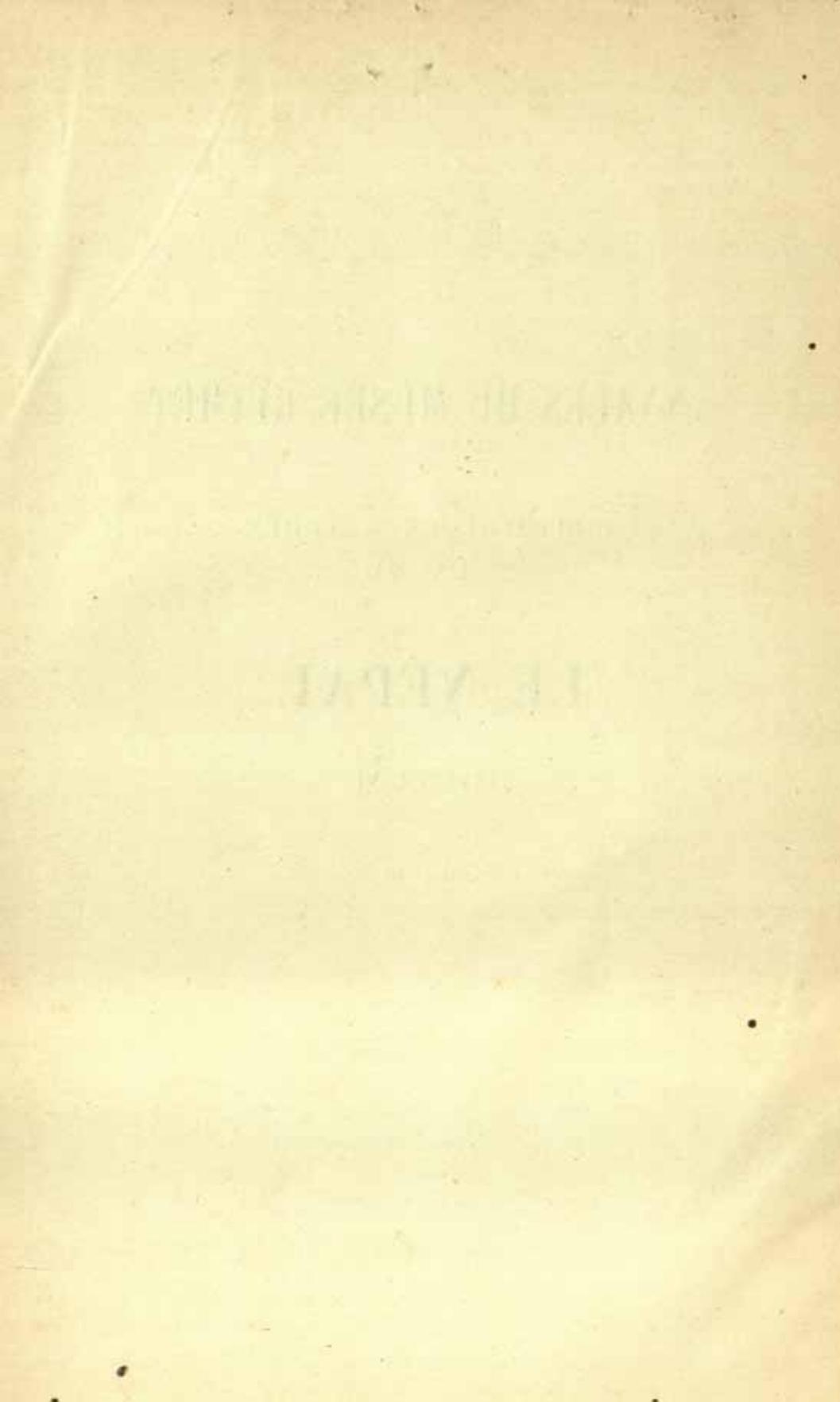
BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES  
TOME XIX

## LE NÉPAL

PAR  
SYLVAIN LÉVI

VOLUME III





# LE NÉPAL

ÉTUDE HISTORIQUE D'UN ROYAUME HINDOU

14589

PAR

SYLVAIN LÉVI

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

OUVRAGE ILLUSTRÉ D'HÉLIOGRAVURES

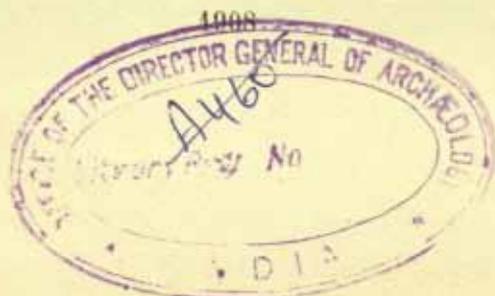


VOLUME III

891.05  
A.M.G.

Ref 954.91  
A.M.G.

PARIS  
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR  
28, RUE BONAPARTE, 28



CENTRAL ARCHAEOLOGICAL  
LIBRARY, NEW DELHI.

Acc. No ..... 14589 .....  
Date ..... 22/6/61 .....  
Call No..... 891.25/A.M.G. ....  
Vol. 12

# LE NÉPAL



## I. — INSCRIPTION DU PILIER DE CHANGU NARAYAN

Le pilier de Changu Narayan a été découvert par Bhagvanlal Indraji qui a estampé et publié en partie l'inscription. Malheureusement le prêtre du temple où ce pilier est conservé ne permit pas au pandit de dégager la partie inférieure, qui était enfoncée dans le sol. Bhagvanlal ne put donc relever que les 17 premières lignes de la face I, 17 de la face II, et 20 de la face III. Avant mon départ pour l'Inde, Georges Bühler, qui devait périr tragiquement un peu plus tard, recommanda tout particulièrement à mon attention l'inscription incomplète; il m'engagea, si j'obtenais d'entrer au Népal, à multiplier les démarches afin de rapporter un estampage complet. J'ai déjà raconté (vol. II, 388; 404) comment la bienveillance du Darbar me facilita la tâche; le zèle éclairé du Mahârâja Bir Sham Sher sut triompher des refus et des menaces du prêtre de Changu Narayan. L'accès du temple, il est vrai, me resta interdit par une mesure de rancune puérole; mais les soldats Gourkhas que j'avais dressés réussirent à déterrer la base du pilier sans l'endommager, et à prendre plusieurs estampages de l'inscription totale.

J'ai pu, de l'enclos du temple, regarder le pilier qu'il ne m'était pas donné d'approcher ; je l'ai indiqué sur la photographie reproduite I, 231. La description fournie par Bhagvanlal est parfaitement exacte : il est situé à gauche (pour le spectateur) de la porte du temple de Changu Narayan ; la moitié inférieure est carrée ; le haut est d'abord octogone, puis chacun des pans se dédouble, et le sommet est circulaire. Les débris du chapiteau ancien et du Garuda qui le couronnait sont encore conservés dans une sorte de cage à claire-voie au milieu de la cour d'entrée ; le lotus et le cakra qui ont remplacé le couronnement primitif, depuis une cinquantaine d'années maintenant, se voient sur la photographie. L'architecture du pilier rappelle de très près le pilier de Harigaon (cf. la photographie II, 119) ; la paléographie rapproche de même les deux inscriptions.

L'inscription de Changu Narayan est gravée avec beaucoup de soin sur trois des quatre faces. La partie inscrite couvre sur la face I une hauteur de 0<sup>m</sup>,80 ; sur la face II, de 0<sup>m</sup>,80 ; sur la face III de 0<sup>m</sup>,92, divisée respectivement en 26 lignes (I), 24 lignes (II), 28 lignes (III). La largeur des lignes sur les trois faces est uniformément de 0<sup>m</sup>,34. Les caractères ont en moyenne une hauteur de 0,012 sur la face I, de 0,011 sur les deux autres ; l'espacement des lignes est d'environ 0,22 sur les deux premières faces ; sur la III<sup>e</sup>, il est irrégulier et va en croissant vers la fin, avec un écart de 0,018 à 0,026.

L'écriture est, nettement et sans hésitation possible, du type Gupta. Les observations de détail ne feraient guère que doubler celles que je présenterai au sujet du pilier de Harigaon. Parmi les lettres les plus caractéristiques, je me contenterai de citer l'*i* initial (II, 15 ; III, 4 ; 9 ; 16) formé de deux points disposés verticalement et d'une barre verticale à la droite ; le *ha*, fermé à la droite du scribe, le *sa*

avec sa large boucle, le *dha* ovale, le *tha* complètement arrondi, le *bha* avec l'angle largement ouvert. Bhagvanlal (et Bühler qui a traduit son article) avait déjà constaté que « la forme des lettres concorde exactement avec celle des inscriptions Gupta ». Cependant M. Fleet n'a point hésité à descendre la date de cette inscription jusqu'au début du VIII<sup>e</sup> siècle (705 J.-C.), aussitôt avant Çivadeva (II) et Jayadeva ; l'éminent épigraphiste s'est trouvé, dans cette occasion, entraîné à dénier l'évidence du témoignage paléographique pour soutenir une combinaison chronologique abandonnée aujourd'hui. C'est aux environs du V<sup>e</sup> siècle que la paléographie tendrait à ranger Mânadeva, comme avaient fait Bhagvanlal et Bühler qui interprétaient la date de l'inscription par l'ère vikrama (386 samvat = 329 J.-C.), à l'époque même de Samudragupta « dont les édits sur piliers ressemblent totalement aux inscriptions de Mânadeva » (*Some considerations on the History of Nepâl*, p. 50 du tirage à part). Nous aurons à discuter tout à l'heure les détails de la date.

L'inscription est en sanscrit, et à l'exception des deux premières lignes où est énoncée la date, elle est en vers. Chacune des stances porte à la marge son numéro d'ordre indiqué en lettres numérales. Le mètre employé d'un bout à l'autre est le çardûlavikrîḍita, que le poète manie avec une réelle aisance. A défaut d'une imagination originale ou brillante, l'auteur possède à fond son métier de versificateur ; sa langue est pure et simple ; il n'abuse pas des longs composés ; il atteint rarement et ne dépasse pas un groupement de sept mots. Son lexique est classique. Le mot *nirbhi* (III, 16) manque, il est vrai à P.W. ; mais P.W.<sup>2</sup> cite le mot avec une référence à Caraka. Le mot *apâstra* « arme de défense » (III, 1) n'est point relevé dans P. W.<sup>2</sup> Bhagvanlal note comme une impropriété l'emploi du causalif *kâraya* pour le simple (II, 8: *râjyam putraka kâraya*) ; mais

sa critique porte à faux. L'expression *rājyaṃ kāray°* est consacrée tout au moins par le vers traditionnel sur le règne de Rāma, attesté à la fois en sanscrit par le Rāmāyaṇa VI, 130, 104; le Mahā Bhārata VII, 2244 (et cf. III, 11219); le Harivaṃṣa 2354 :

..... *Rāmo rājyam akārayat*

et en pâli par le Jātaka 461 (Daṣaratha j°):

..... *Rāmo rajjam akārayi.*

Le Rāmāyaṇa emploie ailleurs encore la même expression, p. ex. à propos de Dilīpa (I, 42, 8 éd. Bombay) :

..... *rājā rājyam akārayat.*

La graphie, dans l'ensemble, est extrêmement correcte; les fautes relevées par Bhagvanlal sont des lapsus du pandit lui-même. La prétendue correction *abhīdhānāt sati* (II, 1) est fondée sur un faux sens; la construction est littéralement: « La reine Rājyavati sera Çri en personne, étant ayant-désignation d'épouse du roi ». *Sati*, qui suit *abhi-dhānā*, n'est pas une simple platitude, mais marque bien, conformément à l'usage, la fonction d'épithète du terme précédent. Le *bha* de *bharttuḥ* II, 17 est très clairement tracé et ne ressemble pas à un *ka*. La correction indiquée sur II, 14 *prāṇān* est sans raison; le texte aussi bien que le fac-simile et la transcription de Bhagvanlal, écrivent correctement ce mot. La correction *satvo'ribhiḥ* pour *prajñātasatvoru* [*bhiḥ*] souligne seulement une erreur de lecture (III, 1); le texte porte clairement *satpauruṣaḥ* qui est très correct. Enfin (III, 19) il est inutile de substituer *eṣyat°* à *ecyat°*, car le texte porte *eṣyat°* nettement tracé. Je n'entends pas au reste diminuer par ces constatations le mérite bien connu de Bhagvanlal qui fut un déchiffreur admirable de sagacité et de science.

Il convient d'observer que l'inscription de Changu Narayan redouble soigneusement la muette après *r*, et se range ainsi dans la série antérieure à Aṃṣuvarman. Elle note la finale absolue par un caractère de dimension moindre tracé au-dessous du niveau de la ligne, tandis qu'avec Çivadeva (I) et Aṃṣuvarman on voit paraître le trait du virâma tracé soit au-dessus, soit au-dessous de la lettre.

L'inscription commémore une donation au dieu de Changu Narayan (*Hari*, I, 6) faite par la reine Râjyavati, sur le conseil de son fils le roi Mânadeva, à la suite d'une campagne victorieuse qui avait conduit ce prince à l'Ouest du Népal propre, par delà la Gaṇḍakī, jusque dans la citadelle (*purī*) du Malla indocile. J'ai déjà commenté du point de vue historique cette inscription (II, 99 sqq.). L'objet de la donation n'est pas clairement énoncé; il s'agit sans doute du pilier lui-même, indiqué par le démonstratif *tat* « ceci » à la fin de l'inscription. L'usage d'élever des piliers commémoratifs remonte dans l'Inde jusqu'à l'empereur Açoka. Les Guptas, leurs voisins, et leurs successeurs ont renouvelé ou perpétué cette pratique. L'exemple le plus frappant en est la praçasti de Samudragupta à Allahabad, gravée sur un pilier d'Açoka même. La désignation la plus usuelle de ces piliers est le mot *stambha*; on trouve aussi *yaṣṭi* (= *lât*) appliqué dans une inscription de Hastin et Çarvanâtha (FLEET, Gupta Inscr., p. 111) à un pilier de délimitation (*cala[ya]-yaṣṭi*), et *yûpa* spécialement appliqué aux piliers qui commémorent un rite (pilier de Viṣṇuvardhana à Bijayagaḍh, FLEET, *ib.*, 253; Skandagupta ? à Bihar; Mânadeva lui-même emploie ce mot pour désigner les piliers érigés par son père, le pieux Dharmadeva; III, 5). L'usage est aussi bien çivaïte (Maṅgaleça à Badami) que vichnouïte (Candra à Mehrauli; Budhagupta à Eran), ou jaina (Kahaun, temps de Skandagupta), ou bouddhique (Siṃhavarman à Amarâvatī). Dans le culte vichnouïte tout

au moins, le pilier est comparé à un étendard du dieu (*Viṣṇor dhvajah sthāpitah*, à Mehrauli ; *Janārdanasya dhvajastambhah*, à Eran). L'érection du pilier est généralement désignée, comme dans la présente inscription (*ucchritāih*, III, 5) par le verbe *ucchray'*. Par une rencontre, qui n'est pas due seulement au hasard peut-être, l'inscription de Changu Narayan rappelle deux inscriptions sur pilier de Skandagupta. L'une, à Bhītari, célèbre ce prince « lui qui, après que son père fut parti au ciel, rétablit la Lakṣmi de sa race submergée, subjuga son ennemi, et s'écriant : « Me voici le maître ! » alla tout joyeux trouver sa mère qui avait les yeux pleins de larmes, comme Kṛṣṇa avec Devakī » (l. 12-14 : *pitari divam upete vipṛutaṃ vañcalakṣmim bhujabalavijitārī yyaḥ pratiṣṭhāpya bhujah [I] jitam itī pariloṣān mātaraṃ sāsranettrāṃ hataripur iva Kṛṣṇo Devakim abhyupetaḥ [II]*). Le tableau et les expressions même évoquent l'entrevue de Mānadeva avec sa mère Rājyavālī et dénotent sans doute l'imitation du même modèle. L'autre inscription très mutilée (à Bihar) laisse transparaître la personne de la mère du roi (l. 12). Ces deux inscriptions se placent dans la seconde moitié du v<sup>e</sup> siècle. Un siècle après, l'inscription de Maṅgaleṣa à Badami présente une analogie un peu plus lointaine avec l'inscription de Changu Narayan. Le roi Maṅgaleṣa, au retour d'une grande victoire remportée sur le Kalatsūri Buddharāja, fait une offrande à (Çiva) Maṅgaleśvara et grave sa donation sur un pilier commémoratif. L'inscription, rédigée dans une prose savante, célèbre d'abord les ancêtres du roi, comme fait Mānadeva à Changu Narayan ; puis vient l'éloge du roi, enfin le narrateur passe au récit des circonstances de la donation par un mouvement presque identique de part et d'autre (*kim bahunā*, Badami, l. 10. — *kim vākyaīr bbahubhiḥ*, Changu III, 20). « Le roi, qui avait au cœur l'impatience de dresser un pilier commémoratif

de la victoire de sa puissance (*çaktijayastambha*), considéra qu'il fallait d'abord dresser le javelot d'un pilier en commémoration du triomphe de la piété (*dharmmajayastambhaçaktî*)... Il manda l'épouse de son père, la reine Durlabhadevi et lui dit: Que ceci soit ton affaire! Présentez en offrande à Makuteçvara Nâtha ces choses... (l'énumération suit). »

L'inscription de Changu Narayan est datée de « samvat 386, au mois de jyaiçtha, quinzaine claire, premier jour de la lune, 1, la lune étant associée à l'astérisme Rohiçi, au temps favorable d'Abhijit ». Bhagvanlal, sans s'arrêter aux détails de la date, avait examiné l'interprétation de l'année au point de vue de la chronologie fournie par les Vamçâvalis. Il avait réduit d'une part à l'ère çaka (= 464 J.-C.), de l'autre à l'ère vikrama (= 329 J.-C.); puis trouvant que la moyenne des règnes entre Mânadeva et Jayadeva était plus vraisemblable dans le second système que dans le premier, il avait préféré l'ère vikrama. Le procédé est toujours délicat; appliqué aux Vamçâvalis du Népal, si fantaisistes dans leurs spéculations chronologiques, il était voué d'avance à l'échec. M. Fleet a plus tard repris l'examen de la chronologie ancienne du Népal en se fondant sur la date 316 de Çivadeva (1) donnée par l'inscription du Gollmadhitol que M. Bendall avait récemment découverte et publiée. Je laisse de côté la discussion de ce système que j'ai déjà critiqué dans un article du *Journal asiatique*, en 1894. M. Fleet, admettant que les inscriptions du Népal se divisent en deux séries parallèles usant d'ères différentes, rapporte l'inscription de Changu Narayan à l'ère Gupta; il obtient ainsi 386 Gupta = 705-706 J.-C. = 628 çaka courant, soit 627 çaka expiré. Partant de cette donnée, Sh. B. Dikshit a vérifié pour M. Fleet les détails de la date; il a trouvé que « la tithi donnée finissait le mardi 28 avril 705 J.-C., à 57 ghatîs 12 palas après le lever du soleil; que

le nakṣatra Kṛttikā durait jusqu'à 11 ghaṭis 3 palas après le lever du soleil, que le nakṣatra Rohiṇi venait ensuite et continuait jusqu'à 11 ghaṭis 18 palas après le lever du soleil le lendemain mercredi, et que, conséquemment, le muhūrta Abhijit, qui est le huitième dans la série des muhūrtas, et qui commence donc avec la 15<sup>e</sup> ghaṭi comptée depuis le lever du soleil, s'est produit, comme le veut le texte de l'inscription, tandis que le nakṣatra Rohiṇi était courant » (*Gupta Inscr.*, Introd. 93-95).

Comme il arrive souvent des prétendus arguments scientifiques introduits dans les recherches d'histoire et de philologie, la preuve ne prouve rien. Les détails de la date, malgré leur nombre, ne laissent rien de précis à la vérification. La position donnée, loin d'être accidentelle, est presque régulière, ou du moins très fréquente. En effet le mois de jyaiṣṭha est le mois où la lune doit être pleine dans la constellation de Jyeṣṭhā ; donc, à la nouvelle lune qui précède, la longitude de la lune doit être de 180° de moins. L'intervalle entre Jyeṣṭhā et Rohiṇi étant de 187°, et le déplacement de la lune étant de 12° par tithi, il y a de fortes chances pour que la lune passe en Rohiṇi dans le courant de la première tithi (*pratipad*) de jyaiṣṭha. De plus, le muhūrta Abhijit (= Vidhi° ou Brahma°) est le huitième des quinze muhūrtas de la journée, ou des trente muhūrtas qui vont du lever du soleil au lever suivant ; chaque muhūrta dure 48 minutes. Donc, au moment où commence Abhijit,  $7 \times 46' = 336$  minutes = 5 heures et 36 minutes se sont écoulées depuis le lever ; la distance de la lune à Jyeṣṭhā s'est ainsi réduite d'un peu moins de 3°, et sa position a plus de chances encore d'être dans la région du nakṣatra Rohiṇi. Au reste, s'il s'agit d'arguments astronomiques, il faut observer que la solution calculée par Dikshit et adoptée par Fleet est inconciliable avec l'intercalation d'āśāḍha en 449 fournie par une de nos inscrip-

tions. Si 386 samvat équivaut à 628 çaka courant, 449 équivaut alors à 691 çaka courant ; or cette année-là, il y a une intercalation de jyaiṣṭha dans le système vrai, de vaiçākha dans le système moyen, mais non pas d'āśādha. Si, comme je le crois, 449 avec son āśādha intercalaire correspond à 482 çaka courant, 386 samvat répondrait à 419 çaka courant. Or le premier jyaiṣṭha de 419 çaka courant, au moment où le soleil se lève, la lune se trouve en Rohiṇi, et il lui reste à parcourir  $\frac{100}{10\ 000}$  de lunaison dans ce nakṣatra, autrement dit elle doit y rester encore pendant 12 heures 23 minutes. Puisque le muhūrta Abhijit commence 5 heures 36' après le lever, la lune est encore en Rohiṇi pendant ce muhūrta. La date du pilier de Changu Narayan correspond dans cette hypothèse au mardi 1<sup>er</sup> mai 496 J.-C.

Cette date ne satisfait pas seulement aux données astronomiques de l'inscription ; elle est aussi en harmonie avec les caractères paléographiques. D'ailleurs, en dehors des considérations particulières que j'ai fait déjà valoir ou que j'aurai à signaler dans la suite, à propos d'autres inscriptions, un fait seul suffit à classer définitivement Mānadeva avant Amçucarman ; grâce au contrôle offert par l'inscription du Yag bahal, nous sommes assurés maintenant que le çri Māna vihāra compris dans la liste des libéralités d'Amçucarman (Harigaon, an 32) est bien le Mānadeva vihāra, le monastère fondé par Māna deva à Patan. La même inscription désigne aussi un Māneçvara, un Dhārā Māneçvara qui sont probablement des fondations pieuses de Māna deva. Le Mānagṛha, d'où les rois Licchavis après Māna deva datent leurs ordonnances, et qui se trouve aussi mentionné chez Amçucarman (Harigaon, an 30 ; l. 10) est sans doute le palais élevé par Mānadeva.

NOTA. — Dans la transcription de cette inscription comme

aussi des suivantes, j'indique par des lettres grasses les caractères qui dans l'écriture originale sont tracés au-dessous de la ligne et réduits de dimension; ce procédé graphique équivaut à l'emploi du virâma dans les alphabets modernes.

L'italique marque les lettres douteuses.

i>

## TEXTE.

### I

1. Saṃvat 386 jyaiṣṭhamāse çuklapakṣe pratipadi 1
2. [Ro]hīṇīnakṣatrayukte candramasi muhūrte praçaste bhijiti
3. [Çri]vatsāṅkitadīptacāruvipu[la]prodvṛttava[kṣa]sthalah
4. : vakṣaḥstanapadmabāhu[ruciraḥ] sma-pravṛddhotsavaḥ
5. [traī]lokyabhramayantravartī : : : vyāsaṅganityo vyayaḥ
6. [do]lādrau nivasāṅ jayaty ani[mi]ṣair abhyarceyamāno Hariḥ (1)
7. : : tsū : : yapratāpavibha[vair vvyā]yāmasaṅkṣepakṛt
8. [rājābhū]d Vṛṣadeva ity [anupamaḥ sa]tyapratijñodayaḥ
9. : : : saviteva dīptakira[ṇaiḥ] samyagdhr[taih] svaiḥ sutaiḥ
10. vidvadbhir bbahugarvvitair aca[paiaiḥ : : ] vinitātmabhiḥ (2)
11. [ta]syābhūt tanayaḥ saṃṛddha[viṣa]yaḥ saṅkhyeṣv ajeyo ribhiḥ

L. 2. Bhagvanlal transcrit à tort *nakṣatra*.

L. 4. La syllabe *sta* est lisible sur l'estampage après *vakṣaḥ*. La conjecture *sma[rtte]* de Bhagvanlal me paraît impossible à concilier avec les traces visibles sur l'estampage.

L. 5. La syllabe *rtti* se lit assez clairement après *yantrava*.

L. 6. Le fac simile de Bhagvanlal redouble bien le *c* de *arceya*<sup>o</sup>; mais sa transcription en dévanagari porte par erreur *arceya*.

L. 10. La conjecture de Bhagvanlal *khyitair vinita*<sup>o</sup> est inacceptable, car on aurait eu *vinī*<sup>o</sup> avec redoublement du *v* après *r*.

12. [rājā] Čaṅkaradeva ity apa ॐ tipradah satyadhīh  
 13. ॐ vikramadānamānavi[bhavai]r llabdhvā yaçaḥ puška-  
 lam  
 14. ॐ rarakṣa gām abhi[matair bhṛ]tyai[r mṛge]ndropā-  
 maḥ (3)  
 15. [tasyā]py uttamadharmmakarmmaya ॐ vid dhārm-  
 mikah  
 16. [dha]rmmā[tmā] vinayepsur utta[maguṇah] çrī Dha]rm-  
 madevo nṛpaḥ  
 17. [dha]rmmenaiva kulakramāgata ॐ rājyaṃ mahat  
 18. s[phī]tikṛtya nayair nṛparṣicari ॐ bhāvya ceto nṛṇām  
 (4)  
 19. [re]je sa[ttvām]çubhiḥ surānu ॐ ḥ sampannaman-  
 trarddhibhiḥ  
 20. ॐ māvā ॐ viçuddhadehahṛdayaç candradyutiḥ pārtthivaḥ  
 21. [pa]tnī tasya viçuddhavaṃçavibhavā çrī Rājyavaty ut-  
 tamā  
 22. ॐ nā ॐ bhavat ॐ kulaçu ॐ r llakṣmīr i[vā]gryā Hareḥ (5)  
 23. ॐ rater yyaçomçubhir idam [v]yūbhāsya kṛtsnaḥ ja-  
 gat  
 24. yāti sma tridivālayan narapatāv udyānayātrām iva  
 25. pramlānā jvaravihvalā kulaja ॐ nekamandā tadā  
 26. devāhāravidhikriyāsy abhīratā tadviprayogāt purā (6)

## II

1. devī Rājyavati tu tasya nṛpater bhāryyābhīdhanā satī  
 2. çrīr evānugatā bhaviṣyati tadālokāntarāsuṅgīnī  
 3. yasyāñ jāta ihānavadyacaritaḥ çrī Mānadevo nṛpaḥ  
 4. kāntyū çāradacandramā iva jagat prahlādayan sarvvadā  
 (7)  
 5. pratyāgatya saḡadgadākṣaram idan dīrgham viniçvasya  
 ca

6. premṇā putram uvāca sācruvadanā yātaḥ pitā te divam
7. hā putrāstamite tavādya pitari prāṇair vṛthā kim mama
8. rājyam putraka kārayāham anuyāmy adyaiva bharttur  
ggatim (8)
9. kim me bhogavidhānavistarakṛtair ācāmayair bbandha-  
naih
10. māyāsvapnanibhe samāgamavidhau bharttrā vinā jīvitum
11. yāmīty evam avasthitā khalu tadā dīnātmanā sūnunā
12. pādau bhaktivaçān nīpīdya çirasā vijñāpitā yatnataḥ (9)
13. kim bhogair mmama kim hi jīvitasukhais tvadviprayoge  
sati
14. prāṇān pūrvvam ahañ jahāmi paratas tvaṃ yāsyasīto  
divam
15. ityevam mukhapañkajāntaragatair nnetrāmbumiçair  
dṛḍham
16. vākyapāçair vvihaçīva pāçavaçagā baddhā tatas tasthuṣī  
(10)
17. satputreṇa sahurddhvadehikavidhiṃ bharttuḥ prakṛty-  
ātmanā
18. çīlatyāgamopavāsaniyamair ekāntaçuuddhāçayā
19. [vi]prebhyo pi ca sarvādā pradadatī tadpuṇyavṛddhyai  
dhanam
20. tasthau tadddṛdayā satī vratavidhau sākṣād ivārundhatī  
(11)
21. putro py ūrjītasattvavikramadhṛtīḥ kṣāntaḥ prajāvat-  
salaḥ
22. karttā naīva vikatthanaḥ smītakathaḥ pūrvvābhibhāṣī  
sadā
23. tejasvī na ca garvvīto na ca parām lokajñātān nāçrītaḥ

L. 6. Le *m* final de *divam* est clairement tracé ; c'est par erreur que Bhagvanlal lit et transcrit *divam*.

L. 13. Bhagvanlal transcrit en dévanagari *bhogair mama* sans redoubler le *m* après le *v* ; mais son facsimilé corrige lui-même cette inexactitude.

L. 17. La lecture *ātmanaḥ*, chez Bhagvanlal, est certainement fautive.

24. dīnānāthasuhṛt priyātithijanaḥ pratyartthinām mānanut  
(12)

III

1. astrāpāstravidhānakauçalagaṇaiḥ prajñātasatpauruṣaḥ
2. çrīmaccārubhujāḥ pramṛṣṭakanakaçlakṣṇāvadātacehaviḥ
3. pīnāṃso vikacāsītōtpaladalaprasparddhamānekṣaṇaḥ
4. sāksāt kāma ivāṅgavān narapatiḥ kāntāvilāsotsavaḥ (13)
5. yūpaiç cārubhīr ucchritair vvasumatī pitrā mamālañkṛtā
6. kṣāttreṇājīmakhāçrayeṇa vidhinā dikṣāçrito haṃ sthitaḥ
7. yātrām praty arisañkṣayāya tarasā gacchāmi pūrvvān  
diçam
8. ye cājñāvaçavarttino mama nṛpāḥ samsthāpayisyāmi  
tān (14)
9. ityevañ jananīm apetakaluṣāṃ rājā praṇamyocivān
10. nāmbūnṛṇyam ahan tapobhīr amalaiḥ çaknomi yātum  
pituḥ
11. kin tv āptena yathāvad astravidhinā tatpādasamsevayā
12. yāsyāmīti tato mbayātimudayā dattābhyanujño nṛpāḥ  
(15)
13. prāyāt pūrvvapathena tatra ca çāthā ye pūrvvadeçāçrayāḥ
14. sāmantaḥ praṇipātabandhuraçiraḥprabhraṣṭamaulisrajaḥ
15. tān ājñāvaçavarttino narapatiḥ samsthāpya tasmāt punaḥ
16. nirbhīḥ simha ivāk ulotkaṭasaṭaḥ paççādbhuvanā jagmivān  
(16)
17. sāmantasya ca tatra duṣṭacaritaṃ çrutvā çiraḥ kampayan
18. bāhuṃ hastikaropamaṃ sa çanakaiḥ sprṣṭvābravid garv-  
vitam

L. 4. L'estampage porte très clairement *satpauruṣaḥ* au lieu du *satco-ru[bbhi]* de Bhagvanlal.

L. 48. Les deux syllabes portées au-dessus de la ligne 18 sur le facsimilé de Bhagvanlal ne correspondent à rien dans l'original.

19. āhūto yadi naiti vikramavaçād eçyaty asau me vaçam  
 20. kiṃ vākyair bbahubhir vṛthūtra gaditaiḥ saṃkṣepataḥ  
 katthyate (17)  
 21. adyaiva priyamāturaviṣamakṣobhārṇṇavasparddhinīm  
 22. bhīmāvarttatarāṅgacañcalajalān tvañ gaṇḍakīm uttara  
 23. sannaddhair vvaravājikuñjaraçatair anvemi tūrttvā nadīm  
 24. tvatsenām iti niççayān narapatis tūṛṇapratijñas tadā (18)  
 25. jītvā Mallapurin tatas tu çanakair abhyājagāma svakam  
 26. deçam prītamanās tadā khalu dhanam prādād dvijebhyo  
 kṣayam  
 27. rājñī Bājyavatī ca sādhumatinā proktā dṛḍham sūnu[nā]  
 28. bhaktyāmba tvam api prasannahṛdayā dānam prayac-  
 chasva t[at] (19)

## TRADUCTION.

## 1

(1-2). An 386, mois de Jyaiṣṭha, quinzaine claire, premier jour de la lunaison, 1, la lune étant associée au nakṣatra Rohiṇī, au temps favorable d'Abhijit<sup>1</sup>.

L. 19. L'estampage porte clairement la forme correcte *eçyaty*, au lieu de la lecture *eçyaty* de Bhagvanlal.

L. 28. Bhagvanlal lit à tort *vvidhātṛgaditaiḥ*. Les caractères *vṛthūtra* sont très nets.

1. L'épithète de *praçasta* « vanlé, recommandé » appliquée à Abhijit n'est point un simple ornement littéraire. Un vers du Matsya Purāṅga, cité par le Çabdakalpa druma où Goldstücker l'a emprunté, recommande expressément l'heure d'Abhijit pour les donations :

*aparāhye tu saṃprāpte AbhijitRohiṇīyodaye  
 yad atra dīyate jantōs tad akīyam udāhṛtam.*

« Quand l'après-midi arrive, si Abhijit se produit en Rohiṇī, le don qu'on fait alors est déclaré impérissable. »

1. Le Çrivatsa est empreint sur l'éclat gracieux de sa large et vaste poitrine ; sa poitrine, ses seins, ses bras (des lotus !) resplendissent ; il met en fête... ; les trois mondes sont la machine à rotation qu'(il) fait tourner.. pour sa distraction continuelle, lui, l'Impérissable. Le Dolâdri est sa résidence. Vive celui qu'adorent, les yeux toujours ouverts, [les dieux], Hari !
2. .... par sa majesté, par ses richesses, il réduisait ses efforts ; tel était le roi Vṛṣadeva, l'incomparable ; sa promesse se vérifiait dans ses effets ; comme le soleil l'est de rayons éclatants, il était... de ses fils bien maintenus, savants, très fiers, sans caprices, soumis à la discipline.
3. Son fils, maître d'un empire prospère, invincible à ses ennemis dans les combats, fut le roi nommé Çaukaradeva... très libéral, cœur sincère... par sa vaillance, sa charité, son honneur, ses richesses, il acquit une pleine gloire ;.. il protégea la terre par des lieutenants estimés, pareil au roi des fauves.
4. Son (fils), excellent en vertus, en actes...., savant, soumis à la Loi, ou plutôt la Loi même, aspirant à la sagesse, excellent en qualités, fut le roi Dharmadeva. La loi même l'avait désigné pour hériter d'un grand royaume ; sa sagesse enrichit l'histoire des saints royaux, en réjouissant le cœur des hommes.
5. Il rayonnait le bien ; ... aux dieux, ses desseins, ses succès étaient parfaits ; .... il avait la pureté du corps et du cœur ; ce prince brillait comme la lune. Son épouse qui avait la pureté de la race et des richesses, était l'excellente Râjyavatî..... comme la Lakṣmî excellente de Hari.
6. Après avoir... des rayons de sa gloire illuminé le monde entier, le roi des hommes partit au séjour du ciel, comme à une promenade de parc ; défaite, agitée de fièvre... elle s'alanguit, elle qui se plaisait aux rites, nourriciers des dieux, avant qu'elle fût séparée de lui.

## II

7. La reine Râjyavati, qui porte le nom d'épouse de ce roi, sera en réalité Çri en personne venue à sa suite en cherchant une occasion de le regarder, elle en qui est né le héros irréprochable, le roi Mânadeva, qui — tel l'astre lunaire en automne — rafraîchit le monde en tout temps.
8. Elle vint le trouver, des sanglots dans la voix, avec de longs soupirs, le visage plein de larmes, et elle dit à son fils avec tendresse : « Ton père est parti au ciel ! Ah ! mon fils ! maintenant que ton père s'en est allé, qu'ai-je à faire de la vie ? Exerce, mon cher fils, la royauté ! Moi, dès aujourd'hui, je vais suivre ton père.
9. Qu'ai-je à faire des chaînes de l'espérance, fabriquées par l'infinie variété des plaisirs, pour vivre sans mon époux, dans ce monde où la rencontre a l'air d'une illusion ou d'un rêve. Je m'en vais ! » Ainsi résolue, son fils attristé lui pressa les pieds de sa tête, par affection, et l'avisa ainsi, non sans peine :
10. « Qu'ai-je à faire des plaisirs ? qu'ai-je à faire des joies de la vie, si je suis séparé de toi ? Je veux être le premier à cesser de vivre ; après moi tu partiras au ciel. » Ainsi parlant, les lacets de ses paroles, tendus à l'intérieur du lotus de sa bouche, et mêlés avec l'eau des larmes, l'enveloppaient comme une oiselle qui reste prise au filet.
11. En compagnie de son fils, elle accomplit en personne les rites funéraires pour son époux ; la vertu, la charité, la chasteté, les jeûnes, les saintes abstinences avaient purifié le fond de son cœur ; elle distribua totalement aux brahmanes sa fortune pour accroître les mérites de son époux ; elle n'avait que lui au cœur pendant les cérémonies sacrées : telle Arundhati incarnée.

12. Et son fils, trésor de vertu, de valeur, de noblesse, patient, chéri de ses sujets, il agit sans phrases, il sourit en parlant, il est le premier toujours à saluer, il est énergique sans orgueil; on ne saurait dire qu'il n'a pas atteint la plus haute connaissance du monde; il est l'ami des affligés et des orphelins; il aime ses hôtes; il fait oublier aux solliciteurs leur susceptibilité.

## III

13. Les armes de jet et de défense qu'il manie avec adresse font connaître sa réelle bravoure; ses bras sont majestueux et gracieux; l'or poli n'est pas plus lisse ni plus clair que son teint; ses épaules sont larges; l'épanouissement des pétales du lotus sombre rivalise avec ses yeux. On croirait qu'il est l'Amour visible et incarné, ce roi qui met en fête la coquetterie des aimées.
14. « Mon père a décoré la terre des piliers élégants qu'il a dressés; j'ai reçu moi-même le baptême des ksatriyas dans la pratique des batailles; je pars en procession pour détruire mes ennemis vers la terre orientale, bien vite, et les princes qui reconnaîtront mon autorité suzeraine, je les installerai rois. »
15. C'est en ces termes que le roi parla à sa mère sortie de son deuil, incliné devant elle. « Non, ma mère! je ne puis m'acquitter envers mon père par des mortifications sans tache; c'est par la pratique des armes, où je suis destiné, que je pourrai faire honneur à sa sainte mémoire. » Sa mère, toute joyeuse, lui donna son consentement.
16. Le roi partit alors par la route de l'Est. Et là tout ce qu'il y avait de marquis déloyaux dans les provinces de l'Est dut s'incliner et courber devant lui la tête en laissant

- tomber guirlandes et diadèmes ; il les rendit dociles à ses ordres. Puis, étranger à la crainte, comme un lion qui agite sa massive crinière, il s'en alla vers la terre d'Ouest.
17. Apprenant que le marquis de là se comportait mal, il agita la tête, toucha lentement son bras<sup>1</sup> qui semblait une trompe d'éléphant, et dit fièrement : « S'il ne vient pas à ma sommation, il faudra bien qu'il se rende à ma valeur. A quoi bon de longs discours ? Je le dis en bref.
18. « Aujourd'hui même, ô frère de ma mère, toi qui m'es cher, traverse la Gaṇḍakī, si large, si agitée qu'elle rivalise avec l'Océan, avec ses tourbillons formidables et ses vagues ondoyantes. Escorté de chevaux et d'éléphants par centaines, excellents, caparaçonnés, je suis ton armée en franchissant la rivière. » Sa décision prise, le roi tint parole.
19. Ayant conquis la ville du Malla, il s'en retourna par étapes dans son pays ; et alors, le cœur joyeux, il donna aux brahmanes des richesses inépuisables. Et la reine Rājyavatī fut ainsi interpellée, d'une voix ferme, par son fils vertueux : « D'un cœur serein, ô ma mère, donne, toi aussi, dévotement ceci en offrande ! »

1. Le geste indiqué a sans doute la valeur d'une attestation. C'est ainsi que le Bouddha, à l'heure de la crise suprême, touche la terre pour la prendre à témoin (*bhūmi sparśa mudrā*). Manu (VIII, 143) enseigne que le juge « doit faire prêter serment au kṣatriya sur sa monture ou sur ses armes » et les commentateurs, cités par Bühler *ad loc.* expliquent que « le kṣatriya doit toucher les objets indiqués en disant : « Qu'ils me deviennent hors d'usage si je mens ! »

## II. — INSCRIPTION DE LAJANPAT

Lajanpat est un hameau situé à l'Est de Katmandou. L'inscription est tracée au bas d'une sorte de tablette de pierre qui se dresse encore au milieu des champs. La table, qui mesure environ 0<sup>m</sup>,65 de large sur 0<sup>m</sup>,70 de haut, porte une composition en relief, où les gens du pays croient reconnaître et vénèrent une Yogini. En fait l'image représente, comme en fait foi la dédicace, un « Viṣṇu Vikrāntamūrti, adoré par les dieux et les sages ». Le dieu, couronné d'une mitre (mukuta) possède, contre l'usage ordinaire, quatre paires de bras ; un des bras de droite porte le disque, un autre la massue (gada) ; un autre vient s'appuyer sur la cuisse. Les jambes s'ouvrent à grand écart, comme il convient au dieu qui couvrit le monde en trois pas ; un des pieds pose sur la base du tableau, l'autre s'élance vers le ciel (*v. la photo. II, 101*).

Dans l'angle inférieur de droite se déroule le prologue du miracle. Le roi Bali verse l'eau qui consacre la donation sur les mains d'un nain (vāmana) ; derrière le roi, sa femme et deux serviteurs, dont l'un conduit un cheval, tandis que l'autre est accroupi. Au-dessus, un personnage qui se renverse dans une attitude expressive de chute est sans doute encore Bali, précipité du pouvoir. D'autre part, sous les bras droits du dieu, Lakṣmī, portée sur un lotus

rond (padma), et tenant dans sa main un lotus en pinceau (utpala). Derrière elle, Garuda, les ailes éployées, agenouillé, les mains jointes en adoration sur la poitrine. Un Nâga, dont la longue aigrette se replie, soutient sur son bras les doigts de pied du dieu<sup>1</sup>.

Tout le morceau, enlevé avec une véritable bravoure, montre l'habileté des sculpteurs népalais vers l'an 500 de l'ère chrétienne. Dans la pénurie générale des données chronologiques relatives à l'Inde, cette pierre datée fournit un utile repère à l'histoire de la sculpture indienne et de ses écoles.

L'inscription de la dédicace, en deux lignes, occupe toute la largeur de la base ; les caractères ont une hauteur moyenne de 0<sup>m</sup>,007. L'écriture est identique à celle des autres inscriptions de Mânadeva. L'inscription est rédigée en sanscrit correct. Elle est disposée sur le type des autres dédicaces du règne : en tête la date ; puis une stance, ici dans le mètre compliqué de la sragdharâ. L'indication du mois et du quantième est rejetée en dehors du vers, à la fin. Le nom du roi Mânadeva est associé à celui de sa mère, Râjyavati, comme sur le pilier de Changu-Narayan, qui est daté de l'année précédente (ou de trois ans plus tôt) ; c'est au profit de la reine-mère que la sculpture est établie.

L'image est sans doute une de celles que la tradition, consignée dans la Vamçâvati, assigne à la piété de Râjyavati (II, 98).

La date est figurée en lettres numérales, très nettes sur la pierre, sauf le chiffre des unités, qui peut être lu : 9.

4. La légende de Bali et du Nain est incontestablement vichnouïte ; mais elle n'est pas étrangère au bouddhisme, tout au moins au bouddhisme népalais, si largement synchrétique. Elle est contée tout au long dans le Kâraṇḍa vyūha (manuscrit de la Bib. Nat., Burnouf 92, p. 23<sup>a</sup> sqq.)



### III. — INSCRIPTION DU TO-BAHAL A KATMANDOU

L'inscription du To-bahal est gravée sur un socle à demi enfoui dans le sol, à l'intérieur de Katmandou, tout près de la porte orientale. Le socle porte aujourd'hui une statue de Mahākāla (vulg. Mahenkal) reconnaissable à sa couronne de têtes de mort, à son sceptre que surmonte le vajra, surtout à la pochette (bourse ou demi-citron) qu'il tient à la main, et au serpent qui lui entoure le cou et lui cercle les reins. On ne peut admettre que ce soit là la statue originale, puisque la dédicace mentionne l'image d'un Indra Divākara. Au reste j'ignore quelle divinité a pu être désignée sous ce nom, et s'il s'agit d'un dieu hybride, à caractère double, tel que le Sūrya-Vināyaka du Népal moderne.

L'inscription est tracée sur trois lignes, la dernière incomplète ; les deux premières ont une longueur de 0<sup>m</sup>,60 ; les lettres ont une hauteur moyenne de 0<sup>m</sup>,01. Dans son ensemble, elle rappelle étroitement l'inscription n° 2 de Bhagvanlal, qui date de onze ans plus tard. Le caractère paléographique est exactement le même et ne provoque pas de remarque. Elle est également en sanscrit, et aussi disposée de la même manière : En tête la date « samvat 402 » ; puis la dédicace en deux çlokas ; enfin, en prose, l'indication du bien-fonds attribué à la donation. La date est exprimée en lettres-numérales. La mention complé-

mentaire du mois et du jour, contenue dans le premier vers, ne fournit pas de données qui permettent la vérification.

Le fondateur de la statue est un marchand, chef de corporation, Guhamitra. Le terrain cédé se trouve dans une localité (*pradeça*) qui porte un nom purement névar, d'une lecture assez incertaine. Les indications relatives au terrain, énoncées en prose, contrastent par leur gaucherie et leur incorrection avec le style aisé et pur des vers de la dédicace.

#### TEXTE.

1. [saṃva]t 400 2 (||) rājñah çrī Mānadevasya samyak pālayato mahīm (|) āṣāḍhaçuklasya tithau pañcadaçyām çubhārtthinā (1)
2. vanijām sārthavāheṇa Guhamitreṇa bhaktitaḥ (|) saṃsthāpito tra bhagavān Indro nāma divākaraḥ (2) kṣetraṃ yathāgūmpadçum-pradeça
3. çatasya bhūmiḥ piṇḍakamāni ca

L. 2. Le nom de la localité est douteux. Le second caractère du nom peut être *thu*, ou même *khā* ou *khu*. Le troisième est certainement un *g*; mais du pied de la hampe se détache un trait oblique, à angle aigu, trop net pour être considéré comme une cassure, et qui donne au *g* la valeur *gū* dans l'inscription de Bilsad (Cf. BÜHLER, *Paleogr.*, table IV; I. 9, col. IV). Mais, à la ligne 3 de notre inscription, le même trait est combiné avec l'*u* de *bh* pour marquer l'allongement dans *bhūmiḥ*.

L. 3. Le groupe *çya*, dans *çatasya* est douteux. — L'*ī* bref final de *māni* est probablement à corriger en *ī*. — Le mot *ca* est tracé à un intervalle de 0<sup>m</sup>,02 de la lettre précédente.

Pour l'expression *piṇḍakamāni*, cf. inscription Bhagv. n° 41, de Jisṇugupta, l. 48: *açṭīpiṇḍamānikānāṃ bhūḥ*; et aussi Bhagv. n° 9, aussi de Jisṇugupta, l. 44-42 *piṇḍakam upasaṃhṛtya* où Bhagvanlal met en note: « *piṇḍaka*, which is a synonym of the more common *grās* semes to denote a share of the produce of the field ».

## TRADUCTION.

L'an 402. (Au temps) où le roi Mânadeva gouverne justement la terre, le quinzième jour du mois âṣādha, quinzaine claire, par désir du bien, Guhamitra, chef d'une corporation marchande, a dévotement élevé ici sous le nom d'Indra un saint Divākara.

(Il lui a assigné comme revenu) un champ dans la localité de Yathâgûmpadçum (?), de (la valeur de) cent (paṇas ?) et une terre d'une mesure de piṇḍaka.

---

#### IV. — INSCRIPTION DU PILIER DE HARIGAON

Harigaon est un village situé à une lieue Est de Katmandou. Le site, qu'aucune légende locale ne consacre (à ma connaissance, du moins) a dû cependant connaître autrefois des jours glorieux. J'y ai recueilli en effet, outre l'inscription du pilier, deux stèles du roi Amçvarman. Le pilier (*v. la photographie, II, p. 119*) est situé à l'Est et en dehors du village, au pied du talus qui porte Harigaon et qui descend en pente rapide. En janvier et en février, je trouvai ce pilier entouré d'une flaque d'eau qui en rendait l'accès difficile et qui compliqua fâcheusement la tâche de l'estampage; il fallait se cramponner d'un bras au pilier pour étendre et battre le papier de l'autre bras. Un petit tertre, qui borde la flaque d'eau, porte une chapelle rudimentaire où gisent des débris mutilés de sculptures anciennes, recueillis dans les champs voisins. Le prêtre (pôjari) qui en a la garde ne sait rien de leur provenance réelle ni de leur histoire.

- Le pilier dans l'ensemble est en bon état, mais l'inscription a souffert. Elle n'occupe pas moins de 73 lignes, mais les vingt dernières lignes sont seules intactes; les trente lignes qui précèdent (24-54) sont tronquées, et souvent des deux extrémités. Le reste a disparu en grande partie, à tel point même que des dix-sept premières lignes il subsiste à peine les syllabes finales. L'écriture couvre au total

une hauteur de 1<sup>m</sup>,65 sur une largeur de 0<sup>m</sup>,28 ; la hauteur moyenne des lettres est de 0<sup>m</sup>,008, et l'intervalle moyen des lignes de 0<sup>m</sup>,016.

Les caractères, tracés et gravés avec soin, sont du type Gupta. A défaut d'une date précise que l'inscription ne fournit pas, les données paléographiques fournissent un repère solide à l'intérieur d'une série bien connue. Parmi les inscriptions des Guptas, c'est au type oriental, comme il fallait s'y attendre, que se rattachent les caractères de l'inscription : ils sont analogues et presque identiques à ceux du pilier de Kahāum, dans le district de Gorakhpur, daté du règne de Skanda Gupta et de l'an 141 (= 460/1 J.-C.). Dans la série népalaise, ils se rangent avec le groupe de Māna deva (385 +, ère locale = 497 + J.-C., d'après mon hypothèse) et de Vasanta deva (435 +, ère locale = 546 + J.-C., *id.*), en contraste avec le groupe de Çivadeva (516 [et non 316] + ère locale = 627 + J.-C.), d'Amçvarman et de ses successeurs. La lettre la plus caractéristique est le *ha*, fréquent dans notre inscription (l. 3, 24, 26, 29, 33, etc.) et qui est toujours ouvert vers la gauche du scribe, tandis qu'à partir de Çivadeva il se retourne sur son axe et présente régulièrement son ouverture à droite. Dans le *la* (l. 57, 61, etc.), la courbe inférieure se rattache directement à la tige verticale, tandis qu'à partir d'Amçvarman cette courbe se relie secondairement par un trait formant angle droit ou angle aigu avec la tige. Le *ya* porte sur une base à peu près horizontale et forme à gauche une boucle entièrement fermée, tandis que, dans les inscriptions de Çivadeva, la base se sépare en deux parties, l'une arrondie, l'autre droite, au pied du trait médian, et qu'à partir d'Amçvarman elle s'arrondit en deux courbes de niveau différent. Le *tha*, le *dha* dessinent des ovales réguliers, tandis qu'à partir de Çivadeva la ligne de droite se redresse verticalement et que ces deux

lettres prennent ainsi un aspect de plus en plus anguleux. Le *gha* (l. 72) a un tracé nettement anguleux, au lieu de la forme arrondie qu'il présente chez Çivadeva (inser. de Dharrampur, dernière ligne). Le *va* a encore les trois côtés courbes, et surtout le trait de droite, qui s'est transformé en tige verticale dès le règne de Çivadeva. Notre inscription appartient donc certainement au VI<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne.

Elle est rédigée tout entière en sanscrit, et, à l'exception de la dernière ligne, qui forme colophon, en vers. Elle contient trente-quatre stances en mètres variés qui attestent une réelle maîtrise. Les six premières (1-6), à en juger sur les syllabes finales, seules conservées, sont des çlokas épiques; puis treize en upajâti (7-20); une en rucirâ (21); deux en çikhariṇī (22-23); deux en praharṣaṇī (24-25); une en mañjubhāṣiṇī (26); deux en mâlinī (27-28); deux en sragdharâ (29-30); une autre en rucirâ (31); trois autres en mâlinī (32-34). Le style porte la marque de la bonne époque. L'inscription enrichit notre lexique de quelques mots nouveaux, d'une formation irréprochable: (*duṣ-*)*pratipâdam*, l. 39; *upanibandha*<sup>a</sup>, au sens de « composition verbale » (*ib.*); *prapata*<sup>a</sup> (49); *tryâtmanâ* (? 56); *nīraṃhasam*, *duritabhīdam*, *tamomuṣam* (63); *aparajasâ* (66); *kṣâyjīnâ* (65); *kṣâyakeṇa* (67); *saṃviveki* (69). L'aoriste *asṛkṣat* (37) est irrégulier, sans être complètement incorrect.

La graphie est, dans l'ensemble, très correcte. Je ne vois guère à noter que l'omission du *d* redoublé dans *saukṣmyâdurbodham* (57) pour *saukṣmyâd dur*<sup>a</sup>, et *bhāvân* (54) pour *bhavân*. Il convient aussi de remarquer que la muette est régulièrement redoublée après un *r*, comme c'est l'usage régulier sous les Licchavis jusqu'à l'avènement d'Aiçeuvarman.

À la suite des trente-quatre stances, un colophon en

prose, d'une seule ligne, désigne l'inscription comme un hymne (stotra) en l'honneur du bienheureux Dvaipâyana. Dvaipâyana est un des noms donnés à l'auteur du Mahâ-Bhârata. Le Mahâ-Bhârata, qui le mentionne à maintes reprises, en donne l'explication étymologique :

*evam Dvaipâyano jājūe Satyavatyām Parāçarāt  
nyasto dvīpe sa yad bālas tasmād Dvaipâyanaḥ smṛtaḥ*  
(1, 2415).

« C'est ainsi que Dvaipâyana naquit de Satyavati unie à Parāçara. Comme il fut, en bas âge, déposé sur une île (dvīpa), on l'appela pour cette raison l'Enfant-de-l'Île (Dvaipâyana). » Le nom complet est Kṛṣṇa Dvaipâyana, avec le surnom de Vyāsa « le diascévaste ».

*vīvyāsa vedān yasmāt sa tasmād Vyāsa iti smṛtaḥ* (1, 2417).

« Parce qu'il a compilé les Vedas, on l'appelle Vyāsa ». Le Mahâ-Bhârata paraît employer indifféremment ces noms ; cependant, au cours du récit (car le poète est en même temps un des acteurs de l'épopée), l'appellation « Vyāsa » semble être la plus communément employée. Comme auteur du poème, le personnage reçoit plutôt la désignation de Kṛṣṇa-Dvaipâyana, témoin :

*KṛṣṇaDvaipāyanapṛokṭāḥ supuṅyā vivīdhāḥ kathāḥ*  
(1, 10).

.....*anukramaḥ* |

*punyakhyānasya vaktavyaḥ KṛṣṇaDvaipāyaneritaḥ*  
(1, 2294).

*KṛṣṇaDvaipāyanenedaṃ kṛtaṃ puṅyam cikīrṣuṇā* (1,  
2309).

*KṛṣṇaDvaipāyano manih* |

*nityotthitaḥ çacih çakto MahāBhāratam āditaḥ* (1,  
2322).

Les deux noms ainsi rapprochés prennent une sorte

d'unité organique où le premier terme perd pour ainsi dire sa faculté de flexion indépendante. Le nom de Kṛṣṇa est très rarement employé seul pour désigner le poète, afin d'éviter sans doute une confusion trop facile avec le dieu Kṛṣṇa. Je l'ai rencontré pour ma part, 1, 57 :

*anujñāto 'tha Kṛṣṇas tu Brahmaṇā...*

dans l'éloge final du poème, xviii, 183 :

*Kṛṣṇena muninā vipra nirmītaṃ satyavādinā.*

(Je rappelle aussi la désignation de Kārṣṇa Veda donnée au Mahā-Bhārata, 1, 268 = 2299.)

Le nom de Dvaipāyana, au contraire, est fréquemment employé seul, p. ex. 1, 2105, 2415, 2443, 3802 (passage en prose), 4235, etc. Je ne rapporterai ici que des passages où Dvaipāyana désigne l'auteur de l'épopée :

*Dvaipāyanena yat proktaṃ purāṇaṃ paramarṣinā*  
(1, 17).

*tad ākhyānaṃ varīṣṭhaṃ sa kṛtvā Dvaipāyanaḥ pra-*  
*bhuh* (1, 55).

*Dvaipāyano'sthapuṭaniḥśṛtam amṛtam aprameyam...*  
(xviii, 211).

Et c'est aussi sous ce nom seul que le poète népalais glorifie le chantre des Pāṇḍavas. Il n'est pas sans intérêt de noter, au point de vue de l'histoire littéraire, que tous les passages du Tantra-vārttika de Kumārila cités par • Bühler (dans son mémoire fondamental Sur l'histoire du Mahā-Bhārata, Vienne, 1892) désignent l'auteur du Mahā-Bhārata sous le nom seul de Dvaipāyana :

*VālmikiDvaipāyanaprabhṛtibhiḥ...* (p. 6).

*yathā MahāBhāratānirvacanānvākhyāne Dvaipāyane-*  
*noktam...* (p. 9).

*Dvaipāyanādayaḥ cāhuḥ...* (p. 11.) [suit une citation du Mahā-Bhārata].

*yad api Dvaipāyanenoktam...* (p. 17) [*id.*].

Le passage d'un commentaire versifié que Kumārila rapporte fait de même :

*yā cāpi Pāṇḍuputrāṇām ekapatniviruddhatā  
sāpi Dvaipāyanenaiva vyutpādya pratipādītā...* (p. 12).

La particularité frappe d'autant plus que, dans les deux passages où Kumārila mentionne le même personnage comme acteur de l'intrigue épique, il le désigne sous le nom de Kṛṣṇa Dvaipāyana (p. 13) et de Vyāsa (p. 20). Il est difficile de croire à un simple hasard. L'auteur de notre inscription a sans doute choisi de propos délibéré, comme l'appellation la mieux appropriée, le nom de Dvaipāyana pour célébrer l'auteur du Mahā-Bhārata.

Le poète népalais, ou du moins le client qui paie ses services, n'adresse pas à Dvaipāyana un hommage désintéressé. C'est un fils qui désire la réussite pour son père et qui demande à cet effet la protection efficace du chantre épique. Dvaipāyana n'est pas invoqué comme un dieu ; c'est plutôt comme un saint qu'il est sollicité ici. Nous ignorons encore, nous ignorerons toujours peut-être, quel genre de secours on attendait de lui, quelle entreprise venait ainsi se placer sous son patronage. Mais ce culte adressé à Dvaipāyana vers le vi<sup>e</sup> siècle, en plein Himalaya, surprend par son caractère singulier.

Le Mahā-Bhārata lui-même, il est vrai, divinise son propre auteur :

*KṛṣṇaDvaipāyanaṃ Vyāsaṃ viddhi Nārāyaṇaṃ bhuvī  
ko hy anyathā puruṣavyūghra MahāBhāratākṛd bhavet  
(xii, 13428) [adhy. 346].*

« KṛṣṇaDvaipāyana est, sache-le, Nārāyaṇa (Viṣṇu) sur

la terre. Quel autre en effet, ô tigre des hommes, pourrait être l'auteur du Mahâ-Bhârata ? »

Le Viṣṇu-Purâṇa, III, 4, 5, répète le même vers avec une variante peu importante :

*ko hy anyah Puṇḍarikākṣud MâhâBhâratakr̥d bhavet.*

Mais l'apothéose ici semble être purement littéraire. Au XI<sup>e</sup> siècle encore, le Cachemirien Kṣemendra, qui compose un abrégé du Mahâ-Bhârata et achève son œuvre par un huitain à Vyâsa « Vyâsâṣṭaka » ne célèbre son modèle que comme un poète de génie. C'est au XIII<sup>e</sup> siècle, et chez un poète jaina, Amara Candra, que Vyâsa s'identifie à Viṣṇu. Parmi les stances liminaires en l'honneur de KṛṣṇaDvaipâyana Vyâsa qui ouvrent chaque section du Bâla-Bhârata, plusieurs proclament formellement cette identité :

*çamāmṛte viçramadhîr viveça yah sa pâtu Pârâçara-  
vîgraho Hariḥ (v, 3, 1).*

*vaktum jaguttâraṇakâraṇena Vyâsibhavan pâtu sa vo  
Murâriḥ (VIII, 1).*

*Pârâçarâḥ pâtu sa mām tamâçitûdyutir Daityabhido  
vatâraḥ (XIII, 1).*

Vyâsa est devenu un avatar de Viṣṇu ; c'est Viṣṇu lui-même. Mais cette exaltation suprême est le couronnement logique et fatal de notre hymne népalais. Dvaipâyana, au regard de son dévot, n'est pas le prince de la littérature ; c'est un véritable prophète qui est venu découvrir à l'humanité les secrets essentiels et montrer le chemin du salut. « Manu, Yama, Bṛhaspati, Uçanas ont donné, il est vrai, des codes de lois (v. 23), mais Dvaipâyana a étudié l'histoire des rois pour en tirer des exemples, et il a fait le (Mahâ-)Bhârata comme un livre d'enseignement (v. 24). Il a fait, et si bien ! le (Mahâ-)Bhârata pour le salut du

monde (v. 26). Comment le Veda aurait-il été ici-bas, sans le (Mahâ-)Bhârata qui est son principe (v. 12)? Dvaipâyana est l'adversaire du vice; il a triomphé des faux raisonneurs (*kutârîkika*, v. 14 et 21) qui combattaient les trois Vedas, en particulier des Bouddhistes (*Saugata*, v. 11 et 21). Il a tracé la route de la délivrance (v. 25) en révélant l'Être en soi (v. 27 et suiv.), l'Âlman (v. 29). »

Le pilier de Harigaon vient ainsi confirmer par un document authentique, et qui remonte deux siècles plus haut que Kumârila, la thèse soutenue avec autorité par Bühler et reprise à sa suite par Dahlmann. Le Mahâ-Bhârata n'est pas une épopée; c'est une *smṛti*, un traité didactique de morale illustré par une intrigue épique; guidé par son instinct, ou plutôt par la vertu des traditions inconscientes, le génie hindou proclamait récemment encore la valeur éducative du Mahâ-Bhârata. Protap Chandra Roy, ce Bengali enthousiaste qui consacra sa vie à la diffusion du vieux poème, appelait avec raison son œuvre de propagande: *Dâtavya-Bhârata-Kâryâlaya*; pour lui comme pour le poète népalais, pour Kumârila, pour les docteurs et les lettrés de l'Inde ancienne, le Mahâ-Bhârata devait enseigner aux Hindous leurs devoirs. C'était au reste la prétention avouée du diascévaste qui compila ces rhapsodies épiques; les témoignages surabondent dans tout le poème, et si j'en cite quelques-uns, c'est pour montrer surtout à quel point notre slotra s'en inspire directement.

Au livre 1, 1, v. 57 sqq., Vyâsa fait connaître au dieu Brahma le poème qu'il vient de composer; il le représente comme la substance des Vedas, des Itihâsas et des Purânas :

*jarâmr̥tyubhayavyâdhîbhāvābhāvaviniçcayāḥ*

« Vieillesse, mort, dangers, maladie, existence et non-

existence y sont nettement définis. » (Cf. v. 32 : *çamita-bhavabhayena...*)

On y trouve toutes les sciences pratiques, et, pour les couronner :

*yac cāpi sarvagaṃ vastu tac caiva pratipāditaṃ*

« La réalité universelle s'y trouve également expliquée. » (Cf. v. 30 : *sarvagaṃ vyāpibhāvāt caitanyam...*)

I, 2299 :

*asmīn arthaḥ ca kāmaḥ ca nikhīlenopadiçyate  
itihāse mahāpuṇye buddhiḥ ca paranaisthiki*

« En ce légendaire de grande sainteté, l'intérêt et le désir sont pleinement enseignés, et aussi la raison transcendante. »

I, 2305 :

*dharmāçāstram idaṃ puṇyam arthaçāstram idaṃ param  
mokṣaçāstram idaṃ puṇyam*

« C'est ici un traité du devoir fort saint ; c'est ici le suprême traité de l'intérêt ; c'est un traité fort saint de délivrance. » (Cf. v. 24, 25.)

XVIII, 211 :

*Dvaipāyanoṣṭhapuṇiḥṣṭam amṛtam aprameyam  
puṇyam pavitram atha pāpaharam çivaṃ ca*

« Des livres de Dvaipāyana a jailli l'ambrosie sans mesure, sanctifiante, purifiante, destructrice du péché, propice. » (Cf. v. 19.)

XII, 13439 :

*dharmān nānāvūdhāṇḥ caiva ko brūyāt tam çte vibhum*

« Les devoirs de toutes sortes, qui pourrait les énoncer, sauf ce maître ? » (Cf. v. 27, 29, 30.)

D'autre part, après l'époque du pilier de Harigaon, l'imitation des mêmes modèles et la communauté des mêmes sentiments provoquent chez les poètes qui célèbrent Vyâsa des rencontres frappantes avec le poète népalais. L'auteur du *Veṅī-sambhāra* exalte en ces termes, dans le prologue de son drame, le chantre du Mahā-Bhārata :

*cravaṅāñjalīputapeyaṃ viracitavān bhāratākhyam amṛ-  
taṃ yaḥ  
tam aham arāgam atr̥ṣṇaṃ KṛṣṇaDvaipāyanaṃ vande  
(v. 4).*

« L'oreille se creuse comme la main qui salue, pour boire l'ambrosie qu'il a créée sous le nom de (Mahā-) Bhārata ; il est sans passion, sans assoiffement, Kṛṣṇa-Dvaipāyana ! c'est lui que j'adore. » (Cf. sup. Mh.-Bh., xviii, 211, et inscr. v. 17, 19 et 31.)

Kṣemendra, dans le huitain à Vyâsa que j'ai déjà mentionné, s'écrie :

*(namah),..... trailokyatimirocchedadīpapratīmacakṣuṣe  
(v. 3).*

« Les ténèbres des trois mondes s'ouvrent à la lampe de ton regard ! » (Cf. v. 27 et 32.)

*(namah),..... Vyāsāya dhāme tapasāṃ saṃsārāyāsa-  
hāriṇe (v. 8).*

« Hommage à Vyâsa, en qui résident les pieuses mortifications, qui détruit les tourments de la transmigration ! » (Cf. v. 34.)

Enfin les stances liminaires des 43 sargas du Bāla-Bhārata fourniraient, elles aussi, de nombreux rapprochements. si l'énumération ne risquait de devenir fastidieuse.

Ainsi l'inscription du pilier de Harigaon intéresse directement l'histoire littéraire; elle lui apporte un document utile, et même assez précieux. A l'histoire religieuse elle pose un problème qu'elle n'aide guère à résoudre. Elle atteste un culte rendu à Dvaipâyana (= Vyâsa) dès le vi<sup>e</sup> siècle, et que rien n'atteste ailleurs, au Népal ou dans l'Inde même. Je ne puis me défendre de croire que nous avons ici un monument de la secte Bhâgavata, si peu connue encore malgré le grand rôle qu'elle a joué: un grand nombre de rois se désignent dans leurs inscriptions comme de « très dévots Bhâgavatas » *parama-Bhâgavata* (cf. p. ex. Fleet, *Gupta Inscr.*, p. 28, note). La vénération de Vyâsa est un des traits qui caractérisent cette secte; Kṣemendra, né dans une famille çivaïte, mais converti à la doctrine des Bhâgavatas, prend le surnom de Vyâsa dâsa « l'esclave de Vyâsa ». Le culte spécial de Nârâyaṇa est un autre trait de cette secte: l'invocation: *Nârâyaṇam namaskṛtya*, etc., qui se trouve en tête de chaque grande division du Mahâ-Bhârata suffit, au jugement de Bühler (mémoire cité, p. 4 et 5) « pour démontrer que le poème est une smṛti des anciens Bhâgavatas », car « elle se trouve invariablement en tête des ouvrages de l'ancienne secte Bhâgavata », et Vyâsa s'y trouve généralement associé à Nârâyaṇa, Nara et Sarasvatî, dans un commun hommage. Justement le culte de Nârâyaṇa est très répandu au Népal; la vallée a encore quatre Nârâyaṇas fameux, et l'un d'eux au moins, Caṅgu-Nârâyaṇa, est certainement antérieur à notre inscription, car c'est là que s'élève le pilier — analogue au pilier de Harigaon — où Mânadeva a tracé en samvat 386 sa longue inscription en vers, digne de faire pendant à la nôtre pour sa valeur littéraire. Nous sommes donc autorisés à supposer sans trop de témérité que notre stotra de Dvaipâyana nous offre un hymne authentique du culte Bhâgavata.



25. [pra]māṇaḥuddhyū vīditārthataṭvaḥ prakampyamāṇam  
 ṣṭha
26. \* (dha)rmam ittha(m) jagato hitaiṣi na prātanīsyad  
 yadi ṣṭha ḥ [ ] (13)
27. ṣṭha śmyamātrācraṇād abhīkṣṇam kutārkkikais t  
 ṇa
28. ṣṭha vyacaiṣin na pṛthak pramāṇam kathan tad asthātum  
 iha ṣṭha paḥ [ ] (14)
29. ṣṭha pi ca prānaviyogahetur nna pratyavāya ṣṭha thaiṣā
30. ṣṭha tvam eva prativetsi samyañ na veditānyo bhuvī kaḥ  
 ci[d] ṣṭha [ ] (15)
31. ṣṭha stuti syād anuvādato vā stutyeṣu vācām dvita[yā] ṣṭha
32. [stu]tir guṇānām vidhinā na satvān na cānuvādas tvayi  
 ṣṭha [ ] (16)
33. ṣṭha nadharmmam sakalam nyahiṣis tvan naiva rāgādi-  
 rayam nya ṣṭha
34. ṣṭha iṇim vaiṣayikūn ca tṛṣṇām vidhūya ḥuddhas tvam i(ti)  
 ṣṭha [ ] (17)
35. ṣṭha kāmādyaviviktarūpaṃ yadi vyavāriṣya(ta)
36. ṣṭha smṛtīnām agateḥ ḥrutīnām tad adya loke niyataṃ  
 vyaḥak. [ ] (18)
37. [vi]pātya mohān amṛtaṃ vyaṣṛkṣat svayañ ca dharm-  
 mādi jagaty atiṣṭhat[t]
38. ṣṭha tvayāgāj jagati pratiṣṭhān tvam eva dharmmam vi-  
 dhinānvatiṣṭha(h) [ ] (19)

pression de « Kārṣa Veda » citée dans l'introduction, p. et l'expression de « Vedā...MahāBhāratapañcamīn » dans le Mh. Bh. I, 248.

• V. 45. Le Dict. de Pétersbourg ne donne, pour *prati-vid* au simple, que des exemples védiques. La langue classique emploie le causatif.

V. 47. Le verbe *ni-hīms* manque au Dict. de Pétersbourg.

V. 49. La forme *vyasṛkṣat* est irrégulière, sans être incorrecte absolument. Elle est due à l'analogie des formes comme *adīkṣat*, etc., où les racines en *ḥ, t, h* final substituent le *k* devant l'*s* de l'aoriste. La troisième personne suppose sans aucun doute le sujet *bhavan* comme au vers suivant, et équivalent à la seconde. — Je dois à M. Kielhorn la lecture *dharmmam vidhinānvatiṣṭha(h)* au lieu de *dharmmam vividhān atiṣṭhi* que j'avais imprimé dans le *Journ. As.*

39. वान दुःप्रतिपदाम एत स्वर्गगदी षडोपनिबन्धनाम[त्राम]
40. दासुति जानो ग्राहिष्याद् भवान् इहावाम् यदि ना व्यानाक्ष्या[त्] [ ] (20)
41. ता कुमतिभिर् अमहासवृताि कुतार्किकैि कथाम अपि सागतैि अ :
42. [t]वैि प्रतिगिरी प्रबहव् इयाम् पयोनिधौ सरिद इवा विन्दते स्थितिम् [ ] (21)
43. विनियतापदार्थहृद्यनुगामात् तवा षट्त्वै कव्यम् सपदि मानुषगम्या :
44. (रथतवदहाना) परामार्थहानुसराणे दधत्ये उच्चैि ममोहम् सपदि गताविद्येशानि [ ] (22)
45. षट्त्रे मानुषामभ्रसपत्युचानसाम् विद्वानाम् कृत्यानामा षट् पदाम् लोका :
46. नावाम् प्रतिविषयाम् अध्वेया निपुणाम् फलैनाविषेणाम् त्वाम् इदाम् अमा [ ] (23)

V. 20. Le mot *pratipāda* manque au Dict. de Pét. — Pour *upanibandha*, Böhtlingk n'a recueilli ce mot que dans le suppl. 3 du Dict. Abrégé, et avec le sens de « serment ». Il faut évidemment lui assigner ici le sens de « composition, arrangement verbal » qui se retrouve dans un grand nombre de mots apparentés. M. Thomas m'a signalé le même emploi dans le titre du *Mahāyānasamgrahopanibandhana* (*Journ. Roy. As. Soc.*, 1903, p. 586). — Je ne sais à quelle racine exactement rattacher le conditionnel *vy-anakṣyat*.

V. 21. La mention des Saugasas, ici comme au vers 5, montre que, tout au moins au jugement du poète népalais, le Mahā-Bhārata combattait positivement les Bouddhistes. Il avait sans doute en vue les passages tels que XII, 566 :

*parivrajanti dānārtham muṣṣāḥ kāṣṭhāvāsanaḥ...*

ou Dahlmann se refuse à reconnaître les disciples du Bouddha.

V. 23. Des quatre autorités mentionnées ici, trois sont positivement désignées dans le Mahā-Bhārata comme des auteurs de *śāstras* :

*Ucānā veda yac śāstram yac ca veda Bṛhaspatih* (XIII, 2239).  
*Manunābhīhitaḥ śāstram* (XIII, 2534).

Je ne connais pas de références à un *śāstra* de Yama, mais le Mh. Bh. cite commd une autorité des *gāthās* sous son nom :

*atra gāthā Yamodgitāḥ kīrtayanti purāvidāḥ* (XIII, 2477).

47. ॐ n nṛpacaritānuvādhāvāt pāṭhādeḥ pratiniyatan tataç  
ca kāvya[m]
48. ॐ (te)r anukathanād apiha çāstram tvam çakter idam  
api bhāratādy akārṣi[h] [||] (24)
49. ॐ bhavajaladhau vivarttamānān rāgādiprapatadhiyaḥ  
pragādhamo[hān]
50. ॐ yastam iti vidhāya muktimārggaṃ jācinām bhuvi  
puruṣān karoṣi mantr[aiḥ] [||] (25)
51. ॐ viviktavacasā tvayā satā kṛpayā parārtthaviniveçibud-  
dhinā
52. ja(ga)to hitāya sukṛte ha bhārata bhuvi vāṇmayam sa-  
kalam eva darççitam [||] (26)
53. (v)iditavividhadharmmo veditā vāṇmayānān niravadhi-  
kam amitthyāçāṅgarāgādidoṣ(am)
54. ॐ ravaparārtthas tad bhāvān mohajālan timiram iva vi-  
vasvān aṃçubliḥ prakṣiṇoti [||] (27)
55. prativiṣayaniyogāt pālakatvāc ca tāsān nipuṇatadavabo-  
dhāt tadvivekād ados[ā]t
56. (ja)gati tadupadeçāt tvam mithastadvibhāgād upacita  
iva mūrttis tryātmanā mantravācām [||] (28)
57. saukṣmyādurbodham içaṃ sthitam api sakalam lokam  
āvṛtya tanvā vāgbuddhyor apy atitā
58. karam api munibliḥ svāgamād yātatatvam vidyārūpaṃ  
viçuddhe padam anatiçaya

V. 25. *Prapata* manque au Dic. de Pét. — M. Kielhorn propose de corriger en : *prahata*.

• V. 27. Le mètre et le sens imposent la correction : *bhāvān*. — La lecture du composé qui termine le premier vers est embarrassante, mais il semble pourtant contenir une série de mots à double entente : *doṣa* « péché » et « nuit » (*doṣā*); *rāga* « passion » et « rougeur » (du crépuscule); *āçā* « espérance » et « horizon ».

V. 28. *Tryātmanā*, si la lecture en est exacte, est un mot nouveau qui semble signifier « celui qui a pour essence les trois : Brahma, Viçṇu, Çiva, ou la traya ». — M. Barth me suggère la correction *tryātmanāṃ mantravācām* « le triple Veda ».

59. kṣīṇasaṃsūrabandham syād ātmānan na jātu tvam iva  
kathayitā kaṅcid anyo dvitīyaḥ [||] (29)
60. pratyādhārasthītatvāt pṛthag api na pṛthak tatsvarūpā-  
viṣeṣāt nityaṃ dharmmair ayogā
61. t punar api na tathā sarvvakūlāpratīteḥ nācotpādādyayo-  
gāt sthītam api
62. jagatas sarvvagaṃ vyūpibhāvāt caitanyaṃ rūpapakṣas-  
thītam api kathaye
63. t ko nu loka tvadanyaḥ [||] (30) niraṃhasaṃ duritabhi-  
daṃ vivekinaṃ tamomuṣaṃ ṣami
64. tabhavaṃ vipaṅcitam girāṃ patiṃ sudhiyam asaṅgice-  
tasaṃ mayodī
65. taṃ vacanam upohate sadā [||] (31) ṣamitabhavabhayena  
kṣāyīṇājñūnarāṣeḥ
66. svayamupahītadhāmnā vedyapāraṅgatena jagad aparaja-  
sedaṃ tat tva
67. yā sarvvam ārād viyad iva timirāṇāṃ kṣāyakenāvabhāti  
[||] (32)
68. guṇapurusaṃvivekajñānasambhinnajānām vyatīyutaviṣa-  
yāṇāṃ tvam
69. girāṃ saṃvivekī jagati ghanavirūḍhavyāpisammoha-  
bhedī cyutajaga
70. danirodhaḥ khe ṣaṅcīva cakāḥsi [||] (33) tad aham iti  
nunūṣad bhinnasaṃsāra
71. bandham vitamasam arajaskaṃ tvān garīyāṃsam ādyam  
katham api para

V. 29. Corriger : *saukṣmyād durbodham ; vicuddheḥ*.

V. 30. La correction *sarvvakūlāpratīteḥ* semble s'imposer pour le sens; le mètre naturellement n'en est pas affecté.

V. 31. *Niraṃhas, duritabhid, tamomuṣ* ne sont point donnés dans le Dict. de Pét.

V. 32. *Kṣāyīn, kṣāyaka, aparajas* manquent au Dict. de Pét. — M. Kielhorn m'indique avec raison qu'il faudrait *kṣāyakeṇa*, avec la nasale linguale.

V. 33. *Sanvivekin* manque au Dict. de Pét.

72. laghvīm svān nibadhnāmi vācam tad iha pitari me tvam  
sāmpadas sāpvidhatsva [||] (34)
73. bhagavato dvaipāyanasya stotraṁ kṛtam anuparameṇa

## TRADUCTION

- (1) . . . . . à l'âme réfrénée. . . . .  
hommage à toi.
- (3) . . . . . par corps. . . . . par l'éclat répandu
- (3) . . . . . tout en soi, . . . . . comme. . . . .
- (4) . . . . . par l'éclat. . . . . belle comme. . . . .
- (5) . . . . . par le chemin le Saugata, . . . . . par les existences.
- (6) . . . . .
- (7) . . . . . sans maladie.
- (8) . . . . . s'éveillant . . . . . ils vaincraient.
- (9) . . . . .
- (10) . . . . .
- (11) . . . . . entrés à fond dans l'hérésie, opposés aux trois  
Vedas. . . . . il n'y aurait pas aujourd'hui dans le  
monde, si tu n'avais pas été . . . . . du Devoir.
- (12) . . . . . le Veda, dont les paroles étaient éparses,  
sans commencement ni fin. . . . . comment  
le Veda aurait-il été ici-bas, si tu ne lui avais donné  
pour commencement le (Mahâ-)Bhârata.
- (13) Par la pureté des preuves connaissant la réalité exacte,  
tu. . . . . le. . . . . frémissant ; ainsi dési-  
rant le bien du monde, s'il n'avait pas étendu au  
long. . . . .
- (14) Ne s'appuyant que sur le. . . . . les faux logiciens  
sur le champ. . . . . ; . . . . . il n'a pas examiné

V. 34. *Nunūṣad*, formation fautive pour *nunūṣan*. — Au lieu de *para laghvīm* lire plutôt *parilaghvīm*. — Je dois ces deux observations à M. Kielhorn.

- à part la preuve, comment cela. . . . se tenir debout. . . . ?
- (15) . . . . aussi la cause de séparation des souffles vitaux, pas de contrariété. . . . ; toi seul tu sais tout exactement en détail, et il n'y a personne autre que toi qui sache dans le monde.
- (16) . . . . l'éloge peut être, ou par suite de la répétition ; entre les choses à louer. . . . des paroles. . . . ; l'éloge des vertus selon la règle, et non par suite du bon caractère, et nulle répétition en toi. . . .
- (17) Tu as abattu à mort le Vice tout entier, mais tu n'as pas. . . . le torrent de la passion, etc. . . . ; ayant secoué la concupiscence. . . . et sensuelle, tu es pur. . . .
- (18) Si le. . . . qui ne se distingue pas, quant à la forme, du désir. . . . n'avait pas été dévoilé, . . . . des Smṛtis, faute des Çrutis, le monde aujourd'hui fatalement. . . . .
- (19) Faisant éclater en pièces les égarements, il a répandu l'amṛta, et de soi-même le Devoir et ce qui s'ensuit s'est dressé dans le monde. Le. . . . . par toi a trouvé une assiette solide en ce monde ; c'est toi qui as accompli le Devoir selon la règle.
- (20) . . . . . cette chose difficile à comprendre, le paradis, etc., n'est que fiction de mots ; . . . . existe. (Comment) le monde l'aurait-il saisi, si tu ne l'avais pas, toi, découvert ici-bas ?
- (21) (Maltraitée ?) par les faux penseurs que l'étreinte du mal enserre, par les faux logiciens et aussi par les disciples du Sugata (Bouddha), (la parole ?) trouve un asile en toi, son maître au verbe étendu, comme une rivière dans l'Océan.
- (22) . . . . parce qu'il a acquis le sens précis en entendant ton poème, aussitôt. . . . inaccessible à

l'homme ; . . . . . à rechercher l'objet suprême, il dresse haut son égarement aussitôt, perdant. . . de la science.

- (23) . . . . . dans le traité de Manu, de Yama, de Bṛhaspati, d'Uçanas, le règlement des devoirs . . . ; . . . secouant objet par objet, habilement tu l'as. . . . tout entier avec le fruit.
- (24) . . . . . en répétant l'histoire des rois, dès le début de ton étude, tu te proposais de l'appliquer cas à cas dans un poème ; et. . . en la répétant, tu as fait ici-bas, de toutes tes forces, le (Mahâ-)Bhârata, etc. . . pour servir d'enseignement.
- (25) Les hommes agités sur l'océan de l'existence, la pensée entraînée par le poids des passions, plongés dans l'égaré, tu. . . leur as indiqué la voie du salut, et tu les rends en ce monde, par tes conseils, des. . .
- (26) Tu as la parole distincte ; par l'effet de la compassion, ton intelligence s'applique au bien d'autrui. Une fois que pour le salut du monde tu as eu fait — et si bien — le (Mahâ-)Bhârata, tu as fait voir sur la terre toute l'œuvre de parole.
- (27) Tu connais les diverses lois ; tu es le connaisseur des œuvres de parole. Le réseau de l'égaré est sans limites ; il s'y trouve véritablement l'attente, la passion physique et les autres défauts ; (mais toi qui. . .) l'intérêt d'autrui, tu dissipes ce réseau comme le soleil avec ses rayons dissipe l'obscurité.
- (28) Tu sais les employer chacune en son cas ; tu en as été le gardien ; tu en as l'intelligence nette ; tu en as le discernement infaillible ; tu les as enseignées au monde ; tu les as réparties entre elles ; on dirait qu'en toi a voulu incarner la somme totale de la triade des paroles sacrées !

- (29) Sa subtilité le rend difficile à concevoir, et pourtant il enveloppe le monde entier dans son corps : la parole et l'entendement n'atteignent pas son origine, et pourtant les sages, en partant de leur tradition, arrivent à sa nature réelle. La science est sa forme ; la pureté absolue réside en lui ; il a épuisé sans laisser de reste les liens des transmigrations. L'Âtman, nul autre que toi ne pourrait l'énoncer.
- (30) Substrat à substrat, il est disséminé, et pourtant il n'est pas disséminé, puisque leur nature réelle est exempte de différenciation ; il est permanent, puisqu'il n'est pas uni aux attributs de la substance, et pourtant il ne l'est pas, faute de notion du temps complet ; puisqu'il n'est associé ni à la destruction ni à la production du monde, il est durable ; et pourtant il est partout, par la vertu de son extension. Il est intellect, et pourtant il se trouve dans la catégorie de forme. Qui donc au monde, autre que toi, pourrait énoncer (cela?)
- (31) Dégagé du péché, pourfendeur du mal, discerneur, ravisseur des ténèbres, anéantisser de l'existence, maître du parler, esprit excellent, cœur libre d'attaches, la parole que j'énonce (te) suit respectueusement sans cesse.
- (32) Tu as anéanti la crainte des renaissances (ou : des êtres) ; tu as détruit la masse de l'ignorance ; tu as tiré de toi-même ton propre éclat ; tu es allé jusqu'au bout de ce qu'on peut connaître. Tu as écarté la poussière, et grâce à toi, le monde entier brille au loin, comme le ciel brille grâce au destructeur des ténèbres !
- (33) Les modalités et l'être en soi, tu as su les distinguer, et tu as brisé ainsi les naissances (successives) ; tu as le discernement complet des paroles qui ont un objet

confus. En nuage compact s'élève et s'étend partout l'aveuglement; mais tu le dissipes. La déchéance du monde n'est pas un obstacle pour toi; tu resplendis comme la lune dans l'espace.

- (34) Et moi aussi j'ai voulu te célébrer, toi qui as brisé les chaînes de la transmigration, qui es sorti du ténébreux, qui n'a rien de poussiéreux, très vénérable, primitif! Tant bien que mal, je mets en œuvre ma voix trop faible. Ainsi donc dispose les prospérités en faveur de mon père ici-bas!

L'hymne du bienheureux Dvaipâyana a été fait sans arrêt.<sup>1</sup>

---

1. M. Thomas pense que *anuparamena* désigne l'auteur de l'inscription et qu'il convient de traduire : «... a été fait par Anuparama ».

## V. — INSCRIPTION DE TIMI

Ce court fragment provient de Timi, entre Katmandou et Bhatgaon. J'ai raconté ailleurs (II, p. 376) les circonstances où je l'ai trouvé. Il ne subsiste plus de la stèle qu'une bande étroite de la partie inférieure. Le peu de caractères conservés est d'un tracé remarquablement net. Les caractères ont une hauteur moyenne de 0<sup>m</sup>,01 au-dessus de la ligne; l'espacement moyen des lignes est de 0<sup>m</sup>,02.

Le texte est un édit royal, comme il ressort de la dernière ligne; mais l'objet en est impossible à préciser. La date, à juger sur le tracé large et simple des lettres, semblerait remonter à l'époque de Vasantadeva. La question serait à peu près résolue si l'inscription nous offrait un cas tout à fait net du groupe *r + muette*, puisque le redoublement de la muette, régulier avant Amçvarman, cesse avec lui. Mais, à la troisième ligne, un éclat de la pierre rend la lecture incertaine au-dessous de *rva*; la première syllabe de la quatrième est floue et à la cinquième ligne le caractère qui suit *sa* est endommagé; on hésite entre *rvaï*? et *ca*? Ce qui reste du nom du dātaka à la dernière ligne ne suggère aucune hypothèse.

## TEXTE.

1. yanā
2. m aṣṣanai
3. guror V(v)āsudevasya
4. rtthe bhūyād ity asmā[bl]i
5. ṇānusmaraṇam i
6. dbhiḥ sa ca raṅgasamaṃsa(m)e
7. s tāvad ākraṣṭavyo yam
8. vāsau na sampannātika
9. tik .. dhānyamāni  
[Lacune de plusieurs lignes.]
10. dbhir api
11. [sva]yam ājñā dū[takaṣ cā]t[ra] devapa

## VI. — INSCRIPTION DE KISIPIDI.

[Samvat 449.]

Kisipidi est un petit hameau situé dans le voisinage de Thankot, à l'Ouest de la vallée (v. II, 392). La stèle, en partie enfoncée dans le sol, est complètement effritée du haut ; les six lignes inférieures, protégées contre les intempéries par le sol, sont seules lisibles, et même en assez bon état de préservation. La largeur est de 0,35 ; les caractères ont environ 0,013 de hauteur entre lignes ; les interlignes sont de 0,04 environ. Les lettres sont grandes, fortement tracées, identiques à l'inscription 3 de Bhagvanlal, datée de samvat 435, à laquelle celle-ci est postérieure de onze années ; le même dûtaka figure de part et d'autre avec les mêmes titres : *sarvadaṇḍa nāyaka*, *mahāpratihāra*, Ravigupta. Le titre de *mahāpratihāra* « grand huissier » est fréquent dans l'épigraphie de l'Inde ; celui de *sarvadaṇḍanāyaka* « généralissime » est une variété, jusqu'ici purement népalaise, d'un titre en usage dans l'Inde entière : *daṇḍanāyaka*. Il n'est pas sans intérêt de constater que, vers l'époque même de notre inscription, un des premiers rois de la dynastie de Valabhi, Dhruvasena I, joint à son titre de *mahārāja* ceux de *mahāpratihāra* et de *mahādaṇḍanāyaka* (en 526 J.-C.). Ainsi ces titres se cumulaient assez naturellement, et comptaient parmi les plus hauts de la hiérarchie impériale.

L'intérêt capital de cette inscription, toute mutilée qu'elle est, réside dans sa date. La donation est faite au cours d'un mois doublé par intercalation « en samvat 449, le premier mois âṣāḍha, la quinzaine claire, le 10 ». La mention d'un mois intercalaire est une bonne fortune pour les chronologistes ; l'intercalation est réglée par des considérations d'astronomie théorique qu'il est assez facile de calculer. Un mois lunaire dans le cours duquel le soleil ne change pas de signe (dans le Zodiaque) est redoublé ; le principe est net. L'application comporte des divergences assez graves : 1° le calcul peut être fondé soit sur le mouvement moyen des deux astres, soit sur le mouvement apparent ; 2° le mois intercalé peut, soit recevoir par anticipation le nom du mois normalement attendu, mais retardé par exception, soit répéter le nom du mois au cours duquel il se produit ; ainsi, selon le système en vigueur, le mois supplémentaire amorcé dans le cours du mois de jyaiṣṭha pourra être appelé soit âṣāḍha I, soit jyaiṣṭha II. Heureusement ces difficultés sont en partie dissipées dans le cas du Népal ancien. La mention d'un pauṣa I (prathama pauṣa) dans une inscription d'Aṃḇuvarman, an 34, suffit à établir que les astronomes népalais calculaient les intercalations sur le mouvement moyen ; car, dans le système du mouvement apparent, pauṣa n'est jamais intercalaire. D'autre part, la désignation appliquée dans ce même cas au mois supplémentaire montre bien que l'intercalation reçoit le nom du mois normalement attendu, et non du mois en cours. Donc le mois mentionné ici doit se rencontrer dans une année où, d'après un calcul fondé sur le mouvement moyen du soleil et de la lune, il s'est écoulé à la suite du mois normal de jyaiṣṭha un mois lunaire commencé quand le soleil avait déjà passé dans le signe de Mithuna, et fini avant que le soleil soit entré dans le signe de Karka. Le phénomène se reproduit irrégu-

lièrement à chaque siècle. De 400 à 499 J.-C., quatre fois; de 500 à 599 J.-C., trois fois; de 600 à 699 J.-C., une fois; de 700 à 799 J.-C., quatre fois. Si l'année 386 samvat de Mânadeva correspondait réellement, comme le voulait M. Fleet, à 628 çaka courant, l'année 449 devrait nécessairement correspondre à  $628 + 63 = 691$  çaka courant (= 768-769 J.-C.); or aucune méthode ne donne d'âṣādha supplémentaire à cette date. La combinaison proposée par le savant épigraphiste est donc à rejeter absolument.

D'autre part, j'ai montré depuis longtemps que l'année 34 d'Amçvarman, avec son paṣa intercalaire, devait correspondre à 629-630 J.-C. (*Journal asiatique*, 1894, II, 55, sqq.) Amçvarman est d'abord le ministre, puis le successeur de Çivadeva dont les inscriptions se prolongent jusqu'au delà de 520 samvat. La date de 449 samvat est antérieure à ce terme d'environ 70 ans; elle doit donc tomber vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle de J.-C. Or, pour toute la durée du vi<sup>e</sup> siècle de J.-C., le système du mouvement moyen ne donne que trois intercalations d'âṣādha: en 482 çaka courant (= 559-60 J.-C.), en 501 çaka courant (= 578-9 J.-C.), en 520 çaka courant (= 597-8 J.-C.). [Mes résultats personnels concordent pour ce siècle avec les Tables de Sewell et Dikshit.] Les deux derniers résultats sont à écarter, puisqu'ils rejetteraient la fin du règne de Çivadeva jusque sous les successeurs d'Amçvarman ( $578 + 70 = 648$  J.-C.;  $597 + 70 = 667$  J.-C.). Le premier seul est à considérer, puisqu'il mène Çivadeva, en samvat 520, à l'époque même d'Amçvarman ( $559 + 71 = 630$  J.-C.) et que les deux règnes doivent justement coïncider en partie. La date du pilier de Changu Narayan nous donne un autre moyen de contrôle; or nous avons vu qu'en prenant pour point de départ l'équivalence: samvat 449 = 482 çaka courant, les détails de la date inscrite sur le pilier se vérifiaient complètement pour 386 samvat = 419 çaka

courant. Nous obtenons ainsi pour le point de départ de l'ère des Licchavis 419-386 = 33 çaka courant = 110 J.-C. J'ignore à quel événement peut se rattacher cette ère, si voisine de l'ère çaka ; le nombre des règnes écoulés, qui est de 19 depuis l'origine des Licchavis jusqu'à l'avènement de Mânadeva (d'après l'accord unanime des traditions, cf. II, 91 sq.) est à coup sûr bien étroit pour couvrir près de quatre siècles. Peut-être les Licchavis avaient apporté de leur berceau indien une ère propre ; peut-être ont-ils perpétué une ère locale du Népal, qui remontait à l'expulsion des Kirâtas.

## TEXTE.

[*Tout le haut de l'inscription manque.*]

1. . . . . yūyam adyāgreṇa ce. . . .
2. mu(c)itakaraṃ dadantaḥ sarvvakṛtyeṣv ājñāvidheyā
3. . . . . manaso loke sukhaṃ prativa. . . .
4. . . . . dūtakaç cātra sarvvadaṇḍanāyakamahāprati-  
hāra. . . .
5. Ravigupta iti saṃvat 400 40 9 prathamāṣā[dha]
6. çukladaçamyām ]]

## TRADUCTION.

- (1-3.) . . . . Vous aujourd'hui. . . . payant l'impôt  
• ordinaire. . . . dociles à l'ordre pour tous les devoirs  
. . . . l'esprit. . . . dans le monde (?) vous demeurerez  
heureusement.
- (4-6.) Et le délégué est ici le généralissime, grand-huissier,  
Ravigupta. Saṃvat 449, premier āṣāḍha, quinzaine claire,  
le 10.

14589

## VII. — INSCRIPTION DE GANADEVA A KISIPIÐI

An 4.

La stèle qui porte cette inscription se trouve dans le voisinage immédiat de la stèle datée 449 à Kisipiði. Elle est décorée d'un fronton très analogue à celui de la stèle de Vasantadeva an 435 (Bhag. n° 3) et tout à fait identique à celui de la stèle de Tsapaligaon an 489 : un cakra (jante, rayons, moyeu) représenté de trois quarts en tracé oblong, et deux coquillages (*caṅkha*) disposés l'un à droite, l'autre à gauche. L'inscription proprement dite couvre 0<sup>m</sup>,50 en hauteur, 0<sup>m</sup>,35 en largeur; le corps des caractères a une hauteur moyenne de 0<sup>m</sup>,011; l'écartement des lignes est de 0<sup>m</sup>,02. La gauche de la pierre est en bon état; la moitié droite est presque complètement effritée.

La graphie est exactement celle de Vasantasena; le tracé des lettres est large, net, élégamment arrondi; l'angle ne s'est pas encore substitué à la courbe: témoin la boucle du *na*, l'ovale du *tha*, etc. Le *ha* continue à présenter l'ouverture de sa concavité à la gauche du scribe. Le redoublement de la muette après *r* est constant. L'exécution est excellente; à la dernière ligne, l'akṣara final du mot *grāvana*, omis d'abord par le graveur, a été ajouté au-dessous de la ligne.

L'objet de la charte est une faveur octroyée aux villageois de *Kicapriciñ*; c'est manifestement la forme ancienne du nom prononcé aujourd'hui Kisipiði (tel que l'ai recueilli

de vive voix ; j'ignore la graphie en usage). La persistance des noms anciens au Népal se trouve ainsi attestée par un nouvel exemple. La nature de la faveur concédée reste énigmatique ; il semble que le roi se contente de renouveler un privilège accordé par ses prédécesseurs.

Le nom du roi est Gaṇadeva. Ce nom manque à toutes les listes. J'ai déjà eu l'occasion de proposer une explication à ce sujet (II, 121). De la date il ne subsiste que le chiffre des centaines, nettement reconnaissable sur l'estampage et sur la photographie que j'ai prise directement de la pierre ; les signes des dizaines et des unités, placés à l'extrémité de la ligne, ont complètement disparu. L'inscription appartient donc avec assurance au v<sup>e</sup> siècle de l'ère népalaise. Je viens de signaler l'étroite ressemblance de sa graphie avec celle de Vasantadeva, qui règne dans le second quart du v<sup>e</sup> siècle népalais. La même parenté se manifeste dans le protocole employé de part et d'autre. Gaṇadeva, comme Vasantadeva, réside au palais de Mānagr̥ha ; il porte le titre assez modeste de (*bhaṭṭāraka*?-) *mahārāja* ; il emploie comme délégué royal Prasādagupta, comme Vasantadeva emploie Ravigupta ; son favori, sans doute son premier ministre, sur le rapport duquel il agit, exerce les fonctions cumulées de *sarvadāṇḍāyaka* et de *mahāpratihāra*, comme fait Ravigupta sous Vasantadeva. Enfin le nom du délégué royal est accompagné d'une mention qui se retrouve chez Vasantadeva et ne se retrouve que chez lui : ... *te vyavaharatiti*, « Il est en exercice à... ».

De part et d'autre se retrouvent aussi des fragments d'une formule analogue, que des parallèles épigraphiques permettent de compléter :

. . . *tya yūyam alyāgrena ce(ṣa)samucitakaraṃ dadantaḥ sarvvaḥṛtyeṣv ajñāvidheyā*. . . . *manaso loke sukhaṃ pratīva*. . . (Kisipidi, an 449).

*tad yūyam. . . . . çravaṇavidheyās tathaiva. . . . .  
sukham prativa(tsy)atha. (Gaṇadeva, I, 10-11.)*

Cette formule n'a pas réussi au Népal; elle est toujours remplacée plus tard par une formule de caractère plus impérieux et plus menaçant. Dans l'Inde, au contraire, des rédactions diverses s'en rencontrent. Au VIII<sup>e</sup> siècle, Tivara deva de Kosala (*Gupta inscr.*, p. 294, l. 25) écrit :

*ity avaganya bhavadbhīr yathocitam asmai bhogabhāgam  
upanayadbhīḥ sukham prativastavyam iti.*

Mahā Sudevarāja (*ib.*, 197, l. 13), Mahā Jayarāja (p. 193, l. 11) :

*te yūyam evam upalabhyāsyājñāçravaṇavidheyā bhūtvā yatho-  
citām bhogabhāgam upanayantaḥ sukham prativatsyatha.*

Bhojadeva, en l'an 100 du Harṣa saṃvat (*Ep. Ind.*, V, 211, l. 15) :

*prativāsibhīr apy ājñāçravaṇavidheyair bhūtvā sarvāyā  
eṣāṃ samupaneyāḥ.*

Harṣa vardhana (Çilāditya) (*Ep. Ind.*, VII, 157, l. 15) :

*prativāsījanapadaīr apy ājñāçravaṇavidheyair bhūtvā yathā-  
samucitatulyameyabhāgabhogakarahiranyādipratyayāḥ anayor  
evopaneyāḥ.*

Jayanātha et Çarvanātha, dont le protocole rappelle si souvent celui du Népal, dans la série de leurs inscriptions espacées entre 177 et 214 Gupta (*Gupta Inscr.*, 118-136, avec quelques variantes) :

*te yūyam evopalabhyājñāçravaṇavidheyā bhūtvā samucita-  
bhāgabhogakarahiranyādipratyayān upaneṣyatha.*

Enfin le mahārāja Lakṣmaṇa, dans sa charte de saṃvat

158, si voisine du formulaire népalais (*Ep. Ind.*, II, 364, l. 6) :

*tad yaṣmābhīr asyājñāçraṇavidheyair bhavitavyaṃ samu-  
citāç ca pratyayāḥ meyahiraṇyādayo deyāḥ.*

La chancellerie du Népal est donc, au temps de Vasantadeva et Gaṇadeva, sous l'influence d'une chancellerie hindoue qui, bientôt après, cesse d'exercer son action. Un autre mot de la charte de Gaṇadeva fournit un indice analogue. L'envoi adressé aux intéressés ne se termine pas par le mot usuel : *samājñāpayati*, mais (à la suite d'une phrase mutilée), par *mānayati* qui correspond assez bien à notre expression : « avoir l'honneur de... » et qui décèle une autorité plus courtoise ou plus timide. J'ai retrouvé la même expression dans la formule d'envoi d'une charte datée de l'an 300 Gupta, sous le règne de Çaçāṅka rāja, et sortie d'une chancellerie voisine du Sud des bouches du Gange (*Ep. Ind.*, VI, 144, l. 20) :

*"grāme vartumānabhaviṣyatkumārāmātyoparikatadāyuktakān  
anyāṃç ca yathārhaṃ pūjayati mānayati ca | vīditam astu. . .*

#### TEXTE.

1. (svasti) Mānagrhād bappapādānuddhyāta. . . . .
2. . . mahārājaçriGaṇadevaḥ kuçalī. . . . .
3. . . . kicāpriciṅgrāme yathā. . . . .
4. (purassaraṃ) sarvvān eva kuṭum(bi). . . . .
5. mānayati pūrvvarājābhīr yy. ṣ. . . . .
6. ṇābhyan na praveṣṭavyam ity anu. . . . .
7. sarvvadaṇḍanāyakamahāpratibā(ra). . . . .
8. pitena (liṅga)pāñca. . . dhi. . . . .
9. reṇa ca tuṣ. . yadhikaraṇe. . . . .

10. (le)na prasādaḥ kṛtas tad yūya. . . . .  
 11. çravaṇavidheyās tathaiva. . . . .  
 12. sukham prativatsyatha ye cā. . . . .  
 13. r api dharmmagurubhir gguru(kṛ)ta. . . . .  
 14. jñā pratipālānīyeti dūtakaç cātra. . . . .  
 15. Prasādagupta . . (rtte) vyavaharatīti ]] saṃvat 400. . .  
 16. çrāvaṇa çuklaprati(padi).. . . . .

## TRADUCTION.

(1-5.) Salut de Mânagṛha. Son père adoré le suit de sa pensée ; le (souverain) le grand roi Gaṇadeva en bonne santé a l'honneur de (s'adresser), en suivant (l'ordre) à commencer par . . . , à tous les maîtres de maison dans le village de Kicapriciñ.

(5-9.) Les rois avant moi avaient . . . disant : ni . . . ni . . . ne devront y pénétrer. Et (sur le rapport ?) du généralissime, grand-huissier . . . la province . .

(10-15.) Voilà la faveur que je vous fais. Et vous donc . . . dociles à écouter mes ordres et aussi . . . vous resterez à demeurer là heureusement. Et ceux qui . . . respectueux de la loi, respectant. . . , ils maintiendront ma prescription.

Le délégué royal est ici . . Prasādagupta ; il exerce à . .

(15-16.) Année 4 . . çrāvaṇa, quinzaine claire, le 1<sup>er</sup>.

## VIII. — INSCRIPTION DE TSAPALIGAON

Tsapaligaon est un petit village situé environ à 1 kilomètre de Budha Nilkanth (vol. II, 394). La stèle qui porte l'inscription est dressée contre le petit temple de Narayan. Elle est décorée au fronton d'un cakra entre deux conques (çaûkha). La disposition de l'ensemble et le tracé des conques reproduit exactement le décor d'une stèle de Vasantadeva publiée par Bhagvanlal (n° 3). L'inscription est en grande partie effacée, mais il subsiste des traces de toutes les lignes, au nombre de 23. La partie inscrite couvre environ 70 centimètres de hauteur, sur une largeur d'environ 26 centimètres. Ce format allongé rappelle par un trait de plus la stèle de Vasantadeva. Les caractères, d'un dessin élégant, mesurent en moyenne 0<sup>m</sup>,014 de hauteur; les interlignes sont de 0<sup>m</sup>,02 environ.

La stèle portait sans doute une donation, comme l'indiquent les lignes finales, seules bien conservées. Mais le nom du roi, le nom du bénéficiaire et l'objet de la donation ont disparu. Toutefois le début de la première ligne, lisible encore sur la photographie, montre que le roi résidait au palais de Mânagha; il appartenait donc presque certainement à la dynastie des Licchavis. Il suit d'ailleurs leur usage graphique, en redoublant la muette après *r* (l. 22 *Vṛsavarmā*).

La date de l'inscription, mal venue sur l'estampage, très

nelle sur la pierre et sur la photographie, est de 489 samvat, un siècle après l'inscription de Changu Narayan, un peu avant le règne de Çivadeva I. Les caractères épigraphiques marquent bien en effet une phase intermédiaire, voisine des inscriptions de Çivadeva. Les deux traits que Bhagvanlal avait notés comme essentiels à l'époque de Çivadeva s'y rencontrent déjà, à un degré légèrement moindre : l'*i* en fin d'akṣara, qui descendait à peine au-dessous du niveau supérieur de la ligne avec Mânadeva, s'allonge graduellement de Vasantadeva à Çivadeva ; le trait gauche du *va* est en voie de s'arrondir. Le *ya* continue à développer sa boucle initiale, portée à la hauteur du niveau supérieur de la ligne. D'autre part le *ha* n'a pas encore tourné son axe et présente son ouverture à la gauche du scribe. L'intérêt de l'inscription consiste surtout en ce qu'elle relie par une étape certaine la série Mânadeva-Vasantadeva à la série Çivadeva, qu'on avait voulu en séparer.

Le dûtaka, Vṛṣavarman, appartient déjà par son nom à la série des Varman ; Bhogavarman, Aṃçvarman, Candravarman, qui occupent une situation prépondérante à la fin de la dynastie Licchavi. Il porte le titre énigmatique de *bhattâraka-pâdiya*, que je n'ai pas rencontré ailleurs. Le Dictionnaire de Pétersbourg ne donne pas le mot *pâdiya*, mais l'expression est formée régulièrement au moyen du suffixe *diya* qui marque en général une fonction de subordination. *Bhattâraka-pādâh* est l'expression consacrée pour désigner respectueusement le bhattâraka, seigneur royal ou seigneur divin. L'épigraphie népalaise fournit deux cas où le dûtaka est un bhattâraka : L'inscription du Chasaltol, samvat 137 ; dûtaka : bhattâraka çri Vijayadeva ; l'inscription 13 de Bhagvanlal, samvat 1[4]3 ; dûtaka : bhattâraka çri Çivadeva. Le bhattâraka-pâdiya doit être un personnage en rapport de subordination avec le bhattâraka lui-même. S'agit-il dès ce moment d'une sorte de maire

du palais ? Une charte qui peut être du VII<sup>e</sup> siècle fournit une désignation assez analogue. Çântilla, général (*balādhikṛta*) au service du *bhogikapāla* et *mahāpalapati* Nirihul-laka, qui lui-même est le *tatpādānudhyāta* de Çamkaragaṇa, communique une donation qu'il institue « aux *paramapādīyas* et aux siens propres » (*sarvvān eva paramapādīyān svāṃṣ cāvedayati*. Ep. Ind. II, 23, l. 5). L'opposition de *svān* à *paramapādīyān* précise assez bien le sens : d'une part ses ressortissants propres, d'autre part les ressortissants de l'autorité souveraine.

## TEXTE.

1. ... Mānagr̥hāt pa.....
2. rakamahārāja.....
3. ... pa... nava.....
4. ... manu.....
5. ... jñāpayati viditam astu.....
6. ... māna.....
7. ... guptavijñap.. na  
[8-17 effacés.]
18. ... d api.....
19. greṇa na kena(cid a) nyathā karaṇ.....
20. nyathā kuryyāt kārayed vā tasyāham akṛtyakā
21. riṇo bādham na marṣayiṣyāmīti bhaṭṭāraka
22. pādīyo py atra dūtako Vṛṣavarmmā || samvat
23. 400. 80. 9 çrāvaṇa çukladivā dvādaçyā(m)

## TRADUCTION.

- (1-18.) De Mānagr̥ha . . . le grand roi . . . .  
fait savoir : sachez ceci . . . l'avis de . . . gupta. .

- (19-21.) Personne ne doit y rien changer ; et si quelqu'un le fausse, en personne ou par intermédiaire, je ne tolérerai pas un pareil méfait<sup>1</sup>.
- (22-23.) Et le délégué ici est Vṛṣavarman qui tient à la sainte personne du seigneur.
- (24.) Année 489, mois de çrâvaṇa, quinzaine claire, le 12.

1. A partir de Çivadeva (I), le verbe *marṣay*, quand il est employé dans les formules analogues, gouverne régulièrement le nom de la personne à l'accusatif : par exemple dans mon inscription du Tulacchi-tol, l. 44 : *tam aham atitarān na marṣayitāsmi* ; dans Bhag. 7 (Aṃṣuvarman, samvat 39) l. 49 : *taṃ vayan na marṣayisyāmaḥ*. Le génitif, en tout état de cause, n'est pas incorrect. Le dictionnaire de Pétersbourg<sup>1</sup> (supplément au vol. V) renvoie à deux stances du Mahā Bhārata, construites sur un type identique et qui ont le nom de personne régi par *marṣe* au génitif :

*trāyate hi yadā sarvaṃ vācā kāyena dharmajā  
putrasyāpi na mṛṣyec ca sa rājño dharmā ucyate. xu, 3434.*  
*pāpam ācarāto yatra karmanā vyāhṛtena vā  
priyasayāpi na mṛṣyeta sa rājño dharmā ucyate. xu, 3437.*

Au surplus, la même construction semble se retrouver dans l'inscription de Vasantadeva, samvat 535 ; le fac-simile de Bhāgvanlal donne aux ll. 19-20 : *°d vā tasyāhaṃ dṛḍham aryya.....mīti. °mīti* contient sans doute la finale de *marṣayisyāmi*, que le sens et l'usage amènent naturellement ici.

IX. — INSCRIPTION DU TULACCHI-TOL,  
A BHATGAON

Cette inscription, que j'ai trouvée encastrée dans la muraille d'une vieille fosse à ablutions, au Tulacchi-tol, à Bhatgaon (cf. II, 374) reproduit presque intégralement l'inscription du Golmadhi-tol découverte et publiée par Bendall (n° 1) et qui sert de base à son système chronologique. La partie inscrite de la stèle couvre à peu près 0<sup>m</sup>,70 de hauteur; la hauteur moyenne des caractères au-dessus de la ligne est d'environ 0<sup>m</sup>,012; l'espacement des lignes, de 0<sup>m</sup>,023 environ.

Le texte est en sanscrit, et en prose. La graphie est correcte. Il convient d'observer que la muette après *r* est constamment redoublée, selon l'usage des Licchavis; il en est de même dans les inscriptions de Çivadeva publiées par Bhagvanlal (5) et par Bendall (1), malgré les inconséquences des transcriptions données par les deux éditeurs. Ainsi Bhagvanlal transcrit à la ligne 1 : *çauryyavairyya*; le fac-similé porte *çauryyavairyya*; à la ligne 2, la transcription et le fac-similé donnent à tort *"ketur bhattā"*; le texte du Tulacchi-tol montre clairement qu'il faut lire *"ketu-bhattā"*. Dans Bendall, l. 10, *anyair vā*; la partie correspondante du fac-similé ne permet pas de vérification; l. 12-13 Bendall : *"smadū—dārdhvan bhū"*; le fac-similé porte clairement, comme le texte du Tulacchi-tol, *pi madū* (l. 13) *rdhvam bhū*; l. 14 Bendall : *"ānuvartibhir*; fac-similé

*°ānuvarttibhir*. Je note immédiatement que l'inscription 4 de Bhagvanlal, dont « les caractères ressemblent étroitement à ceux de la précédente » et qui est datée de 535 saṃvat, se conforme à la nouvelle orthographe et ne redouble pas la muette après *r*. Ex. l. 4: *pūrva* ; l. 12 *parvata* ; l. 17 *°varttibhir* et non *varttibhir* comme Bhagvanlal transcrit à tort.

L'inscription contient une charte royale, octroyée par Çivadeva le Licchavi sur le rapport du mahā-sāmanta Amçuvarman, en faveur des habitants du bourg de Khrpuṇ, probablement situé sur la partie occidentale du site actuel de Bhatgaon, où se trouve aujourd'hui le Tulacchi-tol. La date, illisible sur la reproduction, tant le relief en est faible, se laisse déchiffrer au moins en partie sur l'estampage, au commencement de la dernière ligne. On reconnaît le symbole des centaines et celui des dizaines ; le symbole des unités est complètement effacé. L'inscription se place donc entre 510 et 519 saṃvat ; elle est sans doute exactement contemporaine de l'inscription du Golmadhi-tol, puisqu'elle lui est identique, sauf la désignation du bourg privilégié. Le nouveau texte permet ainsi de rectifier quelques lectures fausses de Bendall. L. 1, lire *°yaçā* au lieu de *°diço* ; l. 2, *ketu*, non *ketur* ; l. *°çamitāmītrapakṣa°*, non *°çamitāmītavipakṣa°* ; l. 10, *asmatpādaprasādo°* (comme l'indique aussi le fac-similé), non *asmatprasādo°* ; l. 12, *marṣayitās-mī*, non *marṣayīṣyāmī* : *ye pi mad°*, non *ye vāsmad*.

Le dūtaka est, comme au Golmadhi-tol, Bhogavarmagomin (non *çvāmi*, comme lit Bendall).

#### TEXTE.

1. Svasti Mānagr̥hād aparimitaguṇasamudayodbhāsi
2. tayaçā bappapādānuddhyāto Licchavikulaketubha
3. [ṭṭā]raka mahārāja çrī Çivadevaḥ kuçalī Khrpuṇgrāme

4. *pratibad. grām. nivāsinaḥ pradhānapurassarān grāma*
5. *kuṭumbinaḥ kuṣalaparipraçnapūrvvaṃ samājñāpayati vidi*
6. *tam bhavatu bha[vatām] . . . na prakhyātāmala-vipulayaçasā*
7. *svaparākra . . . tāmittrapakṣaprabhāvena çrīmahā*
8. *sāmantāṃṣ[uvarmmaṇā] vijñāpitena mayaitadgauravād yuṣma*
9. *danukampa . . . (kū)th. rṣṭ . . . m atra samucita(s tri)ka*
10. *ramātrāsādhanā[yai]va prave[ço] lekhyadānapañcāparādhā*
11. *dyartthan tv apraveça iti prasādo vaḥ kṛtas tad evaṃvedibhi*
12. *r asmatpādaprasādopajivibhir anyair vṃ na kaiçcid ayam anya*
13. *thā karaṇīyo yas tv etām ājñāṃ vilaṅghyānyathā kuryyāt kāraye*
14. *d vā tam aham atitarān na marṣayitāsmi ye pi madūrdhvam bhū*
15. *bhujo bhavitāras tair api dharmmagurubhi[r as]matkṛtaprasādā*
16. *nuvarttibhir iyam ājñā sa . . . ripālanīyeti samā*

4. La lecture des premières syllabes est très douteuse. — Rétablir aussi *pradhānapurassarān* au lieu de *pradhānanapu* dans la partie correspondante de Bendall I, I. 3.

6. Rétablir, d'après Bd. I, 3: *bhavatām yathānena pra*

7. Rétablir: *svaparākramopaçamitāmittrapakṣa*

9. Rétablir: *anukampayā ca*. Mais la lecture des syllabes suivantes chez Bendall est manifestement fautive. Le prétendu redoublement de *v* après *r* dans *kūberrvatya* est inadmissible dans le système graphique de l'inscription; au reste, sur la photographie de Bendall comme sur mon estampage, le groupe se lit clairement: *rṣṭ* et la lettre qui précède ne peut être un *ba*, car un trait horizontal bien gravé coupe à mi-hauteur le caractère. Il convient donc de restituer provisoirement: *(kū)th.-rṣṭyadhikṛtānām*.

16. Rétablir: *samyak paripālanīyeti*. — Le mot *samājñāpanā* manque au P. W.<sup>1</sup> et <sup>2</sup>.

17. jñāpanā . . . . . (Bho)gavarmmagomī samvat  
 18. 500. 10. . . . . kla. . . . . myām

## TRADUCTION.

- (1-5.) Salut. De Mānagha. Ses innombrables vertus, groupées, illuminent sa gloire ; son père adoré le suit de sa pensée ; la race des Licchavis l'a pour bannière ; le souverain, le grand roi Çivadeva en bonne santé, aux habitants du village de Khr̥puñ, notables en tête, chefs de famille dudit village . . . souhaite le bonjour et fait savoir ceci :
- (6-11.) Sachez ceci : un personnage illustre, de gloire immaculée et vaste, qui a par sa valeur héroïque anéanti le pouvoir de mes adversaires, le grand marquis Amçucarman m'a fait rapport ; et moi, par considération pour lui et par compassion pour vous, je n'autorise les . . . . . à pénétrer dans le village, selon l'usage, que pour percevoir les trois impôts ; mais, pour la remise des pièces écrites, pour les cinq crimes, etc., défense d'entrer. Tel est le privilège que je vous octroie.
- (11-16.) Et maintenant qu'on le sait, personne, ni des gens attachés à mon service, ni des autres, ne doit rien y changer. Et quiconque, enfreignant mon ordre, le rendrait vain, soit en personne, soit par instigation, je ne le tolérerai absolument pas. Et les rois à venir, eux aussi, par respect de la loi, en conformité du privilège que j'ai octroyé, devront maintenir mon ordonnance. Voilà ce que j'avais à faire savoir.
- (17-18.) Le délégué ici est Bhogavarma-gomin. Année 51. . . . . quinzaine claire, . . . . . ième jour.

47. Rétablir : *duṭakaṣ cātra*.

## X. — INSCRIPTION DE THOKA

Thoka est un hameau en face de Dharampur (II, 394). La stèle qui porte l'inscription est toute effritée et ne se prête pas à un déchiffrement. Le fronton est décoré du cakra entre deux conques renversées la pointe en haut. On reconnaît les traces des vingt-neuf lignes qui la constituaient ; l'objet en était sans doute une donation de terrain ; les limites en étaient indiquées avec le détail ordinaire. L. 9 : *saṅgamas tatas ta* ; l. 10, *setu..* ; 11, *pūrva - s tato mārggam anusṛtya* ; 12, *°lavṛkṣas tasya cādhas ti* ; 13, *°sṛtya..tasmād uttara* ; 14, *°niyapātas tasmād uttara* ; 15, *tato dakṣiṇānusāra* ; 16, *°m anusṛtya* ; 17, *°sya dakṣiṇato jātikhr̥nnadi*. Puis viennent les débris des menaces et des recommandations usuelles : 18, *parikṣeptā* ; 19, *°nyair vā...* ; 20, *marṣayisy°* ; 21, *prasādānuva°* ; 26, *tad yaç ca....m apaha* ; 27, *apaha°*.

En fait tout l'intérêt de l'inscription tient pour nous dans les indications des deux dernières lignes :

28. *dūtakaç cātra Vipravarmmagomī saṃvat 519*

29. — *çukladivā daçamyām ||*

(28-29.) Le délégué ici est Vipravarma-gomin. Année 519

. . . quinzaine claire, le 10.

L'inscription, par sa date, se place donc entre celle du

Golmadhi-tol et celle de Dharampur qui en est, localement aussi, voisine. Elle émane manifestement, comme les deux autres, du roi Çivadeva, et le dûtaka est une fois de plus un *gomin* (cf. II, 129 sqq.).

---

## XI. — INSCRIPTION DE DHARAMPUR

Dharampur est un vieux village situé entre Katmandou et Budha Nilkanth (II, 394), en face de Thoka qui m'a donné une stèle de la même époque. La stèle qui porte l'inscription est dressée en face d'une chapelle de Gaṇeça. Il n'en subsiste que la partie inférieure : les huit dernières lignes sont seules bien préservées ; il reste des traces de vingt lignes, mais un énorme éclat en a emporté la plus grande partie.

La partie inscrite couvre environ 0<sup>m</sup>,60 en hauteur, 0<sup>m</sup>,25 en largeur ; les caractères mesurent en moyenne 0<sup>m</sup>,015 ; les interlignes, 0<sup>m</sup>,02. L'écriture a l'aspect ordinaire des inscriptions de Çivadeva : les lettres sont grandes, nettes, bien taillées ; la seule différence caractéristique avec Amçvarman (exception faite du *h* qui ne se rencontre pas ici) consiste dans le redoublement des muettes après *r*. Il faut signaler toutefois comme une innovation le procédé pour noter la consonne en finale absolue ; au lieu d'être tracée en format réduit au-dessous de la ligne, elle est écrite au niveau normal, en format normal, mais elle est soulignée d'un trait bouclé qui ressemble à l'*â* sanscrit du dévanagari, retourné sur son axe.

La charte a pour objet un double privilège (l. 13) dont les détails manquent ; pourtant on voit encore que l'entrée

du village était interdite à perpétuité à la force armée, régulière ou irrégulière ; l'autre privilège consiste, semble-t-il, dans une remise de taxe, en rapport avec le Mallakara « l'impôt Malla ». Le même impôt est mentionné, également à propos d'une remise de taxe, dans l'inscription de Jişugupta à Thankot (l. 24), et dans les deux passages il est question de quatre paṇa (*paṇacatuṣṭaya*) ; mais la stèle de Dharampur précise qu'il s'agit de paṇas de cuivre (*tāmrapaṇa*) et ajoute expressément « selon l'usage » (*ucita*). J'ai déjà rappelé, à propos du Mallakara (II, 211 sq.), la campagne victorieuse de Mānadeva contre Mallapurī, la ville des Mallas, et j'ai indiqué l'analogie du Turuṣka daṇḍa, fréquemment nommé dans les inscriptions de Govinda candra de Canoge. Il est probable que les Mallas, précurseurs des Gourkhas qui devaient les renverser un jour, exerçaient à ce moment, de la vallée occidentale où ils étaient installés, une sorte de suzeraineté onéreuse sur le Népal.

Le formulaire de recommandation aux rois futurs est en grande partie identique à celui des inscriptions de Çivadeva ; de même la formule *iti samājñāpanā*<sup>1</sup> qui disparaît avec Çivadeva pour être remplacée par *svayam ājñā*. La date confirme tous ces indices ; elle se lit clairement 500 20. L'élément 5 de 500 est exactement pareil à celui de l'inscription de Khopasi ; le signe de la centaine a ici, au lieu de la double boucle (en manière de 3) de Khopasi et de Bhag. 4, une sorte d'S retourné sur son axe.

Le dūtaka est le Vārta Bhogacandra ; j'ai déjà traité du personnage et du titre (I, 282). Du personnage, nous ne savons rien ; son nom présente l'élément *bhoga* que j'ai déjà signalé à l'attention (II, 128).

1. Le mot *samājñāpanā* manque au dictionnaire de Böhtlingk-Roth, et à l'Abrégé.

## TEXTE.

Les 11 premières lignes sont presque entièrement effacées, sauf à la 4<sup>e</sup> : *ṣabhaṭāpravecyāḥ sarvvaḥālam a* . . . . .  
à la 5<sup>e</sup> le second caractère est *ṣi* ; à la 7<sup>e</sup> on lit *baças* ; à la 8<sup>e</sup>, *tān na* ; à la 9<sup>e</sup>, *pūrvvāpra* ; à la 10<sup>e</sup>, *rṇṇāç cār*.

12. . . . . *bhyaç ca Mallakara* . . . . .  
13. . . . . *citatāmrapaṇacatuṣṭayād ūrdhva* . . . . .  
14. . . . . *m iti prasādadvayaṃ samadhikan dattam tad e*  
15. *vamvedibhir nna kaiçcid idam apramāṇaṃ kārīyaṃ*  
16. *ye py asmadūrdhvam bhūbhujō bhavitāras tair a*  
17. *pi dharmmagurubhir ggurukṛtaprasādānu*  
18. *rodhibhir eva bhāvīyam iti samājñāpanā*  
19. *dūtakaç cātra vārttabhogacandraḥ samvat*  
20. *500 20 māgha çukla dvādaçyām*

## TRADUCTION.

- (4.) Entrée interdite aux réguliers et irréguliers . . . . .  
(12-13.) . . . . . de ceux-ci, l'impôt Malla . . . . . au-  
dessus de quatre paṇas de cuivre selon l'usage.  
(14-18.) Ce double privilège considérable vous a été accordé.  
Sachant ainsi, personne ne doit manquer à ce règlement.  
Et les rois qui viendront après nous, eux aussi, ils devront  
par respect de la loi respecter ce privilège et le maintenir.  
Tel est l'ordre.  
(19-20.) Le délégué est ici le vārta Bhogacandra.  
Samvat 520, mois de māgha, quinzaine claire, le 12.

## XII. — INSCRIPTION DE ÇIVADEVA A KHOPASI

L'estampage de cette inscription m'a été envoyé du Népal en 1902 par les soins du mahârâja Chander Sham Sher Jang. La localité de Khopasi (écrit aussi Şopasi) où se trouve la stèle est en dehors des limites de la vallée, à l'Est de Bhatgaon. L'inscription est en magnifique état de conservation ; c'est un privilège réservé singulièrement aux chartes de Çivadeva, à Khopasi comme à Bhatgaon et à Patan. Il est difficile de croire que le nom seul de leur auteur les ait sauvegardées : Çivadeva n'a pas de relief, ni dans l'histoire, ni dans la légende. Çivadeva a eu plutôt la bonne fortune de régner au moment où l'art épigraphique atteignait sa perfection au Népal : la pierre, choisie avec soin, a été laborieusement polie ; les caractères, d'une élégance sobre et harmonieuse, sont gravés d'un ciseau précis et sûr.

L'inscription couvre 0<sup>m</sup>,47 en hauteur, 0<sup>m</sup>,34 en largeur ; le corps des caractères mesure environ 0<sup>m</sup>,009, et les interlignes sont de 0<sup>m</sup>,015. L'écriture a subi des transformations caractéristiques et prend un aspect nettement original. La courbe se substitue partout à l'angle ou à la ligne droite ; la hampe du *ça*, du *ga*, du *repha* se renfle du milieu : l'*i* final d'akṣara atteint régulièrement la ligne de niveau inférieur des lettres. La boucle du *ga* s'est con-

sidérablement développée et elle constitue l'élément essentiel du tracé; le *na* au contraire a réduit et presque annihilé les boucles de sa base, mais il a prolongé jusqu'à la ligne inférieure les courbures supérieures de ses deux tiges. Le *la* s'est retroussé, et l'axe de sa courbure est devenu parallèle à la hampe. Le *ha* a tourné sur son axe; il présente maintenant à la droite du scribe l'ouverture de sa concavité; de plus sa hampe a subi une inflexion marquée, et sa courbure inférieure s'est retroussée comme celle du *la*. Le *pa* dessine maintenant une panse; le *ma* a creusé ses contours en lignes concaves; le *da*, au lieu d'accrocher directement la tige supérieure de son angle à la ligne du haut, l'amorce maintenant sur une courte perpendiculaire abaissée de cette ligne même.

Au point de vue du système orthographique, j'observe que la muette est régulièrement doublée après *r*, selon la tradition des Licchavis. La consonne finale est encore tracée au-dessous du niveau de la ligne, mais elle est surmontée d'un trait horizontal qui fait fonction de virâma.

L'inscription consiste dans une charte de franchise octroyée par Çivadeva aux habitants de Kurpāsī; c'est clairement le village actuel de Khopasi, où se trouve cette stèle, et dont le nom s'est à peine altéré après un espace de treize siècles. L'entrée du village est interdite aux représentants de l'autorité centrale; les affaires locales seront jugées par le *svatalasvâmin*, personnage de nature énigmatique. L'expression *svatala* revient à plusieurs reprises dans l'épigraphie de Valabhī: *Valabhisvatala*, dans une charte de Çilāditya I, an 286; *Vaṭapadrasvatala sanniviṣṭa*, dans une charte du même roi, an 290; *Valabhisvatalasanniviṣṭa Trisaṅgamakasvatala pratiṣṭhita*, dans des chartes de Dhruvasena, an 310. L'expression appartient à la langue administrative, et semble bien désigner le territoire communal. Mais qu'est-ce que le *svâmin*, le propriétaire de ce

terrain communal? Est-ce une sorte de seigneur local? Les clauses et restrictions sont plus obscures encore: « En toutes affaires, il n'y a pour vous qu'une porte, et de plus, lors des deux processions de l'ouverture de la porte et du Kailâsakûṭa, vous devrez donner chacun cinquante mṛṭtikâs naturellement blanches ». Je suis tenté de croire que le village, pour mieux assurer son autonomie, est autorisé à s'enfermer dans un enclos percé d'une seule porte (comme on le voit encore dans les régions écartées du Kattiawar, par exemple). La mention des deux *yâtrâs* est intéressante pour l'histoire religieuse du Népal; l'inscription d'Aṃṇuvarman, an 30, à Harigaon semble bien aussi en mentionner une (l. 19) mais le texte est douteux. Une des *yâtrâs* est celle du Kailâsakûṭa, la résidence d'Aṃṇuvarman qui doit devenir le palais de la dynastie nouvelle après la mort de Çivadeva. J'ignore aussi ce qu'il faut entendre par « cinquante mṛṭtikâs ». Le mot *mṛṭtikâ* désigne l'argile; les composés *pāṇḍumṛṭtikâ*, *dhavalamṛṭtikâ* désignent la craie (P. ex. Râmâyana II. 71, 20; *Ayodhya dṛçyate dūrât sârathe pāṇḍumṛṭtikâ*, où le commentaire glose: *sudhâdhavalitatvât*; les maisons stuquées lui donnent l'air d'être en craie). Le chiffre de cinquante s'appliquerait alors à une mesure qui n'est pas spécifiée ou s'agit-il d'objets en terre blanche?

Le document lui-même est désigné dans l'inscription sous le nom de *çilâpattâka* « tablette de pierre »; c'est le mot dont se sert un peu plus tard Jiṣṇugupta (Bhag. 13, l. 14; inf. Thankot, l. 13), en empruntant la formule même de Çivadeva (Çiv°. *çivasthitaye cāsya prasādasya çilâpattâkena prasādah kṛtaḥ*. Jiṣṇu°. *asya ca prasādasya çivasthitaye çilâpattâkaçāsanam idan dattam*).

Çivadeva ici comme dans toutes ses chartes joue un rôle fort effacé; il est nommé en tête, avec un panégyrique fort raccourci; il ne porte même pas le titre de *bappapâ-*

*dânuḍhyâta* qui garantit, pour ainsi dire, la possession légitime du pouvoir, titre qui lui est conféré dans l'inscription du Golmadhi-tol (mais qui est également omis au Tulacchi-tol). Il agit sur le rapport du mahàsâmanṭa Aṃçvarman, qui est célébré en termes pompeux (cf. sup. II, 126 sq.). Parmi les épithètes qui lui sont décernées il en est une qui reparaît sous des formes diverses dans toutes les inscriptions de Çivadeva : *svabhujabalotkhâtâkhillavairivarggeṇa*, l. 6-7 ; Tulacchi-tol et Golmadhi-tol, l. 6 : *svaparâkramopaçamitâmîtrapakṣa* — [Bendall lit : *amîtavîpakṣa*, contrairement à la photographie même qu'il reproduit :] — *prabhâvena* ; Bhag. 5, l. 6-8 : *çaurîyapratâpâhata-sakalaçatrupakṣaprabhâvena* ; s'agit-il d'un simple exercice de variations littéraires, ou bien de traductions différentes faites sur un original commun ? Une autre épithète vante Aṃçvarman comme un adorateur fervent de Çiva, sous le vocable de Bhava (l. 5 : *bhagavadBhavapâdapainkajapranâmânusṭhânâtâtparyya*) ; elle amorce pour ainsi dire un nouvel élément du protocole, introduit par Aṃçvarman et perpétué jusqu'à nos jours : *bhagavatPaçupatiḥḥâtârakapâdânugṛhîta*. Le formulaire de conclusion est, avec quelques légères variantes, celui qui se rencontre toujours dans les inscriptions de Çivadeva. Le délégué royal, Deçavarman, appartient au groupe des *Varman* et porte le titre de *Gomin* ; j'ai étudié déjà ce groupe et ce titre (II, 128-131).

L'intérêt capital de l'inscription consiste dans sa date ; elle dégage en effet l'ancienne chronologie du Népal d'une combinaison inexacte fondée sur une lecture fautive. Bhagvanlal avait publié une inscription de Çivadeva I (n° 5), malheureusement incomplète et sans date. Il avait rapproché, il est vrai, de cette inscription une autre (n° 4), également mutilée, mais assez bien conservée dans sa partie inférieure, et datée clairement de *saṃvat 535 çrāvāṇa*

*çukla divâ daçamyâm*. Bhagvanlal n'avait pas négligé d'observer que « les caractères du n° 5 ressemblaient étroitement (*closely resemble*) à ceux du n° 4 ». Le dûtaka de l'inscription n° 4, en saṃvat 535, est le rājaputra Vikramasena. D'autre part une inscription d'Aṃçuvarman, saṃvat 34, a pour dûtaka le mahâ . . . yaka Vikra . . . (n° 6). Bhagvanlal n'avait pas hésité, en raison de la longueur bien définie de la lacune, à restituer dans sa traduction le nom de Vikra(masena).

En 1884-85, M. Bendall découvrait au Népal, à Bhatgaon (Golmādhi-ṭol], une nouvelle inscription de Çivadeva, qu'il publiait dès le mois d'avril 1885 dans l'*Indian Antiquary* (XIV, 97). Sans un mot d'explication ni de justification, sans même signaler l'énorme divergence entre sa lecture et la date de 535 fournie par Bhagvanlal, il interprétait les signes de la date par Saṃvat 318, et il en concluait sans autre débat : « La date de cette inscription peut contribuer à la solution des questions si embarrassantes des ères entre l'ère Çaka et celle de Çri Harṣa. Contenant trois signes numériques, dont le premier est le symbole pour 300, elle ne peut guère se rapporter qu'à l'ère commençant en 319 J.-C., que certaines personnes regardent encore comme l'ère Gupta-Valabhi ». Une de ces « personnes » M. Fleet, qui allait justement démontrer une fois pour toutes l'identité de l'ère 319 et de l'ère Gupta, s'empressa de saluer cette inscription nouvelle comme la « note fondamentale » (*key-note*) de la chronologie népalaise. Partant de cette donnée : saṃvat 318 = Gupta 318 = (318 + 319/320 J.-C.) = 637/38 J.-C., il agença tout un système nouveau de chronologie (*The Chronology of the Early Rulers of-Nepal*, dans *Ind. Ant.* XIV, 342-351 ; publié à nouveau dans le volume III du Corpus : *The inscriptions of the Early Gupta Kings*, Appendix IV, p. 177-191). M. Bendall publia de nouveau l'inscription, cette fois avec un fac-similé pho-

tographique dans son rapport : *A Journey... in Nepal...*, Cambridge 1886, p. 72, Appendix I; il ajoutait cette fois une réserve sur le chiffre des unités, qui pouvait être un 6 aussi bien qu'un 8. Dans le texte même du Rapport (p. 13-14) il insistait sur « l'admirable concordance » de la date interprétée par l'ère Gupta et des autres données touchant Amçvarman.

Dès 1894 (*Note sur la Chronologie du Népal*, dans *Journ. Asiat.* IV, 55-72) j'ai eu l'occasion de protester contre la prétendue chronologie rectifiée que M. Bendall et M. Fleet avaient mise en circulation. L'inscription de Khopasi, corroborée par les inscriptions fragmentaires de Thoka et de Dharampur, fait décidément justice de ces combinaisons. Le chiffre des centaines, chez Çivadeva, est 500 et non pas 300. C'est à tort que Bühler a, dans la Table IX de sa *Paléographie Indienne*, réuni sous la même rubrique de 300 les deux signes empruntés, l'un à l'inscription de Mânadeva à Changu Narayan, l'autre à l'inscription de Çivadeva au Golmadhi-tol; c'est à tort aussi qu'il a omis, sous la rubrique 500, le signe fourni par l'inscription 4 de Bhagvanlal. On pourrait être tenté de penser que Bühler a voulu, par cette omission, indiquer qu'il rejetait l'interprétation du Pandit; mais il ne faut pas oublier que c'est Bühler lui-même qui a traduit et publié le mémoire de Bhagvanlal, écrit originellement en Gujarâti, et qu'il en revendique expressément sa part de responsabilité dans la préface. La différence des deux signes 300 et 500 éclate d'ailleurs si on les rapproche, comme fait Bühler dans sa Table. Le signe de 300 est régulièrement constitué par le signe de la centaine (quel qu'en soit le tracé) avec l'addition de deux traits attachés à la hampe de la centaine, et qui fléchissent en s'écartant de leur attache; c'est là une forme régulière, constante et qui se constate au Népal même dans les inscriptions de Mânadeva

à Changu Narayan et à Lajanpat. A partir de 400, comme l'observe Bühler (p. 74) les symboles sont constitués par des ligatures de la centaine avec les traits caractéristiques des nombres 4 à 9. La ligature de 100 est figurée, dans le 500 de Çivadeva, par un signe très analogue à notre 3 : ce signe est rattaché par un trait horizontal à une hampe verticale d'où partent vers la gauche deux traits nettement horizontaux ; le trait supérieur, attaché à l'extrémité de la hampe, est le plus long ; l'autre, inséré au-dessous du point d'attache du trait qui va relier en sens inverse la hampe à la ligature du 100, s'infléchit à son extrémité et finit en boucle. Il suffit de se reporter sur le tableau même de Bühler à la série des unités pour y trouver le signe correspondant avec la valeur 5, spécialement le signe de la colonne VII, emprunté aux Kuṣaṇas. Bhagvanlal, dans son étude sur les *Anciens signes numériques en nāgarī* (*Ind. Antiq.*, VI, 42 sqq.) reproduit la même forme d'après les inscriptions des Guptas, mais sans référence précise. Le signe de 500 est donc bien régulièrement formé par la combinaison de la centaine avec son unité particulière, tout comme dans le cas de 400, de 600, de 700.

Il faut donc lire, dans l'inscription du Golmadhi-ṭol, comme dans les autres inscriptions de Çivadeva et comme dans l'inscription 4 de Bhagvanlal, pour le chiffre des centaines : 500.

Les inscriptions de Çivadeva sont de 518 (Golmadhi-ṭol) et 520 (Khopasi). Elles continuent ainsi la série ouverte par l'inscription de Changu Narayan (386) et prolongée par Lajanpat (387), To-Bahal (402), Bhag. 2 (412), Bhag. 3 (435), Kisipidi (449), Tsapaligaon (489), et close par Bhag. 4 (535). Si je prends pour origine de l'ère l'an 33 çaka courant, en fondant mon calcul sur le mois supplémentaire fourni par l'inscription de Kisipidi (449 samvat),

l'an 520 samvat correspond à 553 çaka courant = 631 J.-C. J'ai déjà montré, d'une manière indépendante, dans une *Note sur la Chronologie* (*Journ. As.*, 1894, II, 55 sqq.), que l'an 34 d'Amçvarman doit correspondre à 629 J.-C. La première inscription d'Amçvarman date de l'an 30 de la nouvelle ère (Harigaon I); la dernière date de 4(4?); j'ai essayé de marquer les progrès de son autorité dans le libellé même de ses chartes (II, 138 sqq.) entre ces deux dates extrêmes; la première doit correspondre à 625 J.-C. Si mes calculs sont exacts de part et d'autre, les deux règnes chevauchent ainsi l'un sur l'autre; cette apparente confusion n'est sans doute que le reflet authentique d'une réalité assez trouble. Toutes les chartes de Çivadeva que nous possédons sont rendues sur le rapport du mahāsāmanta Amçvarman, de qui l'éloge éclipe entièrement la personne du souverain. On peut aisément imaginer des hypothèses assez variées pour rendre raison des faits: Çivadeva aurait pu conserver une autorité nominale dans un ressort restreint de compétence ou de territoire, tout en restant sous la tutelle de son maire du palais; en dehors de ce ressort, Amçvarman aurait exercé l'autorité suprême. Si on observe que les inscriptions actuellement connues d'Amçvarman laissent une lacune entre l'an 34 = 629 J.-C. et l'an 39 = 634 J.-C., et que d'autre part les inscriptions actuellement connues de Çivadeva se placent justement dans ce court intervalle (518 samvat = 629 J.-C.; 520 samvat = 631 J.-C.), on peut supposer encore qu'Amçvarman a dû, pour des raisons de politique étrangère ou intérieure, accepter ou restaurer un souverain de la dynastie légitime, le Licchavi Çivadeva.

Du même coup, une difficulté qui gênait la combinaison de M. Fleet s'éclaircit et se résout. Je rappelle que l'inscription de 535 (Bhag. 4) a pour dūtaka le rājaputra Vikramasena, et que l'inscription d'Amçvarman, samvat

34 (Bhag. 6) a pour dûtaka le mahâ . . yaka Vikra . . . , nom restauré par Bhagvanlal en Vikramasena. M. Fleet, en citant cette inscription (*Gupta Inscr.*, p. 178, n. 2) a bien soin d'ajouter : « Si nous acceptons la restitution de Bhagvanlal, nous devons prendre bien garde de ne pas confondre ce personnage avec le rājaputra Vikramasena qui est le dûtaka de l'inscription de samvat 536, *deux cents et quelques années plus tard.* » Mais le rājaputra Vikramasena reparait maintenant dans une nouvelle inscription d'Aṃṇuvarman, à Sanga, an 32 avec le titre de *sarvadaṇḍanāyaka*. Ici la lecture est certaine et l'identité du personnage devient évidente. D'une part, une inscription datée de 535 et que la ressemblance étroite des caractères range, au témoignage de son premier éditeur, à côté d'une inscription de Çivadeva, contemporain et suzerain nominal d'Aṃṇuvarman ; d'autre part un personnage identique de nom et de titre paraît dans cette inscription et dans une inscription d'Aṃṇuvarman. Est-il raisonnable de le dédoubler et de creuser un intervalle de deux cents ans et plus entre les deux moitiés du personnage ?

La date de 535 semble, il est vrai, soulever à son tour une nouvelle difficulté. Comptée de l'an 110 J.-C. = 0 pour origine, l'année 535 correspond à 646 J.-C. ; à ce moment Aṃṇuvarman est mort. N'est-on pas en droit de s'attendre à trouver exclusivement en emploi l'ère nouvelle introduite par Aṃṇuvarman et continuée au moins pendant un siècle et demi par ses successeurs ? Mais j'ai déjà décrit (II, 155) la période de troubles qui suivit la mort d'Aṃṇuvarman ; Jiṣṇugupta, héritier irrégulier du pouvoir, reconnaît pour suzerain un Licchavi ; s'il se sert en samvat 48 de l'ère d'Aṃṇuvarman, il semble à Thankot revenir à l'ère des Licchavis. Or, l'inscription de 535 présente la même particularité décisive que l'inscription de Thankot : tandis que Çivadeva, fidèle à la pratique des

Licchavis, redouble constamment la muette après *r*, l'inscription de 535 ne fait pas le redoublement ; elle écrit *pūrva* (4,7), *bhūmer dakṣiṇa* (9), *parvata* (11, 12), *\*vartibhir* (17, et non *\*carttibhir* comme Bhagvanlal transcrit à tort. Elle adopte le système orthographique inauguré par Aṃṣuvarman et continué par ses successeurs ; elle se range ainsi en dehors et à la suite de la série Çivadeva. C'est, il me paraît, une vérification et une garantie de plus au bénéfice du système chronologique que j'ai proposé.

## TEXTE.

1. Svasti Mānaghād aparimitaḡaṇasampal Licchavikulānandakaro
2. [bha]ṭṭāarakamahārājaçriÇivadevaḡ kuçali Kurppāsigrāmanivā
3. sinah pradhānapurassarān kuṭumbinah kuçalam abhidhāya samājñā
4. [pa]yati viditam astu vo yathānena svagunaṃaṃimayūkhāloka
5. [dhva]stājñānatimireṇa bhagavadBhavapādapaikajapraṇāmānuṣṭhā
6. natātparyopāttāyatihitaçreyasā svabhujayugabalotkhātā
7. [khi]lavairivarggeṇa çrīmahāsāmantaṃṣuvarmaṇām vijñāpya madanu
8. [jñā]tēna satā yuṣmākaṃ sarvvādhikaraṇāpraveçena prasādaḡ kṛtaḡ
9. [sa]mupasthitavicāraṇīyakūryeṣu svatalasvāminaiva yūyaṃ vicā
10. raṇīyāḡ sarvvakūryeṣu caikam eva vo dvāraṃ dvāroddhātānaKailāsa
11. (kūṭa)yātrayoç ca bhavadhiḡ pratyekaṃ pañcāçaj jātiçuklamṭtikā deyā

12. (ç cira)sthitaye cāsya prasādasya çilāpaṭṭakena prasādaḥ  
kṛtas ta
13. devaṃvedibhir asmatpādaprasādopajivibhir anyair vṃvā  
nāyaṃ prasādo
14. nyathā karaṇīyo yas tv etām ājñām utkramyānyathā  
kuryyāt kārayed vā ta
15. m ahaṃ maryyādābhaṅgakāriṇam atitarān na marṣayi-  
syāmi bhāvibhir a
16. pi bhūpatibhir ddharmmagurubhir ggurukṛtaprasādā-  
nuvarttibhir iya
17. m ājñā samyag anupālaniyēti samājñāpanā || dūtakaç  
cātra
18. Deçavarmmagomī samvat 520 caitrakṛṣṇapakṣatithau  
pañcamyām

TRADUCTION.

- (1-4). Salut de Mānagrha. Ses innombrables vertus, parfaites, font la joie de la race des Licchavis : le souverain, le grand roi Çivadeva, en bonne santé, aux habitants du village de Kurpāsī, notables en tête, chefs de famille, souhaite le bonjour et fait savoir :
- (4-12). Sachez ceci : Ce personnage de qui les vertus, pierres, irradiant, éclairent, et dissipent les ténèbres de l'ignorance, qui, toujours prosterné aux pieds, lotus, du saint Bhava, a pris sur lui d'assurer à l'avenir le salut et le bonheur, de qui les bras, couple puissant, ont déraciné tous les ennemis coalisés, le grand marquis Amçuvarman m'a fait rapport, et, autorisé par moi, il vous a accordé la faveur d'interdire l'entrée à tous les ressorts (de justice). Dans toutes les affaires qui viendront à être débattues, c'est le propriétaire local qui devra vous soumettre à son examen. Et pour toutes les affaires vous n'aurez qu'une

seule porte. Et lors de l'ouverture de la porte et de la procession du Kailâsa kûṭa, vous aurez à donner un à un cinquante craies naturellement blanches.

Et pour la longue durée de ce privilège, le privilège a été mis sur une tablette de pierre.

(13-17). Et maintenant qu'on le sait, personne, ni des gens attachés à mon service, ni des autres, ne doit rien changer à ce privilège. Et quiconque, transgressant mon ordre, le rendrait vain, soit en personne, soit par instigation, je ne tolérerai absolument pas qu'il viole les stipulations fixées. Et les rois à venir, eux aussi, par respect de la loi, en conformité du privilège que j'impose à leur respect, devront bien maintenir cette ordonnance.

(17-18). Le délégué ici est Deçavarma-gomin. Année 520, mois de caitra, quinzaine noire, cinquième jour.

### XIII. — STÈLE I DE HARIGAON

Les deux inscriptions d'Amçvarman à Harigaon sont dressées symétriquement aux deux coins d'une plate-forme qui porte une chapelle, du côté qui regarde le Nord, au milieu de la chaussée qui traverse le village du Nord au Sud, et près de la descente rapide qui mène au pilier déjà décrit. L'inscription I couvre environ 0<sup>m</sup>,55 en hauteur et 0<sup>m</sup>,30 en largeur; la hauteur des caractères est de 0<sup>m</sup>,011 environ. La stèle porte un fronton arrondi et soigneusement décoré. Au milieu, deux rinceaux affrontés, portés sur un socle bas; la tête du socle soutient une tige, renflée à mi-hauteur, qui sépare les rinceaux et qui s'épanouit en un calice allongé, servant de support à une espèce de chapeau carré, sillonné de cannelures évasées et flanqué sur les côtés de figures en saillie. Sous ce dessin stylisé, on reconnaît toutefois les lignes essentielles du vase au col allongé, garni de fleurs. A droite, un coquillage (*çankha*); à gauche, une ammonite (*çaligrāma*); l'un et l'autre, emblèmes de Viçņu, sont assis sur des pétales recourbés qui les encadrent. Le fronton est séparé du texte par un filet semé de perles.

L'inscription est tout entière en sanscrit et en prose. L'orthographe en est assez régulière. Il faut observer toutefois que, dès son premier édit, Amçvarman rompt avec

la graphie traditionnelle des Licchavis, qui doublait la consonne après *r*; il écrit *varman*, et non *varmman*, etc. Le détail vaut d'autant plus d'être relevé qu'il concorde avec la tradition (Hiouen-tsang, Kirkpatrick) qui fait d'Amçvarman un roi grammairien. Le caractère est le même que dans les inscriptions d'Amçvarman déjà connues. Amçvarman, en qualité de *mahâ-sâmanta*, institue un assez grand nombre de donations (*prasâda*) affectées à des bénéficiaires de genres divers : divinités, temples, fonctionnaires, animaux, portes, rues. Ces donations se rattachent évidemment à une cérémonie; la mention du cheval du sacre et de l'éléphant du sacre donne à croire que l'occasion en est l'*abhiṣeka*, le sacre d'Amçvarman. Les détails semblent bien cadrer avec cette hypothèse. Nous ne possédons pas, il est vrai, de description authentique d'un *abhiṣeka* historique. Les textes védiques, quelle que soit la date à leur assigner, ne décrivent la cérémonie qu'au point de vue du rituel. Les épopées ne donnent pas non plus un tableau d'ensemble. Le Mahâ-Bhârata, qui décrit longuement le râjasûya de Yudhiṣṭhira au Sabhâ-parvan retrace sommairement le sacre du même roi au xli<sup>e</sup> adhyâya du Çânti-parvan. Le Râmâyana conte avec plus d'ampleur les préparatifs du sacre de Râma II, 15. Enfin l'Agni-Purâna traite du sacre royal dans son ccxviii<sup>e</sup> adhyâya<sup>1</sup>. Goldstücker, dans son Dictionnaire avorté, a donné une admirable monographie de l'*abhiṣeka* (s. v.) et Weber a repris le sujet dans son mémoire : *Die Königsweihe (râjasûya)*, dans les *Abh. Ak. Wiss.* de Berlin, 1893. Je me suis appliqué dans les notes de l'inscription à marquer les rapports entre les données de l'inscription elle-même et les textes que je viens de citer.

1. Le Pañcatantra, III, fable 4, décrit avec quelques détails intéressants le sacre du hibou comme roi; mais ce développement manque à la recension du Sud publiée par M. Hertel.

Les donations sont évaluées en *pu* et en *pa*. La mention du *paṇagrahaṇa* à la l. 4 et l'analogie de plusieurs autres inscriptions, publiées ou encore inédites, montre clairement qu'il s'agit de paṇas (*pa*) et de purāṇas (*pu*). Le purāṇa est une monnaie d'argent, désignée aussi sous le nom de kârṣāpaṇa (p. ex. inscr. de Jisṇugupta à Thankot, inf.). Rapson (*Indian Coins*, p. 2) fixe le poids et la valeur du purāṇa à 3<sup>es</sup>,79 d'argent, et celui du paṇa à 9<sup>es</sup>,48 de cuivre. L'inscription n'indique que le montant des sommes ; mais il est évident qu'il ne s'agit pas d'un versement unique ; Aṃṇuvarman n'aurait pas eu besoin de faire graver son édit, ni d'en recommander l'exécution ponctuelle aux rois de l'avenir. On peut dès lors se demander s'il s'agit d'un paiement quotidien, mensuel ou annuel. Mais la littérature sanscrite est si pauvre d'informations réelles qu'il est difficile de décider. Le seul texte, à ma connaissance, qui traite des salaires à la cour du roi se trouve dans Manu, VII, 125 et 126 :

*rājakarmasu yuktānām striṇām preṣyajanasya ca  
pratyahaṃ kalpayed vṛttiṃ sthānakarmānurūpataḥ ||  
paṇo deyo vakṛṣṭasya ṣaḍ utkrṣṭasya vetanam  
sāṃmāsikas tathācchādo dhānyadroṇaḥ ca māsikaḥ ||*

« Aux femmes employées dans les services royaux et aux domestiques, le roi doit assurer l'entretien quotidien, en rapport avec le rang et le travail de chacun. Il faut donner aux plus infimes un paṇa, aux plus élevés six paṇas comme salaire, et de plus tous les six mois de quoi se couvrir, et tous les mois un boisseau (*droṇa*) de grain ». Le commentateur Kullūka spécifie que le salaire indiqué est le salaire quotidien et il donne comme exemple de fonctions infimes le balayeur (*saṃmārjaka*) et le porteur d'eau (*udakavāha*). L'un et l'autre se retrouvent dans la charte d'Aṃṇuvarman ; le porteur d'eau (*pāṇīya-karmāntika*) y reçoit 2 purāṇas et

2 paṇas, soit 34 paṇas; la balayeuse (*saṃmarjayitrī*) 1 purāṇa et 4 paṇas, soit 20 paṇas. Il s'agit vraisemblablement d'une rente annuelle à servir à tous les auxiliaires du sacre.

L'inscription est datée de saṃvat 30, correspondant à 625 J.-C. Je dois me contenter ici de renvoyer à mon chapitre sur l'histoire et à ma Note sur la chronologie pour justifier l'équivalence proposée. Je puis cependant indiquer que la difficulté qui embarrassait, après moi, M. Kielhorn (*List of North. Inscrps.*, n° 530 et note) se trouve définitivement écartée. La date de l'ablūṣeka, en saṃvat 30, montre bien qu'Amṣuvarman n'a pas fondé, mais emprunté l'ère dont il se sert; mais ce n'est point à Harṣa qu'il a emprunté, plus ou moins volontairement, son ère.

On peut observer que le formulaire de conclusion contraste par sa réserve modeste avec les menaces rigoureuses qu'emploie Çivadeva, et qu'Amṣuvarman lui-même y introduit plus tard. Amṣuvarman s'essaie encore timidement à l'exercice du pouvoir personnel.

#### TEXTE.

1. [svastī kailāsakū]ṭabhavanāt parahitaniratapravṛttitayā  
kṛtayuga
2. . . pari.ānakarī bhagavatPaçupati**h**aṭṭārakapādānu-  
dhyāto

2. Le mot *anudhyāta* remplace ici, à la fin de la formule *Bhagavat-Paçupati...*, le terme usuel *anugṛhīta* qui se lit dans les inscriptions d'Amṣuvarman datées 34 (Bhag. 6) et 39 (Bhag. 7). Les inscriptions de saṃvat 32 et 34 (Bend., p. 74) sont mutilées dans la partie correspondante. C'est aussi *anugṛhīta* qui est employé régulièrement dans la même formule par Jīṣṇugupta (Bhag. 9 et 10; et inscription de Thankot.)

3. [ba]ppapādaparigrhītaḥ ṣrīmahāsāmantāṃṣuvarmā ku-  
cālī kariṣyamā
4. ṇaprasādāṃs tanmaryādāpaṇagrahaṇādhikṛtāṃṣ ca var-  
tamānān bhavi
5. ṣyataṣ ca samājñāpayati viditam bhavatu bhavatāṃ sar-  
vatra rājā prasā
6. deṣu kṛtaprasādair maryādānimittam yena st. . . .
7. yathocitadānena mā bhūd utkūya sā . . . . . ī . . . mayā  
pūrvarājānuvṛ
8. tyā yathocitapradānāya . . . . . likhito yo tra
9. *ṣrīdevyāḥ pu 3 pa 1 aroḥ pu 3 pa. . . . . pa*  
1 ṣaṣṭhīde

3. La formule *bappapādaparigrhīta* est une anomalie expressive. La formule régulière et constante est *bappapādānudhyāta*. Sans multiplier trop facilement les exemples en dehors de l'épigraphie népalaise, je me contenterai de mentionner que cette dernière formule se trouve seule dans les autres inscriptions d'Amṣuvarman actuellement connues ; il l'emprunte lui-même au formulaire de son prédécesseur Çivadeva (cf. inscr. Golmadhi-tol, dans Bendall, mon inscr. de Bhatgaon, etc...) qui l'avait lui aussi reçue de ses prédécesseurs (Vasantadeva, inscr. Bhag. 3 ; mon inscr. de Kisipidi, etc...) ; et après Amṣuvarman, c'est encore cette seule formule qu'emploient ses successeurs. La dérogation présente est donc en soi un fait qui appelle l'attention. Déjà dans la note précédente j'ai signalé une autre anomalie en rapport avec celle-ci, le transport du mot *anudhyāta* dans une formule où sa présence était inattendue, et où il était substitué à l'ordinaire *anugrāha*. *Parigrhīta* rappelle extérieurement ce dernier mot, comme s'il devait donner le change ; en fait il a un sens tout différent et très précis. Le mot *parigrāha* désigne l'admission dans la famille, et par suite il s'applique à l'épouse et à la « familia ». Le Pravarādhyāya (Weber, *Cat. Berlin. Hss.*, I, 59), l'applique même expressément à l'adoption : *atha dattaka-kṛitaka-kṛitima putrikāḥ paraparigraheṇa nānārṣeṇa jātāḥ...*, et il oppose le père qui a engendré *utpādayitar* au père qui a adopté *parigrahitar* (*pūrvāḥ pravara utpādayitar uttarāḥ parigrahituh*). Kullūka, commentant Manu IX, 468, sur l'adoption, appelle également le père adoptif *parigrahitar* (*mātāpitavau parasparam anujñāya yam putram parigrahituh samānajatīyam...*). Dans la dynastie des Guptas impériaux, Candragupta II se désigne comme fils *parigrhīta* de Samudragupta, et cette qualification spéciale lui est régulièrement affectée par ses successeurs : *Samudraguptasya putras tatparigrhito mahādevyāṃ Dattadevyām utpannaḥ*.

10. vakulasya pu 3 pa 1 çribhaṭṭārakapādānām pratyekam  
 pu . pa . mahābalādhyakṣa  
 11. sya pu 20 5 prasādādhikṛtasya pu 20 5 abhiṣekahasti-  
 [naḥ] pu 3 pa 1 abhiṣe  
 12. kāçvasya pu 3 pa 1 dhāvakaçecchim.ākasya pu 3 pa .  
 bhāṇḍa . . . . pu 2 pa 2

M. Fleet (*Gupta Inscript.*, p. 42, n. 4) interprète ce mot par: « accepté (comme fils favori et successeur par choix) ». Cette interprétation ne me paraît pas cadrer avec le sens de *parigṛhīta*, et elle ne convient pas dans le cas d'Amçvarman, puisque Amçvarman était le gendre, et non le fils de son prédécesseur Çivadeva. Je traduis dans l'un et l'autre cas: « admis par adoption dans la famille ».

9. Le mot *çrī* devant *devyāḥ* est très douteux. Peut-être il s'agit d'une désignation locale. — *Aroḥ* est au contraire la lecture presque certaine. Il est peu probable qu'il s'agisse d'*Aru*, donné par un lexicographe comme un nom du soleil. — *Saṣṭhi* est proprement le nom du sixième jour qui suit la naissance et qui clôt la période critique des nouveau-nés; *Saṣṭhi* devi y préside, et à ce titre elle est l'objet d'un culte spécial. Mais *Saṣṭhi*, au témoignage des lexiques, est devenue une appellation de Durgā ou Devi. Peut-être Amçvarman l'a-t-il choisie ici parce qu'elle présidait au jour de la donation, qui est datée de la *Saṣṭhi*, la 6<sup>e</sup> tithi claire de *Jyaiṣṭha*.

10. *Bhaṭṭāraka* est sans doute Paçupati, qui reçoit régulièrement ce titre, par exemple ici même, l. 2. — *Mahābalādhyakṣa* est un titre qui semble jusqu'ici particulier au Népal. L'Inde ne donne que l'équivalent *mahābalādhiḥkṛta* (Inscr. de Hastin, Gup. (?) 494 dans Fleet, *Gupta Inscript.*, 408; inscr. de Buddharāja le Kalacuri, *Epigr. Ind.*, VI, 300; cf. *balādhiḥkṛta*, inscr. de Çāntilla, vassal des Kalacuris, *ib.*, II, 23). *Manu* mentionne le *balādhiḥkṛta* à côté du *senāpati*, VII, 489. Une autre inscription d'Amçvarman *saṃvat* 34 (Bend., p. 74) nous donne le nom de son *mahābalādhyakṣa*: *Vindusvāmin*.

11. *Prasādādhikṛta* est un titre que je n'ai pas rencontré ailleurs; mais il est exactement symétrique à *balādhiḥkṛta* que je viens de mentionner. — *Abhiṣekahastinā*. La cérémonie du sacre exigeait en effet un éléphant (*Rāmāyaṇa* II, 45, sacre de Rāma: *matto ca varavāraḥ*, n. 8 (= *matto gajavarāḥ*, Gorr.) aussi bien qu'un cheval blanc, *ib.*, v. 44. *pāṇḍurāçvaḥ ca saṃsthitāḥ*: de même l'*Agni-Purāṇa*, *Bibl. Ind.*, ch. 218: *açvam āruhya nāgaṃ ca pūjayet taṃ samirohet*.

12. *Dhāvaka*. La lecture de ce mot est dans l'ensemble fort nette; la seconde lettre est douteuse; la boucle n'en est pas fermée, et l'aspect est plutôt celui d'un *r* avec un trait recourbé vers la gauche au pied de la tige. Je ne sais comment interpréter le signe au-dessous du *mā*, et l'interprétation du mot reste entièrement énigmatique.

13. cāmaradharasya pu 2 pa 2 dhvajamanuṣyasya pu 2 pa 2  
de . . . . nām pu 2
14. pa 2 pānīyakarmāntikasya pu 2 pa 2 pīṭhādhyakṣasya  
pu 2 pa 2 .raṇ.ām pu .
15. pa 2 puṣpapatākavāhasya pu 2 pa 2 nandiṣaṅkhavādayoḥ  
pu . bha.ṭānā
16. yakasya pu 2 pa 2 aṣvasyārghe pu . pa 2 dakṣiṇadvā-  
rasya pu 1 pa 4 . . . .
17. .sya pu 1 pa 4 pratolyāḥ pu 1 pa 4 paçcimadvārasya pu  
1 pa 4 . . . . pu.
18. pa 4 mānagrhadvārasya pu 1 pa 4 madhyamadvārasya  
pu 1 pa 4 uttaradvārasya pu 1 pa 4

13. *Cāmaradhara*. La queue d'yak (chowrie) est un insigne royal et figure régulièrement au sacre (Rāmāy., v. 40: *vālavayajanam* = *cāmara*, Gorr.)

14. *Pānīyakarmāntika*. Le commentateur du Rāmāyaṇa sur II, 80, 2, explique bien *karmāntika* par *vetana-jivān* « qui vit d'un salaire ». Le travail du *karmāntika* s'oppose à la *vīṣṭi* « la corvée non-rétribuée ». Il s'agit peut-être de l'eau nécessaire au sacre, et la tâche en ce cas était plutôt ardue; les Brāhmaṇas réclament de l'eau de pluie recueillie avant de toucher terre, et lorsque le soleil brille; le Rāmāyaṇa mentionne pour le sacre de Rāma des eaux prises au confluent du Gange et de la Yamunā et toutes sortes d'eaux spéciales.

*Pīṭhādhyakṣa*, *Pīṭha* est le terme même que le Rāmāyaṇa emploie pour le trône royal, v. 4: *bhadrapīṭhaṃ svalaṅkṛtam*. Le P. W. renvoie pour le terme *pīṭhādhyakṣa* à un passage du Ṣaṅkaravijaya d'Ānandagiri cité par Aufrecht, Cat. Mss. Oxon. 254<sup>b</sup>; Ṣaṅkara fonde une sorte d'académie sur le bord de la Tuṅgabhadrā et y laisse Sureçvara comme *pīṭhādhyakṣa*. Aufrecht traduit « scholæ magister », sens fort suspect. *Pīṭha* désigne fort bien les lieux sacrés, et spécialement au Népal les lieux consacrés par les reliques de Devi.

15. *Puṣpapatāka*, qui manque au P. W., est un synonyme de *Puṣpakuṭu* qui désigne par périphrase l'Amour. J'ignore ici de quelle fonction particulière il s'agit.

*Nandi* est donné dans P. W.<sup>2</sup> comme le nom d'un instrument de musique indéterminé.

16. L'*arḡha* est un présent de choix donné à l'occasion du sacre. Yudhiṣṭhira, en offrant l'*arḡha* à Kṛṣṇa (Mahā-Bhārata II, adhy. 36-38) déchaîne la jalousie furieuse de Çiçupāla, lors de son rājasūya.

18. *Mānagrha* est le palais des rois Licchavis.

19. sammarjayitryāḥ pu 1 pa 4 yadi yatrāyām vicvāsikanā-  
yakayoḥ pu 20  
20. 20 tad evaṃvedibhir asmatpādaprasādapratibaddhajīva-  
nair anyair vā na kaiḥci  
21. d ayam prasādo nyathā karaṇīyo bhaviṣyadbhir api bhū-  
patibhir gurukṛta  
22. prasādānuvartibhir eva bhāvyam iti svayam ājñā samvat  
30 jyaiṣṭha çuklaṣaṣṭhyām

## TRADUCTION.

- (1-5). Salut. Du palais de Kailāsa-kūṭa. Le bien d'autrui  
plaît à l'exercice de son activité. L'âge d'or trouve en lui  
(sa résurrection<sup>2</sup>). Le saint Paçupati, le seigneur adoré,  
le suit de sa pensée. Son père adoré l'a choisi par adoption.  
Le grand marquis Aṃçvarman en bonne santé s'adresse  
à ceux qui vont recevoir ses faveurs et qui sont qualifiés  
pour percevoir la solde dans les limites prescrites, tant  
présents qu'à venir, et leur fait savoir. Que ceci soit connu  
de vous :
- (5-8). Pour éviter que (des contestations) se produisent  
entre ceux qui reçoivent les faveurs royales . . . au  
sujet de la limitation . . . par l'effet d'une dona-  
tion dans les formes usuelles, j'ai, suivant l'exemple des  
rois mes prédécesseurs donné dans les formes usuelles  
. . . ce qui est inscrit ici :
- (9-19). A la vénérable Devi 3 pu, 1 pa ; à Aru (?) 3 pu,  
pa ; à . . . pa ; au temple de Saṣṭhi 3 pu, 1 pa ;

19. *Sammarjayitri* manque à P. W. Pour l'importance de sa fonction à la cour, cf. par exemple, Çakuntalā, acte V (éd. Nirnaya-Sagar, p. 159 : *ahīvarasamajjanasasīrio... agyisarayalindo*. — *Yadiyatrāyām* est très net sur la pierre, mais l'interprétation en est très embarrassante. Il faut probablement corriger : *yātrāyām* ; mais *yadi* est encore bien obscur.

au Seigneur adorable, un à un, . pu, . pa; au grand inspecteur de l'armée 25 pu; au préfet des donations 25 pu; à l'éléphant du sacre 3 pu, 1 pa; au cheval du sacre 3 pu, 1 pa; au dhâvakagecchim-âka 3 pu, 1 pa; au bhânḍa . . . 2 pu, 2 pa; au porteur d'é mouchoir 2 pu, 2 pa; au porte-étendard 2 pu, 2 pa; aux . . . 2 pu, 2 pa; à l'ouvrier de l'eau 2 pu, 2 pa; au surveillant du siège 2 pu, 2 pa; aux . . . pu, 2 pa; à celui qui transporte Puṣpapatâka 2 pu, 2 pa; aux sonneurs de tambour et de conque . pu; au chef des . . . 2 pu, 2 pa; au cheval, en guise de cadeau . pu, 2 pa; à la porte du Sud 1 pu, 4 pa; à . . . 1 pu, 4 pa; à la grand'porte 1 pu, 4 pa; à la porte de l'Ouest 1 pu, 4 pa; . . . à la porte de Mânagrha 1 pu, 4 pa; à la porte du milieu 1 pu, 4 pa; à la porte du Nord 1 pu, 4 pa; à la balayeuse 1 pu, 4 pa; à l'homme de confiance et au conducteur lors de la procession (P . . .), 20 pu . . .

(20-22). Sachant que c'est ainsi, qu'il s'agisse de gens attachés à notre personne de par notre grâce ou bien de tous autres, personne ne doit changer cette donation; et les rois à venir devront se conformer à cette donation et la respecter.

Ordre direct.

Samvat 30, le 6 de la quinzaine claire de Jyaisṭha.

1. Pour ce sens de *pratoli*, v. Vogel dans l'*Album Kern*, p. 235-237.

#### XIV. — STÈLE II DE HARIGAON.

La seconde inscription d'Amçvarman à Harigaon fait exactement pendant à la première. Elle est dressée contre la même plate-forme, à l'autre coin de la face septentrionale. Elle a les mêmes dimensions, la même disposition; l'aspect et le contenu en sont analogues. Elle est surmontée d'un fronton où sont représentés au centre un cakra, vu de trois quarts (comme sur l'inscr. 10 de Bhagv.), à gauche un çankha; le motif de droite a complètement disparu. Un simple filet sépare le fronton du texte. La partie inscrite de la stèle couvre environ 0<sup>m</sup>,68 en hauteur sur 0<sup>m</sup>,37 en largeur; le caractère a une hauteur moyenne de 0<sup>m</sup>,014. Un accident qui ne semble pas dû au hasard seul a fait disparaître la partie supérieure de la pierre à droite; le milieu des lignes inférieures et le rebord droit ont aussi subi une mutilation. Le reste est en excellent état de préservation, l'écriture est nette et bien tracée. La graphie est naturellement la même que dans l'inscription précédente; je signale toutefois l'emploi de la minuscule au-dessus de la ligne pour les consonnes finales : kulānām l. 15; pādānām l. 16; gauṣṭhikānām l. 18, parallèlement à l'anuvāra dans vihārānām l. 10; manuṣyānām l. 19. Un des signes numériques les plus fréquents dans l'inscription a une valeur douteuse (v. la note l. 7).

L'inscription est tout entière en sanscrit, et presque toute

en prose. Elle se termine par une stance en *vaṃçasthā*, placée immédiatement avant la date, et où *Aṃçvarman* s'adresse directement au lecteur. L'objet de l'inscription est un *maryādābandha* (l. 6 et 20), c'est-à-dire un engagement bilatéral (v. la note sur le vers 6); et, de fait, *Aṃçvarman* n'y fait point acte de souveraineté; aucun terme n'évoque l'idée d'un ordre. La situation officielle d'*Aṃçvarman* n'a donc pas changé depuis l'inscription de *saṃvat* 30. Il s'agit d'une répartition de taxes; les bénéficiaires sont des temples, des établissements ou des personnes appartenant à toutes les religions du Népal. Commenter chacun des noms mentionnés, ce serait écrire un chapitre considérable de l'histoire religieuse au Népal. Je renvoie aux chapitres spéciaux de mon ouvrage et me contente de dresser ici un inventaire classé selon les confessions religieuses.

ÇIVAÏSME : *Paçupati* 7,2 ; *Rāmeçvara* 3,1 ; *Māneçvara* 3,1 ; *Dhārā-Māneçvara* 3,1 ; *Parvateçvara* 3,1 ; *Kailāseçvara* 3,1 ; *Bhaṭṭārakapādāḥ* 7,2.

VICHNOUISME. *Dolāçikhara svāmin* 7,2 (= *Changu Narayan*) ; *Sāmbapura* 3,1 ; *Narasimha deva* 3,1 ; *BhūmbhukikāJalaçayana* (de *Budh Nilkanth*?) 3,1.

BOUDDHISME. *Guṃ vihāra* 7,2 (*guṃ* mot névari, = montagne. *Guṃ-vihāra* est un nom encore en usage pour le *Maṇi(cūḍa)-caitya*, au Nord de *Sankou*) ; — *çrī Māna vihāra* 7,2 (*Mānavihāra* est aujourd'hui encore un autre nom du *Cakra-vihāra*, à *Patan*) ; *çrīRa-vihāra* 7,2 ; *Kharjurikā vihāra* 7,2 ; *Ma(dhya?) ma vihāra* 3,1 ; *sāmānya vihārāḥ* 3,1.

INDÉTERMINÉS. *Haṃsagrāhadeva* 3,1 ; *Vāgvatīpārādeva* 3,1 ; *tadanyadevakulāḥ* 2,2 ; *śapelāpāñcālī* 7,2 ; *sāmānyapāñcālī* 3,1 ; *rājakula...* *niyuktamanuṣya* 2,2 ; *gauṣṭhikāḥ* 2,2 ; *kṛtaprasāda* 1 ; *brāhmaṇāḥ* 1 ; *sāmānyamanuṣyāḥ* —.

Les donations sont évaluées ici comme dans l'inscription précédente en *pu* = purāṇas et *pa* = paṇas.

La date est : samvat 32, mois āṣāḍha, quinzaine claire, la 13<sup>e</sup> tithi.

## TEXTE.

1. svasti kailāsakūṭabhavanād . . . . .
2. no bhagavatPaçupatibhaṭṭāraka . . . . .
3. taḥ çrīmahāsāmantāṃçuvarmā ku[çali] . . . . .
4. gṛhikṣetrikādikuṭumbino ya . . . . . ṣyānu . . . . .
5. ditam bhavatu bhavatāñ gṛhakṣetrādiçrāvaṇikādānani. . . . .
6. bhīr ayam maryādābandhaḥ kṛta etena bhavadbhīr vya-  
vahartavyaṃ yatra . . . . .

1. La fin de la première ligne contenait une épithète d'Aṃçvarman, encore attestée par la finale *no* de la seconde ligne.

2. La lacune qui suit *bhaṭṭāraka* rend impossible de déterminer si le formulaire employait ici *anugṛhīta* ou *anudhyāta*, et si le *taḥ* de la troisième ligne suppose *bappapādaparigṛhītaḥ* comme ci-dessus.

4. La spécification des *gṛhikṣetrikādi* manque aux autres inscriptions du Népal. La lacune doit se combler par une formule telle que *ya(thā-pradhānān ābhā)ṣyānu(dicati vi)ditam*.

5. *çrāvayikā* est une formation secondaire tirée de *çravaya* « l'audition » ou plutôt de *çrāvaya*, le 5<sup>e</sup> mois de l'année caitrādi, répondant à juillet-août. Peut-être la taxe était-elle perçue à ce moment.

6. *maryādābandha* est cité aux Nachträge du P. W.<sup>2</sup> avec une seule référence au Divyavadāna 29, 26. Le passage se trouve dans l'avadāna de Pūrṇa. Pūrṇa a trois frères ; l'aîné le défend, les deux autres sont ligués contre lui et le méprisent parce qu'il est né d'une esclave. Ils décident entre eux de proposer à leur frère aîné un partage du patrimoine. « Réfléchissons comment nous partagerons. Ils se mirent à réfléchir là-dessus (*tau svabuddhyā vicārayataḥ*). L'un aura ce qui est à la maison (*gṛha-gata*) et ce qui est aux champs (*ḷetra-gata*); un autre, ce qui est dans la boutique et ce qui est à l'étranger ; un autre aura Pūrṇa. Si notre aîné prend ce qui est à la maison et ce qui est aux champs, nous pouvons nous entretenir avec ce qui est dans la boutique et ce qui est à l'étranger. Et s'il prend ce qui est dans la boutique et ce qui est à l'étranger, alors encore nous pouvons nous entretenir avec ce qui est à la maison et ce qui est aux champs ». Et ils ajoutent : *Pūrṇakasya ca maryādābandhaṃ kartuṃ (çaknumaḥ)*. Burnouf (*Introd. p. 242*) rend ce

7. taḥ Paçupateḥ pu 7 pa 2 Dolāçikharasvāminah pu 7  
pa 2 . . .
8. Guṇ vihārasya pu 7 pa 2 çrī Mānavihārasya pu 7 pa 2  
çrīra .

membre de phrase par : « Et [nous pourrions] garder Pūrṇa [pour le faire travailler]. Toutefois il ajoute en note : « Je traduis ainsi conjecturalement la phrase du texte qui me paraît obscure : *et Pūrṇam intra limites cohibere*. Le tibétain traduit : « et faire souffrir Pūrṇa ». Yi-tsing, dans sa traduction chinoise du Mūla Sarvāstivāda Vinaya, Kṣudrakavastu, chap. 2 (éd. jap. XVII, 4, p. 8<sup>a</sup>, col. 7) adopte la même traduction que le tibétain. Les éditeurs du Divyāvadāna, MM. Cowell et Neil, adoptent dans leur *Index of words* le sens donné par Burnouf ; ils y rendent *maryādābandha* (s. v.) par : *keeping in control*. Et Böhtlingk dans ses *Nachträge* adopte la même interprétation : *das in den Schranken Halten*. Mais à défaut de l'expression *maryādābandhaṇ kar*, la langue classique offre un équivalent parfait de l'expression. Dans le Rāmāyaṇa IV, 5. 11. (= 4, 13 éd. Gorresio), quand Sugriva contracte alliance avec Rāma, il lui dit :

*rocate yadi me sakhyaṃ bāhur eṣa prasāritah  
grhyatāṃ pāṇinā pāṇir maryādā badhyatāṃ dhruvā*

« Si mon amitié te fait plaisir, voici mon bras allongé. Que la main prenne la main ; qu'un pacte ferme soit conclu ». Et le commentateur glose ainsi : *maryādā anyonyakāryasampādanaviśayo niçcayah | badhyatāṃ buddhyā vicārya pratijñayatām*. « *Maryādā*, c'est une détermination qui a pour objet un service mutuel à se rendre. *Badhyatām* veut dire : après mûre réflexion, engager sa parole ». Il est intéressant de retrouver dans cette glose comme un élément essentiel du *maryādābandha* la réflexion préalable énoncée dans les mêmes termes qu'employait le récit du Divyāvadāna (*svabuddhyā vicārayataḥ*) *Maryādābandha* implique donc un engagement bilatéral, mûrement élaboré par les parties contractantes. (Il faut donc dans le récit du Divyāvadāna traduire ainsi : « Et nous ferons de Pūrṇa l'objet d'une convention spéciale entre nous deux »). L'expression est très importante, puisqu'elle exclut l'idée d'un ordre imposé par une autorité supérieure. Elle est en harmonie avec tout le reste du document, qui ne contient aucune formule d'injonction, et qui se définit lui-même comme un « arrangement » (*vyavasthā*, l. 22).

7. Le chiffre que je rends par 7 est très douteux. Il ne se retrouve pas, à ma connaissance, dans les autres inscriptions du Népal, et ne figure pas parmi les signes numériques recueillis par Bühler dans sa Paléographie de l'Inde. Le signe le plus analogue est celui que Bühler donne avec la valeur de 7 (planche IX, col. xiii), et comme emprunté aux inscriptions du Népal (je ne sais de quelle inscription exactement) ; c'est le même signe, mais retourné sur son axe, tout comme a fait le *h* entre Mānādeva et Aṃçvarman.

9. vihārasya pu 7 pa 2 Kharjurikāvihārasya pu 7 pa 2 ma.  
 10. mavihārasya pu 7 pa 2 sāmānyavihārāṇāṃ pu 3 pa 1  
 Rāmeçva  
 11. rasya pu 3 pa 1 Hamsagrhadevasya pu 3 pa 1 Māneçva-  
 rasya pu 3  
 12. pa 1 Sāmbapurasya pu 3 pa 1 Vāgvatīpāradevasya pu 3  
 pa 1 Dhārā  
 13. Māneçvarasya pu 3 pa 1 Parvateçvaradevasya pu 3 pa 1  
 Narasiṃha  
 14. devasya pu 3 pa 1 Kailāseçvarasya pu 3 pa 1 Bhūm-  
 bhukkikā Jalaça  
 15. yanasya pu 3 pa 1 tadanyadevakulānām pu 2 pa 2 çrī  
 Bhaṭṭāraka  
 16. pādānām pu 7 pa 2 Sapelāpāncālyāḥ pu 7 pa 2 sāmānya  
 17. pāncālyāḥ pu 3 pa 1 rājakulavastunāniyukta[ma]nu-  
 şyasya  
 18. pu 2 pa 2 gauṣṭhikānām pu 2 pa 2 kṛtaprasādasya pu 1  
 brāhmaṇ . . . .  
 19. pu 1 sāmānyamanuṣyāṇāṃ pu . . . . i . . . . yaṃ  
 vyavahārap . . . .  
 20. na cāyam maryādābandhaḥ kaiçci . . . . .yo yataḥ  
 21. prajāhitārthodyataçuddhacetas(ā) ::::: kalahābhimā-  
 ninā  
 22. katham prajā me sukhitā bhaved i::: yā vyavastheyam  
 akāri dhīmatā  
 23. saṃvat 32 āṣāḍhaçuklatrayodaçyām

16. Le mot *pāncālī* et son dérivé *pāncālīka* ont été exactement inter-  
 prétés par Bhagvanlal (7, l. 43 et 45; 40, l. 46); il désigne le conseil de  
 paroisse, la fabrique.

18. Le mot *gauṣṭhika* est analogue à *pāncālīka*. L'ancienne désignation  
*gosthī* appliquée au conseil de paroisse survit dans le nom actuel:  
*guṣṭhī*.

J'ignore le sens précis du mot *kṛta-prasāda*, malgré la clarté des ter-  
 mes dont il est composé. — A la fin de la ligne il faut évidemment réta-  
 blir: *brāhmaṇānām*.

22 et 23. Stance en *vaṃçasthā*.

## TRADUCTION.

- (1-5). Salut. Du palais de Kailâsa-kûta . . . . Le saint Paçupati, le seigneur adoré, le . . . . Le grand marquis Aṃçvurman en bonne santé . . . . aux propriétaires de maison, de champ, et autres chefs de famille . . . . Que ceci soit connu de vous.
- (5-6). La perception des taxes sur les maisons, les champs, etc. . . . . voici comment la répartition en est réglée, et ce sera désormais la pratique à suivre :
- (7-19). A Paçupati 9 pu, 2 pa ; à Dolâçikhara-svâmin 9 pu, 2 pa ; au Guṃ-vihâra 9 pu, 2 pa ; au çri-Mâna-vihâra 9 pu, 2 pa ; au çri-Ra.-vihâra 9 pu, 2 pa ; au Kharjurikâ-vihâra 9 pu, 2 pa ; au Ma-ma-vihâra 9 pu, 2 pa ; aux vihâras en général 3 pu, 1 pa ; au Râmeçvara 3 pu, 1 pa ; au Haṃ-saḡḡhadeva 3 pu, 1 pa ; au Mâneçvara 3 pu, 1 pa ; au Sâmbapura 3 pu, 1 pa ; au Vâgvatîpâradeva 3 pu, 1 pa ; au Dhârâ-Mâneçvara 3 pu, 1 pa ; au Parvateçvara deva 3 pu, 1 pa ; au Narasiṃha deva 3 pu, 1 pa ; au Kailâseçvara 3 pu, 1 pa ; au Bhûmbhukkikâ-Jalaçayana 3 pu, 1 pa ; aux autres temples, 2 pu, 2 pa ; aux çri-Bhaṭṭâraka-pâdâs 9 pu, 2 pa ; à la Sapelâpâncâlî 9 pu, 2 pa ; à la pâncâlî en général 3 pu, 1 pa ; au fonctionnaire chargé de . . . . le palais royal 2 pu, 2 pa ; aux gauṣṭhikas 2 pu, 2 pa ; à celui qui a fait la donation 1 pu ; aux brahmanes 1 pu ; au personnel en général . pu . . . .
- (19-20). Tel est l'arrangement ; et cette répartition, personne ne devra la . . . . car :
- (21-22). Le bonheur de mes sujets occupe mon cœur purifié ; . . . . mon orgueil, c'est d'avoir . . . . les discordes. Comment mes sujets pourraient-ils être heureux ? Voilà ce que je me suis dit, et j'ai dans ma sagesse établi cet arrangement.
- (23). Saṃvat 32, mois d'âṣâḍha, quinzaine claire, le 13.

## XV. — INSCRIPTION DE SANGA

Sanga est une petite localité située en dehors de la vallée, à l'Est de Bhatgaon. La stèle qui porte cette inscription se trouve dans le temple de Nārāyaṇa Vikāteçvara. L'estampage m'a été envoyé en décembre 1902 par le mahārāja Chander Sham Sher Jang ; il est assez défectueux ; heureusement il est accompagné d'une copie à la main qui facilite le déchiffrement. Il subsiste toutefois des obscurités qu'un meilleur estampage ou l'inspection de la pierre ne manquerait pas d'éclaircir.

La partie inscrite couvre 0<sup>m</sup>,67 en hauteur et 0<sup>m</sup>,38 en largeur. Le caractère mesure en moyenne 0<sup>m</sup>,015 ; l'interligne, 0<sup>m</sup>,020. La graphie n'appelle pas d'observation particulière ; il n'est pas superflu toutefois de constater une fois de plus le nouvel usage introduit par Amçvarman : contrairement à l'usage des Licchavis, la muette n'est pas redoublée après *r*. L'inscription est en prose avec une stance d'introduction. Elle a pour objet une remise de redevances consentie par Amçvarman en faveur des habitants de Çaṅgā, la localité même où la stèle se trouve ; le nom moderne Sangā, Sāgā, Samgā, ne diffère de l'ancien que par la qualité de la sifflante. Les redevances consistaient en cinq articles ; les deux premiers sont entièrement effacés ; les trois autres sont : douze pots d'huile, puis deux objets difficiles à préciser. La lecture du premier,

*kāhḥam*, semble certaine, mais elle ne donne aucun sens, le mot *vastu* qui suit est un terme aussi vague que « chose » en français ; et c'est justement ce même mot qui est répété avec *taila* « l'huile » à la ligne 14.

Le libellé de l'inscription présente plusieurs particularités intéressantes. La charte proprement dite est précédée d'une stance d'invocation, en mètre *sragdharā* ; l'épigraphie népalaise actuellement connue n'offre pas d'exemple de cette disposition avant *Aṃṣuvarman*, ni même sous *Aṃṣuvarman* ; immédiatement après lui, *Jiṣṇugupta* imite et développe cette pratique. Les inscriptions 10 et 11 de *Bhagvanlal*, mon inscription de *Thankot* débutent aussi par une stance d'introduction, également en *sragdharā*. La rencontre n'est pas de pur hasard.

La charte est régulièrement datée du palais de *Kailāsa-kūṭa* ; mais, par une exception jusqu'ici isolée, le nouveau palais royal est célébré avec emphase dans un long composé qui précède le nom : il est le point de mire des regards curieux de tout l'univers. Le nouveau régime ne dédaigne pas d'affirmer sa popularité. *Aṃṣuvarman* se déclare « occupé et préoccupé du bien de ses sujets ». C'est un compliment qu'il ne manque pas de s'adresser : témoin *Harigaon* I, l. 1 ; II, l. 22. Il se proclame « l'adorateur favori de *Paçupati*, et l'objet continu des pensées de son père adoré » (*BhagavatPaçupatiḥottāarakapādānuḡṛhito bappapādānudhyātaḥ*). En l'an 30 (*Harigaon* I, l. 2), au lendemain de son usurpation, il combinait différemment les termes ; il était alors « l'objet continu des pensées du Seigneur adoré, *Paçupati* ; et l'adopté de son père adoré (*bhṛ Paçṇ bhattṇ pādānudhyāto bappapādaparigṛhitaḥ*) ; l'inscription d'*āṣāḍha* 32, à *Harigaon* (II, l. 2-3) a une lacune dans le passage correspondant ; mais notre inscription prouve que, dès cette année-là, est constituée la formule définitive qui se continuera désormais dans le protocole

(Bendall, an 34, l. 1-2 ; Bhag. 6, an 34, l. 1-2 ; Bhag. 7, an 39, l. 4-5).

J'ai déjà signalé, à propos d'une autre inscription, l'importance de la mention du dûtaka Vikramasena, au titre de sarvadaṇḍanâyaka et de rājaputra. Le même personnage figurait avec le premier de ces titres dans Bhag. 6, daté saṃvat 34, et avec le second dans Bhag. 4, saṃvat 535. Il apparaît bien qu'on ne peut pas séparer ces inscriptions, ni dédoubler ce personnage.

L'inscription est datée de saṃvat 32, au mois de bhâdrapada ; elle est donc postérieure de deux mois à Hari-gaon II. La date est immédiatement suivie d'une indication que je ne puis expliquer. L'estampage semble porter *tasya gaṇḍa ca karaṇīyaṃ*, mais le dernier mot seul est absolument sûr ; la copie à la main porte *tiṣya gaṭāga-karaṇīyaṃ*. Les mots *tiṣya* et *gaṇḍa*, si la lecture est exacte, suggèrent une interprétation d'ordre astronomique, mais la construction grammaticale avec le neutre *karaṇīyaṃ* est impossible. La copie trace une ponctuation après *kara-ṇīyaṃ*, mais le tracé de l'estampage évoque plutôt un symbole significatif, et l'anuvāsa de *yaṃ* ne se justifierait pas en position de finale absolue. J'ai emprunté à la copie les deux lettres *vijī* (du mot *vijitānī*) dont rien ne subsiste sur l'estampage.

#### TEXTE.

1. k. : laṅkāra : dreçvara ∴ pavanavyasta ∴∴∴∴
2. pratya ∴∴∴∴∴∴∴∴ raçīromaulabhā . ai ∴∴∴
3. uccair muktāṅkahā ∴∴∴∴∴∴∴∴ dasṛṇnāgacarmottarī :
4. pāyūt tadrūpame : himagirītanayā : titā ∴∴∴∴
5. svasti kṣītalatīlakabhūtāt kutūhalijanātānimeṣa
6. nayanāvalokyamānāt Kailāsakūṭabhavanāt prajāhita

7. samādhānatatparo bhagavatPaçupatiḥṭṭārakapādā
8. nugṛhīto bappapādānudhyātaḥ çrīmahāsāmantāṃçu-  
varma
9. kuçalī çaṅgāgrāmanivāsinaḥ kuṭumbinaḥ pradhānapu
10. rassarān kuçalam ābhāṣya samājñāpayati viditam bhava
11. tu bhavatām asmābhiḥ . . . dvādaça tailaghaṭāḥ  
kūhbaṃ
12. vastu ca pañca bhavatām pīḍākaram ity avagama ya yuṣ-  
matpī
13. ḍāpanodārtham adyāgreṇa pratimuktās tad evam ava-  
sāya
14. nātaḥ pareṇaitad vastutailaṅ kasyacid deyaṃ bhavi-  
ṣyadbhir api
15. bhūpatibhiḥ pūrvarājakṛtaprasādānuvartibhir eva
16. bhavitavyam iti svayam ājñā dūtakaç cātra sarvadaṇḍa-  
nāyaka
17. rājaputraVikramasenaḥ saṃvat 30 2 bhādrapadaçukla-  
divā 1
18. tasya gaṇḍaç ca karaṇīyaṃ || iha çaṅgādhikaraṇaviji
19. tāni ||

#### TRADUCTION.

- (1-4) . . . les ornements . . . seigneur . . .  
dispersés par le vent . . . le diadème de sa  
tête . . . rejeté bien haut de son giron . . . du  
sang, une peau d'éléphant comme tunique, qu'elle vous  
protège sous cette forme, la fille du Mont-des-Neiges . . . !
- (5-11). Salut. Tel qu'un grain de beauté sur la face de la  
terre, la multitude curieuse ne laisse pas les yeux cligner  
en regardant le palais de Kailāsakūṭa. C'est de là que,  
toujours occupé et préoccupé du bien de ses sujets, celui  
que le saint Paçupati, Seigneur adoré, favorise, celui que

son père adoré suit de sa pensée, le grand marquis Amçvarman en bonne santé s'adresse aux maîtres de maison résidant au village de Çangâ, selon l'ordre hiérarchique, et leur dit le bonjour. Sachez ceci :

(11-14). Le . . . , le . . . , les douze pots d'huile, les matériaux (?), ces cinq j'ai appris que vous en souffrez, et, pour écarter de vous ce sujet de souffrance, à dater d'aujourd'hui je vous en fais remise. En vertu de cette décision, vous n'aurez donc plus à donner à qui que ce soit ni matériaux ni huile.

(14-16). Et les rois à venir devront respecter le privilège établi par leur royal devancier.

Ordre direct.

Le délégué ici est le général en chef, le rājaputra Vikramasena.

(17-19). Saṃvat 32, mois de bhādrapada, quinzaine claire.

Et le . . . est l'affaire.

C'est ici le ressort de la juridiction de Çangâ.

## XVI. — INSCRIPTION DE THANKOT

Thankot est un bourg situé au Sud-Ouest de la vallée, à la descente de la passe de Candragiri. La stèle qui porte l'inscription est actuellement dressée contre un mur bas de grosses pierres non équarries qui soutient une plate-forme où se dresse une construction insignifiante. Le haut de la stèle est décoré au centre d'un cakra vu de trois quarts, figuré exactement comme sur l'inscription 10 de Bhagvanlal, due au même prince. Le cakra est flanqué à droite et à gauche de deux autres objets; celui de droite est certainement un *çañkha*, la conque de Viṣṇu. Le fronton est donc clairement *vichnouite*.

L'inscription qui occupe en longueur et en largeur toute la stèle au-dessous du fronton arrondi, couvre au total trente lignes. Ses dimensions sont d'environ 0<sup>m</sup>,95 de haut, 0<sup>m</sup>,38 de large; le caractère mesure en moyenne 0<sup>m</sup>,04. L'écriture est exactement la même que sur les inscriptions 9, 10, 11 de Bhagvanlal, émanant du même roi. La langue employée est le sanscrit. Sauf une strophe d'introduction en mètre *sragdharā*, l'inscription est en prose. La graphie est généralement correcte; il convient de noter que la consonne n'est pas redoublée après *r*, contrairement à l'usage ancien.

L'invocation liminaire, mutilée, rappelle sans être identique l'invocation également mutilée qui ouvre l'inscr. 10

de Bhagvanlal. Elle est écrite dans le même mètre et adressée aux mêmes divinités : Viṣṇu et Çri accouplés. L'esprit vichnouite du document est du reste attesté par les décors du fronton et il s'harmonise d'autre part avec le nom du roi (Jiṣṇu = Viṣṇu) et de son héritier présomptif Viṣṇu Gupta.

La charte a un double objet : 1° Elle renouvelle et confirme, en faveur des habitants du village de Kâcaṇṇasta (?) une donation faite antérieurement par l'arrière-grand-père du roi régnant, Mâna gupta gomin. Ce personnage, mentionné sans aucun préfixe honorifique, était certainement un simple particulier ; le titre de *gomin* qu'il porte à la suite de son nom le désigne comme un laïque bouddhiste. L'arrière-grand-père de Jiṣṇu Gupta se place probablement un siècle avant lui, vers le milieu du vi<sup>e</sup> siècle ; son nom montre par un exemple de plus la large diffusion du titre de *gomin* à cette époque (cf. mon article sur Candragomin, *B. E. F. E. O.*, 1903, p. 16 sq. et sup. II, 129 sq.) et spécialement au Népal. 2° L'autre concession porte sur une remise de taxes ; la nature même de ces taxes est assez énigmatique, mais elles sont réparties en trois catégories : l'une frappe sur chaque labour pris comme unité ; une autre est appelée « l'impôt Malla ». (Cf. sup. Inscription de Dharampur XI, p. 67 sq. et vol. II, p. 212). Le village de Dakṣiṇakoli, qui se trouve mentionné à l'occasion de la première taxe, est également désigné dans l'inscription 10 de Bhagvanlal, où Jiṣṇu Gupta s'adresse aux Giṭâpâncâlikas de Dakṣiṇakoli. Ce village semble être le centre d'un culte populaire et jouir en cette qualité de privilèges particuliers.

Le formulaire d'envoi montre le même régime politique que les inscriptions 9 et 10 de Bhagvanlal. Le roi Jiṣṇu Gupta réside à Kailâsa-kûṭa, le palais (*bhavana*) où s'était installé son prédécesseur Aṃçuvarman ; le vieux palais des Licchavis, Mânagrha, abrite encore un représentant de

l'ancienne dynastie, qui tient hiérarchiquement le premier rang (*paraḥsara*); mais ici le nom du personnage et le personnage lui-même ont changé. Les inscrip. 9 et 10 l'appellent Dhruvadeva; ici c'est Mânadeva. Il semble même qu'on assiste à la déchéance graduelle de ces princes de parade : Dhruvadeva est qualifié de bhattâraka-mahârâja-çri dans l'inscr. 9; il n'est plus que bhattâraka-râja-çri dans l'inscr. 10; Mânadeva est seulement bhattâraka-çri. Et dans l'inscr. 11 de Bhagvanlal, il n'est question que de Jiṣṇugupta seul.

Le délégué de Jiṣṇugupta, le Yuvarâja Viṣṇu gupta, figure au même titre dans l'inscr. 9 (Bh.) datée de samvat 48.

La date a complètement disparu. Le mot *samvat* est encore nettement lisible sur la pierre au début de la dernière ligne; à la suite on voit aussi très clairement une ligne courbe repliée de droite à gauche, et deux traits parallèles dirigés en sens inverse de cette ligne, légèrement inclinés à l'extrémité et qui semblent presque évidemment constituer la partie supérieure du symbole 500. On se trouve donc porté à penser que cette fois Jiṣṇu Gupta a employé l'ère de l'ancienne dynastie Licchavi.

#### TEXTE.

1. ajñānakarṇakaṇṭha ṛṛṛṛṛ sukhe .ī .iṛṛṛṛṛ
2. çrīniṣvaṅgopagūḍhastanakalaçayugassāgaro ṛṛṛṛ
3. ṛṛṛṛṛṛṛṛṛṛ jaladhijalakṣālitāṅgasya gop.
4. ṛṛṛṛṛṛṛṛ sthagitasukhagatī çreyasām jṛmbhitam va[h]

1-4. Mètre sragdharā.

2. Au lieu de *niṣvaṅga*, lire plutôt *niçvaṅga*. Les deux mots manquent aux lexiques; mais *niçvaṅga* convient mieux, et il est en rapport avec le verbe *ni-svañj* mentionné par Pāṇini VIII, 3, 70.

5. svasti Mānagr̥hāt siṅghāsanādhyāsikulaketu bhaṭṭāraka  
çrī Mā
6. nadevas tatpurassaraḥ Kailāsakūṭabhavanāt Somānvaya-  
bhūṣaṇo
7. bhagavatPaçupatibhaṭṭārakapādānugr̥hīto vappapādā-  
nuddhyātaḥ çrī
8. Jiṣṇuguptadevaḥ kuçalī *kācaṇṣastanivāsinaḥ* kuṭumvino  
ya
9. thā . na kuçalam ābhāṣya samājñāpayati viditam bhavatu  
bhavatām
10. *adya* svaprapitāmahaMānaguptagomikāritapuṣkiriṇīm.
11. *çagha* grāmasyottareṇa parvatabhūmiç çākharam̄ nāma  
yācelak.
12. pratimucya dattā tasyāç ca kālāntare çāsanam tad *uḍa-*  
*masty* atta
13. Aya prapitāmahakṛtajñatayāsmābhir idam̄ çilāpaṭṭaka-  
çāsa
14. [nam] dūratarakālasthitaye dattam̄ simā cāsyā uttara-  
pūrvam̄ āpūrva[m]
15. çikharopary adhogomikhātakam̄ anusṛtya pañcapānīya

5. *Siṅghāsana*\* correspond à *Licchavikulaketu* de Bh. 40, l. 4.

7. *vappapādānuddhyātaḥ*, sur cette expression, cf. Fleet, *Gupta Inscr.* p. 47, n. La graphie *anuddhyāta*, pour *anudhyāta*, est presque constante: elle n'est pas du reste incorrecte, puisque Pāṇini l'autorise VIII, 4, 47. Elle n'est donc que l'application sporadique d'une règle ou la survivance dans une formule spéciale d'un usage antérieur. M. Fleet traduit « qui médite sur les pieds de... », et c'est la traduction généralement adoptée. Mais les nombreux exemples du participe *dhyāta*, seul ou combiné avec des préfixes, que fournit le P. W. montrent tous sans exception le mot employé avec la valeur du passif. Mallinātha, commentant *Raghuc.* XVII, 36 glose *anudadhyuḥ* par *anujagṛhuḥ* et cite à l'appui le dictionnaire d'Utpala, Utpala mālā, qui dit: *anudhyānam anugrahaḥ*. Ainsi *anudhyāta* fait exactement pendant à *anugr̥hīta* de la formule précédente et sans doute a la même valeur. D'ailleurs cf. sup. p. 85 (inscr. d'Amçuvarman à Harigaon I, l. 2 et note).

13-14. Cf. Bh. 9, l. 14: *prasādasya çivasthitaye çilāpaṭṭakacāsanam idam̄ dattam.*

16. m atah pūrvadakṣiṇena yebraṃkharo dakṣiṇena *dharighmadul* tato nusṛtya
17. dakṣiṇenaivāstārīsipvattī dakṣiṇena nadī dakṣiṇapaççimena ca
18. laṅkhā paççimena khātakas tato nusṛtya pahaṅco tato lampaṅco uttare
19. ṇa tu parvataççikharamūrdhani khātakas tato yāvat *savavottarapūrva*
20. khātaka itī anyaç cāsmābhīḥ prayojanāntarārādhitair bhavatā grāma
21. nivāsinām kuṭumbinām prasādaviçeso datto dakṣiṇakoligrā[m.]
22. goyuddhe gohale gohale yad deyam āsīt tasyārdham pratimuktaṃ siṃ[ha]

20. *bhavatā* ; lire *bhavatām*.

21. *nivāsinām* ; lire *nivāsinām*.

22. La lecture du mot *goyuddhe* est certaine : le sens du mot pris en soi n'offre pas de difficulté. Mais ici l'interprétation m'en semble hasardeuse. Je ne crois pas que les locatifs *goyuddhe* et *gohale* soient sur le même plan ; le premier semble plutôt signifier « en cas de combat », et le second « par chaque unité de labour ». — Je n'ai trouvé l'expression *gohala* que dans la donation du Pallava Çivaskandavarman, très antérieure en date à celle-ci, *Epigr. Ind.* I, p. 6 ; le roi est vanté comme *anekahīrogaḥogohalasatasahasappalāyino* (l. 44). Bühler traduit « a giver of many crores of gold and of one hundred thousand ox-ploughs ». Mais le mot *hala*, charrue, revient seul assez fréquemment dans les textes épigraphiques de donation : *bhikkhuhala*, Nasik 3 ; Karle 49 (cf. Senart, *Epigr. Ind.* VII, 66) ; *kaṣārdhabhū*, Baijnath Praçasti I, v. 33 ; dans *Epigr. Ind.* I, p. 407 ; *ekahalarāhaniyā bhūmī*, *ib.*, II, v. 34, p. 414 ; *grāme halalaççāṅke*, Inscr. de Madanavarmanadeva le Candella, *Ind. Ant.*, XVI, 208, l. 7 ; *caturgām halānām bhūmī*, Inscr. de Bhīmadeva le Caulukya, *ib.*, XI, 72, l. 26 ; *erdāhahala*, Harṣa stone inscr., l. 40, *Epigr. Ind.* II, 425. Bāṇa dans le Harṣa-carita, p. 228, raconte que Harṣa partant en expédition donne aux brahmanes *sīrasahasrasaṃmitasīmūnām gramānām çatam* ; *sīra* est synonyme de *hala*. Kullūka, sur Manu VII, 449 cite pour préciser le sens du mot *kula* un vers de la Hārītasṃṛti : *açṭāgavaṃ dharmahalaṃ ṣaḍgavaṃ jīvitārthīnām | caturgavaṃ gṛhasthānām trigavaṃ brahmagṛhasthīnām ||* et il ajoute : *itī Hārītasmarayāt ṣaḍgavaṃ madhyamaṃ halaṃ itī tathāvidhahalahadevyena yāvati bhūmīr vāhyate tat kulam iti vadati*. Ainsi un *hala* moyen correspondrait à une exploitation de six

23. kare ca yena kārṣāpaṇan deyaṇ tenāṣṭau paṇā deyā ye-  
nāṣṭau  
24. paṇā deyaṇ tena paṇacatuṣṭayaṇ mallakare ca paṇaca-  
tuṣṭa  
25. yaṇ deyaṇ itī yas tv etām ājñām ullaghyāsmatprasādo-  
pajī  
26. vy anyo vā kaṇṇid anyathā kuryāt kārayed vā tam bayan  
na ma  
27. rṣayiṣyāmo bhaviṣyadbhir api bhūpatibhiḥ pūrvarājā  
28. jñātayā dharmāpekṣayā cedam cāsanam pratipālani  
29. yaṇ dūtakaṇ cātra yuvarāja cṛī Viṣṇuguptah  
30. samvat 500? . . . . =

bœufs, et une famille (*kula*) supposerait deux de ces *halas* pour son en-  
tretien.

Un passage de KINKARAICK (p. 401) atteste la persistance de cette  
unité agraire. « Les *Purbutties* [*Parvatiya*] ou paysans du pays monta-  
gneux sont divisés en quatre classes : *Oswal*, *Doem*, *Seoom* et *Chaurem*,  
(mots persans qui signifient : premier, second, troisième, quatrième).  
La chose est d'autant plus curieuse que pareille division de la classe  
agricole ne semble avoir jamais été pratiquée au temps du gouverne-  
ment mogol. Les *Oswals* sont les paysans qui possèdent cinq charrues  
[*hala*] et plus ; les *Doems* sont ceux qui ont de une à cinq charrues ;  
les *Seooms* sont ceux qui, sans être propriétaires de charrue, sont con-  
sidérés comme des chefs d'ouvriers des champs ; les *Chaurems* sont les  
simples ouvriers des champs ».

La syllabe *siṅ* est absolument nette au bout de la ligne ; mais la syl-  
labe qui suivait a disparu presque entièrement, sauf la partie inférieure  
qui montre que cette syllabe était formée d'un groupe de consonnes.  
Faut-il penser à une graphie fautive *siṅgha* par confusion entre les  
graphies *siṅha* et *siṅgha*? Cf. *siṅghāsana*, l. 5. L'impôt du *siṅgha* ou  
*siṅha*, l'impôt du lion, désignerait par abréviation l'impôt du trône ?  
La syllabe initiale *siṅ* ne laisse pas que je sache, d'autre choix possible  
en sanscrit.

23. L'équivalence 1 *kārṣāpaṇa* = 16 *paṇas* est garantie pour le Népal,  
au temps de Jisugupta, par ce texte. Anandagiri, glosant le commen-  
taire de Čaṅkara sur *Māṇḍūkyopaniṣad*, 1 (cité dans P. W. s. v. *kārṣāpaṇa*)  
écrit : *decariceṣe kārṣāpaṇacabdah soḍaṣapayānām sanjñā*.

25-28. La formule de recommandation, toujours composée des mêmes  
éléments, varie cependant de rédaction dans les édits du même roi.

## TRADUCTION.

- 1-4 . . . . l'oreille, la gorge. . . le plaisir. . .  
 l'embrassement de Çrî recouvre ses seins, deux coupes!  
 . . . . l'Océan, de ses eaux, a lavé ses membres  
 . . . . paralysant la marche de sa volupté, le bâille-  
 ment (qu'il) vous (donne la plénitude) du bonheur!
- 5-9. Salut de Mânagha. Des lions portent le trône où s'as-  
 seoit la race qui a pour bannière le souverain (*bhaṭṭāraka*)  
 Mânadeva. C'est lui qui vient en tête. Ensuite, du palais  
 de Kailâsa kûṭa, — la Race Lunaire l'a pour parure; le  
 saint Paçupati, souverain adoré, l'a pour favori; son père  
 adoré le suit de sa pensée; Jiṣṇugupta deva en bonne  
 santé s'adresse aux maîtres de maison résidant à Kâça-  
 ṇasta(?) selon (l'ordre hiérarchique), leur dit le bonjour  
 et leur fait savoir ainsi: Sachez ceci:
- (10-14). Mon arrière-grand-père Mânagupta gomin avait fait  
 faire un (étang?) au nord du village de. . . et il avait  
 donné en libéralité un terrain de montagne. . . ; mais  
 aujourd'hui, avec le temps, cette donation se trouve (con-  
 testée?) et, aussitôt que je l'ai appris, j'ai, par reconnais-  
 sance pour mon arrière-grand-père, donné cette charte  
 sur pierre pour qu'elle dure plus longtemps.
- (14-20). Et en voici la délimitation: au Nord-Est jusqu'à  
 l'Est, par dessus le sommet, en longeant par en bas la  
 fosse du Gomin, les Cinq-Eaux; de là, au Sud-Est, Ye-  
 bramkharo; au Sud, Dharighmadul (?); puis en conti-  
 nuant, au Sud. . . ; au Sud la rivière; et au Sud-  
 Ouest Lañkhâ; à l'Ouest, la fosse; puis en longeant,  
 Pahañco, puis Lampañco; et au Nord sur le sommet du  
 haut de la montagne, la fosse; puis jusqu'. . . au Nord-  
 Est la fosse. J'ai dit.

- (20-25). Et de plus, gagné par un autre motif, je vous concède encore, maîtres de maison qui résidez au village, une autre faveur. Au village de Dakṣiṇakoli, en cas de combat de vaches(?) il fallait payer tant par labour de vache : je vous en remets la moitié, comme aussi sur l'impôt du . . . ; qui devait donner un kârṣāpaṇa devra donner huit paṇas ; qui devait donner huit paṇas devra en donner quatre, et quatre aussi sur l'impôt Malla.
- (25-28). Et quiconque transgressera cet ordre, qu'il subsiste de ma faveur ou quelque autre qu'il soit, qui rendrait mon ordre vain en personne ou par intermédiaire, je ne le tolérerai pas. Et les rois à venir, parce que c'est l'ordre d'un roi qui les aura précédés, et aussi par considération du devoir, auront à maintenir cette charte.
- (29-30). Le délégué ici est l'héritier présomptif Viṣṇu Gupta.  
Année. . . .

## XVII. — INSCRIPTION DE SANKU

Sanku est une petite ville située à l'extrémité Nord-Est de la vallée. L'inscription fragmentaire que j'y ai recueillie est gravée sur un débris de rigole, déposé pêle-mêle avec un tas de décombres contre un petit temple de Çiva.

Le texte formait deux lignes, de longueur incertaine ; il n'en subsiste que la partie initiale, mesurant 0<sup>m</sup>,26. D'une ligne à l'autre, les caractères varient considérablement de dimension ; ceux de la première ligne sont petits et serrés : 0<sup>m</sup>,010 de hauteur, 0<sup>m</sup>,007 d'écartement ; ceux de la seconde sont amples et espacés : 0<sup>m</sup>,014 de hauteur, 0<sup>m</sup>,020 d'écartement. La différence saute aux yeux, mais l'état du texte ne permet pas de déterminer si elle est intentionnelle et calculée pour attirer l'attention sur la partie la plus importante de l'inscription, ou si le graveur a simplement essayé de couvrir tout l'espace libre avec un nombre insuffisant de caractères.

La date manque, mais l'écriture indique avec assez de précision l'époque. Le *dha* (deux fois à la ligne 1) est franchement arrondi, comme dans la praçasti de Samúdra gupta ; à partir du v<sup>e</sup> siècle, le côté droit tend à se raidir en manière de hampe, à la façon d'un D retourné. Le *ya*, d'autre part (ligne 1), a une forme tardive qui se manifeste seulement à partir de la fin du v<sup>e</sup> siècle (inscrps. de Mahânâman, puis à Lakkhamandal et à Apsad, cf. Bühler,

*Paleogr.*, t. IV). La forme du *sa* est celle qui paraît dans les inscriptions des Maukharis au vi<sup>e</sup> siècle et qui figure constamment chez Aṃṇuvarman. Enfin la consonne n'est pas redoublée après *r*, contrairement à l'usage ancien; la réforme semble dater du temps d'Aṃṇuvarman. L'inscription semble donc se placer dans la première moitié du vii<sup>e</sup> siècle.

L'objet en est une donation, instituée sans doute par un fonctionnaire préposé aux monuments bouddhiques, en faveur des religieux de l'école [Mahā]sāṃghika. Aucun document jusqu'ici ne signalait la présence d'une communauté Mahāsāṃghika au Népal. Des témoignages épars montrent toutefois les adeptes de cette école dans des régions fort diverses de l'Inde. Deux des inscriptions de Karle (Senart, *Ep. Ind.*, VII, p. 64, n<sup>o</sup> 19, l. 2, et p. 71, n<sup>o</sup> 20, l. 3), vers le confin du i<sup>er</sup> et du ii<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., commémorent des œuvres pies au profit du « corps des Mahāsāṃghikas » (*parajitāna bhikkhava nikāyasa Mahāsāghiyāna*) dans la montagne en arrière de Bombay. L'inscription N du Pilier au lion de Mathurā (*J. R. A. S.*, 1894, 525-540) célèbre le bhikṣu Budhila de l'école Sarvāstivādin, qui a mis en lumière la Prajñā des Mahāsāṃghikas. J'ai déjà proposé (*J. As.*, 1896, 2, p. 450 n.) de reconnaître dans ce personnage le *Fo-ti-lo* désigné par Huen-tsang comme un maître des çāstras qui composa un traité spécial (*Tsi tchen loen*) à l'usage de l'école des Mahāsāṃghikas, et qui résidait dans un couvent du Cachemire où son souvenir se perpétuait encore au temps du voyageur chinois (*Mém.*, I, 186). C'est à Patna que Fa-hien se procure le Vinaya des Mahāsāṃghikas. La préservation du Mahāvastu dans la collection népalaise semble apporter une autre preuve de l'existence des Mahāsāṃghikas au Népal, car l'ouvrage se présente lui-même, et à juste titre, comme « une partie du Vinayapiṭaka de la recension de la branche des Mahā-

sāṃghikas dite les Lokottaravādins du Madhyadeça » (I, 2, 13). Hiuen-tsang ne signale un couvent de cette branche qu'en dehors de l'Inde propre, dans le pays de Bamyān (*Mém.*, I, 37).

## TEXTE.

1. deyadharmo yaṃ ṛīdhārmarājīkāmātyasu. . . . .
2. sāṃghikabhikṣusamghasya. . . . .

## TRADUCTION.

Ceci est la donation pieuse. . . . . ministre des fondations religieuses. . . . la communauté des mendiants [Mahā]sāṃghikas. . . :

1. *Deyadharmo*. Expression consacrée pour les donations bouddhiques. Cf. Burnouf, *Introd.*, p. 42, note; Fleet, *Gupta Inscip.*, p. 25, n. 5. Les donations brahmaniques renversent l'ordre des termes et emploient *dharmadeya* ou *dharmadāya* (\*sthityā). L'une et l'autre expression impliquent sans doute l'idée d'une donation désintéressée, en vue seulement d'obéir à la loi. [Pour *dharmadeya*, \*dāya, cf. mes *Donations Religieuses... de Valabhi*, p. 87].

*Dhārmarājīkāmātya*. Je ne connais pas d'autre exemple de ce titre. *Amātya*, qui signifie au propre « une personne de la maison (domesticus) » semble indiquer les hauts fonctionnaires parmi lesquels le roi choisit ses conseillers (*mantrin*). Cf. l'article substantiel du dictionnaire de Goldstucker, s. v. *Amātya*. — *Dhārmarājika*, avec une voyelle longue à la première syllabe, est une forme nouvelle. Le terme *dharmarājika* est appliqué par excellence aux 84000 fondations pieuses du roi Açoka. On est surpris de retrouver dans l'index du *Divyāvadāna*, éd. Cowell-Neil, la traduction : « édit royal sur la Loi », adoptée autrefois par Burnouf et critiquée avec raison par St. Julien (*Hiouen-Tsang. Mém.* I, 417 n.). La graphie employée dans notre inscription paraît supposer que *dharmarājika* est une dérivation de *dharmarāja* « le Roi de la Loi » c'est-à-dire le Bouddha. Le mot serait proprement un adjectif, signifiant : « relatif au Roi de la Loi ». Cf. *Mhbh.* VII, 71, 1 : *akhyānam... yodācarājikam* « l'histoire relative aux seize rois. »

2. La forme *sāṃghika* ne laisse pas de place à une autre restitution que [mahā]sāṃghika.

## XVIII. — INSCRIPTION DU CHASAL-TOL, A PATAN

Cette stèle, très mutilée, se dresse dans une vieille fosse à ablutions du Chasal Tol, près d'un stûpa insignifiant attribué à Açoka (v. II, 346). La partie inscrite couvre une hauteur d'environ 0<sup>m</sup>,45; la largeur en est de 0<sup>m</sup>,55. La hauteur moyenne des caractères est d'environ 0<sup>m</sup>,01; l'espacement des lignes, de 0<sup>m</sup>,015. L'orthographe est conforme à la pratique introduite par Amçucarman; la muette après *r* n'est pas redoublée. Le caractère est sensiblement le même que dans les inscriptions datées de l'an 143 (Bh. 13) et 145 (Bh. 14). L'inscription, au moins dans ce qui en subsiste, est en prose; elle n'introduit ni vers traditionnel, ni stance originale d'appel à l'avenir. C'est une charte de donation; le protocole initial a disparu, avec le nom du roi. Les 19 dernières lignes, seules conservées, contiennent une description minutieuse des limites de la donation (1-13), puis les recommandations usuelles (13-18), enfin la mention de l'ordre personnel, le nom du délégué royal et la date (18-19).

Le bornage va du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest et remonte au Nord. Il atteste, comme les autres documents de la même époque, la civilisation florissante du pays et le développement énorme de la propriété ecclésiastique. Tous les terrains mentionnés, jardins (*vâtikâ*) ou champs (*ksetra*)

appartiennent à des confréries religieuses, *pāñcālī* et *goṣṭhī*. Nous ne savons pas ce qui distinguait l'une de l'autre. Le terme de *pāñcālī* ne se retrouve pas, à ma connaissance, en dehors de l'épigraphie népalaise. Déjà Bhagvanlal (note 26 sur son incrip. 8) a rapproché le mot du Pāñcakulika méridional et du Pāñch moderne ; il a indiqué aussi que les biens des temples sont présentement encore administrés au Népal par des comités nommés *guṭṭhī* (= *goṣṭhī*). Le village de Loprim a une *pāñcālī* et une *goṣṭhī* ; la *pāñcālī* possède un jardin (9) dans le voisinage de Dolāçikhara, c'est-à-dire de Changu Narayan (cf. stèle de Harigaon, an 32, l. 7), et au Nord-Ouest de ce terrain, à quelque distance, un champ (10). La *goṣṭhī* de Loprim, qui semble porter le nom d'Indragoṣṭhī, possède un peu plus loin au Nord, un champ (12). La limite du terrain concédé par l'inscription de l'an 143 (Bhag. 13) rencontre aussi les biens de la *goṣṭhī* de Loprim (*Lopriṅgrāmagaṣṭhīkakaṣetram*, l. 19, et *Lopri... takṣetram*, l. 24). Le peu que nous savons des *goṣṭhīs* par d'autres documents ne nous permet guère de reconnaître ce qui les distingue des *pāñcālīs*. L'inscription de Pehoa, de l'an 882 J.-C., qui institue une fondation religieuse, en confie la gestion à des *goṣṭhīkas*, à qui incombe le soin de recueillir les fonds et de les répartir (Bühler, *Ep. Ind.*, I, 186) ; une autre inscription, datée du règne de Bhojadeva de Kanauj, comme celle de Pehoa, et antérieure de vingt ans (862 J.-C.), mentionne un *goṣṭhīka* (Deogaḍh Pillar ; Kielhorn, *Ep. Ind.*, IV, 309). De même une charte Cālukya de 1207 J.-C. (Hultzsch, *Ind. Ant.*, XI, 338). Il n'est pas sans intérêt d'observer que la *goṣṭhī* du temple de Nārāyaṇa (l. 11) porte un numéro d'ordre : « la dixième *goṣṭhī* » (*daçamigoṣṭhī*). L'inscription de Nangsal, qui mentionne aussi plusieurs biens de *goṣṭhī* dans un passage très mutilé, a préservé du moins le nom de « la septième *goṣṭhī* » (*saptamigoṣṭhībūmer*, l. 48). Le cas de « la *goṣṭhī*

du temple de Nārāyaṇa » (*Nārāyaṇadevakuladaçamigoṣṭhī*, l. 11), de la goṣṭhī d'Indra (*Lopriṃgrāmendragoṣṭhī*, l. 12), peut-être aussi de la [Çam]karagoṣṭhī (Nangsal, 48) donne lieu de supposer que les goṣṭhis étaient plutôt de culte brahmanique et les pāñcālīs de culte bouddhique; mais l'hypothèse est encore très hasardeuse.

Je relève encore la mention de la Pūñka pāñcālī (?l. 10), du vihāra de Puṣpavāṭikā (13), du Māñtyakṣetra qui est sans doute un bien de Mānadeva (12). Enfin je signale le « pont de pierre » (*çilāsaṃkrama*, l. 8).

La date de l'inscription, nettement lisible à la dernière ligne, est le cinq de la quinzaine de Jyeṣṭha, an 137. Le dūtaka chargé de l'ordre est *bhaṭṭāraka çri Vijayadeva*. Un personnage du même nom figure comme dūtaka dans une charte très mutilée (Bhag. 14) datée de l'an 145; mais il y reçoit le titre de *yuarāja çri Vijayadeva* « l'héritier présomptif ». Une charte antérieure de deux ans (Bhag. 13) a pour dūtaka le *bhaṭṭāraka çri Çivadeva*. Bhagvanlal observe à ce propos que l'épithète de *bhaṭṭāraka* ne se donne qu'à un roi ou à un grand-prêtre. « Il n'y a point de cas, ajoutet-il, où un prêtre ait fait fonction de dūtaka, tandis qu'en plusieurs circonstances le roi est son propre dūtaka ». L'alternance de *bhaṭṭāraka* et *yuarāja* appliquée successivement, à huit ans de distance, au même personnage, infirme l'explication donnée par Bhagvanlal. En fait, nous trouvons successivement: en 119, dūtaka, le rājaputra Jayadeva; en 137, le *bhaṭṭāraka çri Vijayadeva*; en 143 (dizaine douteuse), le *bhaṭṭāraka çri Çivadeva*; en 145, le *yuarāja çri Vijayadeva*; enfin, en 153, le roi régnant est Jayadeva. Un autre indice semble trahir un changement politique dans la même période. L'inscription de 143 (?) et celle de... deva sont datées, non pas de Kailāsakūṭa, comme l'inscription authentique de Çivadeva en 119, mais d'un nouveau palais, le Bhadrādhivāsa-bhavana, et le roi de ce

palais reprend le vieux titre de Licchavi-kula-ketu, abandonné depuis l'avènement d'Aṃṇuvarman, et Jayadeva, dans l'inscription de Paçupati, se donne bien pour un rejeton authentique des Licchavis, en sautant par-dessus Aṃṇuvarman qu'il omet. C'est une réaction, ou une révolution. Justement dans des circonstances politiques analogues, après la mort d'Aṃṇuvarman, les inscriptions de Jiṣṇugupta montrent le même flottement de la titulature, passant de bhattâraka-mahârâja-çri° à bhattâraka-râja-çri° et à bhattâraka-çri°, pour désigner, à côté de l'usurpateur, l'héritier légitime du trône (v. Inscr. de Thankot *sup.* p. 104).

## TEXTE.

1. . . . . dakṣiṇena. . . . rtavâṭikâ pâ. . . .
2. . . . .
3. . . . . dakṣiṇ. . . . sahasra-(vâ)ṭik. . . . na m.
4. . . . . na. . . . rya yâvac chaṅka . çasra . paçcima .  
mâniya mârtaçi.
5. rvam anusrtyâtra. . . . pikâpaçcime sâ. . . . mâ kiñ-  
cid dakṣiṇena paçcime çaukara
6. . . . ṭavaçiira . paçcim . taduttarañ gatvâ apau. . . . la .  
yi . nadagrhamañḍalaki.
7. . . . cottarañ gatvâ mahâ. . . . paçcimam gatvâ çilâ-  
sañkramasya paçcimena reṭâ pânçâlî
8. . . . ca pûrvottaram gatvâ lopriṃpânçâlîvâṭikâyâ paçci-  
mottaram gatvâ dolâçikhara . ai.
9. . . . pûrveṇottarañ gatvâ pânkapânçâlîkakṣetrasya ca  
paçcimottaram gatvâ lopriṃpânçâlîkakṣetra.
10. sya paçcimottaram gatvâ Nârâyaṇadevakuladaçamîgoṣ-  
ṭhîkakṣetrasyâpy uttaram gatvâ
11. lopriṃgrâmendragauṣṭhîkakṣetrasyottaram gatvâ mânî-  
yakṣetrasya cottaram gatvâ lato yâvat. . . .

12. puṣpavāṭikāvihāraḥśetrasya sīmāvadhīr ity anar . e paçci-  
menottar. . . ma.
13. laprāsādamaṇḍalāny. . . koṭṭamaryādāsmābhiḥ pra-  
sādaka. . .
15. dbhir asmatpādaprasādapratibandhasamarthair anyair vā  
na kaiçcid ayam prasādo vyatikramaṇīyo . ce
16. . . nām asmadīyām ājñām evollaghya kurvīta . kāraye-  
yur vā te smābhir na. . .
17. . . . narādhipatibhiḥ pūrvamahīpālakṛtaprasādasmā-  
ribhir loka. . .
18. . titarāṃ na marṣaṇīyāḥ | svayam ājñā dūtako py atra  
bhaṭṭārakaçrī Vijayadevaḥ | saṃvat
19. 100. 30 7 jyeṣṭha çukla pañcamyām ||

## TRADUCTION.

- (1). . . . au Sud. . . le jardin. . . (3). . . au  
Sud. . . le jardin. . . (4). . . jusqu'à. . .  
l'Ouest. . . de Māna. . . (5) en longeant. . .  
à l'Ouest. . . un peu au Sud, à l'Ouest. . . de Çañ-  
kara. . . (6). . . à l'Ouest. . ., en allant de là  
au Nord. . . le cercle de maisons. . . (7). . . et en  
allant au Nord, le grand. . ., en allant à l'Ouest,  
par l'Ouest, par l'Ouest du Pont de Pierre. . . de la  
pâncālī de Reṭā (8-12), et en allant au Nord-Est, en allant  
au Nord-Ouest du jardin de la pâncālī de Lopriṃ. . .  
du Dolâçikbara, en allant au Nord-Est, en allant au Nord-  
Ouest du champ de la pâncālī de Pūṅka (9), en allant au  
Nord-Ouest du champ de la pâncālī de Lopriṃ, en allant

L. 16. Le singulier *kurvīta* a été introduit ici par erreur ou par confu-  
sion. La formule ordinaire est : *kuryuḥ kārayeyur vā*, par exemple, Bhag.  
12, l. 47 ; 44, l. 43. On trouve aussi le singulier *kuryāt kārayed vā*, par  
exemple, Bhag., 43, l. 32 ; mais l'optatif moyen est une rareté.

au Nord du champ de la X<sup>e</sup> goṣṭhi du temple de Nârâyana, en allant au Nord du champ de la goṣṭhi d'Indra du village de Lopriṃ, en allant au Nord du champ de Mâna, de là jusqu'à. . . telle est la limitation de bornage du champ du couvent de Puṣpavâṭikâ.

(12-18). . . à l'Ouest, au Nord. . . les palais, les cerceles. . . limite de fort a été concédée par nous. Et personne, qu'il soit en état de faire échec à ma volonté gracieuse ou quelqu'autre que ce soit, ne doit enfreindre cette prescription de ma volonté. Et quiconque, au mépris de mon ordre, agirait en personne ou par intermédiaire, je ne le. . . Et les monarques à venir, se rappelant les concessions gracieuses des souverains antérieurs,. . . ne devront absolument pas le tolérer.

(18-19). Ordre direct. — Le mandataire royal est ici bhaṭṭâraka-çri-Vijayadeva. An 137, jyeṣṭha, quinzaine claire, cinquième tithi.

## XIX. — INSCRIPTION DE TIMI

Timi est une bourgade située entre Katmandou et Bhatgaon. La stèle qui porte cette inscription se trouve dans une vieille fosse à ablutions (*hithi*). (Cf. vol. II, p. 376).

La partie supérieure de l'inscription a presque entièrement disparu; il n'en subsiste que quelques caractères. Les neuf dernières lignes seules offrent un texte à peu près continu. La largeur est d'environ 0<sup>m</sup>,40; la hauteur moyenne des lettres est d'environ 0<sup>m</sup>,01 et les interlignes de 0<sup>m</sup>,02. Les caractères de la dernière ligne sont, comme il arrive souvent, largement espacés.

Le chiffre des années, à la fin de l'avant-dernière ligne, est effacé. Il subsiste à peine une trace du symbole qui figure 100. Mais il n'en est pas moins certain que l'inscription date de Çivadeva II. Les caractères sont exactement identiques à ceux des inscriptions de ce roi recueillies et publiées par Bhagvanlal, et spécialement au n° 12, daté de samvat 119. La coïncidence du tracé est si parfaite qu'elle dispense de toute démonstration. Je me contenterai de signaler à la ligne 7 l'apparition du *ya* renflé, à deux jambages, immédiatement à côté du *ya* usuel à trois jambages, dans la formule *kuyū kārāyeyu(r vā)*. La forme fautive *kuyū* pour *kuryūh* provient peut-être de l'embarras du graveur qui ne reconnaissait pas le mot sous cet aspect nouveau. Mais plus expressif encore que le tracé des caractères est

le formulaire de l'inscription, spécialement la citation de deux vers à l'appui des recommandations et des imprécations finales :

*pūrvadattāṃ dvijātibhyo yatnād rakṣa Yudhiṣṭhira |  
mahim mahibhujāṃ cṛeṣṭha dānāc chreyo 'nupālanam ||*

et

*ṣaṣṭiṃ varṣasahasrāṇi svarge modati bhūmidah |  
ākṣeptā cānumantā ca tāvantī narake vaset ||*

Ces vers, à ma connaissance, apparaissent pour la première fois dans l'épigraphie népalaise avec Çivadeva II. Ils se lisent à la fin de l'inscription de samvat 119 (Bh. 12) aux lignes 20-22 et ils y sont introduits, comme dans le texte de Timi, par la formule : *tathā cōktam*. Mais l'usage en est fréquent, avant l'époque de Çivadeva même, dans le protocole de l'Inde. Le premier vers se présente dans deux recensions ; l'une, celle qu'emploie Çivadeva, se trouve pour la première fois dans une charte du roi Hastin datée de 156 Gupta (475 J.-C.), originaire de la région de Bundelkhand, ou plus tôt encore, dans une charte de la même région, octroyée par le roi Çarvanātha, si la date de 214 est à interpréter (avec Kielhorn) comme exprimée en ère de Cedi (249 + 214 = 463 J.-C.). Elle se retrouve au pays de Valabhi, en 253 Gupta (572 J.-C.) dans une charte de Dharasena II ; au pays d'Ānandapura, voisin de Valabhi, en 361 Cedi (600 J.-C.) dans une charte de Buddharāja, au Dekkan, dans une charte du Calukya Pulakeçin II (Chiplun plates), qui règne pendant la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle ; aux bouches de la Godavari dans une charte du frère même de Pulakeçin II, le Calukya oriental Viṣṇuvardhana I (Satara plates).

L'autre recension lit le premier pāda différemment :

*svadattāṃ parādattāṃ vā yatnād rakṣa Yudhiṣṭhira |*

Les deux recensions coexistent manifestement dans les mêmes chancelleries. Sous la forme *scadattam*, etc., le vers paraît également dans des chartes du roi Çarvanâtha d'Uc-cakalpa, datées de 193 et 197 (Cedi? en ce cas = 442 et 446 J.-C.) et avant lui, dans les chartes de son père Jayanâtha, de 174 et 177 (= 423 et 426 J.-C.?), un peu plus tard, dans la même région, Mahâjayarâja et Mahâsudevarâja (de Çarabhapura, Central Provinces), et plus tard encore Mahâçiva Tivararâja (de Çripura, Central Provinces) l'emploient à leur tour. Pulakeçin II s'en sert dans sa charte de Haidarabad.

J'observe que la rédaction adoptée par Çivadeva introduit une nouvelle variante. Au 3<sup>e</sup> pâda, le mot *mahibhujâm* est substitué au terme consacré *mahimatâm*. Est-ce par scrupule de puriste? En fait, ce mot *mahimat* garanti par tant de textes épigraphiques semble étranger à la littérature, car il ne figure pas dans le *Dictionnaire de Pétersbourg* ni dans ses suppléments.

Le second vers : *saçim varsasahasrañi* n'est pas moins usuel que le premier. Il ne comporte qu'un flottement dans sa rédaction : au commencement du 3<sup>e</sup> pâda, les uns écrivent, comme Çivadeva, « *akseptâ* » ; les autres, « *achettâ* ». Mais, ici encore, les deux formes coexistent dans la même série de documents. Haslin écrit *achettâ* dans sa charte de 156 Gupta (475 J.-C.) et dans celle de 163 (482 J.-C.) ; il écrit *akseptâ* dans sa charte de 191 (510 J.-C.). Le vers paraît dès Jayanâtha et Çarvanâtha (*achettâ*) ; il figure régulièrement dans l'épigraphie de Valabhi (*achettâ*) ; il est cité par Mahâjayarâja, Mahâsudevarâja (*achettâ*), Mahâçiva Tivararâja (*akseptâ*), par Pravarasena le Vâkâtaka, et, au Penjab (vir<sup>e</sup> siècle?), par Samudrasena, par Lakçmaņa de Jayapura (158 Gupta? = 477 J.-C.?), par le Gurjara de Broach Dadda II, par Buddharâja, par le Traikûtaka Dahrasena (207 Cedi = 456 J.-C.), par les Calukyas Mañ-

galeça et Pulakeçin II (tous : *achettā*), par le Calukya oriental Viṣṇuvardhana I (qui emploie *achettā* dans le Satara grant, *ākṣeptā* dans le Chipurupalle grant), par Çaçaṅkarāja du Bengale en 300 Gupta = 619 J.-C. (*ākṣeptā*), en Orissa par les Somavaṃçis Mahā Bhavagupta I et II et Mahā Çivagupta (*ākṣeptā*).

Çivadeva II ne cite que ces deux vers mais l'épigraphie de l'Inde nous fait connaître un grand nombre de vers traditionnels qui ont tous pour commun objet de garantir à la donation, par promesse ou par menace, son plein objet à perpétuité. On m'excusera d'en donner ici un relevé aussi complet que j'ai pu le faire. Les groupements dynastiques ainsi constitués peuvent fournir un élément de classification qui n'est pas à dédaigner ; il est difficile, ou trop commode peut-être, de croire que chaque chancellerie royale prenait au hasard dans la masse des vers en circulation ; les relations politiques, les modes littéraires devaient influencer sur le protocole. Une étude parallèle de tous les éléments qui le composent, titulature, vocabulaire, style, etc., laisserait un résidu précieux de données positives au service de l'histoire. Je disposerai ici la série des vers dans l'ordre alphabétique :

1. *Agner apatyam prathamam suvarṇam  
bhūr vaiṣṇavi sūryasūtāç ca gavaç  
dattās trayas tena bhavanti lokāḥ  
yaḥ kāñcanaṃ gāṃ ca mahim ca dadyāt.*

Mahājayarāja, Mahāsudevarāja, Mahāçiva Tivararāja,  
Somavaṃçis d'Orissa.

2. *adbhir dattaṃ tribhir bhuktaṃ sadbhic ca paripālitaṃ  
etāni na nivartante pūrvarājakṛtāni ca*

Kadamba Kṛṣṇavarman II ; Kadamba Ravivarman.

3. *apānīyeṣv aranyeṣu ṣuṣkakoṭaravāsinaḥ  
kṛṣṇāhayo 'bhijāyante pārvadāyaṃ haranti ye.*

Ce vers comporte de nombreuses variantes; la plus fréquente présente au premier pāda : *Vindhyāṭaviṣr...* (v. inf., 20). Sous la forme que j'ai transcrite, le vers se rencontre chez Hastin (191 Gupta = 210 J.-C.). Çarvanātha (214 Cedi ?) a au troisième pāda *hi* au lieu de *'bhi*. Les inscriptions de Valabhī portent : *anulakeṣv aranyeṣu...*

4. *Ādītyo Varuṇo Viṣṇur Brahmā Somo Hutāçanaḥ  
Çūlapāñiç ca bhūjavān abhinandanti bhūmidam.*

Somavaṃçis d'Orissa.

5. *āspṛoṭayanti pītarah pravalyanti pitāmahaḥ  
bhūmido 'smatkule jātaḥ sa nas tratā bhaviṣyati.*

Jayanātha (174 Cedi?); Somavaṃçis d'Orissa (avec var. : *bhūmidātā kule...*)

6. *iti kamaladalāmbubīndulolām  
çriyam anucintya manuṣyajīvitam ca  
sakalam idam udāhṛtam ca buddhvā  
na hi puruṣaiḥ parakirtayo vilopyāḥ.*

Somavaṃçis d'Orissa.

7. *tadāgānām sahasrāṇi vājapeyaçatāni ca  
gavām koṭipradānena bhūmihartā na çudhyati*

Somavaṃçis d'Orissa.

8. *tādṛk puṇyam na dadatām jāyate no dharābhujām  
bhuvam anyapraṭiṣṭhām tu yādṛg bhavati rakṣatām.*

Calukya or<sup>l</sup> Viṣṇuvardhana I (Satara grant).

8<sup>bis</sup> *dattāni yāniha purā narendrait.* . . .

Voir *infra*, 17.

9. *pūrvadattāṃ dvijātibhyo.* . . .

Voir *supra* p. 120.

9<sup>bis</sup> *pūrvāḥ pūrvataraic caiva dattāṃ bhūmiṃ haret tuyāḥ  
sa nityavyasane magno narake ca vaset punaḥ.*

Kumāraviṣṇu le Pallava.

10. *prāyeṇa hi narendrāṇām vidyate nāṣubhū gatīḥ  
pūyante te tu satatāṃ prayacchanto vasundharām.*

Jayanātha (174, 177) ; Çarvanātha (193, 197, 214).

11. *bahubhir vasudhā dattā rājabhiḥ Sagarādibhiḥ  
yasya yasya yadā bhūmis tasya tasya tadā phalam.*

C'est ici le vers le plus employé ; il se rencontre, dans l'épigraphie même du Népal, à la fin d'une inscription de Çivadeva datée samvat 142 (?; Bhag. 13). Il figure dans presque toute l'épigraphie de l'Inde, parfois avec *bhuktā* substitué à *dattā* dans le premier pāda. Hastin (156 Gup.) ; Jayanātha (174, 177) ; Çarvanātha (193, 197, 214) ; les rois de Valabhi ; Mahājayarāja ; Mahāsudevarāja ; Samudrasena ; Lakṣmaṇa ; Dadda II ; Çaçāṅkarāja ; les Somavaṃçis d'Orissa ; le Pallava Siṃhavarman ; les Kadambas Çivamāndhātvarman, Kṛṣṇavarman II, Kakutshavarman, Ravi-varman, Harivarman ; les Calukyas Maṅgaleça, Pulakeçin II, Vikramāditya I (Karnul grant) ; le Calukya or<sup>t</sup> Viṣṇuvar-dhana I (Salara grant) qui emploie en outre dans une autre charte (Chipurupalle) la variante (également employée par le Pallava Kumāraviṣṇu) :

*bahubhir vasudhā dattā bahubhiç cānupālītā.* . . .

12. *brahmasve mā matīṃ kuryāḥ prāṇiḥ kaṅṭhagatair api  
agnidagdhāni rohanti brahmadaghaṃ na rohati*

Viṣṇuvar-dhana I (Salara).

13. *bhūmiṃ yaḥ pratiḡrḥṣāti yaḥ ca bhūmiṃ prayacchati  
abhau tau puṇyakarmāṇau niyatam svargagāminau.*

Somavaṃṣis d'Orissa.

14. *bhūmidānāt paraṃ dānaṃ na bhūtaṃ na bhaviṣyati  
tasyaiva haraṇapāpān (haraṇāt pāpan K.) na bhūtaṃ na  
bhaviṣyati*

Viṣṇugopavarman, Siṃhavarman, Kumāraviṣṇu, tous  
trois Pallavas.

15. *bhūmiḥpradānān na paraṃ pradānaṃ  
dānād viṣiṣṭam paripālanaṃ ca  
sarve 'tisṛṣṭam paripālya bhūmiṃ  
nṛpā Nṛgādyās tridivaṃ prapannāḥ*

Samkṣobha (209 Gupta).

16. *mā bhūd aphalaçaṅkā vaḥ paradatteti pārthivāḥ  
svadānāt phalam ānantaṃ paradānānupālana.*

Somavaṃṣis d'Orissa ; Çaçāṅkarāja (var. *mā bhūta ph*<sup>o</sup>).

17. *yāniha dāridryabhayān narendrair  
dhanāni dharmāyatanikṛtāni  
nirmālyavāntapratimāni tāni  
ko nāma sādhuḥ punar ādadita.*

Rois de Valabhī, avec diverses variantes ; Çilāditya II  
(352) : *yāniha dattāni purā narendrair*. . . Çilāditya VI  
(447) : *nirbhuktamālyaprati*<sup>o</sup> ; aussi Dadda II (385 Cedi) et  
Buddharāja (361 Cedi) tous deux avec la variante : *dhanāni  
dharmārthayaçaṅkarāni* ; et Pulakeçin II qui adopte cette  
dernière rédaction, mais qui, au troisième pāda, hésite  
entre *nirmālyavāntapratī*<sup>o</sup> (Haidarabad) et *nirbhuktamālya-  
vratī*<sup>o</sup> (Chiplun).

18. *ye prakṭanāvānibhujāṃ jagatīhitānāṃ  
dharmyāṃ sthīṭiṃ sthīṭikṛtām anupālayeyur  
lakṣmyā sametya suciraṃ nījabhāryayaiva  
pretyāpi vāsavasumā divi te vaseyuh.*

Ce vers ne paraît que dans une inscription du Népal, datée de 145 saṃvat (Bhag. 14), et presque certainement de Çivadeva. Au reste, le roi lui-même semble être l'auteur de ce vers, qui est introduit par la formule *yathā cāha* « Aussi bien, comme il (le roi) l'a dit lui-même :... »

- 18<sup>bis</sup> *ye çitāṃçukarāvadātacarītāḥ samyakprajāpālāṇe  
'āji-ḥ prathamāvāniçvarakṛtām rakṣanti dharmyāṃ  
sthīṭiṃ  
—jnā vijītarīcakrarucirāṃ saṃbhujya rājyaçriyāṃ  
nāke çakrasamānamānavibhavās tiṣṭhanti dhanyāḥ sthī-  
ram*

Inscription anonyme de Nangsal.

19. *lakṣmīniketanāṃ yadapāçrayeṇa  
prāpto 'si ॐ ko 'bhūmatāṃ nṛpārtham  
tāny eva puṇyāni vivardhayethā  
na hāpanīyo hy upakaripakṣah.*

Guhasena (240 Gup.) et Dharasena II (269 Gup.) de Valabhi.

20. *Vindhyātaviṣe atoyāsu çuṣkakotāravāsinaḥ  
kṛṣṇāhayaḥ hi jāyante bhūmidāyahaṛā narāḥ.*

Variante très répandue du vers *sup.* n° 3. Cette rédaction même, qui se rencontre chez Dharasena II (252 Gup.) et Dadda II (385 Cedi), comporte aussi des variantes secondaires, au quatrième pāda : *bhūmidānaṃ haranti ye*, Pulakeçin II (Haïdarabad) ; *bhūmidāyaṃ haranti ye*, Çalāditya VI (447 Gup.), Buddharāja (361 Cedi) ; *bhūmidānāpuhāriṇaḥ*, Viṣṇuvardhana I (Satara).

21. *ṣaṣṭi(m) varṣasahasrāṇi.* . . .

V. *sup.* p. 120-122.

21<sup>bis</sup> *sarvasasyasamṛddhām tu yo hareta vasundharām.* . . .

Variante de 24, *infra.*

22. *sāmānyo 'yaṃ dharmasetur nṛpāṇām  
kāle kāle pālaniyo bhavadbhiḥ  
sarvān etān bhāvinaḥ pāṛthivendrān  
bhūyo bhūyo yācate Rāmacandraḥ*

Somavaṃçis d'Orissa.

23. *svadattām paradattām vā yatnād rakṣa Yudhiṣṭhira.* . . .

Variante du vers 9, *sup.*

24. *svadattām paradattām vā yo hareta vasundharām  
sa viṣṭhāyām kṛmīr bhūtvā piṭṛbhiḥ saha pacyate.*

Ce vers, très populaire, comporte un nombre considérable de variantes. Hastin (163 Gup.), Çaçāṅkarāja, les Somavaṃçis d'Orissa le citent sous la forme que je viens de transcrire ; mais en 191 Gup., Hastin écrit : *saha majjate* ; Lakṣmaṇa, en 158 : *saha majjati* ; Çarvanātha qui adopte la même recension que Lakṣmaṇa en 214 (mais var. *çvaviṣṭhāyām*), suit dans ses chartes de 193 et 197 l'autre lecture : *sarvasasyasamṛddhām tu yo* (*sup.* 21<sup>bis</sup>) ; avant lui, Jayanātha l'emploie également en 174 et 177. Pulakeçin II (Chiplun) suit la première rédaction, avec la variante *çvaviṣṭhāyām*. Le premier hémistiche entre dans des combinaisons diverses, chez Dharasena II (252 Gup.) et chez Kumāraviṣṇu le Pallava :

*gavām çatasahasrasya hantuḥ prāpnoti (pibati Kum.) kilbiṣam*

et chez le Vākāṭaka Pravarasena (var. : *harati duṣkṛtam*),

chez les Pallavas Viṣṇugopavarman et Simhavarman (var. : *pībatī*). Ou encore :

*śaṣṭivarṣasahasrāṇi viśthāyāṃ jāyate kṛmih*

chez Samudrasena, Maṅgaleça (Nerur), Vikramāditya I (Karnul), avec variantes au dernier pāda : *narake pacyate tu sah*, chez les Kadambas Çivamāndhātvarman, Harivarman, Kakutsthavarman ; *narake pacyate bhṛçam*, chez le Kadamba Ravivarman ; *ghore tamasi pacyate*, chez le Kadamba Kṛṣṇavarman II : *kumbhīpāke tu pacyate*, chez le Kadamba Mṛgeçavarman, *kumbhīpākeṣu* chez Viṣṇuvardhana I.

25. *svaṃ dātum sumahac chakyam duḥkham anyārthapālanam*

*dānaṃ vā pālanaṃ veti dānāc chreyō' nupālanam*

Kadambas Kṛṣṇavarman II et Mṛgeçavarman ; Calukya Maṅgaleça (Nerur). Le dernier pāda est commun avec le vers 9 : *pārvadattum dvijātibhyo...*

26. *harate harayate yas tu mandabuddhis tamovṛtaḥ  
sa baddho Vāruṇaiḥ pāçaiḥ tiryagyonim ca gacchati.*

Somavaṃçis d'Orissa.

Par un contraste qui ne va pas sans raisons positives, l'épigraphie de l'Indo-Chine ignore l'usage des stances consacrées. La plupart des chartes de donation en contiennent bien l'équivalent, mais sous une forme qui change de document à document. Chaque poète de bureau tourne à sa manière les recommandations et les imprécations régulières. On est tenté de penser que dans l'Inde ces stances consacrées prenaient un caractère sacré, reconnu de tous, et assuraient réellement, par une évocation salutaire, le respect de la donation, tandis qu'en Indo-Chine, où le sanscrit était une langue étrangère, profondément

séparée des idiomes courants, ni ces stances, ni les noms qui les couvraient n'avaient d'utilité pratique. Je n'y ai rencontré, et une fois seulement, que le vers 24 : *svadattam paraṭ*, et sous la forme même où il paraît chez Pulakeçin II (Chiplun), dans une inscription contemporaine de ce roi, datée de 550 çaka (= 629 J.-C.). C'est l'inscription d'Ang Chumnik, dans BARTH, *Inscriptions du Cambodge*, p. 56, B. IX, v. 4. Encore n'est-ce pas une charte royale, mais un acte privé, une donation à un Çivaliṅga par Ācārya Vidyāvinaya.

Comparée aux documents analogues, l'inscription de Çivadeva (et aussi celle du Cambodge) présente ce caractère particulier d'être tracée sur la pierre. De tous les textes que je viens de citer à propos des vers imprécaatoires, l'inscription de Maṅgaleça au Mahākūṭa de Badami est la seule qui ne soit pas écrite sur des plaques de cuivre ; encore le pilier qui la porte offre cette étrangeté que le texte se lit de bas en haut, à l'inverse du sens ordinaire. Le Népal (comme les royaumes hindous de l'Indo-Chine), en empruntant à l'Inde le formulaire des donations, a changé la matière des actes. On ne saurait mettre en cause l'habileté des artisans népalais ; les relations chinoises montrent qu'à cette époque même leur adresse savait tirer du métal des chefs-d'œuvre. Le métal ne manquait pas au pays ; les mines étaient connues et exploitées. Mais l'extrême abondance de la pierre au cœur de l'Himalaya explique sans doute que l'usage en ait été étendu à tous les documents épigraphiques.

La forme et la combinaison des vers ne sont pas les seules variables qui donnent une base de classification. La désignation de l'autorité alléguée comme référence varie aussi de série à série : tantôt c'est Vyāsa, tantôt c'est Manu, tantôt l'autorité reste anonyme ou impersonnelle. M. HORKINS a déjà étudié dans un article du *Journal of the Ame-*

rican *Oriental Society*, vol. XI, 1885, p. 243 sqq. *Manu in the Mahābhārata*, les citations données sous le nom de Manu dans les inscriptions. Mais son enquête n'a pas été exhaustive; des documents nouveaux sont venus en assez grand nombre; des textes admis pour authentiques ont été reconnus comme des faux. Il ne sera pas inutile de reprendre cette recherche, même quand ce ne serait pas pour la pousser à fond.

Les formules qui désignent Vyāsa comme l'auteur des vers cités (les numéros renvoient au classement ci-dessus, p. 122 à 128) sont :

*uktaṃ ca bhagavatā Vyāsenā* — chez Dahrasena le Traikūṭaka en 207 Cedi (= 456 J.-C.). — Vers 21.

*uktaṃ ca bhagavatā Vedavyāsenā Vyāsenā* — en Valabhi (vers 9, 11, 17, 19, 20, 21, 24); chez Dadda II (vers 20, 11, 17, 21); chez Buddharāja (vers 20, 23, 17, 21); chez Pula-keçin II (Haïdarabad, vers 23, 11, 8<sup>bis</sup>, 21); chez Viṣṇuvar-dhana I (Satara, vers 20, 8, 9, 11, 12, 21, 24).

*uktaṃ ca bhagavatā paramarṣinā Vedavyāsenā* — chez Haslin (vers 3, 9, 21, 24); Saṃkṣobha (vers 15).

*atra Vyāsagītau* — chez Viṣṇuvar-dhana I (Chipurupalle, vers 11, 21).

*Vyāsagītau cātra ślokau pramāṇikartavyau* — chez Pra-varasena le Vākātaka (vers 21, 24).

*api cāsmīn arthe Vyāsakṛtāḥ ślokā bhavanti* — chez Lakṣmaṇa de Jayapura (vers 11, 21, 24).

*Vyāsagītāṃ cātra ślokān udāharanti* — chez Mahājaya-rāja (vers 1, 23, 11, 21); Mahāsudevarāja (*id.*); Mahāçiva Tivaradeva (*id.*).

Quelquefois la référence, plus complète, indique comme source le Mahā-Bhārata :

*uktaṃ ca Mahābhārate bhagavatā Vyāsenā* — chez Jayanātha (vers 5, 23, 10, 11).

*uktaṃ ca Mahābhārate bhagavatā Vedavyāsenā Vyāsenā* —

chez Jayanâtha (vers 5, 23, 10, 11, 21, 24); Çarvanâtha (vers 3, 9, 23, 10, 11, 21, 24).

*uktam ca Mahâbhârate çatasâhasryām saṃhitâyām paramarṣinâ Parâçarasutena Vedavyâsena Vyâsena* — chez Çarvanâtha en 214 (mêmes vers).

Les références à Manu se localisent toutes dans le Midi de l'Inde, spécialement chez les Kadambas, qui sont « *Mānavyasagotra* ».

*apī coktam Manunā* — chez le Kadamba Ravivarman (vers 11, 24).

*uktam ca Manunā* — chez le Calukya Vikramāditya I (Karnul : vers 11, 24).

*atra Manugītāç çlokā bhavanti* — chez le Kadamba Kṛṣṇavarman II (vers 11, 25, 24, 2).

Le Pallava Kumâraviṣṇu les rapporte à Brahma :

*apī cātra Brahmagītāç çlokāḥ* (vers 9<sup>bis</sup>, 11, 14, 24).

Parfois, le texte invoqué est « un traité de la Loi » sans nom d'auteur; c'est à cette série que se rattache Çivadeva.

*uktam ca smṛtiçāstre* — chez Çaçâṅkarâja (vers 11, 16, 21, 24).

*uktam ca dharmaçāstre* — chez Maṅgaleça (Mahâkûṭa : vers 11, 21, 24).

*dharmaçāstreṣv apy uktam* — chez Maṅgaleça (Nerur : vers *id.* + 25).

*tathā coktam dharmaçāstre* — chez les Somavaṃçis d'O-rissa (vers 1, 4, 5, 6, 7, 11, 13, 16, 21, 22, 24, 26).

*yathā dharmaçāstravacanam* — chez Çivadeva, saṃvat 143; Bhag. n° 13 (vers 11).

Une dernière série de documents se contente de rapporter ces vers comme des « dictons ». Çivadeva emploie également ce procédé.

*uktam ca* — chez Samudrasena (vers 11, 21, 24); les Kadambas Çivamândhâṭṭvarman (vers 11, 24), Harivarman

(*id.*), Ravivarman (*id.* + 2) ; le Calukya Pulakeçin II (Chiplun : vers 9, 11, 17, 21, 24).

*api cōktam* — chez les Kadambas Kakutsthavarman (vers 11) et Mrgeçavarman (vers 24, 25).

*tathā cōktam* — chez Çivadeva en 119 samvat ; Bhag., 12 (vers 9, 21).

*api cāpi çlokāḥ* — chez le Pallava Viṣṇugopavarman (vers 14, 24).

*api cātrārṣāḥ çlokāḥ* — chez le Pallava Siṃhavarman (vers 11, 14, 24).

L'épigraphie de l'Indo-Chine, tout ignorante qu'elle est des stances traditionnelles, reflète pourtant la double tradition de Manu et Vyāsa comme autorités. Une inscription du règne de Jayavarman, en 968 J.-C. (BARTH, XIV, B. 30 ; inscr. de Prea Eynkosey) atteste comme garantie la parole de Manu :

*krūrāç çathātīlubdhā ye paradharmavilopakāḥ  
te yanti pīṭṭbhis sardham narakam Manur abravīt*

Une autre inscription, des environs de l'an 900 J.-C. (BERGAIGNE, LXVI, C<sub>1</sub>, 8), cite Manu II, 136, comme règle de conduite avec la référence : *iti Mānavam*. Mais la même inscription en appelle aussi au « chant de Vyāsa » :

*sa hi viçvambharādhiças sarvalokagurau smṛtaḥ  
yad iṣṭam tasya tat kuryād Vyāsaçītam ūlam yathā.*

Les références à Vyāsa et au Mahābhārata d'une part, à Manu et au Dharmacāstra (ou Smṛti<sup>o</sup>) de l'autre peuvent sembler contradictoires. En fait, nous savons que l'épopée et le code voisinent de près et que des éléments identiques sont entrés dans les deux recueils. L'inscription du pilier de Harigaon m'a déjà donné l'occasion d'y insister. Mais le plus surprenant, c'est que de toutes ces références, aucune ne se retrouve dans notre Manu actuel, une seule

se retrouve dans notre Mahâ-Bhârata. Encore s'agit-il d'un vers exceptionnel, rapporté par les Somavamçis d'Orissa, c'est le vers 4 : *Ādityo Varuṇo...*, qui se lit dans le Mahâ-Bhârata, Anuçâsanaparvan (XIII), section 62, v. 3150. Et pourtant le Mahâ-Bhârata contient une longue section (XIII, 62) qui exalte en cent çlokas les mérites d'une donation de terrain et, d'autre part, un des vers les plus usuels (9 et 23) est adressé nommément à Yudhiṣṭhira, le héros du Mahâ-Bhârata.

Mais la question se complique encore. Le compilateur Hemâdri, traitant dans le Caturvargacintâmaṇi des donations en général, rapporte à propos des donations de terrain plusieurs passages empruntés à diverses sources, entre autres (p. 495-502) un long extrait du chapitre du Mahâ-Bhârata que je viens de mentionner (XIII, 62, v. 3104 sqq.). Son texte comporte nombre de variantes; c'est ainsi que, à la suite du vers 3177, il insère deux vers qui manquent à l'édition de Calcutta; de ces deux vers, le premier est justement le vers *Vindhyālavise...* (20) si fréquemment cité dans les inscriptions. Un peu plus loin (p. 507-508), Hemâdri cite un autre passage du Mahâ-Bhârata qui commence par les trois vers XIII, 66, v. 3335-3337, en mètre anuṣṭubh; mais immédiatement à la suite, viennent deux stances en vasantatilakâ, et, aussitôt après, le çloka : *svadattām paradattām vā yo* (24), un des plus usuels parmi les vers consacrés, et aussi un des moins solidement établis. La lecture de Hemâdri est identique à la recension adoptée par Lakṣmaṇa de Jayapura (sauf *harec ca* pour *hareta*). Les deux hémistiches de ce vers se retrouvent séparément, et quelque peu altérés, dans un autre extrait rapporté par Hemâdri (p. 504) et emprunté au Viṣṇudharmottara :

*svadattām paradattām vā yo harec ca vasundharām. . .*  
*viṣṭhāyām kṛmitām eti pīṭbhīh sahītas tathā*

Dans le même extrait se retrouve aussi le célèbre vers *ṣaṣṭiṃ varṣa*<sup>o</sup> (21) avec la lecture *āchettā*. Il est vraisemblable que d'autres encore, parmi les vers consacrés, doivent se retrouver dans le chapitre du Viṣṇudharmottara qui traite des donations de terrain (Weber, 1758 ; ch. 36 : *bhūmidānaphalam* ; Raj. L. Mitra, 2293 ; *bhūmidānamāhātmyakīrtanam*) ; l'ouvrage se rattache au cycle du Mahā-Bhārata. L'étude historique et critique des recensions du Mahā-Bhārata trouve ainsi, dans les documents épigraphiques, la base positive qui lui manque trop souvent.

Un autre encore des vers traditionnels : *āspḥoṭayanti...* (5), cité expressément comme un vers du Mahā-Bhārata par Jayanātha d'Uccakalpa, se retrouve dans les extraits d'Hemādri (p. 507), où il est attribué à Bṛhaspati, c'est-à-dire évidemment à la Bṛhaspati-smṛti, qui contient une section des donations. La condition flottante des matériaux incorporés dans la « Samhitā en cent mille vers » ressort clairement de cet inventaire particulier.

Si c'est réellement avec Çivadeva II que les vers traditionnels sur les donations paraissent pour la première fois dans les chartes népalaises, il est permis de rechercher l'origine de cette innovation. Le type de la donation royale au Népal est arrêté dès les plus anciens documents ; il transparait dès le fragment daté de Vasantadeva, samvat 435 (Bhag. 3) et se montre clairement identique dans toute la suite : 1° lieu d'origine ; 2° panégyrique du roi ; 3° indication des destinataires ; 4° message direct du roi « bien portant » aux destinataires ; 5° indication des bénéficiaires et clauses ; 6° recommandations et imprécations pour l'avenir ; 7° désignation du mandataire royal ; 8° date. C'est le type ordinaire de la donation dans l'Inde (cf. spécialement : Burnell, *South-Indian Palaeography*, chap. vi) telle qu'on la devine déjà dans le texte fragmentaire du pilier de Bihar, sous le règne de Skandagupta, entre 136 et 146 Gupta (455-

465 J.-C.), telle qu'elle se montre dans les plaques de Viṣṇugopavarman le Pallava, vers le v<sup>e</sup> siècle ?, et surtout dans les donations du Parivrājaka Hastin, et chez les seigneurs d'Uccakalpa, tout particulièrement enfin chez Lakṣmaṇa de Jayapura en 158 (Gupta ? = 477 J.-C.). La charte de ce prince coïncide pour ainsi dire exactement avec le protocole du Népal, sauf qu'il insère à la manière hindoue des vers traditionnels avant l'indication du mandataire. C'est donc aux chancelleries du Gange moyen, soit aux Guptas directement, soit à leurs vassaux que les Licchavis du Népal semblent avoir emprunté leur protocole ; le fait est d'accord avec les vraisemblances historiques et aussi avec la tradition qui fait venir de Pāṭaliputra l'ancêtre des Licchavis. Çivadeva II renoue et resserre les liens de la dynastie népalaise avec l'Inde gangétique ; il épouse la petite-fille d'un empereur du Magadha, la fille d'un noble Maukharī, et cette alliance de haute lignée introduit sans doute au Népal une nouvelle poussée de culture sanscrite ; les « bureaux » s'enrichissent d'Hindous de la plaine, et leur activité se révèle aussitôt par l'emploi des vers usuels, qui réduit le protocole local au type commun de l'Inde.

L'inscription est en prose, sauf les vers consacrés. L'orthographe en est régulière, sauf *kayu* pour *kuryuh* que j'ai déjà signalé. Selon l'usage nouveau introduit par Amçuvarman, la muette n'est pas redoublée après *r*. La charte réglait les clauses d'une donation de terre et traçait avec précision les limites du terrain concédé, mais il n'en reste que la conclusion, d'un caractère général.

\*Le mandataire (*dūtaka*) du roi est le rājaputra Jayadeva qui paraît au même titre dans la charte de Çivadeva datée samvat 119 (Bhag. 12).

## TEXTE.

1. . . . . rayādipra. . . . .  
 2. . . . . paçcime ni. . . . .  
 2. . . . .  
 4. . . . . me pra. . . . .  
 5. . . . . yam eta. . . . .  
 6. . . . . taç ca paçcimena ca tade. . . . .  
 7. . . . . d antareṇāpi te. māpra. . . . .  
 8. . . . . khātam palli tato yāva. . . . .  
 9. . . . gra.ka. . . . viṣṭīmanuṣyasambandhena pra-  
 tivarsaṃ yat purāṇaçata. . . . .  
 10. . . . bhya eva grāmīnair dātavyaṃ rājakulīvyavyava-  
 sāyibhis tu na kadācid. . . . .  
 11. . . . vyaṃ ye tu kecid asmatpādaprasādopajīvino pare  
 cānyathā kuyu kārayeyu[r vā]  
 12. . . . taran na kṣamyante bhaviṣyadbhir api vasudhā-  
 dhipatibhir ātmanah karuṇātiçayam. . . . .  
 13. pūrvapārthivapraṇīto yaṃ dānadharmasetur iti tadgau-  
 ravāt samyag evānupāleyas tathā [coktaṃ]

9-10. Cf. Bhag., 42, 1. 16 : *Bhoṭaviṣṭīhetoh prativarṣaṃ bhārikojanāḥ pañca 5 vyavasāyibhir grahītavyāḥ*. Il s'agit évidemment d'une corvée analogue, sinon identique. Malheureusement les caractères qui précèdent *viṣṭī* sur notre inscription ne sont restés indéchiffrables. — Les *vyavasāyīn* mentionnés dans le passage que je viens de citer se retrouvent également dans notre texte. Le P. W. ne connaît ce mot que comme adjectif, dans le sens de « résolu ». Ici il désigne clairement une autorité (et Bhagvanlal le traduit : « the authorities »), et sans doute d'ordre judiciaire. Je ne l'ai pas relevé avec cette valeur dans d'autres documents épigraphiques.

*Rājakulīya* manque aux dictionnaires, mais est un dérivé régulier du substantif *rājakula*.

13. L'expression *dānadharmasetu* rappelle le vers traditionnel : *sāma-nyo yaṃ dharmasetur...* (22), fréquemment paraphrasé du reste dans les inscriptions.

14. pūrvadattāṃ dvijātibhyo yatnād rakṣa Yudhiṣṭhira | ma-  
hīm mahībhujāṃ ॠṣṭha dānāc chreyo [nupā]  
15. lanam || ṣaṣṭim varṣasahasrāṇi svarge modati bhūmidah  
ākṣeptā cānumantā ca tā[vanti]  
16. narake vaset || iti svayam ājñā dūtakaç cātra rājaputra  
Jayadevaḥ || sam. . . .  
17. āçvayuje kṛṣṇa ṣaṣṭhyā[m]

## TRADUCTION.

- (1-8). . . . à l'Ouest. . . et de là à l'Ouest. . . et dans l'intervalle. . . la fosse, le hameau ensuite jusqu'à. . .
- (9-11). Par rapport aux hommes de la corvée, la centaine de purāṇas qui. . . annuellement, doit être donnée par les gens du village aux. . . mêmes. Les autorités du palais royal ne doivent pas. . .
- (11-13). Et quiconque, soit des gens attachés à notre service de par notre grâce, soit des autres, ferait autrement ou pousserait un autre à faire autrement, nous ne le tolérons pas. Et les princes à venir devront respecter et protéger ceci en se disant : C'est ici une donation inspirée à un prince d'autrefois par (?) l'excès de sa compassion et pour se conformer à la loi.
- (13-16). Et il est dit ainsi : « La terre qui a été donnée aux brahmanes par un de tes prédécesseurs, Yudhiṣṭhira ! protège-la bien, cette terre, ô le plus excellent des maîtres de la terre ! Maintenir est encore mieux que donner. — Soixante milliers d'années de jouissances dans le paradis à qui donne de la terre. Qui usurpe et qui l'approuve restent autant dans l'enfer.
- (16-17). Ordre direct. Le délégué ici est le rājaputra Jayadeva. Année. . . . mois āçvayuja, quinzaine noire, sixième (tithi).

## XX. — INSCRIPTION DU YAG BAHAL

L'estampage de cette inscription m'a été envoyé du Népal en 1902 par le mahârâja Deb Sham Sher, dans la courte période de son administration. Aucune indication d'origine n'était jointe à l'envoi ; mais une note en cursive, tracée sur le côté et au bas de l'estampage, porte : Yag bahal. J'ignore présentement où est situé ce *bahal*, ou monastère ; mais je suis porté à croire que la stèle se trouve dans la région de Patan, comme les inscriptions qui lui sont apparentées.

L'inscription est incomplète ; les dernières lignes manquent. Les 29 lignes conservées, en tout ou en partie, couvrent une hauteur totale de 0<sup>m</sup>,72 sur une largeur de 0<sup>m</sup>,40. Le corps des caractères mesure en moyenne 0<sup>m</sup>,01 ; l'espacement moyen des lignes est de 0<sup>m</sup>,015. La graphie est généralement correcte ; la muette, selon l'usage qui date d'Ancuvarman, n'est pas doublée après *r*. La partie du texte conservée est toute en prose. C'est une charte du type usuel, qui a pour objet la concession d'un village avec ses dépendances à la communauté bouddhique ; elle est adressée aux intéressés, les habitants du village de Gullataṅga. Le territoire concédé faisait probablement partie du domaine de Paçupati (l. 4 et cf. Bhag. 13, l. 5 : *Paçupatau*). Le bornage est tracé avec la précision méticuleuse des inscriptions tardives, en allant du Nord au Sud et de

l'Est à l'Ouest. Les repères indiqués marquent par un exemple de plus la civilisation avancée du Népal et aussi la richesse foncière de l'Église bouddhique. Il n'y a pas moins de sept monastères contigus au terrain concédé : le Mânadeva vihâra, le Kharjûrikâ vihâra (l. 13), le ...yama vihâra (15), l'Abhaya ruci vihâra (17), le Vârta Kalyâṇagupta vihâra (17-18), le Caturbhâ-jaṅkâsana vihâra (18-19), le Çrîrâja vihâra (21). Le Mânadeva vihâra est clairement identique au Mâna vihâra, mentionné déjà dans une inscription d'Aṃçvarman (an 32) à côté du Kharjûrikâ vihâra (l. 8 et 9) ; du même coup, le vihâra au nom tronqué : ...yama vihâra est presque certainement identique au Ma-ma vihâra, c'est-à-dire au Madhyama vihâra, désigné dans la même inscription d'Aṃçvarman immédiatement à la suite du Mâna v" et du Kharjûrikâ v". Les autres noms de couvents n'ont pas encore été rencontrés ailleurs ; le Vârta Kalyâṇagupta est un nouveau venu dans la liste des personnages décorés de ce titre (sup. II, 131). On rencontre en outre sur le parcours trois villages : Gomibhûdañco (12), Dhorevâlgañco (14), Kambilamprâ (20). On croise ou on longe deux grandes routes (*mahâpatha*, 16 ; *vṛhatpatha*, 20) et un grand chemin (*vṛhanmârگا* 22). Enfin la Vâgvati borde une partie du terrain au Sud (12).

Les stipulations particulières de la concession (4-11) sont énoncées avec une précision de détails qui tranche sur le formulaire ordinairement assez vague des chartes népalaises ; elles n'ont, à ma connaissance, de pendants que dans l'inscription 13 de Bhagvanlal datée de 1(4 ?)3. Cette inscription, trouvée à la porte Sud de l'enclos de Paçupati, est extrêmement mutilée, spécialement dans le passage qui contient les stipulations (5-10) ; mais les caractères conservés suffisent à garantir la parfaite concordance des deux textes, en rectifiant parfois les lectures de Bhagvanlal (5 : *na sarve vinâ*, corr. "na sarvetika[rtavya]"; 7 : *hyaparâh*,

corr. [maryādo]papannah; 9: bhayaca, corr. °gāpacā[re]; 10: kalpatrā°, corr. kalatrā°. Le village concédé « est soumis aux stipulations portant sur les personnes ou sur les places fortes » (çarirakoṭṭamaryādoṣpapannah l. 6). La même expression se retrouve, dans une charte de Çivadeva, an 119 (Bhag. 12; l. 5, où Bhag. restaure [°payukta] au lieu de °papanna); mais je ne puis voir dans la traduction du pandit comment il entend cette formule, à moins qu'elle ne réponde à: « y compris le sol, le ciel et le sous-sol »; j'avoue que dans ce cas le rapport m'échappe. L'inscription du Chasal-tol, datée de l'an 137, conserve aussi une trace de cette formule (l. 13; °koṭṭamaryād°). L'exclusion de « la corvée d'aller en pays étranger » (l. 7: bahirdeçagamanādisarvaviṣṭirahito) a pour pendant, dans la charte de Çivadeva an 119, l'obligation de fournir « cinq porteurs annuellement pour la corvée du Tibet ». Quelques fautes d'ordre spécial, qui exigeaient sans doute dans les cas ordinaires l'intervention de la justice royale, sont réglées au profit des donataires: le meurtre d'une femme enceinte (7), les pratiques abortives (7) sont punis d'une amende de cent (pa)ṇas; les mauvais traitements à l'égard d'une bête blessée, si elle est de l'espèce bovine, sont punis d'une amende de trois paṇapurāṇas (8). Enfin, dans le cas d'une des cinq offenses mortelles, de vol, d'adultère, de meurtre ou de complicité, la justice royale n'a de prise que sur la personne du coupable; tout ce qui lui appartient, famille et biens, revient au clergé du couvent de Çivadeva.

Le nom du roi qui octroie la charte est mutilé; il n'en subsiste (3) que la finale indifférente: deva; les traces qui subsistent de caractères précédents écartent définitivement la restitution introduite par Bhagvanlal dans son inscription (l. 3); les deux akṣaras ne sauraient en tout état de cause être çī va. La lecture la plus vraisemblable est, à mon sens, Puṣpadeva; mais je n'ose, sur la foi d'une lec-

ture incertaine, introduire dans l'histoire du Népal un nom que rien ne garantit par ailleurs. Les autres indices écartent aussi l'attribution de cette charte et de la charte similaire (Bhag. 13) à Çivadeva. Çivadeva réside au palais de Kailâsakûṭa, qui a remplacé le palais de Mânagṛha depuis l'avènement d'Amçvarman. Le roi ...deva date ses chartes du palais de Bhadrâdhivâsa; le changement de palais marque d'ordinaire un trouble dans la succession au trône. Le roi ...deva se flatte sans doute d'être l'héritier légitime du pouvoir ([*ba*]ppapādānudhyāto, 2), mais à titre de Licchavi. Il est « l'étendard de la race Licchavi » (*Licchavikulaketuh*, 3), titre disparu de l'usage depuis l'avènement d'Amçvarman, et ce retour des Licchavis au pouvoir est attesté par son successeur Jayadeva qui ramène l'origine de sa race à l'éponyme Licchavi (Bhag. 15, 6). Ce roi ...deva est de plus le premier, et jusqu'ici le seul, dans la série népalaise à prendre le titre de *parama-mâheçvara* « fervent adorateur de Çiva » (l. 2 et Bhag. 13, 2), si fréquent dans le protocole de l'Inde propre où il semble remonter jusqu'aux Indo-Scythes. Enfin le formulaire de conclusion, identique dans les deux chartes jumelles (24-29 = Bhag. 13, 29-35), diffère des autres chartes connues; les vers traditionnels y sont introduits au moyen de la forme nouvelle: *yato dharmaçāstravacanam* (Bhag. 13, 34-35 = 29 [*ya*]to dha[rmaçāstrā]). En somme la charte du Yag bahal est du même personnage et de la même époque que l'inscription 13 de Bhagvanlal, datée de samvat 1[4?]3, le chiffre des dizaines restant douteux; le pandit reconnaît qu'on peut aussi bien lire 123 ou 133.

## TEXTE.

1. bhadrâdhivâsabhavanād apratihataçāsano bhagavatPaçpatibhattâarakapādānugṛhī.

2. . ppapādānudhyāto Licchavikulaketuḥ paramamāheç-  
varaparamabhaṭṭārakamahārājādhirā.
3. . . . devaḥ kuçali Gullataṅgagrāmanivāsinaḥ pradhā-  
napurassarān sarvakuṭumbinaḥ.
4. . lam ābhāṣya samājñāpayati viditam bhavatu bhava-  
tām yathā sa grāmo bhagavat Paçupat.
5. . ritur mahāprañālīnām açṭhyena sarvetikartavyānām  
anuṣṭhānārtham viṣṭyājñānuv.dh.
6. . cāṭabhaṭānām aprāveçyena çarīrakottamaryādopapan-  
naḥ çarīrasarvakaraṇīyapraṭi
7. *muktaḥ kuṭumbibahirdeçagamanādisarvaviṣṭirahito gur-  
viṇimaraṇe garbhoddharaṇa.*
8. . ṇaçatamātradeyena sa kṣatagorūpamṛgāpacāre sa pa-  
ṇapurāṇatrayamātradeyena
9. *muktaç cauraparadārahatyūsambandhādīpañcāparādha-  
kāriṇām çarīramātraṃ rājakulā.*
10. . tadgrḥhakṣetrakalatrādisarvadravayāny āryasaṅghasyety  
anena ca sampannaḥ çrīÇivadevavihā
11. . caturdiçāryabhikṣusaṅghāyāsmābhir atisṛṣṭaḥ sīmā cā-  
sya pūrvottareṇa vihārā.
12. . prañālībhramas tato dakṣiṇam anusṛtya gomibhūdhañ-  
copradeçe vāgvatī nadī bhā.
13. . nusṛtya tilamakasaṅgamas tata uttarañ gatvā çrīMāna-  
devavihāraKharjūrīkāvī
14. . rakṣetrayoḥ sandhis tataḥ paçcimañ gatvā dhorevāl-  
gañco tataḥ paçcimam anusṛtya
15. . . yamavihārasya pūrvadakṣiṇakoṇapārçve limārge-  
ṇottarañ gatvā prañālyāḥ pū.
16. . rānusāreṇa kuṇalaksetrasya dakṣiṇapūrvakoṇe mahā-  
pathas tato mārḡānusā.
17. ṇottarañ gatvābhayarucivihārasya pūrvaprākāras tata  
uttaram anusṛtya vārtaka
18. lyāṇaguptavihārasya dakṣiṇapūrvaprākārau tataḥ pū-  
vottaram anusṛtya caturbhā.

19. *lankāsanavihārasya pūrvadakṣiṇakoṇas tata uttaram*  
*paścimañ cānuṣṭyottarapa*
20. *çcimakoṇe vṛhatpathas tatpūrvottarañ gatvā kambilam-*  
*prā tata uttarapūrvam anuṣṭya*
21. *çrīrājavihārendramūlakayoḥ pānīyamārgasaṅghātakhā-*  
*takas tasyottarapūrveṇa*
22. *vṛhanmārgasya dakṣiṇavāṭikāyā dakṣiṇālyanusāreṇa pūr-*  
*vadakṣiṇaṅ cānuṣṭya pa*
23. . *thas tato yāvat. . . tya pariḡespallipārçve mārgas*  
*tatas tam eva mārgan dakṣiṇ.*
24. . *nuṣṭya sa eva vihāras tataḥ praṅḡlībhrama ity etatsi-*  
*maparikṣipte sminn āgrahā*
25. . . *di kadūcid āryasaṅghasyārthakyaṃ kāryam utpa-*  
*dyeta tadā paramāsanena vicāra.*
26. . *ity avagatārthair asmatpādopajivibhir anyair vāyam*  
*prasādo nyathā na ka*
27. . . . . *thā kuryāt kārayed vā so smābhis suta-*  
*rān na marṣaṅīyo*
28. . . . . *pālās tair apy ubhayalokaniravadyasu-*  
*khārthibhiḥ pū*
29. . . . . *tī prayatn. . . . .*  
 . . . . . *to dha*

## TRADUCTION.

- (1-4). Du palais de Bhadrādihvāsa. Rien ne r siste   ses ordres ; le saint Paçupati, souverain ador , l'a pour favori ; son p re ador  le suit de sa pens e ; la race de Licchavi l'a pour parure ; il est par excellence le d vot de Maheçvara, le souverain par excellence, le roi des rois. . . . deva en bonne sant  s'adresse   tous les maîtres de maison r sidant au village de Gullataṅga, notables en t te, et leur fait savoir : sachez ceci :

(5-11). Ce village (sur le domaine) du saint Paçupati. ., pour l'exécution, sans aucune fraude, des travaux exigés par les grands canaux, et pour la remise des ordres de corvée, — mais avec défense d'entrer aux soldats tant réguliers qu'irréguliers — est soumis aux stipulations portant sur les personnes et sur les places fortes ; toutes les corvées corporelles lui sont remises ; les maîtres de maison sont dispensés de toute corvée telle que d'aller en pays étranger, etc. En cas de mort d'une femme enceinte ou de suppression d'embryon, il sera quitte au prix de cent (pa)ṇas seulement ; en cas de mauvais traitements à l'égard de bêtes blessées (?) du genre bovin, au prix de trois paṇapurāṇas seulement. En cas de vol, d'adultère, de meurtre, de complicité, etc., les cinq crimes capitaux, la personne seule du délinquant reviendra aux fonctionnaires royaux ; sa maison, ses champs, ses femmes, tous ses biens enfin reviendront au vénérable clergé. Telles sont les conditions sous lesquelles nous avons octroyé ce village au vénérable clergé des moines des quatre régions dans le Çivadeva vihâra.

(11-24). Et en voici la délimitation : au Nord-Est, la conduite du canal. . du couvent ; ensuite, en allant au Sud, dans la région de Gomibhûdañco, en suivant une partie du cours de la Vâgvati, le confluent du ruisseaulet ; de là, en allant au Nord, le joint du Mânadeva vihâra et du Kharjûrikâ vihâra ; de là, en allant à l'Ouest, Dhorevâlgañco ; de là, en suivant à l'Ouest, sur le côté de l'angle Sud-Est du [Madh]yama vihâra, en allant au Nord par le chemin de la chaussée, en continuant à longer le. . du canal, à l'angle Sud-Est du champ de Kuṇala, le grand chemin ; de là en continuant par la route, en allant au Nord, le mur oriental de l'Abhayaruci vihâra ; de là, en continuant au Nord, le mur Sud et le mur Est du Vârta Kalyâṇagupta vihâra ; de là, en continuant au

Nord-Est, l'angle Sud-Est du Caturbhâ-laṅkâsana vihâra : de là, continuant au Nord et à l'Ouest, dans l'angle Nord-Ouest, le grand chemin ; en allant au Nord-Est, Kambilamprâ ; de là, en continuant au Nord-Est, le réservoir qui arrête l'écoulement des eaux du Râja vihâra et de l'Indra mûlaka ; de là, par le Nord-Est, en longeant la chaussée Sud du jardin Sud du grand chemin, et en continuant au Sud-Est, le chemin : de là, jusqu'à . . . à côté de Parigespallî (?), la route ; de là, en suivant cette route par le Sud, le vihâra même ; de là la conduite du canal.

(24-29). Dans la concession ainsi délimitée, s'il vient jamais à se produire une affaire touchant aux intérêts du vénérable clergé, ce sera alors au Tribunal suprême (du Trône) à l'examiner. Que ce soit bien entendu. Et personne, que ce soit de nos gens ou tout autre, ne doit rendre vaine cette faveur que nous octroyons. . . . Et celui qui la rendrait vaine, personnellement ou par intermédiaire, nous ne le tolérerons absolument pas. . . . Quant aux rois [à venir] s'ils désirent le bonheur vertueux en ce monde et dans l'autre [ils devront se rappeler que la faveur concédée par un royal devancier s'impose au respect], car le livre de la Loi [dit. . . .

## XXI. — INSCRIPTION DE NANGSAL

Nangsals est une petite localité immédiatement à l'Est de Katmandou (v. II, 397). La stèle qui porte cette inscription se dresse contre une butte qui couvre, dit-on, les ruines d'un temple de Nârâyana. Elle est en mauvais état et j'ai longtemps désespéré de la déchiffrer. Les 52 lignes que j'ai transcrites ici couvrent une hauteur de 0<sup>m</sup>,85 ; mais il subsiste encore des traces de 15 lignes en tête, et le texte se prolongeait également d'un certain nombre de lignes au bas. Le formulaire d'introduction et la conclusion ont disparu. La largeur de la stèle est de 0<sup>m</sup>,35. La hauteur moyenne des lettres au-dessus de la ligne est de 0<sup>m</sup>,005. L'espacement entre les lignes est de 0<sup>m</sup>,01.

Comparée aux inscriptions d'Ancuvarman et de Jisṅgupta, l'écriture montre des changements considérables. L'allure générale se rapproche de la cursive ; le tracé se simplifie et se raccourcit. P. ex. le *ka* réunit par une courbe ses deux traits transversaux et forme la boucle qui devient sa caractéristique en dévanagari. Le *dha* se réduit à un arc de cercle fixé sur la gauche de la hampe. Le *ṅa* perd sa forme ancienne, presque identique avec le *ka* nouveau, et se forme d'un renflement relié à la hampe par un trait, comme dans la dévanagari. Le *ra* ajoute au simple trait vertical qui le constituait une saillie vers la gauche, au bas de la hampe. Le *la* se resserre et roule son dernier

trait à gauche pour le ramener vers la hampe. Le *ya* a définitivement perdu ses trois montants, et ne se différencie du *pa* que par la panse, comme en dévanagari. Toutes ces innovations se retrouvent dans l'inscription de Jayadeva à Paçupati (Bh. 15), datée de samvat 153, et s'amorcent dans les inscriptions datées de samvat 143 (? Bh. 13) et 145 (Bh. 14). D'autre part elles se manifestent toutes ensemble, dans l'Inde propre, avec les inscriptions d'Âdityasena. Nous savons que Çivadeva, le père et le prédécesseur de Jayadeva, avait épousé la petite-fille d'Âdityasena. Il est permis de croire que les rapports politiques ouverts par cette alliance ont exercé leur influence sur la graphie de la chancellerie népalaise.

Le système orthographique de l'inscription présente une particularité frappante, dans le traitement de la muette après *r*. Les Licchavis avant Amçucarman redoublent en ce cas la muette régulièrement. Amçucarman supprime d'une manière absolue le redoublement et la pratique se maintient, rigoureusement, semble-t-il, jusqu'à l'inscription de l'an 145. Avec l'inscription de Jayadeva, le redoublement reparait, mais sans rigueur absolue. Il écrit *varṇṇita*, *nirvibandha*, 1, 4 ; *cakravartti*, 3 ; *sārvaabhauma*, 4, 16 ; *patir jġātaḥ*, 8 ; *dharmma*, 9 ; *kartta*, 11 ; *hartta*, *bhartta*, *varmma*, 12 ; *vargga*, 13 ; *kurvan*, 16 ; *varjġita*, 17 ; *mūrtti*, 18, 19 ; etc... Mais, d'autre part, *mūrdha*, 1, 2 ; *prādurbabhūva*, 8 ; *kulair yena*, 16 ; *kuryāt*, 32 ; *pūjārtham*, 29 ; *ṣaḍbhir mukhaiḥ*, 27 ; *nirvṛtim*, 29.

L'inscription de Nangsals hésite également entre les deux systèmes. Elle redouble d'une manière constante dans les mots *pūrva* et *sarva* qui s'y rencontrent fréquemment, et supprime le redoublement avec la même régularité dans le mot *mārga* qui revient à de nombreuses reprises. Elle écrit d'une part *kārya*, 14 ; *artha*, 16, 23 ; *dharmya*, 27 : — et d'autre part *nirṇetr*, 11 ; *karttavya*, 24.

Ces divers indices, à défaut d'une date précise, classent donc l'inscription vers le règne de Jayadeva, un peu après la stèle de Çivadeva qui l'avoisine. Au reste, la stance adressée aux rois à venir (l. 27-28) est clairement une simple variante de la stance insérée à la fin de l'inscription de samvat 145, qui a pour dûtnka « l'héritier présomptif Vijayadeva ».

Le document énonce une série de privilèges conférés « au vénérable samgha etc. » (1-23) ; viennent ensuite les imprécations et les recommandations usuelles 23-28) ; puis, rompant avec l'ordre consacré, la limitation du terrain privilégié. Le détail du bornage atteste déjà cette précision méticuleuse des arpenteurs népalais qui provoquait encore au XIX<sup>e</sup> siècle l'admiration de Hodgson. Les lacunes du texte ne permettent point de suivre pas à pas le tracé capricieux des limites ; on en suit aisément le mouvement général du N.-E. au N.-O., c'est-à-dire sur la moitié du circuit. Sur ce parcours, la limite rencontre ou coupe un couvent (Ajikâ? vihâra), un temple (Valasaikkidevakula), une grande propriété, plusieurs villages et hameaux, une grande route (*mahâpatha*), un chemin de voitures (*mahârathyâ*), plusieurs sentiers (*mârگا*). C'est un témoignage de plus du haut degré de prospérité et de civilisation où le Népal était alors parvenu. Il n'est guère possible, étant donné l'état du texte, de présenter une traduction suivie de l'inscription. Je crois préférable de l'analyser, en traduisant les passages les mieux conservés. Les privilèges concédés dans la première partie consistent essentiellement dans des revenus, fournis, semble-t-il, par des taxes spéciales.<sup>6</sup> La somme est évaluée tantôt en paṇas (20 p., l. 8 ; 100 p., l. 9 ; 100 p., l. 15 ; 400 p., l. 8), tantôt en paṇapurāṇas (l. 1 ; 4 pp., l. 7 ; 10 pp., l. 10 ; 20 pp., l. 12 ; 6 pp. + dvi-paṇa, l. 16 et l. 19 ; 3 pp., l. 17 ; 80 pp., l. 18 et 19 ; 5 pp., l. 20 ; 1000 pp., l. 21). Le paṇa et le purāṇa sont

parfaitement connus ; le paṇa est l'unité monétaire du cuivre, le purāṇa celle de l'argent ; l'un et l'autre sont mentionnés plusieurs fois dans nos inscriptions, spécialement dans l'inscription d'Aṃṇuvarman, samvat 30. Mais l'expression *paṇapurāṇa* m'est totalement inconnue. Le composé n'est pas formé par juxtaposition, dans le sens de paṇa + purāṇa, puisqu'on a des valeurs supérieures à 16, et jusqu'à 1 000 paṇapurāṇas. 1 000 paṇas, à 16 paṇas au purāṇa, donneraient 62 purāṇas  $1/2$ . Peut-être il s'agit de spécifier nettement la valeur du purāṇa, « le purāṇa aux (16) paṇas », et d'empêcher la confusion avec la désignation de « purāṇa » appliquée aux vieilles monnaies, spécialement aux « punch-coins » de forme oblongue. La formule de la ligne 11 : *sa paṇatrayeṇa purāṇatrayam*, énoncée comme une décision juridique (*iti nirṇetṛvyavahā-ratas*) était peut-être de nature à fournir les éléments de la solution ; mais le contexte nécessaire manque.

Les taxes spéciales constituées en faveur des bénéficiaires de la charte sont perçues à l'occasion de circonstances diverses, qu'il est presque toujours malaisé de définir, même quand le texte se laisse déchiffrer avec assez de netteté : p. ex. à la ligne 8, les 20 paṇas attribués aux témoins (*sākṣin*) qui sont *vetropasthita* lors du *pradrayā ghaṭṭana* ; puis le cas d'entente (*sampratipatti*) est prévu. L. 11 sqq., il semble bien s'agir d'affaires judiciaires, et d'une proportion à établir « au purāṇa le paṇa », comme nous disons : « au marc le franc ». L'argent ou l'objet qui fait le litige doit être remis à l'autorité compétente ; sinon, l'affaire doit être évoquée au tribunal royal. La mort d'une femme enceinte donne lieu à un versement de cent paṇas ; un suicide amène également l'intervention de l'autorité, qui fait toujours payer ses dérangements. Les taxes qui suivent paraissent se rattacher à ces processions de chars qui tiennent une si grande place dans la vie religieuse du

Népal. L'expression *prāsāda ratha* « char à terrasse » conviendrait à merveille pour ces constructions montées sur roues dont la planche II du premier volume montre un excellent spécimen. Un versement de 80 paṇapurāṇa est institué pour « la peinture du char » ; c'est ainsi que je crois nécessaire de traduire le mot *citraṇa* qui manque aux dictionnaires. Autre versement d'une somme égale pour le *rathottolana*, qui peut être le montage des charpentes du char, et pour le *prāsādasaṃskāra* « l'installation de la terrasse supérieure ». 6 paṇapurāṇa avec 1 double paṇa (*dvipaṇa*) pour le *celakara* « celui qui fait les habillements » probablement des poupées installées sur le char. Deux de ces versements, l'un de 80 paṇapurāṇa (l. 18), l'autre de 1 000 paṇapurāṇa (l. 20) sont annuels (*prativarṣam*).

Le personnage ordinairement désigné à l'occasion de ces taxes est le *dauvārika*, littéralement : « l'homme de la porte » (l. 3, 13, 16, 17, 18, 19, 20). Il s'agit en réalité de plusieurs *dauvārikas*, puisqu'ils sont distingués par des titres attachés à leur fonction : *Si.paradauvārika* (17), *Vetradauvārika* (18), *Mānadauvārika* (20). A la ligne 3, mutilée, la mention du *dauvārika* est immédiatement suivie de l'expression de *yathācāstrānugata* « agissant en conformité avec les çāstras » qui semble bien marquer le caractère administratif de ce fonctionnaire. C'est lui qu'on doit aviser (*āvedaniya*, l. 14, *āvedya*, l. 16) en cas d'irrégularité ou d'accident, et c'est par son intermédiaire que l'affaire est portée s'il y a lieu devant la juridiction suprême (*crimat-pāṇḍiyottarāsanakarāṇe yathāmāsaṃ ropāṇiyah*, l. 14-15). En cas de suicide, il reçoit un rapport visant la purification du mort (*mṛtaçodhana* ; peut-être : l'enquête sur le mort) et doit se rendre sur place ; 6 paṇapurāṇa avec 1 double paṇa lui sont attribués pour son dérangement. C'est encore lui qui recueille les diverses taxes du char de procession.

Le *dauvārika* n'est pas un fonctionnaire inconnu. Le

Pañca tantra (III, 50 éd. Bombay, à la suite du vers 69) le classe dans l'élite des officiers de la couronne, les firthas, immédiatement à la suite du ministre (*mantrin*), du chapelain (*purohita*), du général en chef (*camūpati*) et de l'héritier présomptif (*yuvarāja*). Il paraît au même rang et à la suite des mêmes personnages dans un texte de Nitiçāstra cité par Nilakanṭha sur le Mahā-Bhārata II, 168, et aussi dans le commentaire sur le vers II, 100, 36 du Rāmāyaṇa (éd. Bombay). Cette classification reparait, cette fois avec l'apparence d'une donnée réelle et officielle, dans le formulaire d'une charte de Rājarāja I le Cālukya oriental, datée de 1053 J.-C. (Nandamapundi grant, l. 67:) *mantri-purohita-senapati-yuvarāja-dauvārika-pradhāna-samakṣam ittham ājñāpayati*. Le dauvārika est également nommé dans la Mahāvīyutpatti § 186, n° 68, au cours d'une longue et curieuse liste d'officiers royaux, à côté et à la suite du dvārapāla. La fonction du dauvārika à la cour est clairement indiquée dans Çakuntalā, acte II. C'est lui qui répond à l'appel du roi réclamant : Holā! quelqu'un! lui qui annonce et qui introduit le général d'abord, puis les deux ascètes novices auprès du roi. Il faut noter qu'il parle, non pas sanscrit comme le roi et le général, mais prācrit comme le bouffon, et Rāghavabhaṭṭa observe à ce propos : « Les personnages inférieurs parlent le prācrit ; en vertu de cette prescription le dauvārika doit parler prācrit » (*nīceṣu prākṛteṃ bhavet ity ukte dauvārikasya prākṛtaṃ pāthyam*). Le poste valait donc comme poste de confiance, mais il n'était pas occupé par un noble. Le titulaire n'en faisait pas moins assez grande figure : un *rājadauvārika*, au service, non pas du roi lui-même, mais de son frère favori, fonde un temple de Viṣṇu et y établit comme *vyākhyātar* un grammairien de renom (Rāja-taraṅgiṇī V, 28)<sup>1</sup>.

1. Le rôle du *dauvārika* dans le Jātaka (Richard Fick, *Die Sociale Glic-*

On pourrait être tenté d'attribuer ici au dauvârîka une autre fonction toute différente. La Râjataran̄giṇī mentionne fréquemment « le chef (*adhîpa*, *içvara*, et autres synonymes) de la porte (*dvâra*) » et M. Stein a établi par une discussion lumineuse (note sur V, 214) qu'il ne s'agit pas d'un « grand chambellan », comme on avait traduit avant lui, mais de l'officier chargé de garder les passes qui mènent dans le Cachemire. Les conditions géographiques étant analogues, au Népal, le dauvârîka pourrait y exercer une fonction du même genre. Mais l'inscription d'Amçvarman, an 30, paraît bien exclure cette interprétation. Parmi les nombreuses libéralités qu'elle institue en faveur des gens du palais, elle attribue une somme de 1 purâṇa 4 paṇas à chacune des portes (*dvâra*), porte de l'Ouest (*paçcimadvâra*), porte de Mânagr̥ha (*Mânagr̥hadvâra*), porte du milieu (*madhyamadvâra*), porte du Nord (*uttaradvâra*), porte du Sud (*dakṣinadvâra*), et probablement porte de l'Est (*[prâcīnadvâ]ra*), enfin grande porte (*pratolī*). Parmi les dauvârîkas de l'inscription de Nangsal figure le Mâna dauvârîka, qu'il paraît difficile d'isoler du Mânagr̥hadvâra mentionné par Amçvarman. Il n'est pas impossible que le fonctionnaire préposé à chacune de ces portes ait eu dans son ressort le district correspondant. L'inscription de Nangsal nomme le district de l'Est (*çripurvâdhikarâṇa*, l. 2), et l'inscription d'Amçvarman, an 39, nomme le district de l'Ouest (*paçcimâdhikarâṇa*, l. 5).

Après les textes octroyés aux dauvârîkas, la charte énonce un autre privilège. Un certain nombre de villages (*grâma*), les uns désignés par des noms indigènes et formés

*derung im Nordöstlichen Indien zu Buddha's Zeit...*, Kiel, 1897, p. 101 sq.) est assez modeste, presque humble. Il expulse à coups de bâton les parias entrés dans le palais, et il reçoit lui-même des coups de poing du roi quand le roi passe devant lui. Il garde la porte de la ville, qu'il est chargé de fermer le soir, et renseigne les étrangers à leur entrée en ville.

sans doute spontanément, les autres groupés autour des temples, le Mâneçvara, le Sâmbapura mentionnés déjà dans l'inscription d'Amçvarman, au 32 (l. 12 et 13), sont promus au rang de *draṅga*. Le mot *draṅga* manque à l'Amarakoça ; Hemaçandra le donne (971) parmi les synonymes de *nagarî* « ville » ; mais Vâcaspati (cité par le scholiaste sur ce vers, éd. Böhlingk) range le *draṅga* au-dessous du *karvaṭa* et au-dessus du *pattana*. Stein (sur Râja-taraṅgiṇî, II, 291) établit que, dans la chronique cachemirienne tout au moins, *draṅga* désigne « une station de garde établie près des passes de montagne pour garder les approches de la vallée et pour recueillir les droits de douane », et il cite un commentateur du Maùkhakoça qui explique *draṅga* par *rakṣâsthâna*. Les inscriptions mentionnent fréquemment, dans la liste des fonctionnaires à qui s'adresse le roi, les *drâṅgika* « chefs de poste militaire ». En tout cas la promotion d'un *grâma* au rang de *draṅga* est une faveur royale (*prasâdikṛtam*, l. 22).

La charte conclut ainsi la liste des donations (l. 22-28) : « Telles sont les faveurs diverses accordées à la communauté bouddhique et autres. Sachant ce qui en est, les autorités compétentes chargées des prescriptions énoncées ci-dessus ne devront pas, sous prétexte d'exercer leur fonction, tenter même en pensée de violer les privilèges concédés. Qu'on le sache : si on agit autrement, je laisserai tomber sur le coupable tout le poids de mon sceptre. Et les rois à venir, protecteurs par excellence des privilèges octroyés par leurs prédécesseurs, s'ils veulent assurer la joie de leurs sujets, ne devront pas non plus le tolérer. Et il est dit à propos du devoir de protéger les donations :

Les princes qui ont dans leur conduite la pureté des rayons de l'astre à la froide clarté, qui protègent comme il convient leurs sujets, et qui gardent les fondations légales instituées par les souverains anciens, ces princes, après

avoir joui de la majesté royale illuminée par la foule des ennemis vaincus, demeurent solidement dans la béatitude du ciel, aussi honorés, aussi puissants que Çakra. »

TEXTE.

1. . . . . ṅasa. . . nadana paṇapurāṇa-kāmavyaka. . . .
2. . . . . lakoṇasya çrīpūrvvādhikaraṇa. . . . .
3. . . . . parodauvārikeṇāpi yathāçāstrānagata. . . . .
4. . . . . ṅderakasyāti-raṇaṃ kārātpatā kārāprabhṛtīn asi-  
ddhādhikaraṇapra. . . . .
5. çiriti sama. . . . . kṛpās . sāre kāre. . . . . ṅaṃ . sa-  
maṃ . . . . . kāmā eva vyāya. . . . .
6. na . ryakāt pari . bhuyā ku . pa. . . . . to. . . . .  
hāre . au paṇe. . . . .
7. kādalane paṇapurāṇāḥ pa . niyakāla. . . . . paṇapurāṇaca-  
tuṣṭayam | ajati-sepā. . . . .
8. deyaṃ tār- | pradrayāghaṭṭane viṃçati paṇā vetropasthi-  
tasākṣiṇām dattāḥ paṇa çatacatuṣṭayam — kāna —
9. āvane paṇaçaṭam | sampratipattau paṇapurāṇā. . . . . di .  
ṅāḥ | prī-çrāvaṇe paṇa purāṇāḥ p. . . . .
10. çatiḥ | ayattikūṅkā daça paṇapurāṇā smāryā uttamakāre  
| . . . . . vyāmavara . ā vya-vama-paṇapurāṇa
11. satī paṇāḥ sa paṇatrayeṇa purāṇatrayam iti nirṅnetṛvyā-  
vahāratas tasya pa. . . . . ṅa su tam aṅḍ. . . . .
12. ra viṃçatiç ca paṇapurāṇ. -sya tair dattāḥ | vyavahāra-  
pariniṣṭhītajātam dravyasya bahu sampādani(yam). . . . .
13. yas tu dravyam na prayacchet svasthānavūstavyasyānyas-  
thānīyasya ca dhāraṇakasya tena rodhoparodho (sa)ṅḍ-  
vat. āyas ta. . . . .
14. tam iti kāryam asya tatparā-māvaudauvārikasyāvedanī-  
yam tenāpi çrīmatpādīyottarāsanakarāṇe yath(ā)
15. māsam ropāṇīyaḥ | sagarbhanārīmarāṇe paṇaçaṭam  
ekam | ātmaghātakāsyā-viṣahṛtṭāçakala-yam. . . . .

16. dauvārikasyāvedyam mṛtaçodhanam | tadartham āgata-  
tasya tasya sadvipaṇāḥ ṣaṭ paṇapurāṇā deyāḥ | sa  
*kṛtago-pari*
17. vārya sapaṇapurāṇatrayam yathādhikāriṇām deyam |  
prāsādarathacittraṇe si . paradauvārikasyāçītiḥ paṇa
18. purāṇā deyāḥ | rathottolane prāsādasamskāre ca sarv-  
vapariṣkalane prativarṣam vetradauvārikasyāçītiḥ  
paṇa
19. purāṇāḥ | evam celakarasya ca ṣaṭ paṇapurāṇāḥ sadvi-  
paṇāḥ | 20 2 ghaṭikākṛaye dauvārikeno pañcabhiḥ
20. paṇapurāṇāḥ deyāḥ | āropeyā vā yāsām celapaṭṭayugam  
uttama-pañcābharaṇakam | prativarṣam mānadauvā
21. rikasya paṇapurāṇasahasram ekaṃ pāçorik. deyam |  
tāmrakuṭṭaçālā | māneçvara | sām̐bapura | *hda-*  
*priga* |
22. yathampriṅgājamaya- | p.ā-grāmāṇām draṅgatvamā-  
tram eva prasādikṛtam -tuçilūpaṅkakai.e-çṛisa
23. ṅghādiprasādaviçeṣāḥ samādiṣṭā iti | parigatārthair ya-  
thoparilikhitaniyogādhikṛtais tadadhi
24. kārībhiḥ svavyāpāravypadeçena manasāpi prasādāti-  
kramasūhasūdhyaivasāyo na karttavya ityādijñā
25. ye nyathākāriṇas teṣām atidāru(ṇam) daṇḍam pātayis-  
yāmo bhāvibhir api narādhināthaiḥ pūrvvanṛpakṛ
26. taprasādapālanaparaiḥ prajāpramodadāu.s.ais.tarām na  
marṣaṇīyās tathā ca pālanānuças. çrū
27. yate | ye çītāmçukarāvādātacaritāḥ samyakprajāpālāne  
rājī.āḥ prathamāvaniçvarakṛtām rakṣanti dharmyām  
sthitim |
28. . jñā vijitāricakrarucirām sambhujya rājyaçriyam  
nāke çakrasamānamānavibhavūs tiṣṭhanti dhanya  
sthiram | sīmā
29. cāsya sthānasyottarapūrvva-diçi ajikāvihārapūrvvadvā-  
rād. . kāṣṭhakū tato dakṣiṇābhimukhena mahāpa-  
thānu

30. sṛtya maṇināgāhikāsyottarato vṛhadgrāma yāvat.-totta-  
rapaṇcimābhimukhena valasaikkidevakulasya dakṣi
31. ṇā tighri anusṛtya voddavisaya aragha. tasyottareṇa mār-  
gānusṛtya paṇcibhimukhena lamkhulam udeṇī tatas  
ta
32. . . . . nākām anusṛtya na-paṭṭavāṭikām anusṛtya paṇci-  
mābhimukhena mahāpratīhārabhas.āgṛhamaṇḍalasya  
da
33. kṣi-sya kaṇṭhānusāreṇa mahārathyāyām stabhitaṇilās  
tatas tena rathyāmalasyāya-dvāra praviṇya pūrv-  
vagrhotarā
34. rdhabhāgam ākramya dakṣiṇāgṛhāgrataḥ paṇcimam  
anusṛtya gṛhamāṇḍalam praviṇya dakṣiṇagṛhamādāya  
paṇcimena
35. ca laghayitvā yovigrāmamadyena ta-cevānusāreṇa paṇ-  
cimābhimukhena mārgas tatas tanmāreṇa uttarā-  
mukhā
36. nusāreṇa kumudvaṭimārgas tataḥ paṇcimābhimukhena  
parikramyottarāmukham anusṛtya yo nīma. . .  
pikā. . .
37. dhana.-ṇe-ṇa-sane paṇcimam avatūrya tāmrakuṭṭaṇḍalā-  
gamanamārgānusāreṇa ja.ipūsakam abhimukhena
38. tāmrakuṭṭaṇḍalākhumakas tato bhimukhena māneṇva-  
rarājāṇgaṇāḍidakṣiṇena -kṣaṇamṛttāmi pṛṣṭhataḥ  
pūrvvo
39. ttare gatvā pūrvvadvāreṇa praviṇya rājāṇgaṇamadyena  
paṇcimadvāreṇa -syā -gatvā pravarddhamāneṇvaraṇ  
cāgrat.
40. paṇcimamārgam anusṛtya yāvat. . . ābh.-ṇākāritapṛ  
. . . . . dhy.-samastā tad dakṣiṇena sāmhapura
41. vāṭikā.rdha. . . . mārgasya. . . . paṇcima. . . .  
nā dakṣiṇam anusṛtya dakṣiṇa

L. 34. La syllabe *mā* a été omise dans *paṇcimābhimū*.



## NOTE SUR LES DEUX PLANCHES ANNEXÉES AU PREMIER VOLUME

Les deux planches que j'ai données à la fin du premier volume : *La Procession de Matsyendra Nâtha* et *La Légende sacrée du Népal* reproduisent deux des pièces de la collection B. H. Hodgson à la Bibliothèque de l'Institut de France. Cette collection, signalée par une notice de Barthélemy Saint-Hilaire dans le *Journal des Savants* en 1863, a été soigneusement étudiée et cataloguée par M. Foucher (*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1<sup>re</sup> série, tome XI, 1<sup>re</sup> partie, 1897*). La *Légende sacrée* y porte le n<sup>o</sup> 5, Nép. C'est « un grand rouleau de toile d'environ 1<sup>m</sup>,85 de hauteur sur 2<sup>m</sup>,45 de large, divisé en six bandes d'environ 0<sup>m</sup>,25 de hauteur ; les intervalles blancs de ces bandes sont remplis d'inscriptions numérotées et correspondant d'abord, comme dans les images d'Épinal, aux scènes figurées au-dessus d'elles, puis, à partir de l'intervalle du milieu, tantôt à celles du dessus, tantôt à celles du dessous ; des numéros nous servent d'ailleurs de guides à cet égard. Notons encore, à partir de la deuxième bande, des inscriptions sur les scènes mêmes ou en marge : toutes sont en un sanscrit fortement mêlé ou teinté de névari. Les scènes qui se déroulent sont peintes de couleurs vives et bien conservées, sauf sur la lisière gauche de la toile » (Foucher).

M. Foucher a donné une liste sommaire des scènes représentées ; ses numéros, comme on pourra s'en rendre compte, ne concordent pas avec les miens. Il a suivi fidèlement l'original dans son désordre ; j'ai cru préférable de rétablir une suite continue. Pour la description des scènes, j'avais à ma disposition, outre les notices tracées sous les bandes, deux rédactions développées composées par des pandits à la demande de Hodgson ; l'une, écrite dans un sanscrit invraisemblable, étranger aux règles les plus élémentaires de la grammaire ; l'autre, en hindoustani, presque identique aux notices du tableau. L'une et l'autre sont très voisines, sans se copier toutefois. La rédaction hindoustanie est divisée rigoureusement en portions correspondant aux tranches numérotées de la peinture ; le sanscrit n'indique les divisions que par accident ; mais comme le récit s'y trouve en général plus développé, je l'ai pris pour base, en le complétant ou en l'éclaircissant à l'occasion par l'hindoustani.

La peinture, comme l'indiquent formellement les deux notices jointes, est une illustration continue du Svayambhûpurâna, ou plus exactement du Svâyambhuva purâna, comme l'indique expressément le titre. M. Foucher avait bien compris que cette peinture pouvait jeter quelque lumière sur la question des diverses recensions du Purâna. Le peintre a, en effet, fondé son illustration sur la recension sanscrite encore inédite et dont j'ai signalé la valeur (I, 208 et 212, notes). Il a, p. ex., développé avec complaisance les aventures de Koçikarna (n<sup>os</sup> 75-80) que le Svâyambhuva raconte à propos du Cintâmani tirtha, et qui manquent complètement au Vṛhat-Svayambhû-p. de la *Bibliotheca Indica*. L'œuvre est incontestablement récente et a sans doute été exécutée pour Hodgson pendant son séjour au Népal ; mais il est probable qu'elle reproduit un modèle connu et sensiblement plus ancien ;

temples et monastères possèdent des tableaux de ce genre, qui rappellent souvent leur fondation et le miracle qui l'a provoquée; on les suspend au dehors à certains jours de fête, à l'occasion des processions. Ces peintures sont donc comme le prolongement des vieilles miniatures népalaises que M. Foucher a étudiées avec tant d'autorité et de compétence; ici encore, sur le domaine de l'archéologie et de l'art apparaît l'intérêt caractéristique du Népal; nous y trouvons des séries continues, si rares dans l'Inde, et réparties sur une durée de plus de mille ans. Du bas-relief de Lajanpat aux tableaux et aux sculptures des artistes contemporains, nous couvrons un millénaire et demi.

Je n'ai pu entreprendre l'étude de la composition ni des détails; la compétence me ferait défaut. Mais je ne doute pas qu'un archéologue qualifié en tire des informations décisives sur l'origine de l'art népalais, sur les influences qu'il a subies, sur celles aussi qu'il a exercées tant au Nord qu'au Sud de l'Himalaya. Les *hansas* qui peuplent le ciel rappellent de trop près les grues de l'art chinois et japonais pour ne pas imposer un rapprochement; l'allure du cheval attelé ou monté est un indice précieux, ainsi que le traitement de l'éléphant. En outre, parmi les scènes représentées, figurent des *jātakas* et des *avadānas* (*Maghōḍa*, *Mahākapi*, *Virūpa*, *Koṭikarpa*) qui peuvent fournir des termes de comparaison précis. Je me plais à croire que la Légende sacrée du Népal sera entre les mains des archéologues un document de valeur positive.

La Procession de Matsyendra Nātha est classée 6 Népal. « C'est un dessin à la plume, d'ailleurs habilement exécuté sur toile et mesurant 2<sup>m</sup>,85 de long sur environ 1 mètre de hauteur. Il est surtout intéressant au point de vue architectural et pittoresque, représentant une procession autour des murs d'une ville » (Foucher). J'ai signalé déjà (II, 44

sqq.) l'importance religieuse de la Matsyendra nâtha yâtrâ. La notice explicative dont je donne la traduction est écrite en sanscrit barbare.

LA LÉGENDE SACRÉE DU NÉPAL.

(Notice explicative traduite du sanscrit.)

1. (Image de Gaṇeṣa). Le Puissant qui a publié dans les trois mondes la bonne Loi, le grand Bouddha, masse de splendeur, je l'adore et je prends en lui mon refuge.

Ayant adoré le Seigneur des trois mondes, le principe des principes, réceptacle des Buddhas, je vais énoncer l'abrégé du Svâyambhuvapurâṇa. Écoutez avec respect. Qui écoute avec foi ce récit de l'origine de Svayambhû, il aura les trois corps purifiés et il deviendra certainement un Bodhisattva.

2. Voici comment il arriva jadis : un sage, un fils du Sugata, nommé Jayaçri, demeurait dans le couvent du Bodhi-maṇḍa (à Gayâ) avec une troupe de moines. Un Bodhisattva du nom de Jinaçri, un roi, y vint par esprit de dévotion prendre refuge et sollicita l'aide de Jayaçri. Portant une tunique, les mains jointes, il alla le trouver, se mit à genoux sur le sol et les yeux attachés sur lui, il lui dit : Vénérable ! Je désire entendre l'histoire de l'origine de Svayambhû ; que Ta Sainteté veuille bien m'instruire. Alors le fils du Sugata, Jayaçri, sollicité en ces termes, salua ce grand prince et lui enseigna ceci :
3. Dans le Kukkuṭârâma, assis, Upagupta en qui s'incarnait en partie le Bouddha, saluant le roi Açoka, l'instruisit ainsi. Brahma, Çakra et tous les dieux répandus

aux dix points de l'espace, venus des dix-huit lakhs de mondes, à tous il leur enseigna la Loi excellente et il leur apprit l'origine de Svayambhû.

4. Bhagavat résidait dans le parc de Jeta avec une troupe de moines ; adorant celui qui est un bloc de splendeur, Ānanda lui adressa ces paroles : Bhagavat ! je désire entendre la sainteté du Népal ! Bhagavat dit : Ānanda ! j'ai déjà sauvé les gens de Pāṭaliputra et autres villes ; aujourd'hui je vais sauver les gens du Népal, et visiter Svayambhû ; nous irons tous au Népal !
5. Le lion des Çakyas, le saint, se dirigea vers le Népal ; Ānanda et les autres bhikṣus montés sur leur monture : lion, etc., y arrivèrent. Quant à Bhagavat, il s'y rendit à pied. Alors le Nāga Çeṣa vint le trouver et lui adressa cette prière : Bhagavat, ô toi qui brilles de ton éclat propre, viens sur mon dos ! Vive le Bouddha ! Moi aussi, je vais là-bas. Il l'installa donc sur son dos et se mit en route.
6. Arrivés au mont Sāhmeṅgu, un singe nommé Dharmākara offrit en présent à Çākyaśiṃha et aux bhikṣus un fruit de panasa.
7. Alors Çākyaśiṃha, le saint, parvenu au caitya de Pucchāgra, souhaita un Dharmāsana (siège pour la Loi) ; alors Viçvakarman en apporta un et le lui offrit. Bhagavat s'installa sur le Dharmāsana. Alors Bhagavat brilla merveilleusement : il était de couleur rouge ; sur sa face unique, ses yeux étaient comme des feuilles de lotus ; sa chevelure, bouclée sur la droite, était sombre ; sur sa bosse crânienne (*uṣṇiṣa*) resplendissait une touffe d'or ; les doigts de ses deux mains interprétaient les signes mystiques (*mudrā*) ; il était vêtu d'une tunique jaunâtre (*kaṣāya*) ; les trente-deux signes et les quatre-vingts marques brillaient sur lui ; les rayons émanés des poils de son corps répandaient

- la lumière. Les dieux, Indra, Brahma, etc., et les moines, Ânanda, etc., et tous les gens du Népal accoururent au caitya de Pucchâgra et y formèrent une assemblée. Et il leur enseigna le Svayambhû-Purâṇa et la sainteté du Népal.
8. Dans le Népal est un étang, long et large de quatre kos; c'est la résidence du Nâga Karkoṭaka; on l'appelle Dhanâdaha.
  9. Alors, sur le mont Jâta mâtrocca, un Bouddha du nom de Vipaçvi parut; l'éclat qu'il répandait de l'espace illuminait; il jeta dans cet étang une graine de lotus mystiquement consacrée. « Plus tard, déclara-t-il, dans les temps à venir, Svayambhû naîtra spontanément en cet étang; à cette époque-là, la montagne s'appellera Jâta mâtrocca.
  10. Et ensuite le saint du nom de Çikhin, entouré de moines, médita sur le mont appelé Dhyâna mâtrocca; il rendit les honneurs réguliers à Svayambhû, le visita, pénétra dans l'eau peu profonde, toucha la tige du lotus et s'évanouit dans ses rayons.
  11. Et ensuite le saint du nom de Viçvabhû séjourna sur le mont Phullocca et répandit sur Svayambhû qui était tout lumière cent mille pots d'herbe dûrvâ, le visita, en fit le tour par la droite.
  12. La déesse Vasundharâ qui réside sur le mont Phullocca fit couler, par sa puissance, la rivière Prabhâvatî et la rivière Godâvari et la Godâvari dhârâ.
  13. Le Bodhisattva Mañjuçrî demeurait en Mahâcîna, sur le mont aux Cinq-Sommets (Pañcaçrîṣa); il a un visage unique, la couleur du safran et quatre bras qui portent le glaive, la flèche, le livre, l'arc. Plongé dans la contemplation qui porte le nom de Revue-du-monde (*Loka-saṃdarçana*), il s'aperçut de la naissance de Svayambhû. Je vais aller voir Svayambhû, se dit-il; en

- compagnie de Varadâ et Mokṣadâ, ses divines épouses, il se dirigea sur le Népal.
14. Il atteignit le bord de l'étang ; puis, de montagne à montagne, de bord à bord, il fit trois fois le tour par la droite, visita Svayambhû.
15. Alors, installé sur la droite de l'étang, sur le mont Kâpoṭala, il fendit la montagne avec son glaive Candrahâsa, et ouvrit passage à l'eau. Partout où s'élevait un obstacle, il le trancha ; et l'eau libre de couler joignit le Gange, joignit la mer et la sanctifia.
16. Alors Karkoṭaka avec son entourage s'écria : Je ne peux pourtant pas parler avec l'eau ! et bien vite, bien vite, il alla trouver Mañjuçrî tout en retenant les Nâgas, et il lui fit tout savoir. Les Nâgas criaient : Que faire ? sans eau, le Nâga perd tout ! si nous n'avons plus de demeure, comment rester ?
- 17-18. Alors Mañjuçrî fit voir la tige de lotus de Svayambhû qui venait de Guhyeçvarî. Puis il prit toutes les richesses qui se trouvaient dans l'eau sur le mont Sâhmyaṅgu, les jeta dans l'étang de Dhanâhrada, et il y installa Karkoṭaka en lui donnant trois poignées d'eau. De là date le nom fameux de Dhanâdaha. C'est au mois de mârگاçrṣa, quinzaine claire, neuvième tithî que la déesse Guhyeçvarî Khagânanâ se manifesta.
19. Elle a la couleur du safran, neuf visages, trois yeux par face, dix-huit bras ; ses deux premiers bras tiennent le bindu et le pâtra ; les seconds, le tambour et la massue ; les troisièmes, l'épée et le bouclier ; les quatrièmes, la flèche et le carquois ; les cinquièmes, le disque et la masse ; les sixièmes, le croc... ; les septièmes, la foudre et le nœud ; les huitièmes, le trident et le pilon ; les neuvièmes font le geste de faveur et de sécurité. Elle porte un diadème resplendissant

de toutes sortes de pierreries et fait d'or; elle a aux oreilles des pendants de pierreries. Sa tunique est bigarrée; son collier est fait de crânes; son corps brille de flamme; elle est sur le dos d'un lion; dans la posture dite *pratyâldha*.

20. Alors Mañjuçrî fonda la ville de Mañjupattana, et il sacra roi de cette ville un roi du nom de Dharmâkara, en lui disant : Garde les sujets et ton royaume selon la loi.
21. Le roi Dharmâkara adore Svayambhû qui se manifeste dans la flamme, et Guhyeçvari qui se manifeste dans l'eau.
22. Mañjuçrî, après avoir fait entendre l'avenir à Dharmâkara et aux moines et aux disciples, disparut à la porte orientale de Svayambhû. Les moines élevèrent là un caitya dédié à Mañjuçrî; c'est ce qu'on appelle le Mañjuçrî caitya.
23. Et ensuite, dans la ville de Kṣamāvatt, dans le couvent de Kṣamâkara, le saint Krakutsanda était dans une salle, où il enseignait la bonne Loi au roi de Sâketa, Dharmapâla, au brahmane Guṇadhvaja, au kṣatriya Abhayâmdada et à d'autres. Or le saint, le maître, Krakucchanda voulait, pour le bien du monde, propager la bonne Loi à travers les pays. Accompagné de troupes de moines, répandant partout la bénédiction et la clarté, le maître allait partout enseignant la Loi. Que tous ceux, disait-il, qui, dans le cycle des transmigrations, aspirent à la béatitude, quittent le monde et suivent la règle de Boudha! Ainsi instruits par le prince des sages, ô prince des hommes! les auditeurs, nobles créatures, désirèrent entrer en religion. Et alors Guṇadhvaja et d'autres brahmanes, au nombre de quatre cents, et Abhayâmdada et d'autres Kṣatriyas au nombre de trois cents, et d'autres

nobles créatures, Vaïçyas et Çûdras, l'esprit rasséréné par la foi, désirèrent entrer en religion. Si vous voulez, leur dit-il, entrer en religion dans la Loi des Sugatas, pratiquez les rites de l'entrée en religion selon les Sugatas. Sur ces paroles, il leur toucha la tête avec sa main et il les introduisit solennellement dans la Loi des Saugatas. Alors, laissant tomber leurs cheveux, vêtus de haillons rougeâtres, portant le bâton et la sébile, ils devinrent tous moines.

24. Pour leur donner l'onction, le Bouddha Krakucchanda monta sur le mont Çankha, et de sa parole naquit une eau toute pure (la Vâgvati).
25. La moitié de leur chevelure rasée resta sur la roche; l'autre moitié, jetée, donna naissance à la rivière Keçâvati. Il se servit de cette eau pour leur donner l'onction.
26. Dans la ville de Sâketa, il y avait le roi Brahmadata; son ministre s'appela Subâhu; l'épouse royale, Kântimati; le chapelain, Brahmaratha.
27. Or la reine Kântimati sortit de sa maison pour aller dans la forêt. Comme Kântimati était devenue enceinte, on donna cent-vingt mesures d'or en aumônes. Kântimati restait dans sa maison, avec son amie qui la soignait.
28. Brahmadata obtint miraculeusement, de l'eau qui avait lavé le prince Mañicûda et sa pierrerie (*mañi*), une quantité d'or qu'il distribua aux pauvres. Des Gandharvas apportèrent au prince Mañicûda une guirlande de fleurs merveilleuses. Mañicûda apprit à lire et à écrire.
29. Mañicûda avait reçu du roi Brahmadata un éléphant nommé Bhadragiri et un cheval nommé Âjaneya qui assuraient tous les succès; il n'hésita pas cependant à les donner.

30. Un ṛṣi du nom de Bhavabhūti demeurait dans l'Himālaya ; il y trouva sur un lotus une fillette qui venait d'y naître et qu'il appela Padmāvati. Le ṛṣi Bhavabhūti, pour amener un mariage, parlait à Padmāvati des mérites de Mañicūḍa : Il est énergique, vertueux, savant, riche. Épouse-le. — Soit, répondit-elle.
- 31-34. Alors le ṛṣi s'en va seul trouver Mañicūḍa et lui expose sa demande : Tu aimes à donner, tu es puissant. Eh bien ! je te demande quelque chose, donne-le moi. Et alors il lui parle de Padmāvati. Alors il fait amener Padmāvati par le ṛṣi Vāhika, et, dans la ville de Sāketa, elle est remise par lui entre les mains de la reine-mère Kāntimati. Et celle-ci, à son tour, la remet à son fils Mañicūḍa.
35. Le mariage est célébré selon les rites.
36. Ensuite, montés sur un char que traîne un cheval, Mañicūḍa, Padmāvati, Rāyaṇavati, le ṛṣi Vāhika partent pour la ville de Sāketa. La ville entière est en fête.
- 37-38. Alors le roi Brahmadaṭṭa, entouré de son chapelain et de ses ministres, fait sacrer roi son fils Mañicūḍa. Bientôt Padmāvati devient enceinte ; le terme venu, elle met au monde un fils, le prince Padmottara. Ses amies la soignent. Puis les deux époux royaux, Brahmadaṭṭa et Kāntimati, se retirent comme ermites dans une forêt.
39. Mañicūḍa devenu roi fait observer les saintes pratiques de l'Aṣṭamī dans sa capitale et tout son royaume ; il fait élever une salle de charité et distribue des aumônes, il gouverne selon la justice. En compagnie de Padmāvati et de Rāyaṇavati, il honore les Pratyekabuddhas et la communauté des moines. A ce moment-là, les quatre dieux, inspecteurs du monde, passent dans l'air au-dessus du palais et se sentent empêchés d'aller plus loin.

- 40-41. Tous les quatre : Brahma, Rudra, Viṣṇu, Yama, vont en faire rapport à Çakra. Çakra leur dit : C'est la force de son acétisme qui vous empêche de passer plus loin. Dans ce temps-là, le roi Mañicūḍa appelle son chapelain Brahmaratha et lui dit de préparer le sacrifice Nirargaḍa. Çakra se transforme en Rākṣasa et sort de l'autel sous cet aspect ; il dévore la chair et le sang de Mañicūḍa ; puis, le sacrifice une fois achevé, il guérit ses blessures.
42. Alors le roi Mañicūḍa cède au ṛṣi Bhavabhūti le fruit méritoire du sacrifice qu'il a offert.
- 43-44. Un jour le roi Duḥprasaha envoie un messenger à Mañicūḍa pour lui réclamer l'éléphant Bhadrāgiri. — Et si je ne le donne pas ? — Si tu ne le donnes pas, nous ferons la guerre. Allons ! qu'on s'équipe ! Et l'armée de Duḥprasaha investit la ville de Sāketa.
- 45-46. Le ṛṣi Vālbhika vient demander à Mañicūḍa de lui faire don du prince Padmottara et de la reine Padmāvati pour payer ses honoraires à son maître le ṛṣi Mārīca. Mañicūḍa lui accorde tout ce qu'il demande. Plus tard Mañicūḍa se rendit à l'ermitage de Mārīca, sollicita et obtint la restitution du prince et de la reine qu'il ramena dans son palais, et il fit sacrer Padmottara.
47. Padmottara une fois sacré roi, le roi Duḥprasaha lui livra une grande bataille, où périrent beaucoup des soldats de Duḥprasaha.
48. Quelque temps après, Mañicūḍa eut un entretien avec le ṛṣi Gautama. O roi, dit le ṛṣi, pourquoi demeures-tu dans la forêt ici ? — C'est que je cherche à obtenir la bodhi ! Le ṛṣi Gautama dit : Comment arriver à la Bodhi ? Où prendre un bain ? A qui rendre un culte ?
- 49-50. Mañicūḍa émit alors les neuf *Ma* qui sont : 1° le mont Mañicūḍa ; 2° l'étang Mañitaḍāga ; 3° le Mañicai-

tya; 4° la Maṇiyoginī; 5° le Maṇināga; 6° la Maṇidhārā; 7° le Mahākāla; 8° le Maṇilinga; la Maṇirohiṇī.

- 51-52. Une fois Indra, métamorphosé en brahmane, vint demander à Maṇicūḍa la pierrerie de son crâne. Maṇicūḍa lui répondit : Enlève-la toi-même; et il s'inclina pour laisser prendre la pierrerie. Il faut la laver, dit-il, pour la prendre; ainsi son éclat prit la forme du Çrivatsa et pénétra dans le liṅga nommée Maṇilingeçvara. Aussitôt la pierrerie enlevée, elle reparut. Indra et les dieux, et Bhavabhūti et Gautama les ṛṣis, sont au comble de la surprise. De la blessure le sang qui s'échappe forme une rivière.
53. Tout le monde s'en retourne à Sāketa.
54. Padmottara est sacré roi; Maṇicūḍa se retire avec Padmāvati dans la forêt; tous deux se livrent à l'ascétisme. Par la puissance de leurs austérités, Maṇicūḍa et Padmāvati demeurent dans le monde Dharmameghā.
55. Un jour le roi du Pañcāla, Vṛṣakarṇa, a une discussion avec son fils Gokarṇa; il le chasse du palais. Gokarṇa va s'établir en ascète au bord de la Vagmatī.
56. Une fois Gokarṇa s'en va à la localité de Gokarṇa faire des offrandes funéraires; par là il tire de l'enfer le roi Vṛṣakarṇa. . . . Le prince Gokarṇa, très affligé, voit dans un nuage Padmapāṇi Lokeçvara résidant à Sukhāvati qui causait avec Gaganagaṅja et qui lui disait : Hé! Gaganagaṅja Bodhisattva! va-t-en en Pañcāla, prends-y Gokarṇa le prince, et reviens. . . .
- A cet ordre d'Ārya Avalokiteçvara, le Bodhisattva Gaganagaṅja monte sur un lion, va prendre Gokarṇa le prince en Pañcāla, et retourne à Sukhāvati. C'est le fameux liṅga de Gokarṇa. Or, une fois, quand Vṛṣakarṇa était parti dans l'autre monde, son chapelain, ses ministres, son peuple tinrent conseil, et ils sacrè-

- rent roi Gokarṇa. Et Gokarṇa gouverna selon la justice le pays de Pāñcāla.
57. Dans la suite des temps, un Nāgarāja du nom de Kulika irrité jura de remplir d'eau tout le Népal; alors, à partir de la rivière Kauçiki, tous les Nāgas sortirent du Nāgaloka, arrivèrent au Népal et l'inondèrent. Les créatures se mirent à pousser des gémissements. Ārya Avalokiteçvara qui réside à Sukhāvati envoya Samantabhadra, qui enfonça dans le corps de Kulika le fameux liṅga de Kileçvara; c'est le mont Cārugiri.
58. Un Ācārya de Mañjupura, nommé Sarvapāda, possédait les six magies; l'orgueil l'incita à la colère, et il battit ses serviteurs; ensuite, effrayé de lui-même, atteint de folie, il se mit à errer en prenant avec lui un pot de terre; arrivé au bord de la Vāgmati, il y installa son pot, commença des opérations magiques. Avalokiteçvara envoya alors le Bodhisattva Vajrapāṇi. C'est là l'origine du Kumbheçvara. Érection du caitya.
- 59-60. Un sage du pays de Pāñcāla, Buddhipāda, avait un fils, Mañjugarta, qui était complètement idiot. Buddhipāda, se reconnaissant incapable de l'instruire, l'envoya au Népal adorer Mañjuçri. Arrivé au mont du Sud, il y rencontra une jolie fille qui gardait une plantation de cannes à sucre, et s'amusa avec elle. Il semblait à jamais perdu; mais le dieu Mañjuçri pris de pitié accourut vers Mañjugarta; il lui toucha la tête avec sa main en lui disant: Deviens sage! Et par l'effet de cette bénédiction Mañjugarta devint poète, et se mit à chanter un hymne devant Mañjuçri. De là le fameux liṅga de Mañjugarteçvara.
61. Un maître d'Oḍiyāna, installé sur le mont Gaganākṣepa, sollicite les faveurs de la Vache d'abondance; il fait un sacrifice où il lui offre du poisson et de la viande. La Vache lui donne son lait merveilleux; il

s'en sert pour faire une oblation. Alors la yoginî Gaganākṣepâ lui accorde une faveur. C'est l'origine du fameux liṅga Phapikeçvara. Le Bodhisattva Sarvanivaraṇaviṣkambin sous forme de poisson.

62. Le même maître d'Oḍiyâna, pour constater le pouvoir des huit forces magiques, s'installe au bord de la Vâgmattî, assis sur une peau d'éléphant et commence ses enchantements. Gaṇeça, qui était venu s'amuser dans les eaux de la Vâgmattî, s'irrite de voir un magicien assis sur une peau d'éléphant ; il appelle à son aide les Pûtanâs et les Kaṭapûtanâs, et lui jette le mauvais sort. Alors le maître d'Oḍiyâna appelle à son secours Saḍakṣari ; celle-ci amène les Daçakrodhas, et Gaṇeça se laisse adoucir. Alors le Lokeçvara, Ânanda, etc., fondent sur le mont Kacchapa le fameux liṅga de Gandheçvara.
63. Après cela, un autre jour, le maître d'Oḍiyâna, étant passé du bord de la Vâgmattî dans le voisinage de Svayambhû, y sonne de la conque ; il pose sa conque au lieu dit Vikramasthala, et entre dans une méditation magique. Alors Ârya Avalokiteçvara qui réside à Sukhâvati, appelle le Bodhisattva Khagarbha, et lui dit : Ohé ! Bodhisattva Khagarbha ! va-t-en au lieu dit Vikramasthala ! Tu y verras le maître d'Oḍiyâna en extase magique ; veille sur lui en installant un emblème en forme de conque. Installe le liṅga qui sera fameux comme le Vikrameçvara. A cet ordre, Khagarbha Bodhisattva monte sur un lion et s'en va au Vikramasthala. Au même moment Garuḍa se trouve pris dans les nœuds d'un nâga ; il appelle aussitôt par la pensée Viṣṇu qui accourt et le délivre des nœuds du nâga. C'était le moment où le Bodhisattva Khagarbha venait d'arriver. Ah ! dit Viṣṇu, quelle chance ! que je suis heureux de te voir ! Et il lui rend hom-

mage, et tourne respectueusement à sa droite. C'est toi qui m'enseignes la Bonne Loi! monte sur mon épaule. C'est là l'origine du fameux Hariharivâhana.

64. Parameçvara et Pârvatt s'entretiennent au confluent de la Vâgmatt et de la Maṇimatt; ils y pratiquent la pénitence; par la force de sa pénitence, Guhyeçvari satisfaite leur accorde une faveur du haut du ciel.
- 65-66. Un beau jour, un berger parti à la recherche d'une vache, allait de montagne en montagne. Il voit un arbre tintini, et veut grimper sur l'arbre pour manger un fruit; mais il tombe sur le sol. Un singe nommé Kafirâja voit sa chute, accourt, et le prend sur ses épaules. Le berger en retour tue le singe d'un coup de pierre; en punition de sa faute, il attrape la lèpre; il n'est plus que pus, sang caillé, puanteur. Sa femme, ses parents le chassent de la maison. Il erre en vagabond. Le roi du Pâncâla, Vṛṣakarṇa, le rencontre; il lui fournit une monture, de l'argent, et l'engage à s'en aller faire pénitence au confluent de la Vâgmatt et de la Maṇimatt. Le berger y reste douze ans; ensuite il meurt, et va tout droit au paradis.
67. Dans la ville de Bandhumatt demeurait le riche marchand Varṇa; sa femme, Varṇalakṣmî devint enceinte et mit au monde un enfant. Le marchand Varṇa partit au pays des bijoux avec cinq cents marchands.
68. Varṇalakṣmî, restée à la maison, remit à son enfant une écuelle de bois et l'envoya demander à manger; les gens lui cassèrent son écuelle et le renvoyèrent avec des insultes, tant il était laid. Le pauvre disgracié se mit à faire pénitence au tirtha, et par la force de sa pénitence, le voilà qui devient admirablement beau. Son père, qui l'avait cherché partout sans le rencontrer, le trouve au tirtha et le ramène en ville. Juste-

- ment dans le pays, il n'y avait pas de roi, et les ministres avaient convoqué le peuple pour délibérer.
- 69-71. A ce moment même, le beau jeune homme arrive; on l'installe sur le dos d'un éléphant et on décide de le sacrer roi. A l'heure favorable indiquée par les astrologues, il reçoit l'onction royale. Il règne sous le nom de Mahâ Sundara, pratique la justice, et vit heureux.
72. Un roi passe ses journées à tuer sans raison les pauvres gazelles. Plus tard, dans une autre existence, il est gazelle, et sous cette forme il est tué au firtha par un chasseur.
73. Puis encore, dans une autre existence, la gazelle est un tigre, le chasseur un sanglier; tous les deux se rencontrent au Manoratha firtha; le tigre reçoit un coup de boutoir du sanglier, il en meurt; le sanglier meurt aussi. Tous les deux, pour être morts au firtha, vont tout droit au ciel.
74. Et ensuite, dans le pays de Pañcâla, il y avait un savant du nom de Vajrapâda; il connaissait à fond l'astrologie, la médecine, la dialectique, et toutes les sciences en général. Et pourtant il n'arrivait pas à se faire une réputation. Il se demandait comment faire pour y arriver. Il s'en alla au confluent de la Keçâvati et de la Bhadrânadi, où est le Nirmala firtha; il y prit un bain, apporta journellement des feuilles d'açvattha, pratiqua la pénitence dans le cimetière. Une Vidyâdharî le prit en faveur, vint le visiter tous les jours, et il arriva à la gloire.
75. Dans le village de Vâsavagrâma, il y avait un gros personnage appelé Sena, qui était riche comme Kuvera. Pourtant, par l'effet de ses fautes, il cultivait la terre. Il avait un fils nommé Koṭikarṇa qui lui disait tous les jours : ne laboure pas la terre ! Mais il n'en avait

cure, et continuait à travailler la terre. Le père dit au jeune homme : Mets-toi donc au commerce et tâche de gagner des mille et des cent. Et il envoya son fils trafiquer. Koṭikarṇa le marchand alla trouver sa mère et lui dit : Ma mère, je m'en vais trafiquer. Réponds-moi. Elle ne répondit pas. Il lui adressa alors des paroles violentes.

76. Il se mit en route avec une voiture et un âne. Ses compagnons partirent avec lui. Mais au retour, en punition d'avoir insulté sa mère, il perdit sa caravane et resta seul.
77. Il arriva à une ville de fer et demanda trois fois de l'eau aux gardiens de la porte ; mais on ne lui en donna pas. Furieux, il entra dans la ville et rencontra cinq cents Pretas qui lui demandèrent de l'eau. Il se sauva.
78. Et il arriva dans une seconde ville de fer, et il demanda deux fois et cinq fois de l'eau ; mais les gardes des portes ne l'écoulèrent même pas. Furieux, il entra dans la ville, et rencontra quinze Pretas qui lui dirent : Depuis douze ans nous n'avons même pas entendu le nom de l'eau ! Nous brûlons de soif ! Donne-nous de l'eau ! Et il se sauva. Et ensuite, le soir venu, quatre Apsaras, montées sur un char céleste, arrivèrent. Le garde de la porte s'amusa avec elles toute la nuit, puis au lever du soleil elles firent descendre du char quatre chiens, et le leur donnèrent à manger. Koṭikarṇa resta immobile à regarder.
79. Revenu de l'autre monde, Koṭikarṇa le marchand arriva tout près de Vāsavagrāma. Il vit un temple, et tourna respectueusement à sa droite. Il vit quelque chose d'écrit : il regarda : Et c'était son nom ! Il se prit à réfléchir et se dit : Je vais entrer en religion. Et il alla trouver le bhikṣu Kātyāyana.
80. Sur l'ordre du bhikṣu Kātyāyana, il rentra dans sa

ville natale, publia ce qu'il avait vu dans l'autre monde, se baigna au Cintâmaṇi tirtha, fit les offrandes funéraires, entendit la voix de son père et de sa mère, pratiqua la pénitence au Cintâmaṇi tirtha, devint bhikṣu et obtint la délivrance. Le Cintâmaṇi tirtha est au confluent de la Vâgmatt et de la Keçâvatî.

81. Le Daitya Dâṅsura ayant pillé trésors et bijoux du monde des Nâgas les emporta au courant d'une rivière. C'est l'origine de la rivière Ratnâvatî. Son confluent avec la Vâgmatt forme le Pramoda tirtha.

(*Ensuite vient la bande inférieure, sans divisions marquées :*)

Le tirtha Sulakṣaṇa, au confluent de la Cârumatî et de la Vâgmatt. Un homme qui n'a pas les bonnes marques les obtient, s'il y fait pénitence.

Une fille de Daitya, par l'effet de la colère d'un Daitya et par désir d'avoir un fils, pratiqua la pénitence au bord de la Vâgmatt. La déesse Vasundharâ, satisfaite, se manifesta devant elle. C'est l'origine de la Prabhâvatî. Son confluent avec la Vâgmatt est le Jaya tirtha.

Par la vertu du Jaya tirtha, le Daitya Bala obtint l'empire des trois mondes ; il obtint l'éléphant Airâvata pour monture.

Puis viennent des noms de tirthas :

Anâlîṅga tirtha — Mañçilâ — Godâvari — Nadikoṣṭha — Mâtâ — Matsyamukha — Nuti — Navâlîṅga — Agastya — Kâgeçvara — Tecâpa — Vâgîçvara — Târâ — Ârya-târâ — Kâlî — Ananta — Anantanâga — Sahasra sundarî — Agastya — Kapotala.

Sur le mont Kâpotala, le Compatissant (Karunâmaya) et deux Nâgas.

Viennent ensuite les huit Çmaçânas du Népal avec leurs divinités :

1. Asitâṅga Bhairava, Brahmâyaṇî, Kacchapapâda. Le Caṇḍograçmaçâna.

2. Krodha Bhairava, Kaumâri, Çavarapâda. Le Gahvaraçmaçâna.

3. Ruru Bhairava, Indrâyañi, Virûpâkçapâda. Le Jvâlâm-kulaçmaçâna.

4. Kapâla Bhairava, Vârâhi, Varuça Nâga, Kṛkalâsapada. Le Kalañkaçmaçâna.

5. Unmatta Bhairava, Vaiçnavi, Carpatipâda. Le Ghorândhakaçmaçâna.

6. Sañhâra Bhairava, Câmundâ. Le Lakçmivarçaçmaçâna.

7. Çukra Bhairava, Mâheçvari, Nâgaripâda. Le Kilakilaçmaçâna.

8. Bhîçâça Bhairava, Mahâlakçmi, Kukkuripâda. L'Atîât-tahâsaçmaçâna.

Kanakamuni dans le Çobhilârâma vihâra. Son caitya avec des adorateurs.

A Bénarès, dans le grand couvent de Vikramaçila, Dharmaçri mitra commente à ses auditeurs la Nâmasaṅgiti ; mais il ne peut arriver à interpréter les Douze syllabes. Il s'en va alors voir Mañjuçri sur le mont Pañçaçirsa dans le Mahâcna. Quand j'aurai, dit-il, obtenu de lui l'interprétation des Douze syllabes, je reviendrai. Il part donc pour se rendre au mont Pañçaçirsa, arrive au Népal. Mañjuçri, pris de compassion, y vient au-devant de lui en labourant avec un lion et un tigre. Dharmaçri mitra le regarde et lui demande : Quelle distance d'ici à la montagne de Mahâcna ? Le paysan lui répond : Il est trop tard pour partir ce soir, la nuit vient. Reste chez moi, je te montrerai le chemin. Il l'emmène chez lui, l'instruit tout au long, lui donne à manger les cinq mets ambrosiaques. Dharmaçri mitra se dit : On ne domestique pas les tigres et les lions. C'est ici quelque saint personnage ! Et il s'endort sur son siège. Le paysan s'était retiré dans sa chambre à coucher ; tout d'un coup une voix se fait entendre : : Mañjuçri, mon seigneur.

qui donc est arrivé ici ? et pourquoi ? Mañjuçrî répond : Varadâ, ma chérie, c'est Dharmaçrî mitra du monastère de de Vikramaçîla ; il a pu interpréter la Nâma Saṃgîti ; mais il ne sait pas le commentaire des Douze syllabes. Varadâ reprend : Comment peut-on connaître le commentaire des Douze syllabes ? Récite-le moi. Mañjuçrî le lui récite. Dharmaçrî mitra entend tout, prosterné devant la porte. Le matin, Varadâ et Mokṣadâ viennent pour ouvrir la porte ; en voyant là Dharmaçrî mitra, elles sont prises de peur et rentrent. Alors Mañjuçrî arrive : Lève-toi, lui dit-il. Il le prend par la main, le relève, lui donne l'onction du Vajra, et lui enseigne le commentaire des Douze syllabes. Dharmaçrî mitra se prosterne aux pieds de son maître. Je ne peux pas, lui dit-il, ô mon maître, te payer les honoraires convenables. Aie pitié de moi ! viens me voir. Là-dessus Dharmaçrî mitra retourne à Vikramaçîla, y instruit les élèves. A ce moment Mañjuçrî se présente sous les traits d'un grand vieillard tenant un lotus ; il entre dans le monastère. Dharmaçrî mitra le voit, mais feint de ne pas le voir. La leçon finie, les auditeurs sortent. Dharmaçrî mitra se dépêche d'aller saluer son maître, mais celui-ci se retire sans le regarder. O mon maître, pardonne-moi ma faute ! s'écrie-t-il, et il tombe à ses pieds. Par l'effet de sa faute, ses yeux tombent. Le guru lui dit alors : A partir d'aujourd'hui, ton nom sera Jñânaçrî mitra, et tu verras comme si tu avais des yeux. Puis il disparaît.

Ensuite c'est l'âcârya Çântaçrî. L'âcârya avait recouvert d'une pierre la sainte manifestation de la lumière ; il avait élevé par-dessus un caitya de briques, dressé un clocheton d'or, un bourrelet d'or, un parasol d'or. Il fait ensuite l'enchantement des Nâgas pour faire tomber la pluie en saison. Tous les Nâgas arrivent, sauf Karkoṭaka. Alors Çântaçrî l'âcârya appelle Guṇakâma deva et lui dit : Va au Dhanâbrada, appelle Karkoṭaka et reviens ! Et il remet à Guṇa-

kâma deva une poignée de grains blancs que Guṇakâma deva va docilement jeter dans le Dhanâhrada. Viens, Karkoṭaka ! crie-t-il. Je suis trop difforme pour me présenter, répond Karkoṭaka. Guṇakâma deva le saisit par les cheveux, l'empoigne, et l'emmène. Et les troupes des dieux apparaissent partout pour la bénédiction.

---

## LA PROCESSION DE MATSYENDRA NATHA.

*(Notice explicative traduite du sanscrit.)*

D'abord [en partant de la gauche] le caitya de Svayambhū, portant en avant l'image d'Akṣobhya, et à sa droite celle de Vairocana. Par-dessus, le clocheton plaqué d'or; au-dessus encore, le parasol d'or. A droite et à gauche, deux temples des dieux.

Au-dessous, un temple de dieu, construit en briques et crépi.

A la gauche une maison toute décorée, avec trois fenêtres et des arceaux; à chacune des fenêtres une personne qui tient des offrandes religieuses pour les présenter.

A gauche, un temple de dieu à trois étages, chacun couvert de plaques d'or; à chaque toit une guirlande de sonnettes qui sonnent au vent; en haut un clocheton doré. En bas, le temple porte sur trois terrasses, et la porte est peinte en couleurs vives.

A gauche, une grosse maison à trois étages; en bas, sur la terrasse, un homme et trois femmes; une porte un enfant; un jeune garçon est grimpé sur le mur pour regarder; au second étage, à une fenêtre peinte, un homme joint les mains en adoration; à droite et à gauche, des femmes dans la même attitude; au troisième étage, un homme, les mains jointes, regarde la procession d'Ārya Avalokiteçvara.

Puis une grande maison à trois étages; à chaque étage une fenêtre en bois ouvragé et peint, avec un personnage qui regarde; tous ont les mains jointes; des personnages regardent aussi par-dessus le mur de clôture.

Procession d'Ārya Avalokiteçvara appelée Bug-yāt. A

droite et à gauche de la divinité, deux vieillards debout. En dehors de la chapelle, le représentant du roi, son porte-émouchoir ; au-dessous, deux gardes du corps ; en avant, deux upādhyāyas ; à droite et à gauche, deux tailleurs de bois (Bārāhi). Deux à trois cents personnes tirent sur les cordes pour amener le char. En avant du char, des bannières, des lampes, des torches, des encensoirs, une cloche, des musiciens qui jouent toutes sortes d'instruments, tambours, tambourins, timbales, cymbales, trompettes. Partout des spectateurs, montés sur des éléphants. Au fond des marchands et des marchandes de bétel, d'arec, etc.

Une jolie maison, une maison à trois étages, avec des fenêtres, des balcons, des piliers décorés.

Un temple de déesse à trois étages, très joli.

Une maison pittoresque, aux fenêtres ouvragées.

Une maison à trois étages, peinte en couleurs, avec des fenêtres et des balcons décorés.

Une dharmachâlā à deux étages, très jolie.

Un peu partout, des gens venus des villages d'alentour, en costume de fête pour voir la procession à Lalita-pattana, et qui s'en retournent ensuite.

---

## APPENDICE

### I

#### LE NÉPAL DANS LE VINAYA DES MULA SARVASTIVADINS

J'ai déjà cité dans mon second volume, à la page 63, un passage du Mûla Sarvâstivâda Vinaya Samgraha, de Jinamitra, où le Népal est mentionné. J'ai retrouvé depuis, dans le texte même du Vinaya, le passage correspondant ; il se rencontre dans la liste des *naihsargika* (correspondant aux *nissaggiya* pali). Le seizième — qui correspond au seizième de la liste palié, — a trait au transport délictueux de la laine. La même règle, au reste, se retrouve dans tous les Vinayas, à quelque école qu'ils appartiennent ; mais le Vinaya des Mûla Sarvâstivâdins est le seul qui mentionne le Népal dans l'incident qui amène le Bouddha à promulguer ce çikṣâpada. Je ne traduis ici de ce très long récit que la portion relative au Népal.

*Mûlasarvâstivâdavinaya*, chap. 21 (16<sup>e</sup> naihsargika), éd. de Tôkyô, XVI, 8, p. 100<sup>b</sup>.

« Le Bouddha résidait à Çrâvasti, dans le Jetavana, le parc d'Anâthapiṇḍika..... Les bhikṣus, voyant une troupe d'hommes qui se dirigeait vers le Népal (*Ni-po-lo*), leur

demandèrent : « Qui êtes-vous ? » Ils répondirent : « Nous nous dirigeons vers le Népal. » Les bhikṣus leur dirent : « Nous désirons suivre le même chemin. » Les marchands dirent : « Vénérables, au Népal, le sol est tout pierreux ; c'est comme le dos d'un chameau. Vous ne devez pas sans doute vous réjouir d'y aller. » Les bhikṣus répondirent : « Nous allons de compagnie pour essayer de ce pays. » — « Vénérables, s'il en est ainsi, vous pouvez venir avec nous. » Ils firent donc route avec les marchands, et à la fin ils arrivèrent à ce royaume. Les bhikṣus n'y trouvèrent pas de plaisir. Dès le lendemain ils s'en allèrent au marché rejoindre les marchands et ils leur demandèrent : « Quand est-ce que vous voulez retourner dans votre pays ? » Les marchands répondirent : « Pourquoi donc ? Est-ce que vous ne vous plaisez donc pas ici ? » Les bhikṣus répondirent : « Nous sommes des nouveau-venus, et aujourd'hui nous ne nous sentons pas bien. » Les marchands répondirent : « Tant que nous n'avons pas échangé nos marchandises, nous ne pouvons pas parler de retour. Nous avons des connaissances qui veulent retourner dans le Pays du Milieu (Madhyadeśa). Nous n'avons qu'à les en prier, et ils feront route avec vous. » Les bhikṣus dirent : « Parfait ! Bonne affaire ! » Au Népal il y a deux espèces de marchandises à bon marché ; la laine et l'orpiment (? *lioung-hoang*). Et alors les marchands ayant acheté de la laine en grande quantité en chargèrent leurs chars et s'en allèrent. Et la troupe des bhikṣus fit route avec eux... »

Une autre section du même Vinaya, le Carma-vastu, fournit aussi une mention du Népal.

*Mūlasarvāstivādinaya* XVII, 4, p. 111<sup>b</sup> col. 9.

« En ce temps-là le fils de roi Mal-né (Virūdhaka), par l'effet de son affolement, massacra la race des Ākṣayas de Kapilavastu. Et alors, de la ville, les uns se retirèrent vers l'Ouest ; d'autres se retirèrent dans le Népal. Ceux qui

entrèrent au Népal étaient tous des parents de l'āyusmat Ananda. Et, plus tard, des marchands de Çrāvastī, ayant pris des marchandises, se dirigèrent vers le Népal. Les Çākya ayant vu les marchands leur demandèrent : « Nous souffrons maintenant mal de mort ! L'āyusmat Ānanda, pourquoi ne vient-il pas voir où nous en sommes ? » Les marchands y pensèrent tous, et ayant fini leurs affaires ils s'en retournèrent à Çrāvastī, et ils dirent à Ānanda : « Les parents du Vénérable qui sont établis au Népal te font dire ceci. » Et le vénérable Ānanda ayant entendu les paroles que lui rapportaient les marchands, en fut touché et affligé, et il s'en alla au royaume de Népal. Ce royaume est froid et neigeux. Ānanda eut des crevasses aux mains et aux pieds. Et quand il revint à Çrāvastī les bhikṣus l'ayant vu lui demandèrent : « O Ānanda ! tu avais auparavant les mains lisses et unies comme la langue. Pourquoi donc sont-elles rugueuses et crevassées ? » Il répondit : « Au royaume de Népal, la terre est voisine de l'Himālaya. Par suite du vent et de la neige, j'ai les pieds et les mains en cet état. » Ils lui demandèrent alors : « Tes parents, là-bas, comment soutiennent-ils la vie ? » Il répondit : « Ils portent des *pou-la* (pula). » Ils lui demandèrent : « Et toi, pourquoi n'en portes-tu pas ? » Il répondit : « Le Bouddha n'a pas encore permis d'en porter. » Et alors les bhikṣus allèrent interroger le Bouddha. Le Bouddha leur dit : « Dans les endroits froids et neigeux, on peut porter des *pou-la*<sup>1</sup>. »

1. Le mot *pou-la* se rencontre (sous la transcription *fou-lo*) dans le *Chan-kien p'i-p'o-cha*, traduction abrégée du commentaire de Buddhaghosa sur le *Suttavibhaṅga* du Vinaya pali (éd. jap. XVII, 8, p. 89<sup>a</sup>, col. 20). Traitant des Sekhiya, l'auteur ajoute deux règles. « Elles manquent, dit-il, à l'original indien. » La première a trait aux stūpas. C'est que, quand le Bouddha était dans le monde, il n'y avait pas encore de stūpas. Mais le Bouddha, quand il était dans le monde, a prescrit cette règle. Par suite de quoi on ne doit pas porter de sandales en entrant

Récemment j'ai fait état du second de ces textes, dans mon article sur les Eléments de Formation du Divyāvādāna (*T'oung-pao*, 1907, p. 115), à propos de l'époque où le Vinaya de l'école Mūla-sarvāstivāda a pu être compilé. Je n'avais pas osé alors faire fond trop solidement sur cette donnée ; insérée à la fin d'une section du Vinaya, elle risquait de passer pour une addition tardive, introduite par des moines intéressés dans la rédaction traduite par Yi-tsing. Mais l'épisode relatif au transport de la laine ne peut prêter à de pareils soupçons ; il fait corps avec une des prescriptions fondamentales ; il se rencontre au cœur même du volume qui constitue le Vinaya par excellence. Donc, tant qu'on n'aura pas signalé de document antérieur aux Guptas où se lira le nom du Népal, il sera permis de croire que le Vinaya en question n'a reçu sa rédaction définitive qu'après le m<sup>e</sup> siècle. Je ne suis pas loin de croire que le travail a été exécuté au Népal même ; un moine de la plaine n'aurait probablement pas admis volontiers que les gens de la montagne appartenaient à la famille

dans un stūpa du Bouddha ; il faut les prendre à la main si on entre dans un stūpa du Bouddha. Et on ne doit pas porter de *fou-lo* en entrant dans un stūpa du Bouddha ; il faut prendre à la main ses *fou-lo* quand on entre dans un stūpa du Bouddha. »

Yi-tsing mentionne les *pu-la* en rappelant cette règle dans son *Nan-hai ki-kouei*..., à la fin du chapitre II (Cf. TAKAKUSU, *A Record of Buddhist practices*, p. 22 et la note p. 248).

Le *Yi-ts'ie king yin-yi* de Huen-hing, au chap. 17, commente le mot *fou-la*. « On dit encore *fou-lo*. La forme exacte est *pou-lo*. Cela signifie « des bottines courtes ».

Le terme sanscrit original *pula* se retrouve dans le Rudrāyāna avadāna (*Divyāvādāna* XXXVII) qui est emprunté au Mūla Sarvāstivāda Vinaya. Mahā Kātyāyana, de retour d'une tournée dans le Nord-Ouest, arrive au bord de l'Indus. « Il observa : Bhagavat a dit que dans le Madhyadeśa il ne faut pas porter de *pula*. Je m'en vais les donner (à la divinité du Nord qui demande une relique). Il les lui donna. Elle les installa sur un lieu élevé [le mot *sthaṅḍila* est traduit par *kai choang tcheu ti*, « lieu élevé et découvert »] et éleva un mât (*lai-tchi* = *yaṣṭi*) appelé Pulayāṣṭi (*pou-lo lai-tchi*). C'est ainsi qu'il faut donc rétablir le texte, corrompu dans tous les manuscrits (*Divyāv.*, p. 584, l. 9 = jap. XVI, 9, 98<sup>b</sup>, col. 49-20).

d'Ānanda, au sang des Çākya. Le choix du Vinaya des Mūla Sarvāstivādins, introduit de préférence aux Vinayas des autres écoles dans la collection tibétaine, semble aussi attester la faveur spéciale dont ce Vinaya jouissait dans les régions himalayennes. En tout cas, les deux épisodes se rapportent à une époque où le Népal était mis en relations régulières avec la plaine par des échanges commerciaux.

## II

## UN ARTISTE NÉPALAIS A LA COUR DE KOUBILAI KHAN

Pendant mon séjour au Japon, le Rév. Akamatzu me fit cadeau d'un exemplaire du *Tsao-siang-tou-leang king* « Sūtra sur les proportions des statues ». Ce sūtra, publié en Chine par Yang Wen-hoei<sup>1</sup>, il y a une trentaine d'années, est accompagné d'un commentaire intéressant et de planches importantes. Il représente la tradition introduite en Chine par un artiste népalais, *A-ni-ko*. La biographie de cet artiste a été conservée par les Annales des Yuan (chap. 203, fin) qui l'appellent *A-r-ni-ko*<sup>2</sup>. Elle contribue à jeter un peu de lumière sur une période très obscure de l'histoire du Népal. Né en 1243 (par conséquent sous le règne désastreux d'Abhaya Malla ; cf. II, p. 214 sq.), il

1. Sur ce personnage intéressant qui fut attaché à la légation de Londres, cf. Max Müller, introd. à l'édition du *Sukhāvati vyūha (Anecdota oxoniensia, Aryan series, vol. I, part. II, p. x)*.

2. Cette biographie a été publiée et étudiée par le prêtre Banjin dans la revue japonaise *Kokka*, n° 164, janvier 1904. L'article, écrit en japonais, porte dans le sommaire en anglais, ce titre : « On *A-ni-ko*, a celebrated Nepalese maker of Buddhist figures, and his Chinese pupil Lia Chengfeng, together with a reference on a sacred book showing the measurements for the making of Buddhist images. »

quitta le Népal avant le règne d'Ananta Malla, pour aller travailler au Tibet avec une équipe de sculpteurs et de peintres religieux. Le récit des Annales n'indique pas expressément que le Népal ait été vassal du Tibet à cette époque ; mais il garantit tout au moins la persistance et l'importance des relations entre les deux pays dans la seconde moitié du *xiii*<sup>e</sup> siècle, à cette époque particulièrement agitée et féconde où la dynastie mongole des Yuan dispute et arrache l'empire de la Chine aux derniers princes de la branche méridionale des Soung, où Koubilai-khan réunit à sa cour des bouddhistes, des taoïstes, des chrétiens nestoriens et romains, et des musulmans. *A-r-ni-ko*, qui arriva vers 1263 à la cour Mongole, n'y rencontra plus l'ambassadeur de Saint-Louis, le cordelier Rubruquis, qui y avait séjourné entre 1253 et 1254, mais il y retrouva des représentants de toutes les grandes confessions du monde ; il put même y coudoyer un glorieux représentant de l'Europe, Marco Polo. La biographie d'*A-r-ni-ko* introduit un fait nouveau dans l'histoire du bouddhisme népalais ; la constatation formelle des relations régulières entre le Népal et le Tibet, sous les auspices de Phags-pa, au début de la carrière de ce moine illustre, implique que le Népal ne resta pas étranger au mouvement puissant qui créa et organisa le Lamaïsme ; on ne peut plus (comme je l'ai fait à tort, sup. I, p. 167) isoler le Népal du Tibet dans le cours du *xiii*<sup>e</sup> siècle.

Enfin le rôle considérable attribué, par le témoignage même des Annales, à l'influence d'un artiste népalais sur l'art en Chine rend plus vraisemblable encore l'hypothèse que j'ai présentée sur l'origine népalaise du style « pagode » en Chine et au Japon (II, 11 sq.). Le Népal a pu donner au bouddhisme chinois des modèles d'architecture et des architectes avant de lui fournir, avec un sculpteur de génie, un canon de proportions nouveau.

*Annales des Yuan, chap. 203, fin.*

« *A-r-ni-ko* était originaire du Népal. Les gens de ce royaume le nomment *Pa-le-pou*. Tout jeune, il montra une intelligence éveillée bien au delà des enfants ordinaires. Un peu plus grand, il pouvait réciter par cœur les textes bouddhiques, et au bout d'un an il en saisissait tout le sens. Parmi ses condisciples, il y en avait un qui était dessinateur, peintre, modelleur, décorateur, et qui récitait le Canon des Proportions. Dès qu'il l'eut entendu une fois, *A-r-ni-ko* fut en état de le répéter. Devenu plus grand, il excella lui-même à dessiner, modeler et fondre en métal les images. La première année Tchong-t'ong (1260 J.-C.), ordre fut donné au Maître de l'Empereur (*Ti-che*) *Pa-k'o-se-pa* ('Phags-pa) d'élever au Tibet une pagode en or; cent artistes choisis au Népal devaient aller exécuter le travail. On en trouva quatre-vingts; il fallait un chef d'équipe, mais on n'en trouvait pas pour conduire cette troupe. *A-r-ni-ko*, qui avait alors dix-sept ans, demanda à partir. On lui fit des difficultés à cause de son âge; mais il répondit: « Je suis jeune, mais mon esprit ne l'est pas. » On le laissa donc partir. Le Maître de l'Empereur, à le voir, s'émerveilla; il le chargea de surveiller le travail. L'an suivant, la pagode était achevée; *A-r-ni-ko* demanda la permission de s'en retourner. Le Maître de l'Empereur le pressa d'aller se présenter à la cour impériale; de plus, il lui donna la tonsure et l'ordination et l'accepta comme disciple. A la suite du Maître de l'Empereur, *A-r-ni-ko* alla donc se présenter à la cour. L'Empereur, l'ayant observé longuement, l'interrogea: « Vous arrivez dans un grand royaume. N'éprouvez-vous pas de frayeur? » Il répondit: « Votre Majesté traite comme des fils les dix mille pays.

Un fils, en arrivant devant son père, quelle raison aurait-il de craindre ? » L'Empereur lui demanda encore : « Pourquoi venez-vous ? » Il répondit : « Ma patrie est dans les pays d'Occident ; j'ai reçu du souverain l'ordre de faire un stûpa au Tibet. En deux ans j'ai exécuté cet ordre. Là-bas j'ai vu les désordres de la guerre, le peuple incapable de soutenir sa vie. Souhaitant que Votre Majesté établisse la paix, sans compter la longueur de la distance, pour le bonheur des êtres, je suis venu ici. » Il lui demanda : « Qu'est-ce que vous savez faire ? » Il répondit : « Je sais assez bien, et d'inspiration, dessiner, modeler, fondre en métal. » L'Empereur ordonna de prendre dans le palais une statue de cuivre pour l'acupuncture et le cautère du Ming-l'ang, et la lui montrant, il lui dit : « Voici une statue qui a été présentée à l'occasion de l'ambassade du Nganfou Wang tsi chez les Soung ; elle a souffert du temps, et il n'y a personne qui puisse la remettre en état. Vous, sauriez-vous la remettre à neuf ? » Il répondit : « Votre sujet n'en a pas la pratique ; cependant, je demande à essayer. » La deuxième année *Tche-yuan* (1265 J.-C.) la statue, toute neuve, était achevée ; les ouvertures, les pleins, les veines, les canaux, rien n'y manquait. Les artistes en métal furent émerveillés de son talent surnaturel ; il n'y en avait aucun qui ne se sentit honteux et humilié. Dans tous les monastères des deux capitales, la plupart des statues sont sorties de sa main : une Roue de la Loi en fer avec les Sept Joyaux ; quand l'Empereur se déplaçait, on la faisait passer devant pour ouvrir la route, — aussi les portraits des divers Empereurs, qu'il fit sur tissu de soie ; aucune peinture ne pouvait atteindre à cette perfection. La dixième année *Tche-yuan* (1274 J.-C.) on lui donna pour la première fois l'autorité suprême sur tous les artistes en métal, avec le sceau d'argent marqué du tigre. La quinzième année (1279 J.-C.) un décret lui prescrivit de revenir à

son ancienne tenue [de laïque] ; il reçut alors les charges de *koan-lou-ta-fou*, *ta-seu-lou*, contrôleur de la cour des manufactures impériales ; il jouit de faveurs et de cadeaux incomparables. Après sa mort, il fut pourvu des titres posthumes de *l'ai-che*, *k'ai-fou-yi-l'ong-san-se*, duc du royaume de Leang, *chang-tchou-kouo*, et du nom posthume de *Min-hoei* (Intelligence Prompte).

### III

#### A PROPOS DES SYMBOLES SUR LE FRONTON DES STÈLES

J'ai pris soin d'indiquer, chaque fois que je l'ai pu, le dessin qui orne le fronton des stèles étudiées. Bhagvanlal avait fait de même : Bendall a malheureusement négligé ce détail. Il est probable que ces ornements n'avaient pas seulement une valeur décorative ; ils avaient une valeur d'expression positive aussi nette que nos emblèmes. Le Vinaya des Mûla Sarvâstivâdins nous permet de le constater avec assurance pour un d'entre-eux. L'inscription n° 6 de Bhagvanlal porte au fronton la roue de la loi entre deux antilopes ; c'est une charte octroyée par Amçvarman, mais il n'en subsiste guère que le formulaire ; la tradition la met toutefois en rapport avec la yâtrâ de Matsyendra ñâtha. Je n'ai pas retrouvé ce motif sur d'autres stèles ; mais la plupart portent un motif très analogue : la roue (*cakra*) entre deux conques (*çankha*). La roue avec les deux antilopes accotées se retrouve sur plusieurs sceaux de couvent découverts à Kasia et publiés récemment par M. Vogel (*Some seals from Kasia* dans le *Journ. Roy. As. Soc.*,

1907, p. 365 : l'un, des environs de l'an 600, porte *çri bandhanamahāvihāre āryabhikṣusaṅghasya* ; un autre, d'environ 750, *çri mahāparinirvānamahāvihāriyāryabhikṣusaṅghasya*. Le Vinaya des Mūla Sarvāstivādins prescrit justement l'emploi de ce sceau (Kṣudraka vastu, éd. de Tōkyō, XVII, 1, 2<sup>b</sup>, col. 19 :

« Le Bouddha dit : Dans l'ensemble, il y a deux espèces de sceaux : 1<sup>o</sup> le sceau de la communauté ; 2<sup>o</sup> le sceau individuel.

Pour le sceau de la communauté, il faut y graver l'*image de la Roue de la Loi et, des deux côtés, des daims accroupis sur leurs genoux, tranquilles, et au-dessous il faut écrire le nom du bienfaiteur qui a fondé le convent.*

Pour le sceau individuel, il doit porter une chaîne d'ossements, ou bien l'image d'un crâne, pour que cette vue invite au détachement. »

La description correspond exactement avec la réalité. J'ignore encore si la prescription est spéciale à l'école des Mūla Sarvāstivādins ; s'il en était ainsi, nous aurions dans la stèle d'Aṃçvarman un témoignage formel de leur présence au Népal pendant la première moitié du vi<sup>e</sup> siècle.

#### IV

##### CAITYA DE SAVYAMBHU

Le caitya de Svayambhū est exalté à deux reprises dans une compilation versifiée encore inédite, le Bhadrakalpāvadāna. M. Serge d'Oldenbourg a donné une analyse développée de cet ouvrage, fabriqué avec des légendes em-

pruntées à des sources diverses : *Buddhiska Legendi, east oervaiia* ; S<sup>t</sup>-Pétersbourg, 1894. Le XXXI<sup>e</sup> récit est un remaniement du Supriyâvadâna, conservé dans la collection du Divyâvadâna (VIII). Le marchand Supriya, fils de Priyāsena, demeure à Bénarès ; à la tête d'une compagnie de marchands, il part pour l'Île des Joyaux. Mais le rédacteur népalais du Bhadrakalpa<sup>a</sup> ajoute ici à son modèle un épisode qui trahit l'esprit de clocher. « Avant de se mettre en route pour l'Île des Joyaux, Supriya se dirigea vers le Népal ; il alla au sanctuaire de Svayambhû présenter une offrande de pierres précieuses, et prier pour le succès de son entreprise. »

Le dernier récit (XXXVIII<sup>e</sup>) du Bhadrakalpa<sup>a</sup> se termine sur un épisode plus flatteur encore pour le Népal. Le Bouddha, ayant fini d'instruire Çuddhodana, se retire de Kapilavastu avec ses disciples Çâriputra, Ânanda, et Mudgala, etc. ; il se rend au Népal pour visiter Svayambhû et pour conduire vers la Voie les gens de la contrée.

## V

## MANUSCRITS DU BUDDHA PURANA

- En traitant du Buddha-Purâna (I, 372), j'ai constaté que le manuscrit de « cet ouvrage rare et précieux » n'est entré dans la collection des manuscrits de Fort-William que pour y disparaître. Le savant bibliothécaire de l'India Office, M. Thomas, a bien voulu m'informer que le manuscrit si longtemps égaré se trouve maintenant à l'India Office Library ; il est orné de nombreuses miniatures com-

prenant même un portrait du capitaine *Naks*, c'est-à-dire Knox lui-même ; la bibliothèque en possède aussi deux copies exécutées l'une pour Colebrooke, l'autre pour Leyden, — et de plus, l'abrégé dû à un Pandit de Colebrooke, sous le titre de *Laghu Buddha Purāna*. On peut donc maintenant entreprendre l'étude de ce texte curieux.

## VI

## NUMISMATIQUE DU NÉPAL

Aux indications que j'ai données (vol. II, 107-111), il faut ajouter maintenant la description des monnaies népalaises du Musée de Calcutta dans le *Catalogue of the Coins in the Indian museum*, par M. Vincent Smith, vol. I, p. 280 sqq. et pl. XXVIII. Plusieurs monnaies du Népal se trouvent au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, à Paris.

---

## INDEX

---

### A

- Abhaya Malla, II, 214 sq.  
 Abhayapada (ksatriya), III, 165.  
 Abhaya Rāja (ācārya), II, 12.  
 Abhaya ruci vihāra (v. Abhayaka-  
 vi v°), III, 139, 144.  
 Abhimāna Siṃha (ministre), II, 298.  
 Abhiras (Ahīrs), 197, 221; II, 73 sq;  
 156 sq.  
 Abhisamayālamkāra, II, 330.  
*abhiṣeka*, III, 83.  
*abhiṣekahastin*, III, 87 n.  
 Abhaya-kavi vihāra (corr. Abhaya-  
 ruci v°), II, 169.  
 Ācāpūreçvara, 389.  
 Ācār (caste), v. Acāryas.  
 Ācārya (caste), 228, 239.  
 Açoka, 67, 213, 221, 316, 335; II, 4  
 sqq. (caitya), 24, 56, 67, 82, 336;  
 III, 161.  
 Açoka Malla, II, 233.  
 Açoka - Vināyaka (Assu - Binaik),  
 384.  
 Açvamedha nāṭaka, II, 243.  
 Adhaççālā (confrérie), II, 142.  
*adhikaraya*, 282; III, 152.  
*adhikṛta*, 282.  
 Ādi Bhairava, II, 240.  
 Ādi Buddha, 316, 331, 349, 381;  
 4, 66, 244.  
 Āditya Malla, II, 218, 226.  
 Āditya sena, II, 167; III, 147.  
 Āgama-devatā, 383; II, 124.  
 Agastya, 203 sq.  
 Agastya tirtha, 206; III, 173.  
 Aghora (Paçupati), 262, 361.  
 Agni, 320, 350.  
 Agni Purāṇa, II, 241.  
 Ājaneya (cheval), III, 166.  
 Ajikā vihāra, III, 148.  
*A-ki-po-li (A-ki-po-mi)*, 158, 165.  
 Akṣobhya, II, 328; III, 179.  
 Almorah, II, 288.  
 Alokū-Vihāra, II, 345.  
*Alphabetum Brahmanicum*, 113 n.  
*Alphabetum Tibetanum*, 107, 108,  
 114 n., 117, 377.  
 Amaduzio, 113 n.  
 Amara Malla, II, 12, 35, 245 sq.  
 Amarā-pura, 351; II, 47.  
 Amara Siṃha Thāpā, II, 285, 288.  
 Amarāvati, 358.  
 Amçvarman, 54, 155, 280 sq., 284,

- 367, 383, 384; II, 8, 68 sq., 106 sq., 125, 134 à 153, 163, 196; III, 62, 80, 82 à 96.
- Amitābha, 319; II, 43, 52, 328.
- Amoghasiddhi, II, 328.
- Amogha-vajra, 339.
- Amṛta deva (Mitra deva), II, 208 sq.
- Amṛtānanda, 200; II, 27, 354, 364.
- Anālīnga tīrtha, III, 475.
- Ānanda (Āyusmat), III, 483.
- Ānanda deva (Nanda deva), II, 207 sq.
- Ānanda Malla (Ananta Malla), 63; II, 179 sq., 200, 215, 220.
- Ananta (prince), II, 241.
- Ananta caturdaçī, II, 54.
- Anantakīrti, II, 194.
- Ananta-līnga, 390.
- Ananta Malla, 264; II, 216, 219.
- Ananta (Nāga), 323, 391.
- Anantanāga tīrtha, III, 475.
- Anantatīrtha, 327; III, 475.
- (P. d')Andrada, 79, 85, 470, 307.
- Anderson, 72.
- A-ni-ko*, III, 485.
- (P.) Antoine-Marie de Jesi, 99.
- anudhyāta*, III, 85 n., 105 n.
- aoul (ollā)*, 421, 428; II, 35, 49.
- Aramuçi, II, 176 sq.
- arbi* (écriture), II, 251.
- Ari Malla deva (Ari deva), II, 210, 214.
- A-r-ni-ko*. V. *A-ni-ko*.
- Ārya-Tarā, 377.
- Āryatārā tīrtha, III, 475.
- Ara*, III, 87 n.
- Asitānga Bhairava, III, 475.
- Aṣṭa-mātrkā, 386.
- Aṣṭamī, III, 467.
- Asura-Nārāyaṇa, II, 234.
- Atharva paricīṣṭa, II, 62.
- Atiça, 466; II, 189, 493.
- Āṭṭāḥāṣaçaṃçāna, III, 476.
- Avalokiteçvara, 213, 324, 348 sqq., 367; II, 7 n., 353; III, 470, 471.
- Awāl (caste), 241.
- Ayodhyā, 379.

## B

- Baddan (Patan), 82, 86.
- Bāgh Bhairab, II, 365.
- Bagho Shashu, 240.
- Bagmati (Vāgmati ou Vāgvatī; q. c.) son cours, sa vallée, 44, 50; passe, 48; 422, 323, 326 sqq.; culte, 329; 333, 338, 369 sq., 376, 388, 389, 391; II, 44, 51, 57, 59, 72, 238, 239, 344, 389.
- Bahādur Sāh, 132, 286, 299; II, 278, 280.
- Bala (Daitya), III, 475.
- Bala bhadra, II, 288.
- Bala deva, II, 494.
- Balagovinda, 408.
- Balaji. V. Bala Nilkanth.
- Bala-kumārī, 380; II, 376.
- Balambu, II, 246.
- Bala Nara simha Konvar, II, 286.
- Balā-Nārāyaṇa, II, 234.
- Bala-Nilkanth (Balaji), 65, 68, 368; II, 22, 353.
- Bala-Rāmāyaṇa, II, 234.
- Balārcana deva, 385; II, 96.
- Balbala, 385; II, 96.
- Balhaiji (caste), 243.
- Bali, III, 49.
- Bali deva, II, 473.
- Ballah (caste), 243.
- Ballahmi (caste), 243.
- Ballantine, 448 n.
- Bal-po* (Nepal), 486; II, 68 n., 449.
- Bām Bahādur, II, 302.
- Bandegaon, 67; II, 245.
- Bandhudatta, 348 sqq.; II, 472.
- Bandhumati, III, 472.

- Bandya (banra), 226, 240, 241 n., 251; II, 30 sq. (ordination), 45 sq., 54 sq. (yātrā), 256.
- Bāneçvara, II, 124.
- Banepa (route de —), 48; (royaume de —), 64, 378, 382, 387, 389, 394; II, 144, 473, 239, 240, 274.
- Banepur, II, 245.
- Banra. V. Bandya.
- bappapādapariçhīta*, III, 86 n.
- Barā-Nilkanth, 68.
- Barrha-ju (caste), 240.
- Basdol, II, 273.
- Bauddhaju, II, 42.
- Battgao (Bhatgaon), 402, 420, 422.
- Bénarès, II, 267, 274, 275, 280, 282.
- Bendall (Cécil), 145, 446, 498.
- Bernard, 412 n.
- Bernier, 92.
- Bettia (Bettiah) (raja de —), 404; (mission de —), 405 sqq., 421, 424 (itinéraire), 432, 449 n.; II, 278.
- Bhadelas, 228.
- Bhadrā, 326.
- Bhadrabāhu, 225; II, 65.
- Bhadrādhivāsa-bhavana, III, 415, 444, 443.
- Bhadragiri, III, 466, 468.
- Bhadrakalpāvadāna, III, 490.
- Bhadramatī (Bhadrāvatī, Bhadrānadi), 326; II, 479; III, 473.
- bhāga-bhoga*, 283.
- Bhagavatī (Devī), 374, 393.
- Bhagavat-çhetra (Bhagvan-khet), 334.
- Bhagavat-pranardana-Prānakauçika, II, 461.
- Bhagvanlal Indrajī, 444.
- Bhāgavata, III, 35.
- Bhāgyadevī, II, 442.
- Bhairava, 243, 262, 320, 350, 382 sq., 388; II, 44, 45, 47 sq. (yātrā), 424, 251, 374.
- Bhairava Simha, II, 234.
- Bhairavis, 382 sq.; II, 48.
- Bha-ju (caste), 239.
- Bhaktapura (Bhatgaon), 63, 382.
- Bhanni (caste), 240.
- Bhārabhūteçvara, 390.
- Bharadar, 289.
- Bharata, II, 63, 241.
- Bhāratīya nātya çāstra, II, 364.
- Bhāskara deva, II, 493 sq.
- Bhāskara Malla, II, 249.
- Bhāskara Malla (roi de Katmandou), II, 256.
- Bhāskara varman, 244, 360; II, 84.
- Bhat (caste), 242.
- Bhatgaon (historique et noms divers), 63 sqq., 80, 402, 420, 379, 384, 394; II, 44, 47; (Bhairava yātrā), 126, 179, 200, 220, 226, 236; (royaume de), 238 à 243, 248, 273 sq., 287, 372 sqq. *bhañāraka*, 280; III, 145.
- Bhañārakapādāh, III, 92.
- bhañāraka-pādiya, III, 58.
- Bhañtas, 365; II, 238.
- Bhava, III, 73.
- Bhavabhūti (rçi), III, 167.
- Bhuvaneçvari, 377; II, 425, 207.
- Bhavānī, 320, 372, 378; II, 242.
- Bhāva simha, II, 222.
- Bhaveça, II, 222.
- Bhikṣu (caste), 240; II, 34 sq.
- Bhimadeva (roi), II, 424 sqq.
- Bhimāl Gupha, II, 250.
- Bhīma Malla, 172, 309; II, 249 sqq.
- Bhīmasena, 320, 385, 386; II, 424 (Kāmeçvara), 260, 342, 384.
- Bhimeçvara, 386.
- Bhimpedi, 424 à 385; II, 312.
- Bhim Sen Thāpā, 488, 340; II, 22, 284 à 294.
- Bhinkshē Bahāl, 181.

- Bhiṣaya Bhairava, III, 476.  
 Bhiṣma, 206.  
*bhoga*, II, 428 sqq.  
 Bhogadevi, II, 406, 428 sq., 442.  
 Bhogavarma-Gomin, II, 427 sqq. ;  
 III, 62, 64.  
 Bhoga varman, II, 167.  
 Bhogini (Bhagini), II, 406 sq.  
 Bhoja, II, 74.  
 Bhojadeva, II, 487, 494 sqq.  
 Bhoṣa (Bhoṣa), II, 447.  
*Bhoṣa-viṣṭi*, 283; III, 136 n.  
 Bhoutan (Boutan), 93 sqq. ; II, 279.  
 Bhr̥ṅgiçvara, 204, 388.  
 Bhr̥ṅgin, 320, 387 sq.  
 Bhuktamāna (Bhuktamānagata),  
 359; II, 72.  
 Bhulu, II, 258.  
 Bhūmbhukkikā Jalaçayana, III, 92.  
 Bhūmi varman, II, 84, 93 sqq.  
 Bhumlakkikā, II, 139.  
 Bhūpa-kesari, II, 6.  
 Bhūpāla, 265.  
 Bhūpāla siṃha, II, 222.  
 Bhūpāendra, II, 256, 335, 339.  
 Bhūpatindra Malla, 102, 383; II,  
 41, 243, 260.  
 Bhuvanānanda, II, 323, 325, 347.  
*bicāri (vicārin)*, 293.  
 Bichakoh, II, 288, 309.  
 Bighna-Binaik (Vighna Vināyaka),  
 II, 366.  
 Bihar, II, 235.  
 Bikhu (caste), 240.  
 Bimpedi (v. Bhimpedi).  
 Bir Sham Sher Jang (mahārāja),  
 485; II, 304.  
*birtā*, 300.  
 Bisciacor, 423.  
 Bissōchtma (Mañjuçri), 320.  
 Bitsnumati (Viṣnumati) — cours,  
 50, 326; culte, 329, 333, 390; II,  
 49, 72, 179, 345, 395.  
 Bodhi-maṇḍa, III, 464.  
 Bodhimōr, 54; II, 449.  
 Bogle, 405 n.  
 Bogmati, II, 246, 400.  
 Boileau, 72.  
 Bole (v. Budé).  
 Boni, 242.  
 Bouddha (Çākyaṃuni), 204 sqq.,  
 213, 225, 317 sqq., 333 sqq., 358,  
 361, 371 à 375, 384, 382, 388, 390,  
 394; II, 7, 13, 17 sq., 24, 40, 82,  
 124.  
 Bouddhas (antérieurs), 213, 225,  
 346.  
 Boutan (v. Bhoutan).  
 Bouville (Albert de) (v. P. Dor-  
 ville).  
 Brahma, 320, 342 sqq., 350, 374  
 III, 131.  
 Brahmadatta, III, 466.  
 Brahmanes, 228.  
 Brahmāpi, 384, 386.  
 Brahmaratha, III, 166.  
 Brāhmāyaṇi, III, 175.  
 Brāhmuā Mahiçila, II, 420.  
 Bramascion [Sikkim], 428.  
 Br̥haspati (précepteur de Soma),  
 203.  
 Br̥haspati, II, 376.  
 Br̥haspati-smṛti, III, 134.  
 Br̥hathathā, 203, 387; II, 62, 385.  
 Br̥hathathā-çloka-saṃgraha, II, 385.  
 Bu bahal, II, 265.  
 Buddha çri, II, 489.  
 Buddha-kirti, II, 470.  
 Buddha-mārgis, 238, 244.  
 Buddha-Purāva, 417, 364, 372; III,  
 494.  
 Buddha-rōpi, 372.  
 Buddhipāda, III, 470.  
 Budé (Bole), II, 239, 383.  
 Budhā-Nilakaṇṭha, 368, 390; II,  
 126, 254, 333, 394.  
 Budhnath (Buddha Nātha), 67, 384;  
 II, 6 sqq., 98.

- Budī, 67.  
 Buga, 320 (Bogha), nom de Matsyendra Nātha, 356; II, 44 (‘yātrā’); III, 179 (Bug-yāt).  
 Bugama v. Bugmati.  
 Bugmati (Bogmati), 67, 350 sq.; (Bugama) 353; II, 216; II, 46 sq., 140; (Bugama) 235.  
 Bundegram, II, 260.  
 Butawal, II, 217.
- C**
- Cadmenda, Cadmendu (Katmandou), 90.  
 Caiñju, II, 95.  
 caitya, II, 1 à 9.  
 Cakra-mārga, 326.  
 Cakrasimha, II, 222.  
 Cakravartīndra, II, 256.  
 Cakra-vihāra, II, 24, 98, 206.  
 Cakti, 381, 383, 386.  
 Caktisimha, II, 227, 229 sq., 235, 238.  
 Cakti deva, II, 70.  
 Cakyamuni, II, 328 et pass.  
 Cakyasimha stotra, II, 342.  
 Cālagrāma (cāligrāma), II, 49 sq., 264.  
 camār (chamallak), 294 sq.  
 cāmara-dhara, 281; III, 88 n.  
 Cāmkara-tīrtha (ou Kalyāṇa “), 326.  
 Campakāranya (Champaran), 369.  
 Campāranya (Champarna. *id.*), II, 68.  
 Cānuṇḍā, 386; III, 176.  
 Caṇḍa, 203.  
 Caṇḍeçvara (ministre), II, 221 sq.  
 Caṇḍeçvara, 229, 389; II, 161.  
 Caṇḍeçvari, 378, 389; II, 186.  
 Caṇḍograçmaçana, III, 175.  
 Candrabhāga, 358.  
 Candra çekhara Malla, 409.  
 Candragarbhasūtra, II, 64.  
 Candragiri (Chandragiri) 63, 369; II, 275, 314.  
 Candra Gupta (I), II, 87.  
 Candrahāsa, III, 164.  
 Candra ketu deva, 348, 379; II, 172.  
 Candra prakāça, II, 257.  
 Candrarvarman, II, 160.  
 Candrāvati, 203, 369.  
 Candra-Vināyaka, 384.  
 Cāṅgā (Sangā), III, 97.  
 Cāṅgu-Nārāyaṇa (V. aussi Changu Narayan), 366 sq., 374, 388; II, 173.  
 Cāṅkara, 206.  
 Cāṅkara acārya, 225 sq., 230, 232, 363, 380; II, 27 sq., 97, 173.  
 Cāṅkara deva, II, 195 sq.  
 Cāṅkara deva (I), 67, 225 sq., 360; II, 28, 97, 173; III, 15.  
 Cāṅkara deva (II), II, 28, 98.  
 Cāṅkara deva (Vaiçya), II, 35.  
 Cāṅkhagiri, 391; III, 166.  
 Cāṅkha-mūla, II, 71, 83.  
 Cāṅkhapāla, 323.  
 Cāntaṇḍri (acārya), III, 177.  
 Cāntarakṣita, II, 8 n.  
 Cānta-tīrtha, 326.  
 Cānteçvara, II, 196.  
 Cāntikara Acārya, 322 sq.  
 Cāntikara (Cāntaṇḍri bhikṣu), 382; II, 4 sq., 70, 261.  
 Cāntivarman, 354.  
 Caor, 91.  
 Capucins, 35, 62, 65, 73, 77, 98 sq., 149 n., 251; II, 266.  
 Carāṇa, II, 17 sq.  
 caritrakottamaryādā, III, 140.  
 Carpatipāda, III, 176.  
 Cārugiri, III, 170.  
 Cārumati, 327; II, 83.  
 Cārumati-vihāra (Chabahil q. v.), 214; II, 24.

- Çarvavarman, 388.  
 (P.) Cassien, 101 n., 103 n. sqq.,  
 114, 118 n.  
 Castes, 232 à 248.  
*çāṣa-bhaṣa*, 282.  
 Catmandir (Katmandou), 84.  
 Catuṣ-ṣaṣṭi yātra, II, 59.  
 Caturbhā-laṅkāsaṇa vihāra, III, 139,  
 145.  
 Caturvaktreçvara, 390.  
 Caturvargacintāmaṇi, III, 133.  
 Çavarapāda, III, 176.  
 Cavenagh (O.), 140.  
 Cayaju-Nārāyaṇa, 366.  
 Celagaṅgā, 388.  
*celakara*, III, 150.  
 Çeṣa-Nārāyaṇa, 366, 389, 390; II,  
 353, 400; III, 162.  
 Chabahil (Çarumatī vihāra, q. v.),  
 67; II, 256.  
 Chāgu, II, 239.  
*Cha-ko-sin-ti*, 169; II, 228 sq.  
 Chamakallak (carmakāra, chamār)  
 [caste], 244.  
*cha-mar-pa*, 177 sqq.  
 Champa, II, 260.  
 Champadevi, 391.  
 Champaran. V. Campakāraṇya.  
 Chander Sham Sher Jang (mahā-  
 rāja), 196, 214; II, 305, 391.  
 Chandragiri. V. Candragiri.  
 Changu, II, 264.  
 Changu Narayan (Dolāgiri) (v.  
 aussi Caṅgu Nārāyaṇa), 67, 215,  
 324, 328; II, 8, 96, 98 sqq., 246,  
 260.  
 Changu Narayan (temple), 301;  
 II, 10, 14, 50, 214, 264, 281, 379  
 sq. (pilier de), 390 et 404; (ins-  
 cription du pilier de), III, 4 sqq.  
 Chapagaon (Campāpuri), 67; II,  
 212, 245.  
 Chapaligaon (v. aussi Tsapaligaon),  
 II, 246.  
 Chaprang (Chaparangue), 79, 170,  
 307.  
 Chasal-tol, III, 113 à 118.  
*Chattrā*, 286.  
 Chaubisi Rāj, 253, 264.  
 Chaukot, II, 215, 273.  
 Chautra (chautarya), 289, 298.  
*Cheng-ou-ki*, 51 n., 186.  
 Chepangs, 223.  
 Chine (guerre avec le Népal), 178  
 sqq., 204; (inscription chinoise),  
 216, 332 sqq.; II, 151, 173 sqq.;  
 (relations avec le Népal), 227 à  
 230.  
 Chinna-mastā (déesse), 366.  
 Chippah (Kṣipāṇa) [caste], 242.  
 Chiriya, II, 310.  
 Chitlong, II, 244, 314.  
 Chitor, II, 262.  
 Chobbar (Chaubahal, Chobahal),  
 67, 384; II, 33, 365.  
 Chitrakar (Citrakāra) [caste], 242.  
 Chivarbarhū [caste], 241.  
 Chorpuri, II, 260.  
 Chubi Lal Socri, II, 343.  
 Chukgram, II, 246.  
 Çikhara-Nārāyaṇa, II, 95.  
 Çikhin (Bouddha), 391; III, 163.  
 Çilamañju, II, 152.  
*çilāsaṅkrama*, III, 115.  
 Çinācāra-sāra-tantra. V. Mahā-cina  
 kramācāra.  
 Cina-tantra, 346.  
 Cindila krama, 166.  
 Cintāmaṇi-tirtha, 327; III, 175.  
 Ciopra (Ciotra, Chautara ou Chau-  
 tariya), 125.  
 Cirote (Kīratas), 91.  
 Çitalā, 383.  
 Citrakāra (v. Chitrakar).  
 Çiva (v. Paçupati), 204 sqq., 226 sq.,  
 318, 320, 328 sq., 346, 349, 358  
 à 366, 368 à 375, 376, 380 sqq.,  
 387, 388, 389; II, 16, 58, 121.

- Ćiva Ćamkara Siphā, 194.  
 Ćivadeva (I), 281, 360, 378; II, 26, 36, 121 sqq., 212; III, 62 à 81.  
 Ćivadeva (II), II, 25, 128, 167 sqq., 376; III, 119 à 138.  
 Ćivadeva vihāra (Ćiva vihāra?), II, 25, 169; III, 142, 144.  
 Ćivadeveĉvara, II, 168.  
 Ćiva-mārgis, 238, 241, 251.  
 Ćiva-rātri, II, 38 sq., 388.  
 Ćiva Siphā Malla, 172; II, 5, 248 sq., 345.  
 Ćleṣmāntaka vana (Ćleṣmātaka-vana), 203, 206, 358, 364; II, 355.  
 Ćmaĉānas (Huit), III, 175.  
 Ćobhā-Bhagavati, II, 8, 98.  
 Ćobhitarāma-vihāra, III, 176.  
 Ćodhana (gubharjī), II, 265 sq.  
 Conrady, 252.  
 (P.) Constantin d'Ascoli, 113, 115 n., 320, 340.  
 Cornwallis (Lord), II, 280.  
 ĉrāvayikā, III, 93 n.  
 Ćrāvastī, III, 181, 183.  
 Crawford, 70.  
 Ćreṣṭhas [caste], 239.  
 Ćrinaka-bahal, II, 329.  
 Ćri Nātha Bhagya, 230.  
 Ćri Nivāsa Malla, 87-88; II, 255, 259 sq., 401.  
 Ćri-pañcamī, II, 57, 348, 353.  
 Ćrirāja vihāra, III, 139.  
 Ćubhasāra (roi), 354.  
 Ćaĉāmaṇi, II, 2.  
 Ćukra, 366.  
 Ćukra Bhairava, III, 176.  
 Ćurabhogeĉvara, II, 142.  
 Ćurasena, II, 142.  
 Ćurpapakhā, II, 368.  
 Ćuthi (Kuti), 82, 85.  
 Ćutlu (Kuti, Ćuthi), 90, 91.  
 Ćvetaĉubhra (nāga), 327.  
 Ćvetakā, 369 sq.  
 Ćveta Vināyaka, II, 256.  
 Ćyama Siphā deva, II, 224, 227, 230, 232, 238.
- D**
- Daĉakrodhas, III, 171.  
 Daĉaratha (commentateur), II, 377.  
 Daĉarha (Dasāin), 288; II, 41, 51, 54 sqq.  
 Daitya-Nārāyaṇa, II, 234, 235.  
 dakria; 290.  
 Dakṣa, 376.  
 Dakṣiṇaĉmaĉāna, 1 (frontisp.).  
 Dakṣiṇa-Kālī, 379; II, 13, 281, 400 sq.  
 Dakṣiṇakolī, II, 160; III, 103, 109.  
 Dakṣiṇeĉvara, II, 142.  
 Dala Mardana Sah, 115, n.; II, 265, 278.  
 Dalli [caste], 243.  
 Damaru-vallabha, II, 337.  
 Dambara Ćāha (Dambara Sah), II, 255, 262.  
 Dāmōdar Pāṇḍe (Damodar Panre), 184; II, 278, 282, 284, 285.  
 Dānāsura, 321, 330; II, 71; III, 175.  
 Danghu [caste], 242.  
 (P.) Daniele da Morciano, 103 n.  
 Danuvānta, II, 270 sq.  
 Darara, II, 404.  
 Darpa Nārāyaṇa, II, 234.  
 Dattātreyā, II, 238, 240, 374.  
 dauvārika, III, 150 sqq.  
 Dayāvati, II, 264.  
 Deb Sham Sher Jang (mahārāja), 196, 272; II, 304, 320 et pass.  
 Deĉavarma-gomin, III, 73, 81.  
 Degutale, II, 259.  
 Deochok, 387.  
 Deo Patan (Deva Pattana), 67, 378, 394; II, 24, 83, 124, 185, 246, 254, 264, 287.

- Desgodins, 112 n.  
 (P.) Desideri, 100, 124 n.  
 Deva dharma (Bhoutan), II, 244.  
 Devahla, II, 449 sq.  
 Devālī pūjā, II, 226.  
*devanāgara* (écriture), II, 251.  
 Deva Pāla, II, 24, 83, 489.  
 Devī, 52, 375 à 382; II, 35, 48 sqq.  
 (vyātrā), 244.  
 Devī ghāt, 262; II, 48, 217.  
 Devī-stotra, II, 335.  
 Dhanada (Kuvera), 207.  
 Dhanādaha (Dhanāhrada), III, 463,  
 464, 477.  
 Dhanecvara-linga, 389.  
*dhāra* (hithi), II, 22.  
 Dhārā-Māneçvara, III, 92.  
 Dharampur, II, 128, 395; III, 67  
 sqq.  
 Dhārā-tirtha, 389.  
 Dharighmadul, III, 408.  
 Dharma-çri Mitra, 334; III, 476.  
 Dharmadatta, 221, 364, 367; II, 74,  
 214.  
 Dharmadatta caitya, II, 96.  
 Dharmadeva, II, 97 sq.; III, 45.  
 Dharma-devī, 377.  
*dharmadhātu*, II, 43, 49.  
 Dharma dhātu Vāgicvara, II, 237.  
*dharmādhikāri*, 247, 293, 298.  
 Dharmākara (singe), III, 462.  
 Dharmākara (roi), 220, 333; II, 70;  
 III, 165.  
 Dharma Malla, II, 212.  
 Dharma Malla (fils de Jaya Sthiti),  
 II, 235 sq.  
 Dharmameghā, III, 169.  
 Dharmapāla, 224; II, 70; III, 165.  
 Dharma-pattana (nom de Bhat-  
 gaon), 65.  
*dhārmaraçjikāmātya*, 284; III, 412  
 n.  
 Dharmasthali, II, 246.  
*dhātu-manjāla*, II, 48.  
 Dhaukbel (Dhulkhel), II, 215, 273.  
 Dhauwi [caste], 244.  
 Dhebang (Dhēbun), 479, 481.  
 Dhira Simha, II, 234.  
 Dhir Sham Sher, II, 300, 301, 304.  
 Dhobi-khola, 50.  
 Dhokabahal (= Henakra) Mahavi-  
 hāra, II, 335.  
 Dhorevālgañco, III, 439, 444.  
 Dhruva deva, II, 456; III, 104.  
 Dhulkhel. V. Dhaukbel.  
 Dhunt [caste], 244.  
*dhvaja-manuṣya*, 281.  
 Dhyānoçcha, Dhyāna mātrocca (voir  
 Champadevi), 333, 391; III, 163.  
*diṭha*, 293.  
 Divākara, II, 412 sq.; III, 24.  
 Divālī (Dipāvālī), II, 56 sq.  
 Dolā-çekhara-Svāmin, II, 439; III,  
 92, 147 (Dolāçikhara).  
 Dolāgiri (Dolādri), 203, 366 sqq.;  
 III, 45.  
 Doleçvara (linga), 203, 384, 389.  
 Dolkhā, 385, 386.  
 (P.) Dorville, 81; II, 252, 255,  
 260.  
 (P.) Dominique de Fano, 99.  
*draṅga*, III, 453.  
 Dravya Sāh, 254 sqq., 261, 265  
 Duān (caste), 2+3.  
 Dudh-kosī, 64; II, 239.  
 Duḥprasaha, III, 168.  
 Dunnā (Dhoogna, Tūguna), 126.  
 Dunta-bihār, II, 26.  
 Durgā, 377 à 379; II, 53.  
 Durgā-Pūjā, II, 54.  
*dūtaka*, 283.  
 Dvaipāyana (Veda-Vyāsa), II, 403\*,  
 III, 28 sqq., (culte rendu à), 35,  
 45.  
 Dvāpara, 322.  
 Dvārakā, 370.  
 Dvāra-tirtha (Dari°), 327.  
 Dvimāju, II, 226.

*dvi-rājyaka (dvairājya)*, II, 187 sq. ; 192.

## E

Ekthariah, 261.  
Erdenin Dvip, II, 149.  
Erskine, 141.  
Etondā, 123, 124.  
Elā desa (Helā des = Patan), 61.

## F

Fateh Jang, II, 293, 298.  
*Fou-k'ang*, 179 sqq. ; II, 279.  
Fleet, 145.  
(P.) Floriano da Gesi, 103 n.  
(P.) François Horace de Penna, 99, 102 sqq.  
(P.) François Marie de Tours, 98, 99, 114.  
(P.) François Felix de Moro, 99.  
Freer (Adam), 134.  
(P.) Freyre, 100.

## G

Gaganagañja, III, 169.  
Gaganākṣepa (mont), III, 170.  
Gaganākṣepā (yoginī), III, 171.  
Gagaṇa Sīpha, II, 298.  
Gahawa, II, 308.  
Gahvaraçmaçāna, III, 176.  
Gaṇṣabarhi [caste], 241.  
Gaṇadeva, II, 121 ; III, 53 sqq., 56.  
Gaṇḍakī, II, 102, 106 ; III, 5.  
Gandakis (Les 7), 253 ; II, 274, 276, 278.  
Gandheçvara, III, 171.  
Ganeça, 320, 383 sq., 390 ; II, 24, 40, 57, 124, 258, 345, 376, 393 (temple de) ; III, 171.

Gaṅgā, 1 (frontispice), 327, 329, 370.  
Gaṅgādevī, II, 240.  
Gaṅgā Rāṇi, 360, 365 ; II, 249.  
Gaṅgul, II, 160.  
Gaoku (Gulcul), Acār [caste], 240.  
Gaowah (Gopa) [caste], 243.  
Garden, 72.  
Gardner (Edward), 138 ; II, 289.  
Gartho (Got) [caste], 242.  
Garhval, II, 283, 289.  
Garuḍa, 320, 324, 366 sq., 388 ; II, 14, 50, 104, 242, 312, 335, 338 ; III, 171.  
Garuḍa dhvaja, II, 242.  
Gasti, II, 83.  
Gatti, 246 sq.  
Gaṇḍa, 388 ; II, 4, 70.  
Georgi, 80, 85, 106 n., 117 sqq., 320.  
Gérard, 134, 135.  
Ghana cyāma, II, 241.  
Ghaṇṭā, II, 47.  
Ghaṇṭā karṇa, II, 50.  
Gharwal, II, 280.  
Ghaṭ, II, 22 sq.  
Gheyās u din Tughlak, II, 222 sqq.  
Ghorāndhakaçmaçāna, III, 176.  
Gillespie, II, 288.  
Girvān Yuddha Vikram Sāh, 188, 202 n. ; II, 281, 282, 284, 286 sq., 290.  
Giṭapāncālikas, III, 103.  
(P.) Giuseppe Maria de' Bernini da Gargnano, 103 n., 105, 106, 115 ; II, 269.  
Glan-dar-ma (roi du Tibet), II, 8 n.  
Goçrāga, 391.  
Godāvari (ville), II, 83, 264.  
Godāvari (tirtha), III, 175.  
Godāvari (rivière), 67, 328, 364 ; III, 163.  
Godāvari dhārā, III, 163.  
*gohala*, 282 ; III, 106.  
Gokarṇa (fils de Vṛṣakarṇa), III, 169.

- Gokarṇa (Gokarn, ville), 67, 324, 326, 358, 364; II, 83, 246, 264; III, 469 (liṅga).
- Gokarṇeçvara, 207, 388; II, 264.
- Gokhurakeçvara, 389.
- Golmadhi-Tol, II, 426; III, 64 (inscription de).
- Golmol (écriture), II, 251.
- Gomibhūdaṅco, III, 439, 444.
- Gomin, II, 429 sqq.; III, 408 (fosse du).
- Gongool-putten (Gongul-pattana), nom de Katmandou, 54.
- Gopāla (Goāf), 359; II, 72 sqq., 136.
- Gopāla deva, II, 234.
- Gopāleça, 390.
- Goraksa Natha (Gorkha Nath), 254, 348 à 357; II, 67.
- Gopāleçvara, 370.
- Gosāins, 174.
- Gosain-than, 365, 368, 386; II, 48, 250.
- Goṣṭhī, III, 444.
- Goṣṭhī Saptamī, III, 457.
- Got (Garhtho) [caste], 242.
- Gotriya (écriture), II, 251.
- Gourkhas (caractère général de la dynastie), 48 sqq. (et missions), 144 sqq. (commerce avec le Tibet), 174 sqq., 186, 235 sq. (les castes), 239, 253 à 278, 285 sqq., 352; II, 41, 238 (pays de Gourkha), 264 sqq. (dynastie), 292.
- Gouroungs, 223, 264, 267, 274, 278.
- Govardhana Miçra, II, 26, 95.
- Govinda Pāla, II, 189.
- Go-yātra, II, 51.
- Grāma, 281 sq.
- (P.) Gregoire de Pedona, 99.
- (P.) Grueber, 54, 80, 84, 84 sqq.; II, 242, 252, 255, 260.
- Gubernatis (A. de), 444.
- Gubhar-ju (Gubāl, Gubāhal, Guru-bhāju) [caste], 240; II, 31 sq., 263.
- Guhamitra (Sārthavāha), II, 442 sq.; III, 24.
- Guhya kāfi, 379.
- Guhyeçvari, 244, 333, 376 sq., 379, 388; II, 17, 82, 253, 264, 275, 277, 284, 374; III, 464, 472.
- Gullataṅga, III, 438, 443.
- Gulmī, II, 284.
- Gur-vihāra, II, 23, 139; III, 92.
- Guradhvaja (brahmane), III, 465.
- Gurāḍhya, 203, 387 sq.; II, 62, 385.
- Gurākāma deva, 52, 242, 243, 245, 322 sq., 354, 360, 378, 386; II, 5, 36, 40, 49 sq., 53, 59, 74, 121, 184 sqq., 209, 264; III, 477.
- Gurākāra-Vihāra, II, 334.
- Gurānanda, 494.
- Gurānka, II, 408.
- Guptas, II, 67.
- Gupta-vihāra, II, 169.
- Guru, 272, 281; II, 30 sq.

## H

- Haiyous, 223.
- Halchok, Haltsok, II, 246, 364.
- Hamilton (Francis Buchanan), 72, 136 sqq., 256, 270; II, 283.
- Hamsadhvaja, 369 sq.
- Hamsagrhadēva, II, 139; III, 92.
- Hanumat, 320, 330, 389; II, 254.
- Hanmati (Hanumati), 50, 63, 330 II, 242.
- Haragauri vivāha, II, 242.
- Haraprasad Shastri, 147, 212 n.
- Harasiddhi (Bhairava), 350, 382 sq. (v. aussi Harsiddhi).
- Hardia, II, 307.
- Hari, III, 45.
- Haricandra deva, II, 231.
- Hariçandropākhyāna, II, 385.
- Haridatta varma, 367; II, 95.

- Hari deva, 262 ; II, 247 sq., 220.  
 Harigaon, 67, 244, 245 ; II, 8, 95, 103 sq., 438, 453, 339, 347 ; III, 2 (pilier de), 25 sqq., (inscription du pilier de), 82 à 90 (stèle I), 91 à 96 (stèle II).  
 Hari-Hara, 390.  
 Hari hara Siṃha, II, 249, 257.  
 Hari-hari-hari-vāhana, 324 ; III, 472.  
 Hariharpur, II, 272.  
 Hari Nārāyaṇa, II, 235.  
 Haripur, II, 494.  
 Harisiṃha deva, 420, 228 sq., 239, 246, 254, 256, 262, 321 sq., 371, 378 sq. ; II, 180, 219 sqq., 234, 255.  
 Harivaṃṣa, 295 ; II, 260.  
 Harṣa, II, 335.  
 Harṣacaitya-mahāvihāra, II, 335.  
 Harṣa deva (de Gauḍa), II, 471.  
 Harṣa deva, II, 497.  
 Harsiddhi (v. Harasiddhi), 67, 249 ; II, 35, 426, 245.  
 Dr Hartmann, 440 n.  
 Hasta muktāvalī, II, 241.  
 Hastings (lord), II, 287 sqq.  
 Haṭha-yoga, 354.  
 Hatia (passe de), 434.  
*hath*, 299.  
 Hatkō, II, 493.  
 Hayagrīva (Bhairava), 382.  
*H'bras spuās* (Nepal), 486.  
 Hdaspriga, III, 455.  
 Hearsey (Major), II, 288.  
 Hedonda (Hetaura), 82, 86, 120 ; II, 288, 340 sq.  
 Hemādri (érudit), II, 205.  
*Heou-hien*, 469.  
 Hetaura (v. Hedonda).  
 Himavat-Khaṇḍa, 202 n. ; II, 287.  
*Hiouen-tsang*, 452 sqq., 338 sq. ; II, 465, 240 n.  
 Hiranya-varṇa mahāvihāra (Hema varṇa), II, 494, 343.  
*Hiuen-hoi*, 464.  
*Hiuen-t'ai*, 464.  
*Hiuen-tchao*, 460.  
*Hiuen-te*, II, 228.  
 Hlaṅg-vihāra, II, 25, 494.  
 Hmayapidō, 354.  
 Hodgson (Brian Houghton), 440 n., 438 sqq., 223, 254, 292, 310 sq. ; II, 289.  
 Hodgson (J.-A.), 72.  
 Holi, II, 59, 402 sq.  
*Hong-wou*, II, 228.  
 (P.) Horace de Penna, 99 à 143.  
 Horiuji (temple), II, 42.  
 Hṛdaya Nārāyaṇa, II, 234.  
 Hṛṣikeṣa, 370.  
 (P.) Huc, 248, 307.  
 Humati, II, 82.  
 Hunter (W.-W.), II, 289 n.

## I

- Iandar, 80.  
 Içāna, 350.  
 Ichangu (contrefort), II, 364.  
 Içāngu-Nārāyaṇa, 366, 390 ; II, 95, 240, 364.  
 Içvaris, 378, 383 ; II, 424.  
 Ikṣumati (ruisseau), II, 7, 70.  
 Imbault-Huart, 469 n. sqq., 488 n.  
 Inde. Routes de l'Inde au Népal, 48 ; itinéraire des Capucins, 418 à 420 ; relations commerciales, 308 sqq., 354.  
 Indo-Chine (épigraphie), III, 428 sq., 432.  
 Indra, 324, 326, 330, 350, 384 sq., 389 ; II, 47, 53, 112, 342 ; III, 24.  
 Indradamana, 206.  
 Indra deva, II, 206.  
 Indra goṣṭhi, III, 448.

- Indra-marga tirtha, 206, 326.  
 Indra-mulaka, III, 445.  
 Indrananda, II, 342.  
 Indrāṇi, 386.  
 Indra-Than, 387; II, 53.  
 Indrayāni, III, 476.  
 Indra-yātrā, 384; II, 53, 272.  
 Indreçvara, 389, 390.  
 (P.) Innocenzo d'Ascoli, 403 n., 408 n.  
 Iṣyārājya, II, 72.  
*I-tsing (Yi-tsing)*, 464, 339; II, 25.
- J**
- Jaffus (Jyāpus) [caste], 242.  
 Jagadaneka Malla, II, 215.  
 Jagaj jaya Malla, II, 257, 261.  
 Jagaj jīt Pāṇḍe, II, 280.  
 Jagaj jyotir Malla, 383; II, 47, 240 sqq.  
 Jagannātha micra, II, 354.  
 Jagat Prakāça Malla, 88, 109; II, 36, 242, 255, 260.  
 Jagat Shamsheer, II, 300.  
 Jagat Siṃha kumāra, II, 231.  
*jagirdar*, 297, 300.  
*jagirs*, 297 sqq.  
 Jains, 225.  
 Jaisis [caste], 228, 239, 246.  
 Jala-çayana Nārāyaṇa, 367 sq., 390; II, 6, 95, 139, 353.  
 Jāmana, II, 254.  
 Janaka, II, 70.  
 Janamejaya, 202.  
 Janārdana Viṣṇu, 330, 372.  
 Jang Bahadur, 439 sqq., 484, 269, 286, 296, 324; II, 50, 297 à 303.  
 Jāngamas, II, 377.  
*Jang-bu, Jā-he* (Katmandou), 54.  
 Janson, 90.  
 Jāt Māroccha, 391; III, 463 (v. Nagarjun).  
 Jayabhima deva, II, 215.  
 Jayaçāha (°siha), II, 215.  
 Jayaçi (?) malla deva, II, 210.  
 Jayaçri, II, 97.  
 Jayaçri, 243; III, 461.  
 Jaya deva Malla, II, 180, 199, 245.  
 Jayadeva, II, 85, 96, 162, 168 sqq.; III, 435, 437.  
 Jayakāma deva, 324; II, 493.  
 Jaya Malla (athlète), II, 44.  
 Jayānanda deva, II, 219, 231.  
 Jayāpiḍa, II, 476.  
 Jaya Prakāça Malla, 55, 284; II, 5, 22, 36, 54, 257, 263 sqq., 265 sq., 269 sq., 272, 274, 281.  
 Jaya rāja deva, II, 231.  
 Jayāri Malla, II, 219.  
 Jayārjuna Malla, II, 232, 235.  
 Jaya rudra Malla, II, 219, 226, 231.  
 Jayasimha Rāma, II, 235.  
 Jaya Sthiti Malla, 199, 230, 233, 237 (organisation des castes), 246 sqq., 298 sqq. (cadastre), 383; II, 219, 230, 232 sqq., 355.  
 Jayatāri, II, 246, 248.  
 Jaya-tirtha, 327; III, 475.  
 Jayavāgicvari, 378, 391; II, 425.  
 Jayavarman, II, 414.  
 Jaya Vira Mahindra, II, 261.  
 Jaya Yoga prakāça, II, 261.  
 Jayeçvara, II, 444.  
 (P.) Jean-Albert de Massa, 444.  
 (P.) Jean-François de Fossenbrun, 99.  
 Jésuites, 77, 80 sqq., 400.  
*jethabujhā*, 298.  
 Jhaṅkeçvari, 377.  
 Jinaçi, 243; III, 461.  
 Jinamitra, II, 63 sq.  
 Jiṣṇugupta, II, 106, 428, 438, 455 à 461, 242; III, 403.  
 Jita Malla, II, 240.  
 Jitāmitra Malla, 303; II, 242.  
 Jitedāsti, II, 82.

Jivamalla, II, 398.  
 Jñānānanda svāmī, 365 ; II, 234, 256.  
 Jñānaçri mitra, III, 177.  
 Jñāna-tīrtha, 327.  
 Jñāna vajra, II, 489.  
 (P.) Joachim de Santa Natoglia, 402, 403 n., 408 n.  
 Joghī [caste], 244.  
 (P.) Joseph d'Ascoli, 98, 99, 444.  
 (P.) Joseph de Rovato, 414, 445 sqq.  
 Josi. V. Jaisi.  
 Jurjur (Giorgiur), 424.  
 Jvalāmkulaçmaçāna, III, 476.  
 Jyāpus (V. Jaffus).  
 Jyotiḥ prakāça, II, 264.  
 Jyotir Malla, II, 234, 235 sqq., 401.  
 Jythak, II, 288.

## K

Kācannasta (?), III, 403, 408.  
 Kacchapa (mont), III, 171.  
 Kacchapa (démon), 370.  
 Kacchapapāda, III, 175.  
 Kāçi-khaṇḍa, 204.  
 Kachars, 223.  
 Kāçyapa buddha, 333 ; II, 5, 8 n., 70.  
 Kāçyapa Miçra, II, 26, 95.  
 Kāgeçvara tīrtha, III, 175.  
 Kailāsa, 376, 388.  
 Kailāsa-kūṭa, II, 435, 438 ; III, 84, 403.  
 Kailāseçvara, II, 439 ; III, 92.  
*kājis*, 289, 298.  
 Kāji Dhurin, 481.  
 Kāji Kahar Siṃha, II, 276.  
 Kakokū, 422.  
 Kālacakra tantra, II, 385.  
 Kāla gaṇḍikā. (V. Gandaki), II, 476 sq.  
 Kalanga (Nalapani), II, 288.

Kalaṅkaçmaçāna, III, 476.  
 Kalāpa, 388.  
 Kaleçvara, 386.  
 Kālī (rivière), II, 279.  
 Kālī (Mahā-Kālī), 320, 379 à 382, 386 ; II, 374.  
 Kālī-hrada, 379.  
 Kālīkā, 379 ; II, 252.  
 Kālī kola, II, 401.  
 Kālī purāpa, II, 260.  
 Kālī tīrtha, III, 175.  
 Kālī Yuga, 224.  
 Kalpavṛkṣa, 53.  
 Kalyāṇa gupta vihāra (Vārta<sup>o</sup>), III, 439, 444.  
 Kalyāṇa-samgraha, II, 379.  
 Kāma, II, 474, 486.  
 Kāmadhenu (Kāma-dugh), 389 ; II, 443, 404.  
 Kāmani, 348.  
 Kāmarūpa, 335 n.  
 Kambala (Kamba-la ; Kamba), 85.  
 Kambilampā, III, 439, 445.  
 Kamiya, 273.  
 Kāmsyakāra (kassar) [caste], 244.  
 Kanaka çri, II, 489.  
 Kanakamuni, III, 176.  
 Kāñci (Conjeveram), II, 74, 214.  
 Kangra, 93 n. ; II, 285.  
 Kāñkeçvari (Rakta-Kālī), 378 ; II, 35 sq., 49.  
 Kansā (Khāsā, Khangsa), 427.  
 Kansavati, 63.  
 Kāntimati, III, 466.  
 Kāntipura (Katmandou), II, 486, 249.  
 Kapāla Bhairava, III, 176.  
*kapardar*, 289.  
 Kapilavastu, II, 26, 95, 352.  
 Kapirāja, III, 172.  
 Kapotala (Kāpotāla, mont), 348 sqq. ; II, 45 ; III, 464.  
 Kapotala (tīrtha), III, 175.  
 Kāraṇḍa vyūha, III, 20.

- kara-sādhana*, 282.  
 Karavira, II, 282.  
 Karbujha, 242.  
 Karbura-kuliça, 326.  
*karkha (ropni)*, 299.  
 Karkotaka nāga, 246, 321 sqq., 330, 349; II, 16; III, 163, 164, 177.  
 Karmapa lama, II, 5.  
 Karmasimpha, II, 222.  
 Karnakottama mahāvihāra, II, 335.  
 Karnāṭaka, 219; II, 200, 244.  
 Karnāṭaka (dynastie), II, 218 sq., 224, 235.  
 Karuṇā vajra, II, 207.  
 Kārupikeçvara, 204, 388.  
 Kasāis [caste], 243 sq., 251.  
 Kassar. V. Kāṃsyakāra.  
 Kārṣāpaṇa, 283.  
 Kaski (Kashkī), 255; II, 302.  
 Kasoundas, 223.  
 Kāspiri (écriture), II, 251.  
 Kaṭa (écriture), II, 251.  
 Katapūṭanas, III, 171.  
 Kathisambu, II, 334.  
 Kathya Malla, II, 212.  
 Katmandou (Historique et noms divers : Kāṣṭha maṇḍapa, Kāthmaṇḍo, Cadmendu, Katmandū, Khātmandū, Khatmandu, etc.) 52 sqq., 80, 66, 99, 102, 108 sqq., 111, 122, 125, 253, 284, 324, 354, 384 sq.; II, 8, 48 sq., 54, 181, 194, 196, 209, 220; (royaume de —), 239, 243 à 257, 265, 272, 275, 283, 288, 349 et pass.  
 Katthar [caste], 242.  
 Kātyāyana bhikṣu, III, 174.  
 Kaua (Nekarmi) [caste], 242.  
 Kauçiki, III, 470.  
 Kaumāri, III, 176.  
 Kaussa [caste], 242.  
 Kavindra, II, 253.  
 Kayathī nāgara (écriture), II, 251.  
 Keça candra, II, 249.  
 Keçavati, 326, 329; III, 166, 173.  
 Keçini, 332.  
 Kerant (Kirāta ou Kirong ?), 175.  
*khā*, 299.  
 Khadga Sham Sher, II, 304, 352.  
 Khadgis, 228.  
 Khadpu, II, 245, 274.  
 Khagānanā, 381; III, 164.  
 Khagarbha Bodhisattva, III, 171.  
 Khamba (passe de), 85.  
 Khānchā, 255, 265.  
*Khards*, 289, 298.  
 Kharga Sham Sher. V. Khadga.  
 Kharjurikā-vihāra, II, 25, 139, 169; III, 92, 139, 144.  
 Khas, 260 à 267, 274, 275, 276 sqq., 360; II (Khassias), 246 sqq., 264, V. Khasas.  
 Khāsā lama, II, 8 n.  
 Khāsā-caitya (Budhnāth), II, 8 n. 98.  
 Khāsākira (?), II, 255.  
 Khasarpaṇa Lokeçvara, 354; II, 186.  
 Khasas (Khas, Khassias), 227, 235, 254, 257 sqq., 263 sqq., 276 sqq., V. Khas.  
*khet (ksetra)*, 300.  
 Kho bóm (Katmandu), 54.  
 Khodhā-nyāsa, 365.  
 Khokhna, II, 35, 246.  
 Khopasi, III, 70 sqq. (inscription de), 80.  
 Khôpô daise (Bhatgaon), 65.  
 Kūrupū, II, 427; III, 62, 64.  
 Khuā, 122.  
*Kia-te-man-tou* (Katmandou), 187.  
 Kicapricin (Kisipiḍi), III, 52, 56.  
*K'ien long*, 178 sq.; II, 279.  
 Kilakilaçmaçana, III, 176.  
 Kileçvara, 203, 370.  
*King-tching*, 339.  
 Kinloch (Major), 414, 432; II, 272.  
 Kirants, 223 (V. Kirātas).

- Kīrātas, 9, 91, 131, 197, 221 sq.,  
 266; II, 62, 71, 74 à 83, 268, 276,  
 279.  
 (P.) Kircher (Athanasie), 84 sqq.  
 Kirkpatrick (Colonel), 70, 72; —  
 mission de, 133 sqq.; 180, 220,  
 263, 309; II, 280.  
 Kirong (*Kyi-roñ*), 68, 131, 156, 177,  
 179, 183, 184, 185, 187; II, 276,  
 301.  
 Kīrti Malla, II, 235.  
 Kīrti Nātha Upādhyāya, 230.  
 Kīrtipur (Kīrti-pura), 66, 111, 243;  
 II, 33, 72, 246, 269 à 271, 364.  
 Kisipiḍi, II, 120 sq., 392; III, 48  
 sqq. (inscription de), 52 sqq.  
 (inscription de Gaṇadeva à).  
 Kissini (Jaffu) [caste], 242.  
*Ki-ye*, 166 n.  
 Klaproth, 143.  
*Klui pho 'brañ* (Katmandou), 54.  
 Knox (capitaine W. D.), 134, 136  
 sq.; II, 283.  
*K'o'eul-k'a* (Gourkha), 186.  
*kohrya* (*barhi*), 300.  
 Kokona, II, 400.  
 Konar [caste], 242.  
 Konti bihār, II, 96.  
 Kori, II, 310.  
 Koteçvari, 377.  
 Koṭikarṇa, III, 459, 473 sqq.  
 Koṭirāja, 409.  
*Kōt lūga*, 293.  
 Kotpal, 350.  
*Kou-Kou-mou* (Katmandou), 54,  
 172, 187.  
 Krakucchanda Buddha, 220, 230,  
 329, 391; II, 70; III, 165.  
 Kṛkalāsapada, III, 175.  
 Krodha Bhairava, III, 176.  
 Krodha-devatā, 348.  
 Kṛṣṇa, 204, 221, 368 sqq.; 374; II,  
 33, 51, 59, 72, 258, 406.  
 Kṛṣṇa janmāṣṭamī, II, 51.  
 Kṛṣṇa Dvaipāyana, III, 28.  
 Kṛtya-cintāmaṇi, II, 221.  
 Kṛtya-ratnākara, II, 221.  
 Kṣamākara (couvent), III, 163.  
 Kṣamāvati, III, 165.  
*Kṣetra kāra*, 299.  
 Kṣetra-pradakṣiṇa, 304.  
 Kṣetra-pāla, 383.  
 Kṣetrapāleçvari, 378.  
 Kṣipara (Chippah) [caste], 242.  
 Kū (village), II, 161.  
 Kuça, II, 234.  
*Kuça-birtā*, 301.  
 Kuçadhvaja, II, 70.  
 Kuçalavodaya nāṭaka, II, 342.  
*Kui-po* (Bhatgaon), 65.  
*kukhri*, 268, 291.  
 Kukkuripāda, III, 176.  
 Kukkuṭārāma, III, 161.  
 Kuku (Tibétains), II, 244.  
*Kukum glui*, 54; II, 149.  
 Kuku-syānājor, II, 244.  
 Kulamāna pandit, II, 27, 342.  
 Kuliçeçvari, 378.  
 Kulika Nāgarāja, 323, 325; III, 170.  
 Kullu [caste], 244.  
 Kulmandan, 255.  
 Kumaon, II, 279, 288, 289.  
 Kumāra-bhūta, 341.  
 Kumāri, 379 sq., 386; II, 44, 54,  
 53, 54, 124, 193, 272.  
 Kumbheçvara, III, 170.  
 Kumbhakāra (kumhar) [caste], 242.  
 Kuṇala-kṣetra, III, 144.  
 Kurpāsī. V. Khopasi.  
 Kuti (Kut), 64, 67, 82, 90, 127 sqq.,  
 172, 175, 177 sqq., 182, 184, 185,  
 187; II, 239, 250, 255, 276, 301.  
 Kuvera, 350.

## L

Laḍītamahēçvara, II, 142.

- Lagan-bahal, II, 328.  
 Lajampat, II, 397; III, 49 sqq. (in-  
 scription de).  
 Lakhipar, 240.  
 Lākhyā-yātrā, II, 40.  
 Lakṣmaṇa, II, 366.  
 Lakṣmī, 320, 332; II, 56.  
 Lakṣmī Dāsa, 496.  
 Lakṣmī Kāma deva, II, 484, 491 sqq.,  
 209.  
 Lakṣmī Narasiṃha Malla, 53, 427  
 n., 472, 236, 309, 379; II, 249  
 sq.  
 Lakṣmī Nārāyaṇa (divinité), II, 342,  
 340, 366.  
 Lakṣmī Nārāyaṇa (roi), II, 235, 255.  
 Lakṣmī varma vihāra, II, 193.  
 Lakṣmīvarmaṇa, III, 476.  
 Lalibana-bihār, II, 26.  
 Lalita (pattana), 61.  
 Lalita Tripura Sundari, II, 284,  
 282.  
 Lalita-vana, 60.  
 Lamba karna bhaṭṭa, II, 254.  
 Lamji, II, 271.  
 Lamjung (Lamjang), 253, 255; II,  
 302.  
 Lampañco, III, 408.  
 Lamu [caste], 243.  
 Lañkā, 203, 207.  
 Lañkhā, III, 408.  
 Langur, 82, 85, 425, 477.  
 Lava, II, 234.  
 Lawar-ju [caste], 239.  
 D' Le Bon, 446.  
*lekhyā-dāna*, 282.  
 Lelegram, II, 246.  
 Lepchas, 223.  
*Lha-gcigtsu Brībn*, II, 449.  
 (F.) Liborio da Fermo, 403 n.  
 Licchavis, 10 sqq., 227, 259, 280,  
 282, 378; II, 85 à 134 (histoire),  
 459, 244 sq.; III, 54 (ère des),  
 64, 80, 144, 443.  
*Li I-piao*, 455, 456, 465, 335 n.;  
 II, 464.  
 Lilāvati, 388.  
 Lilāvati (ruisseau), 387.  
 Limbus, 222, 223.  
 Lindesay, 70.  
*liṅga*, II, 46, 58 sq., 277.  
 Listi (Nisti), 85.  
 Mrs. Lockwood de Forest, 448 n.  
 Lohankarmī [caste], 244.  
 Loka-saṃdarṣana, III, 463.  
 Lokeçvara, 324 sq.; II, 96, 328.  
 Lokeçvara çataka, II, 489.  
 Lomrī Mahā-Kālī, 348, 379.  
 Loprim (pāñcālī), III, 447.  
 Lubhu, II, 245.  
 Luṣṭikeça, 390.  
 Lutābhā Bhairava, 382
- M**
- Madana, 203, 388.  
 Madana Siṃha, II, 235.  
 Maddikarmi [caste], 244.  
 Mādava, 389.  
 Madhyalakhū, 61; II, 434, 473,  
 382.  
 Madhyama vihāra, III, 92, 439, 444.  
 Magars, 223, 254, 262, 267, 271,  
 276 sq., 360; II, 247 sqq.  
 Māgha, 385.  
 māghapat (écriture), II, 254.  
 Māghī Pūrṇimā, II, 44, 365.  
 Māgha-Yātrā, II, 368.  
*mahābalādhyakṣa*, 284; III, 87 n.  
 Mahā-bhāraṭa, 202; III, 28 sqq.,  
 44, 430, 432, 433.  
 Mahābodhī, 494; II, 42, 329.  
 Mahābodhi vihāra (Mahābuddha  
 vihāra), 494; II, 42, 337, 347.  
 Mahābuddh (temple), II, 365.  
 Mahā-Cina, 204, 220, 332 sqq., 390;  
 III, 463, 476.

- Mahā-Cīna-kramācāra, 346.  
 Mahā datta, II, 278.  
 Mahādeva, 320, 350 sq., 372, 375, 382; II, 424, 366.  
 Mahādevī, 372.  
 Mahākāla (Mahankāla), 349, 348, 384; II, 24, 469, 338.  
 Mahā-kālī, 384.  
 Mahā-Lakṣmī, 52, 381, 386; II, 35, 374, 384, 392; III, 176.  
 Mahā-maṇḍapa, 332.  
 Mahā-mārī, II, 247.  
 Mahānagara, II, 424.  
 Mahāpadma, 323.  
*mahāpatha*, III, 448.  
*mahā-pratihāra*, 284; III, 456.  
*mahārāja*, 289.  
*mahārājādhirāja (dhīraj)*, 286.  
*mahārathya*, III, 448.  
*mahā sāmanta*, 280; III, 83.  
 Mahā-Sāṃghikas, II, 489; III, 444.  
 Mahā Sundara, III, 473.  
*mahātmya*, 204 sqq.  
 Maheçvara, 362.  
 Maheçvari, 378, 386; III, 476.  
 Mahendra damana, 203, 369.  
 Mahendra Malla, 473, 309; II, 246 sqq.  
 Mahendra-mallī (monnaie), 474; II, 247.  
 Mahendra saras (Madana saras); II, 206.  
 Mahideva, II, 416.  
 Mahī Nātha Bhaṭṭa, 230.  
 Mahindra Malla (Mahīpatindra), II, 256, 264.  
 Mahindra Sīpha deva, II, 264.  
 Mahindra Sīpha Rāi, II, 273 sq.  
 Mahī pāla, II, 488.  
 Mahīpatindra (V. Mahindra Malla), II, 257, 264.  
 Mahīśasura, II, 55.  
 Maitreya Buddha, 458, 243, 324; II, 328.  
 Māju, II, 200.  
 Makhi, 240.  
 Mākhoṣṭam-Satsara, II, 427.  
 Makwanpur, 87; II, 288.  
 Malaon, II, 288.  
 Mālatī-Mādhava, II, 377.  
 Maligram, II, 246.  
 Malla bhūmī (Malebhum), II, 240.  
*malla-kara (impōl)*, 283; II, 428, 460, 242; III, 68, 69.  
 Malla purī, II, 402, 244; III, 48.  
 Mallas 14 sqq., 245, 227, 229 sq., 252, 259, 265, 284 sq., 298, 306, 309, 364, 378 sq.; II, 405, 240 sqq., 249.  
*Ma-mou-sa-yeh*, 488.  
 Māna, II, 404 sqq.  
 Māna dauvārika, III, 452.  
 Māna deva, 244, 367, 380; II, 7, 44, 24, 96, 98 sqq., 369; III, 5, 46, 20, 24.  
 Māna deva (II), II, 424, 206 sq.  
 Mānadeva (et Jisugupta), II, 456; III, 404, 408.  
 Mānadeva vihāra, III, 439, 444 (v. Manavihāra).  
 Managhi (Alberto), 444 n.  
 Māna grha, II, 406, 420; III, 9, 56, 59, 64, 80, 88 n., 408.  
 Mānagrhadvāra, III, 452.  
 Mānagupta, II, 406, 458; III, 403.  
 Manab-ciras tirtha, 390.  
 Mānānka, II, 406.  
 Māna vihāra (çrī), II, 8, 406, 439, 469; III, 92, 439.  
 Mandchous, 471, 339, 342.  
 Māneçvara, II, 439; III, 92, 455.  
 Māneçvari, 378; II, 405 sq., 235.  
 Maṅgaleçvara, 203.  
 Maṅgaleçvari, 377.  
 Manhaura, Manoharā, Manmatī. (V. Maçimati).  
 Maṅcaitya, III, 468.

- Manichur (Mañicūḍa), 329, 391 ; II, 49 ; III, 168.  
 Mañicilā (tīrtha), III, 475.  
 Mañicūḍa, 329 ; III, 466 (v. Manichur).  
 Mañidhārā, III, 469.  
 Mañi-dhātu, 330.  
 Mañigala, II, 249.  
 Mañiliṅga, III, 469.  
 Mañiliṅgeçvara, III, 469.  
 Mañi-maṇḍapa, II, 260.  
 Mañimati (Manmati), 50, 326, 329, 388 ; III, 472.  
 Mañināga, III, 469.  
 Mañi-rohiṇī, 326 ; III, 469.  
 Mañitadāga, III, 468.  
 Mañi-Yogini, 380 ; II, 7 ; III, 469.  
 Mañivati, 330.  
 Māñyaksetra, III, 415.  
 Mañjuçri (Mañjuhoça - Bissöchlma), 52 n., 464, 474, 482, 243, 220, 224, 224, 328, 330 à 347, 376, 391 ; II, 48, 49, 377 ; III, 463, 476.  
 Mañjuçri caitya, III, 465.  
 Mañjuçri-mūla tantra, II, 64, 493.  
 Mañjuçri-parinirvāna, 344.  
 Mañjugarta, III, 470.  
 Mañjugarteçvara, III, 470.  
 Mañju-pattana, 333 ; III, 463.  
 Mañjupura, III, 470.  
 Manoharā, 326.  
 Manoratha-tīrtha, 326 ; III, 473.  
 Manu, 227, 259, 264 n., III, 434 sq.  
 Maquampur, 420, 422, 423.  
 Māra, II, 40.  
 Mārādāraka, 326.  
 Maranga (Moranga), 82, 87.  
 P. Marco della Tomba, 51, 405 n. sqq., 445, 447, 424 n., 423 sqq., 372.  
 Markham, 70, 400 n., 405 n.  
 Marley, II, 288.  
 Martindell, II, 288.  
*maryādābandha*, III, 93 n.  
 Matabar Singh, II, 292 à 296.  
*Ma-ta-na-lo-mo*, 468 ; II, 228 sq.  
 Mātātīrtha, 327, 390 ; II, 73, 264, 392 ; III, 475.  
 Mathurā, 388.  
 Mātā, II, 440.  
 Matirājya, II, 72.  
 Matisimpha (moine), 461 ; (roi) II, 228 sq.  
 Matsyamokha tīrtha, III, 475.  
 Matsyendra Nātha (Mina Nātha, Macchindra Nāth), 52, 239, 243, 254, 262, 320, 322, 347 à 357, 360, 383 ; II, 11, 34 sq., 40, 44 sqq. (çyātrā), 59, (Sānu), 462, 246 sq. 227, 235, 258, 260, 263, 328, 386 ; III, 479.  
 Maulvi Abdul kadir khan, 434.  
 Mayūravarga, II, 97.  
 Medini Mall, II, 239.  
*Meng Pao*, 486.  
 Michā, 255, 265.  
 P. Michel-Ange de Tabiogo, 444, 445 n.  
 Minayeff, 68, 444, 445, 252.  
 Ming (Dynastie), 450, 467 sqq., 486, 336 ; II, 228 sqq.  
 Missions, V. Jésuites ; Capucins.  
 Mithilā, 369 sq.  
 Mitrānanda, II, 322, 327.  
 Mogol, 473.  
 Mogor, 82.  
 Mohan-chok, II, 253.  
 Mohan tīrtha, II, 276.  
 Mois intercalaire, III, 49 sq.  
 Mokṣadā, 332 ; III, 464, 477.  
 Mongols, 470.  
 Moranga ; Morung, 84 ; II, 238.  
 Mourmis, 223, 266.  
 Mrga-çikhara, 206.  
 Mrgacṛṅga, 370.  
 Mrgasthali (= la), 346, 364.  
 Mrgendra-çikhara, 369.

- mṛttikā*, III, 72.  
 Mu [caste], 242.  
 Mudita kuvalayācva, II, 242.  
 Mukunda Sena, 251, 262 sqq., 284, 360 sq.; II, 247, 220, 268.  
 Mūla-Sarvāstivāda vinaya-saṅgraha, II, 63 sq.  
 Mūla-Sarvāstivāda vinaya, III, 481, 490.  
 Muṇḍa cṛṅkhalika Pācupata, II, 461.  
 Mūlavāpikā, II, 460.  
*Muris*, 300.  
 Musulmans, II, 245.  
 Mutgari, 82.
- N**
- Nadesgaon, II, 260.  
 Nadi, 67.  
 Nadikoṣṭha tirtha, III, 475.  
 Nāga-dvīpa (Népal), 320.  
 Nāga-hrada, 320.  
 Nāga malla, II, 233.  
 Nāga-pañcamī, II, 50.  
 Nāgāripāda, III, 476.  
 Nāgaraka sarvasva, II, 244.  
 Nagarjun, 391, II; 353, 360.  
 Nāgārjuna, II, 360.  
 Nāgārjuna deva, II, 495.  
 Nagarkot, 93 n.  
 Nāgas, 54, 458, 213, 246, 320 à 325, 333, 348 sqq., 50, 247; III, 464.  
 Nāga-vāsa, 320.  
 Nāga-sādhana, 323.  
 Nag Bamba rāja, II, 240.  
 Nagdes. V. Nakdès.  
 Nairṛtya, 350.  
 Nakavihāra, II, 266.  
 Nakdès, II, 239, 376.  
 Nakku khola, 374.  
 Nala, II, 215, 274.  
*Na-ling ti-po* (v. Narendra deva).  
 Nalli [caste], 243.  
 Nama-Saṅgiti, 334; II, 328; III, 476.  
 Namobuddha (mont), 394; II, 82, 144.  
 Namsal, II, 246. V. Nangsal.  
 Nam Siṅha Rāi, II, 273.  
 Nānā Sahib, II, 363.  
 Nanda nāga, 327.  
 Nanda deva, II, 472, 481.  
 Nanda Gaowah (Nanda-Gopa) [caste], 243.  
 Nandi (taureau), 362, 366.  
 Nandi, II, 97.  
*nandiṣaṅkha-vāda*, 284.  
 Nandigaon (Nandigram), 67; II, 246, 264.  
 Nangsal, II, 397; III, 446 à 457. V. Namsal.  
 Nanniya Gaṅga, II, 204.  
 Nānya deva, 64, 249, 364; II, 480, 498 sqq., 245, 249 sq., 255.  
 Nāpita (Nau) [caste], 242.  
 Nara bhūpāla Sāh, II, 262.  
 Nārada, 328, 369.  
 Naraka, II, 56.  
 Nara Nārāyaṇa, II, 235, 255.  
 Nara Siṅha (Viṣṇu), 206, 369; II, 439, 254; III, 92.  
 Narasiṅha (du Tirhout), II, 234.  
 Narasiṅha Thākura (magicien), II, 234.  
 Nārāyaṇa, 320, 366 à 375, 388; II, 95, 234 sq., 335, 353, 394; III, 35, 97, 145 (\*devakuladaçamigoṣṭhī), 448, 446.  
 Narendra deva, 454, 456, 462, 464, 465, 466, 242, 280 sq., 324, 337, 347 sqq.; II, 26, 44 sqq., 121 sqq., 456, 462 à 467.  
 Narendra deva (Narasiṅha deva), II, 207.  
 Narendra Malla (roi de Bhatgaon), II, 239, 242, 255.  
 Narendra Malla (roi de Katmandou), II, 246, 338, 339.

- Narendra prakāṣa, II, 257, 264.  
 Naskalpur (Kirtipur), II, 271.  
 Naṭeçvara, 386.  
 Nau. V. Nāpita.  
 Naugrocot (Himalaya), 92, 96.  
 Naugrocot (Nogarkot), 92, 93 n.  
 Nava-Durgā, 377; II, 125.  
 Navaliṅga tīrtha, III, 175.  
 Navanādi maya, 328.  
 Navarātri, II, 54.  
 Navasagar, 67.  
 Nava-Sāgara-Bhagavati, II, 8, 35, 98, 196.  
 Nava-tola, II, 124.  
 Nāyaka, II, 33.  
 Nayakot, 48, 179, 183, 253, 255, 382; II, 35, 48 sq., 106, 193, 196, 234, 244, 250, 264, 268, 269, 274.  
 Naya pala, II, 188.  
 Nāyars Nāyera (Nairs), 219; II, 200.  
 Nebhar [caste], 240.  
 Necbal (Népal), 86, 91.  
 Neopal (Népal), 86.  
 Nekarmi (Kaua) [caste], 242.  
 Nèpal (Népal), 86, 99, 121, dans Georgi 122, dans P. Marc 123.  
 Nemi (Ne Muni), 204, 221, 359, 370; II, 67 sq., 72.  
 Népal (comparaison avec Ceylan et Cachemire), 5, 6; (coup d'œil sur l'histoire) 7 à 39 (le royaume, tableau géographique) 41 à 46; (la vallée, tableau géographique) 47 à 74; (différents noms) 86; (commerce) 128 n., 172 sqq.; (étymologie); 223 n. 241, 243; (route de Chine) 335; (nom) II, 66; (monnaie) II, 106 à 111, et III, 192.  
 Nèmita, II, 67.  
 Nepāla-Mahātmya, 201 sqq., 207, 210, 318, 326, 330, 366, 369, 372, 387; II, 67, 287.  
 Nepāla-saṃvat, 215.  
 Nesti (Listi), 82, 85.  
 Neta-Devi-yātrā, II, 48 sq.  
 Nevagmal (Nivāsa Malla), 84, 87.  
 Nevāra (écriture), II, 251.  
 Névari, 216, 251 sq.  
 Névars, 9, 219 sqq., 254, 302 sqq., 386; II, 200.  
 Nibharbhari [caste], 241.  
 Nicolls (Colonel), II, 288.  
 Nidhi-tīrtha (Nidhāna), 326.  
 Nikhu, 50; II, 40.  
 Nikhu (caste), 239.  
 Nilkanth (montagne de), II, 239.  
 Nilakaṅṅha (lac), 320, 368, 386.  
 Nilam. V. Kuti.  
 Nīla-Tārā-Devi, 381, 383.  
 Nimīṣa, 328; II, 67, 83.  
 Nī-po-lo (Nepāla, Népal), 154, 157, 163; II, 63, 64.  
 Niravati, 387, 389.  
 Nirbhaya deva, II, 186, 190 sqq.  
 Nirguṇānanda Svāmi, II, 282.  
 Nirmala-tīrtha, 326; III, 173.  
 Nityānanda Svāmin, 365; II, 249.  
 Niyama, II, 67.  
 Nogliakot, 125.  
 Notizie Laconiche, 385.  
 Nṛpendra, II, 256, 328, 334.  
 Nṛtya Nātha, II, 124.  
 Nuti tīrtha, III, 175.  
 Nyatpola Deval, II, 11.  
 Nupal (Népal), 86, 92.

## O

- Ochterlony, 137; II, 288 sq.  
 Oḍiyana, III, 170, 171.  
 Oliphant, 140.  
 Oldfield, 141, 142.  
 Onkuli-bahal, II, 26, 125, 208.  
 Ou-t'ai-chan, 335 sqq.

## P

- Pabi (Pamvi), II, 82.  
 Paçupatas, 362 sq., 366.  
 Paçupati (Çiva), I (frontispice),  
 204 sqq., 262, 316, 323, 337 à  
 366, 372, 384, 384, 388, 391; II,  
 14, 16, 58 sq., 71, 72, 84, 93, 98,  
 108 sqq., 135, 139, 186, 217, 238,  
 244, 254, 256, 275, 287; III, 444.  
 Paçupati (temple), 66, 67, 300, 323,  
 370, 388; II, 57, 97, 216, 236 sq.,  
 258, 293, 355; III, 92, 138.  
 Paçupati purāna, 205, 326, 369; II,  
 66.  
 Paçuprekṣa deva, 359 sq.; II, 84, 93.  
 Padma nāga, 327.  
 Padmācala, 237.  
 Padma çri jñāna, II, 244.  
 Padma deva, II, 164.  
 Padmaka, 323.  
 Padma-kāṣṭhagiri, II, 72.  
 Padmapāni Lokeçvara, 319; II, 328;  
 III, 169.  
 Padmāvati, III, 167.  
 Padmottara, III, 167.  
 Padumalla devi, II, 231.  
*Pa-cul-pou* (Népal), 186.  
 Pahañco, III, 108.  
*paijñi* (*pañjant*), 288.  
 Palamchok, II, 227, 238. — Palan-  
 chauk Bhagavati, II, 8, 98.  
 Palas, II, 188.  
 Paldu, 126.  
 Pañleki, 96, 97.  
*Pa-lo-pou* (Népal), 172, 186 sq.  
 Palpa, 167, 256, 262; II, 194, 217,  
 244, 268, 278, 285.  
*paya*, 283; III, 84, 149.  
*paṇapurāṇa*, III, 149.  
 Panauti (Panāvati), 391; II, 444,  
 215, 274.  
 Pañca-buddha, II, 96.  
 Pañca-çirṣa parvata (Pañca-çikha),  
 332, 335 sq.; III, 163, 176.  
 Pañcāla deça, II, 444; III, 169, 170,  
 173.  
*pañcālī*, III, 114.  
 Pañcaliṅga Bhairava, 382 sq.; II,  
 257.  
 Pañcanadi tirtha, 327.  
*pañcāparādha*, 282, 295.  
 Pañca-rakṣā, 295.  
*pañcayat*, 294.  
*pañc khāt*, 295.  
 Paṇḍe (Panré), 257, 286.  
 Paṇḍukeçvara, 390.  
 Paṇḍunadi, 390.  
 Panga, II, 246.  
*pāñiya-karmāntika*, 284; III, 88 n.  
 Panoni, II, 314.  
*Pan-tchou-eul*, 180.  
 P. Paolo di Firenze, 103 n., 106.  
 Pāpa-nācinī, 327.  
 Parāçara, II, 63.  
 Parāçara dharma çāstra, II, 385.  
*parama-māheçvara*, III, 441.  
 Parameçvari, 374.  
*parbatiya*, 246, 275 sq.  
 Paricīṣṭa-parvan, II, 65.  
 Parigeçpallī, III, 145.  
 Parikṣit, II, 82.  
 Parsa, 123.  
 pārsi (écriture), II, 251.  
 Partasmal (Pratāpa Malla), 85, 87.  
 Parthivendra, II, 256, 334.  
 Parvateçvara, II, 139; III, 92.  
 Pārvātī, 318, 346, 375, 387.  
 Pātaliputra, 213; III, 162.  
 Patan, 52 (Historique et noms di-  
 vers :), 60 sqq. (Pattana-Pātan),  
 67, 80, 84, 86, 109 sqq., 122, 284,  
 383; II, 4, 4 (caitya), 33, 44 sqq.  
 (Matsyendra Nātha yātrā), 173,  
 193, 194, 196, 212, 220, 236  
 (royaume de), 239, 257 à 261;

- 245, 248, 265, 271, 282, 299, 344 sq., 344 sq.; III, 443 à 448.
- Paṭuka, II, 83.
- P. Paulin de Saint-Barthélemy, 443 n., 415 n.
- Pé-boun. V. Préboung.
- Pei-pou* (Népal), 186.
- Pham-mthiū*, II, 489.
- Phattā, II, 44.
- phiriṅgi (écriture), II, 254 sq.
- Phirphing, 67, 379, 390; II, 43, 246, 399.
- Phulehok (Phulloccha), 333; III, 463.
- Phullak, 477.
- Phutum, II, 246.
- Pickersgill, 72.
- Pie-pang* (Népal), 486.
- P. Pierre de Serra Petrona, 402.
- Pibi, 243.
- Piliers commémoratifs, III, 5 sq.
- Piṅgalā, II, 26, 72.
- Piṅgalā-vihāra, II, 72, 194.
- Pinta-vihāra, II, 54, 96.
- pīthādhyakṣa*, 284; III, 88 n.
- Poḍhya (Puriya) [caste], 244.
- Pokhra, 253.
- Possé, 422.
- Potala, 354.
- P'ouo-lo-tou*, 457.
- Pou-yen* (Bhatgaon), 472, 487.
- Prabhāvati, rivière (et sœur de Mahendra), 203, 327, 330, 369 sqq.; III, 463, 475.
- Pracaṇḍa deva, II, 4, 70.
- pradhāna*, 284; II, 265.
- Pradyumna, 203, 368 sqq.
- Pradyumna kāma deva (Padma deva), II, 494.
- Prahlāda, 206, 329, 369; II, 44, 368.
- Prajñā, 377; II, 47.
- Prājña, 339.
- Prakāṇḍa, 384.
- Pramodaka-tirtha, 327; III, 475.
- praṅgali, II, 22.
- Prāga Malla, II, 239.
- prasāddādhikṛta*, 284.
- Prasādagupta, II, 424; III, 53-56.
- prāsāda ratha*, III, 150.
- Pratāpa Malla, 87, 88, 246, 323, 360, 365, 368, 384; II, 17, 59, 224, 250 à 256, 260, 262, 334, 335, 336, 393 (inscription polygraphique).
- pratolī*, III, 90 n.
- pratyanta*, II, 444 sqq.
- Prayāga-Bhairava, 383; II, 443.
- Prayāga-tirtha, II, 434, 443 sq.
- Préboung (Népal); Pé-boun (Névars), 486, 307.
- Pretas, III, 474.
- Prithi Narayan (Pṛthivī Nārāyaṇa), 62, 64, 66, 444, 474 sqq., 243, 253, 264, 264, 266, 271 sq., 276, 286, 309; II, 5, 36, 44, 54, 440, 263 à 277.
- Pṛthivī pāla, II, 282, 284 sq.
- Pṛthivī Vira Vikrama Sah, II, 303.
- Pṛthivī rāja, II, 222.
- Pucchāgra, 394; III, 462.
- Pulastya, 206, 364, 388.
- Pulpul [caste], 242.
- Puṅdra-vardhana, 354.
- Pūnka (?) Pāñcalī, III, 445, 447.
- Punya deva, II, 425.
- Punya-tirtha, 326.
- purāṇa* (monnaie), 204, 209; III, 84, 449.
- Puriya (V. Poḍhya).
- purohita*, 272.
- Purobi, 273.
- Puruṣapura, 374.
- Puṣpa deva (Puṣya deva), II, 469; III, 440.
- puṣpa-patāka* (vaha), 284; II, 439; III, 88 n.
- Puṣpavāṭikā vihāra, III, 445, 448.
- Pūṭanas, III, 474.

Putvārs (Duān), 243.  
Pyuthana, II, 273.

## R

Rādā, II, 406.  
Rādha-Kṛṣṇa, II, 13, 259.  
Radoc (Budok), 85.  
Rāghava deva, II, 180 sqq.  
Raghunātha Thā, 230.  
Raghū nātha Paṇḍita, II, 292, 294.  
*Rāja-guru (Rājya-)*, 247, 272, 293;  
II, 301.  
Rajaka [caste], 228.  
Rājalla devī, II, 234, 233, 235.  
Rāja Malla deva, II, 212.  
Rāja-mānjari, 326.  
Rājamati, II, 255.  
*rājāṅgā*, III, 456.  
Rāja-tirtha, 326.  
Rājarājeçvari, 388; II, 425.  
Rāja vihāra, II, 469; III, 445.  
Rājeçvari, 378; II, 244.  
Rājendra Lāla Mitra, 447.  
Rājendra prakāça, II, 257.  
Rājendra Vikram Sāh, 488, 360;  
II, 290 à 300.  
Rājendra Lakṣmī (mère de Rāja  
Bahādur), II, 278.  
Rājya prakāça, 109, 284; II, 257,  
264, 264.  
Rājyamati, II, 174.  
Rājyavati, II, 8, 99 sqq.; III, 5, 45,  
20.  
Rākṣasas, 203.  
Raksaul, II, 308.  
Raktacandana, 203.  
Raktāṅga, 326.  
Rakta-Vināyaka, 384.  
Rāma, 379; II, 60, 70, 84, 234 sq.,  
368.  
Rāma Nātha Sāh, 230.  
Rāma-navami, II, 60.

Rāma Sāh, 256; II, 262.  
Rāma Siṃha deva, II, 218, 220.  
Rāmāyana, 364; II, 70.  
Rāmeçvara, II, 139; III, 92.  
Rāja Bahādur Sāh, 132, 136, 184,  
488, 299, 309; II, 277 à 286.  
Rapaçūra, II, 214.  
Ranajit Malla, 64, 403, 404 n., 174;  
II, 44, 243, 263, 265, 268, 274.  
Rāya Malla, II, 239.  
Rāya Vira Siṃha Thāpā, II, 294.  
Ranbir Jang, II, 304.  
Rani-Pokhri, 57, 294; II, 255, 358.  
rañja (écriture), II, 250.  
Ran Jang Panre (Rāya Jānga Paṇḍe),  
II, 292 sqq.  
Ranjit Singh (Rāya jit Siṃha), II,  
285, 294.  
Rāyoddipa Siṃha, II, 303 sq.  
Raptī (torrent), II, 340.  
*ratha-gātra*, II, 39 sqq.  
Ratna deva, II, 464.  
*rathottolana*, III, 450.  
Ratna-dvipa, II, 449.  
Ratna kirti, II, 489.  
Ratna Malla, 53, 365; II, 239, 243  
sqq.  
Ratna rakṣita, II, 489.  
Ratnasambhava, II, 328.  
Ratna Siṃha, 256, 262.  
Ratnavati (Balku), 327, 330; III,  
475.  
Rāvāya, 203, 207, 379.  
Ravigupta, II, 420, 458; III, 48, 51.  
Rāya Malla, II, 238.  
Rayavati, III, 467.  
Reṭā (pañcāh), III, 417.  
Rohiṅi, 326.  
Roçamati, 387, 389.  
Rose (Alexandre), 412, 416.  
Rudok, 79.  
Rudra deva, II, 487, 490 sqq., 208.  
Rudra deva varman, II, 26, 95 sq.  
Rudradhārā, 326.

Rudramatī, 326.  
 Rudravaraṇavihāra, II, 26, 347.  
 Rūpamatī, II, 255.  
 Ruru Bhairava, III, 176.

## S

Sabhātarāṅgiṇī, II, 334.  
 Saciva-vihāra, II, 169.  
 Sadā Īva deva, 66, 284, 360; II, 197, 203 sq.  
 Sadā Īva Malla, II, 248.  
 Śaḍakṣari, III, 171.  
 Śādhaka, 380.  
 Sah, 255, 265.  
 Sahasra Sundarī tirtha, III, 175.  
 Sāhmeṅu (Sahmyaṅgu), III, 162, 164.  
 Śāketa (ville), III, 166.  
 Sakhvā, II, 179.  
 śakṣin, III, 149.  
 Saleure, 148 n.  
 Sālmī. V. Sarmi.  
 Samanta-bhadra, 325; II, 59; III, 170.  
 sāmanta, 280.  
 Sāmbapura, II, 139; III, 92, 155.  
 Sambhoṭa (Thon-mi a-nu), II, 149 sqq.  
 Saṃgīta bhāskara, II, 241.  
 Saṃgīta candra, II, 241.  
 Saṃgīta sāra saṃgraha, II, 241.  
 Saṃhāra Bhairava, III, 176.  
 saṃmarjayitri, 281; III, 89 n.  
 Samri, II, 311.  
 Samudra Gupta, II, 61, 69, 87.  
 Sanatkumāra, 206.  
 Sanga, 382; II, 215, 238, 239, 274; III, 96 à 101.  
 Sangachok, II, 239.  
 Sangal tol, II, 347.  
 Sanghar (songat) [caste], 244.  
 Sānkāsyā, II, 70.

Sānkū (roi), II, 71.  
 Sanku, 67, 125, 297, 380, 384; II, 49, 173, 239, 246, 264, 379 sqq.; III, 110.  
 Sānu. V. Matsyendra Nath.  
 Sapelāpāncali, II, 140; III, 92.  
 Sarasvatī, 332; II, 57.  
 Sarasvatī (rivière), 327.  
 Sarat Chandra Das, 222.  
 Sarmi [caste], 241 sq.  
 Sarvadaṇḍa-nāyaka, 281.  
 Sarvānanda Paṇḍita, 323.  
 Sarvanivarapaṇiṣkambin Bodhisattva, III, 171.  
 Sarvapāda, III, 170.  
 Sarva-tathāgata-mahā-guhyā-rājād-bhūtānuttara - praṅgasta - mahā-maṇḍala-sūtra, II, 65.  
 Śaṣṭhī, II, 139; III, 87 n.  
 Satangal, II, 246.  
 Sāt Bahalyas, II, 264, 268, 274 sq.  
 Sati Nāyaka-devi, II, 231.  
 Satya Nārāyaṇa, II, 340.  
 Saurāṣṭra, 204, 330, 372.  
 Sayā umeta (écriture), II, 251.  
 Scimangada, 120.  
 Sciuscha (Chuscha, Chōsyāng), 127.  
 Schlagintweit, 148 n.  
 Scott (Samuel), 134.  
 Segowlie, II, 289.  
 Sena, III, 173.  
 P. Séraphin de Côme, 111.  
 Seyāḍajana (écriture), II, 251.  
 Skanda purāṇa, 201.  
 Sheashu [caste], 239.  
 Sher Bahādur, II, 286.  
 Sherista [caste], 239.  
 Shikarjong, Sikharjong (Digarchi), 179; II, 238, 279.  
 Shore (John), 115.  
 Siddha-pokhri, II, 372.  
 Siddhi Narasiṃha Malla (Nṛ Simha Malla), 62 n., 173, 241 n., 319;

- II, 32 sqq., 39, 193, 255, 257 à 259.  
 Siddhi Nārāyaṇa, 196.  
 Siddhi sāra, II, 237.  
 Siddhi-Vināyaka, 384.  
 Sikarmi [caste], 241.  
 Sikkim, II, 279, 289.  
 Simāgarh (Simraun garh), 65, 120, 379; II, 480, 499, 222.  
*Sīṃha (?)-kava-*, 283.  
 Sīṃha Pratāpa Sāh, II, 277.  
 Sīṃhala, 364; II, 71.  
 Simraun-garh. (V. Simāgarh).  
 Sīṅghinī, II, 41.  
 Sipa, 125.  
 Sirdars, 289, 298.  
 Sisagarhi, II, 284, 306, 313.  
 Sisapanī, 124.  
 Sitā, II, 368.  
 Sitasaras, 340.  
 Sitikhaṣṭī (Siti yātrā), II, 36, 49 sq.  
*Sī-tsang tseou-sou*, 186.  
 Sivapuri, 367.  
 Skanda, II, 49.  
 Smith (Cap.), 141.  
 Snānayātrā, II, 217.  
 Sohgaura (plaque de), II, 41.  
 Soma, 203.  
 Somaçekhara Ānanda-Svāmin, 365; II, 244.  
 Somavaṇṇa, II, 67.  
 Someçvara deva, II, 209.  
 Sonagutti, 67.  
 Sounwars, 223.  
 Srong-btsan sGam-po, 155 sqq.; 309, 338; II, 148 sqq., 459.  
 Stambha, III, 5.  
 Sthūla-caitya, II, 345.  
 Sthunko, II, 82.  
 Subāhu, III, 466.  
 Sudatta, II, 72.  
 Sudhanyan, II, 70.  
 Sukhavatī, 324.  
 Sulakṣaṇa-īrtha, 327; III, 175.  
 Sunandācārya, II, 207.  
 Sunaya Çri Mitra, II, 26, 95.  
 Sundarī nāgī, 327, 388.  
 Suprabhā, 369; II, 71.  
 Surendra Vikrama Sāh, II, 300, 303.  
 Surghdan (Çuddhodana), 372.  
 Surūpa ratna, 111; II, 271.  
 Sūryaketu, 203, 369 sq.  
 Sūrya Malla, II, 246.  
 Sūryavaṇṇa, 225, 322 (de Bhatgaon), II, 226 (de Katmandou), II, 248.  
 Sūryavatī (Tadi), II, 48.  
 Sūrya-Vināyaka (Suraj-Binaik), 384, 390; II, 13, 379, 384.  
 Suvarṇa-dhārā (Son-dhārā), II, 186.  
 Suvarṇa Malla (Bhuvana Malla), II, 239.  
 Suvarṇavatī, 326.  
*Swāmin*, 220.  
 Svarnacūṇḍevāra, 203.  
 Svarṇeçvara, 370.  
*svatalasvāmin*, III, 74.  
 Svayambhū (V. Syambūnāth), 1 (frontispice), 209 sqq., 332, 376, 382, 390, 391; II, 44, 66, 82, 98, 237, 253, 255.  
 Svayambhūcaityabhaṅgārakoddeça, 210; II, 194.  
 Svayambhū-mālā, II, 56.  
 Svayambhū-purāṇa, 208 sqq., 326, 332 n., 335, 354, 361, 381; II, 5; III, 459 (Svāyambhuva\*), 161.  
 Svayambhūtpattikathā (V. Svayambhū-purāṇa).  
 Svāyambhuva-purāṇa (V. Svayambhū-purāṇa).  
 Svayaṅvrata, II, 71.  
 Svekhū, II, 200.  
 Syāmarpā (*Cha-mar-pa*), 181.  
 Syambūnāth (V. Svayambhūnāth), 65, 68, 216, 316, 326, 334; II, 3

- sqq. (caitya), 47, 49, 52, 98, 335  
 sqq.  
 Syemgu, II, 216.
- T**
- Takṣaka nāga, 323 sq., 367.  
*takṣa kāra*, 299.  
 Talejū (Tulasi, Tulajā, Talagū), 239,  
 240, 254, 378 sq.; II, 36.  
 Tamasā (Tons), 328.  
 Tāmbā khānt (Tambacani), 424; II,  
 244.  
 Tamba-Kosi, 385, 386.  
 Tamkarmi [caste], 241.  
 Tamrakāra [caste] (Thambat), 241,  
*tāmrakullāçāla*, III, 455, 456.  
*tāmrāpaya*, III, 68.  
 Tāna-devalā, II, 496.  
 Tanahung, 253; II, 276.  
 Tang (Dynastie), 450, 463 sqq.; II,  
 442.  
 Tangut, 79.  
 Tantras, 380 sq., 383; II, 64, 356.  
*Tan-tsing*, 480.  
*Tao-cheng*, 461.  
*Tao-fang*, 461.  
 Tapu Malla (?), II, 243.  
 Tārā (brahmanique), 203.  
 Tārā (bouddhique), 346; II, 452.  
 Taranātha, 308, 340, 354, 357; II,  
 489.  
 Tārā-tantra, 346.  
 Tārā tirtha, III, 475.  
 Taria, II, 250.  
 Tatti [caste], 243.  
 Tau-dāhan (Tau-dah), 324.  
 Tavernier, 86, 92 sqq.  
*Tcheu-koang*, 468.  
 Tecāpa tirtha, III, 475.  
 Tejo Nara Siṃha Malla, II, 265,  
 272, 275.  
 Temple (Richard), 448 n.
- Teng-tch'eng*, 169.  
 Téraï (aspect général), 42, 334;  
 II, 276, 277, 280, 302, 303, 304,  
 308.  
 Thākurs, 53, 239, 265 sqq.; 277.  
 Thākuris (dynastie des), 221, 225,  
 280, 284, 322; II, 68, 121, 453  
 sq. (de Katmandou), II, 249 (de  
 Nayakot), II, 493, 496, 244.  
 Thambahil, II, 287.  
 Thambat (V. Tamrakāra).  
 Thambū, II, 460.  
 Thamel, 58.  
 Thamri, II, 335.  
 Thang-la (Nya-nyam-thang-la), 85.  
 Thang (passe de), 85.  
 Thankot, 65, 369; II, 74, 246, 345,  
 392; III, 402 à 409.  
 Thāpās Rangus, 277.  
 Thargars, 286.  
 Thāpās khas, 277.  
 Thapathali, 57.  
 Tharis, II, 264.  
 Tharus, II, 67 sq. et n., 309.  
 Thecho, 67; II, 245.  
 Thoka, II, 428, 395; III, 65 sq. (ins-  
 cription de).  
 Thomā-bahal (Vikrama Siṃha  
 Vihāra), II, 334.  
 Thon-mi-Sambhoṭa, II, 8 n.  
 Thyba, 67.  
 Thumtām, 481.  
 Thegam, 422.  
 Tibet (route), 67, 94 sqq.; (mission  
 des Capucins), 98 sqq.; (route  
 du Népal au —), 425, 426, 429  
 sqq.; (rapports avec le Népal),  
 466 sqq.; (relations commercia-  
 les avec le —), 472 sqq.; (guerre  
 avec le —), 477 sqq.; (Inscrip-  
 tions tibétaines), 246, 283, 296,  
 307, 309 sqq., 336 sqq. (Mañju-  
 cri); II, 5 (caitya Syambhū); 7  
 sq. (caitya Budhnāth); 15, 28

- sq., 34, 95, 442, 446 sqq., 473 sqq., 244, 247, 249 sq., 259, 276; (guerre avec le Népal), 279; 304 sq., 336.
- Tila-Mādhava, 203.
- tilamaka*, 303.
- Timi, 64, 67; II, 53, 239, 240, 260, 294, 374; III, 46 sq. (inscription de); 419 à 437.
- Tinya (Katmandou), 53.
- Tinya-la (Patan), 61.
- Tippah [caste], 242.
- tirahuti* (écriture), 251.
- Tirhout, II, 222 sq., 234, 238, 244.
- Tirsul Gandak, II, 262.
- Tirsul Ganga, II, 239.
- Tirthas, 325 à 329.
- To-bahal, Katmandou (Inscription de), III, 22 sqq.
- Tod (Col.), 256.
- Todarānanda paṇḍita, II, 347.
- Toho-bahal, II, 338.
- Thoka, 246.
- tol*, 284.
- Trailokya Malla (Tribhuvana Malla), II, 240, 248.
- P. Tranquillo d'Apecchio, 403 n., 406, 414, 415 n., 425, 429.
- Tremblements de terre, II, 291.
- Tretā-yoga, 358.
- Tricampaka, 389.
- Triçūla-Gaṇḍakī (Tirsul Gandak), 328 sq.
- Triçūla Gaṅgā, II, 48.
- trikara*, 283.
- trikoṇa*, II, 47.
- Tripura Sundarī (reine), II, 286, 290 sq.
- Tripura-Sundarī (déesse), 381.
- Tripureçvara, II, 329.
- Triratna-stotra, II, 342.
- Triratna-vihāra, 348.
- Tsapaligaon (V. Chapaligaon), II, 394; III, 57 sqq. (inscription de).
- Tukhāras, II, 445.
- Tukhucha, 50; II, 70.
- Tulacchi-Tol, II, 426, 374; III, 6. sqq. (inscription du).
- Tulajā devi, II, 225, 240, 244, 248, 261, 272, 275, 277, 281, 282.
- Tundi Khel, 319; II, 22, 55, 389.
- Tyāngā, 382.
- Tyekam-bahal, II, 327.

## U

- Udas [caste], 240, 244; II, 328.
- Udayadeva (I), II, 420, 442, 459, 462 sq.
- Udaya deva (II), II, 494.
- Udaypur (rāna d'), II, 90.
- Ugra-Tārā, 381.
- Ujjayinī, 383, 388.
- Umā, 206.
- Umāpati dhara, II, 200.
- Unmatta-Bhairava, 383; III, 476.
- Unko Vihar. V. Rudravarṇa-vihāra.
- Upanālaka, 326.
- Upādhyāya [caste], 239, 272 sq.
- Upagupta, 243; II, 83; III, 461.
- Upakeçini, 332.
- Upananda nāga, 327.
- upoṣadha, II, 353.
- Utkala-Khaṇḍa, 201.

## V

- Vacchleçvari, Vatsalā, Vatsaleçvari, 4, frontispice, 378, 379, 388, 391; II, 36, 124, 425, 243.
- Vāgīçvara tirtha (Vāgirāttā°), 327 sq., 336, 388; III, 475.
- Vāg içvara kirtī, II, 489.
- Vāgīçvari, II, 355.
- Vāgmati. V. Bagmati.

- Vāgvatī, 206, 207; III, 139, 144, 166. V. Bagmati.  
 Vāgvatī-māhātmya, 205 sqq.  
 Vāgvatī para deva, II, 139; III, 92.  
 Vaicāli, II, 240.  
 Vaiçya rajas, II, 262.  
 Vaidyaka, II, 168.  
 Vaidyas, 228, 246.  
 Vairocana (Mahā), II, 19, 328.  
 Vairocana Paṇḍita, II, 189.  
 Vaiṣṇavi, 386; II, 265; III, 176.  
*vajra*, II, 47.  
 Vajrabodhi, 339.  
 Vajrācārya (castle), 240; II, 32.  
 Vajra deva, II, 189.  
*vajra dhātu*, II, 13, 19.  
 Vajrapada, III, 173.  
 Vajrapāpi Bodhisattva, III, 170.  
 Vajrasattva, 329; II, 4, 45.  
 Vajra-Vārahi, 390.  
 Vajra-yoga, 380.  
 Vajra-yogini, 380 sq., 388; II, 49, 103, 125, 246, 281.  
 Vajreçvari, 377.  
 Vajriṇi, 381.  
 Valacchi Tol, II, 377.  
 Valasaikki-devakula, III, 148.  
 Vala[ya]-yaṣṭi, III, 5.  
 Valeçvara, 388.  
 Vālhika, III, 167.  
 Vallara Siphā, II, 233.  
 Vālmiki, 328, 388.  
 Vālmikievara, 203.  
 Vāma deva, II, 196, 222.  
 Vaṃçavali, 193 sqq., 214, 219, 303, 335, 351.  
 Vāpa deva, II, 196.  
 Vaṅga maṇi, II, 241.  
 Vansittart, 146, 271.  
 Varada, 332; III, 164, 177.  
 Vara deva, 348 sq.; II, 28, 35, 164.  
 Varāha-Mihira, II, 63, 211.  
 Vārahi, 386; II, 7; III, 176.  
 Vardhamāna deva, 67; II, 173.  
 Varkam (V. Jagat prakāça Malla).  
 Varuṇa, III, 172.  
 Varnalakṣmi, III, 172.  
*vārta*, 282; II, 131.  
 Vārta-Bhogacandra (Vārta-), II, 128; III, 68, 69.  
 Varuṇa, 322, 327, 350.  
 Varuṇa Nāga, III, 176.  
 Vasantadeva, II, 146 sqq.; III, 52 sqq.  
 Vāsanta-pāñcamī, II, 57.  
 Vāsavagrāma, III, 173, 174.  
 Vasiṣṭha, 346, 382.  
 Vasubandhu, 370; II, 65.  
 Vāsudeva, II, 241; III, 47.  
 Vāsuki nāga, 322 sqq., 391; II, 186, 193.  
 Vasundharā, 328; III, 163, 175.  
 Vatsa devī, II, 167, 170.  
 Vatsalā (V. Vacchleçvari).  
 Vatsaleçvari, 378. (V. Vacchleçvari.)  
 Vāyu, 350.  
 Ventnon, 146 n.  
*vetropasthita*, III, 149.  
 Vibhuvanman, II, 22, 138, 142.  
 Vibhūṣaṇa, 206.  
 Viçāla-nagara, 367; II, 71.  
 Viçravas, 206, 207.  
 Viçvabhū, III, 163.  
 Viçva deva, 378; II, 36, 125.  
 Viçvajit, 284; II, 265.  
 Viçvakarman, II, 5.  
 Viçva Malla (Viṣṇu Malla, Besson Mull), II, 240.  
 Viçvanātha, 286.  
 Vidyadhara-varma vihāra, II, 195. •  
 Vidyādhari, III, 173.  
 vihāra, II, 23 sqq., 29, 51, 328 et pass.  
 Vijaya-daçami, II, 41.  
 Vijaya deva, II, 169; III, 145, 118, 148.  
 Vijaya kāma deva, II, 209.

- Vijaya sena, II, 200.  
 Vikateçvara (Nārāyaṇa), III, 97.  
 Vikmanti, 380; II, 7, 98.  
 Vikrama-çila-vihāra, 334; II, 71, 489; III, 176.  
 Vikramāditya, 383; II, 35, 74, 426, 444.  
 Vikramajit, 367, 380, 384; II, 51, 74.  
 Vikramakesari, 367; II, 7, 74.  
 Vikramasena rājaputra, II, 440; III, 74, 77 sq., 99, 401.  
 Vikramasthala, III, 171.  
 Vimalānanda svāmin, II, 256.  
 Vimalaprabhā, II, 398.  
 Vimalāvati, 326.  
 Vināyaka, 391; II, 424 (Vacana°).  
 Vindusvāmin, II, 440.  
 Vipacyin, 330, 391.  
 Vipra dāsa, II, 244.  
 Vipravarma-gomin, III, 65.  
 Virabhadra, 328.  
 Vira deva (Vara deva), 60; II, 172.  
 Vira Nara Siṃha, II, 264, 268.  
 Vira-Nārāyaṇa, II, 235, 255.  
 Vira Nārāyaṇa-avatamṣa, II, 234.  
 Virateçvara, II, 97.  
 Virūpakṣa, 361.  
 Virūpakṣapāda, III, 176.  
 Viṣṇudeva, II, 425.  
 Viṣṇudharmottara, III, 433 sq.  
 Viṣṇu gupta Yuvarāja, II, 460 sqq.; III, 403, 404, 409.  
 Viṣṇu Malla, 323; II, 264, 264.  
 Viṣṇu, 204 sqq., 320, 324, 346, 350, 358, 366 à 375, 384, 389 sqq.; II, 18, 19, 41, 56, 71, 403, 242; III, 471.  
 Viṣṇu Vikrāntamūrti, III, 49.  
 Viṣṇumatī. V. Bitsnumati.  
 Viṣṇunathā, II, 125.  
 Viṣṇupadi, 326, 329 (v. Bitsnumati).  
 Visseher (Nicolas), 90, 91.  
 P. Vito de Recanati, 402 sqq.
- Vṛṣa deva, 385; II, 32, 71, 96; III, 45.  
 Vṛṣakarṇa, III, 469, 472.  
 Vṛṣavarman, III, 58.  
 vṛttibhuj, 282.  
 Vyāghra-yātrā, II, 51.  
 Vyāghri-jātaka, II, 444.  
 Vyāghriṇī, II, 44.  
 Vyāsa, 206; III, 430.
- W**
- Wang Hsien ts'e, 73, 454 sqq., 324; II, 465.  
 Wen tch'eng, 456, 460.  
 Wei-tsang t'ou tche, 485.  
 Wallanchun (passe de Tipta-la, ou), 434.  
 Dr Wright, 442, 494, 215, 247, 270.  
 H. Wylie (Col.), 448; II, 306.
- Y**
- Yaçakketu, II, 62.  
 Yaçodharā, II, 495.  
 Yaçodharā vihāra, II, 495.  
 Yaçonātha, II, 496.  
 Yag bahal, III, 438 à 445.  
 Yakṣa Malla, 64, 210, 284, 365, II, 226, 238 sq.  
 Yama, 350; II, 96.  
 Yama dharma çāstra, II, 385.  
 Yama malla, II, 404.  
 Yambu kramā, II, 209.  
 Yampi-bihar, II, 26, 95.  
 Yam-pu, Yang-pou (Katmandou), 54, 487.  
 Yamunā, 327.  
 Yang pou (Katmandou), 54.  
 Yang San-pao, 469.  
 Yaçī, III, 5.  
 Yātrā, II, 34 sqq.

- Yathägümpadçum, III, 24.  
 Yebramkharo, III, 108.  
 Ye-leng, nom de Patan, 61, 172, 187.  
 Yellung (Yalamba, Yalambar), II, 81 sq.  
 Ye-ran (Patan), 61.  
 Yin-(daise) (Katmandou), 53.  
 Yogamati, II, 261.  
 Yogāmbara-jñāna-ḍākīnī, 349.  
 Yoga Narendra Malla, II, 260, 261.  
 Yoga Vasiṣṭha, II, 394.  
 Yogin, 380.  
 Yoginis, 380 sq.  
 Yoni, II, 46.
- Young-lo, 336; II, 228.  
 Yulloo daisi, Yellon-desi (Patan), 61.  
 Yumila, II, 262, 284.  
 Yungvar [caste], 243.  
 yāpa, III, 5.  
 yuva rāja, 283.

## Z

- Zaervanegitta Malla (V. Raṇajita Malla), 103.  
 Zimpi Taudu, II, 344 sq.

TABLE DES MATIÈRES  
DU TROISIÈME VOLUME

---

	Pages.
I. Inscription du pilier de Changu Narayan (samvat 386)..	4
II. Inscription de Lajanpat. . . . .	49
III. Inscription du To-bahal à Katmandou. . . . .	22
IV. Inscription du pilier de Harigaon. . . . .	25
V. Inscription de Timi. . . . .	46
VI. Inscription de Kisipiḍi (samvat 449). . . . .	48
VII. Inscription de Gaṇadeva à Kisipiḍi (an 4.). . . . .	52
VIII. Inscription de Tsapaligaon. . . . .	57
IX. Inscription du Tulacchi-tol à Bhatgaon. . . . .	64
X. Inscription de Thoka. . . . .	65
XI. Inscription de Dharampur. . . . .	67
XII. Inscription de Ciṇadeva à Khopasi . . . . .	70
XIII. Stèle I de Harigaon (an 30). . . . .	82
XIV. Stèle II de Harigaon (an 32).. . . . .	94
XV. Inscription de Sanga. . . . .	97
XVI. Inscription de Thankot. . . . .	102
XVII. Inscription de Sanku. . . . .	140
XVIII. Inscription du Chasal-tol à Patan. . . . .	113
XIX. Inscription de Timi. . . . .	149
XX. Inscription du Yag-bahal. . . . .	138
XXI. Inscription de Nangsal. . . . .	146
Note sur les deux planches annexées au premier volume..	158

APPENDICE.

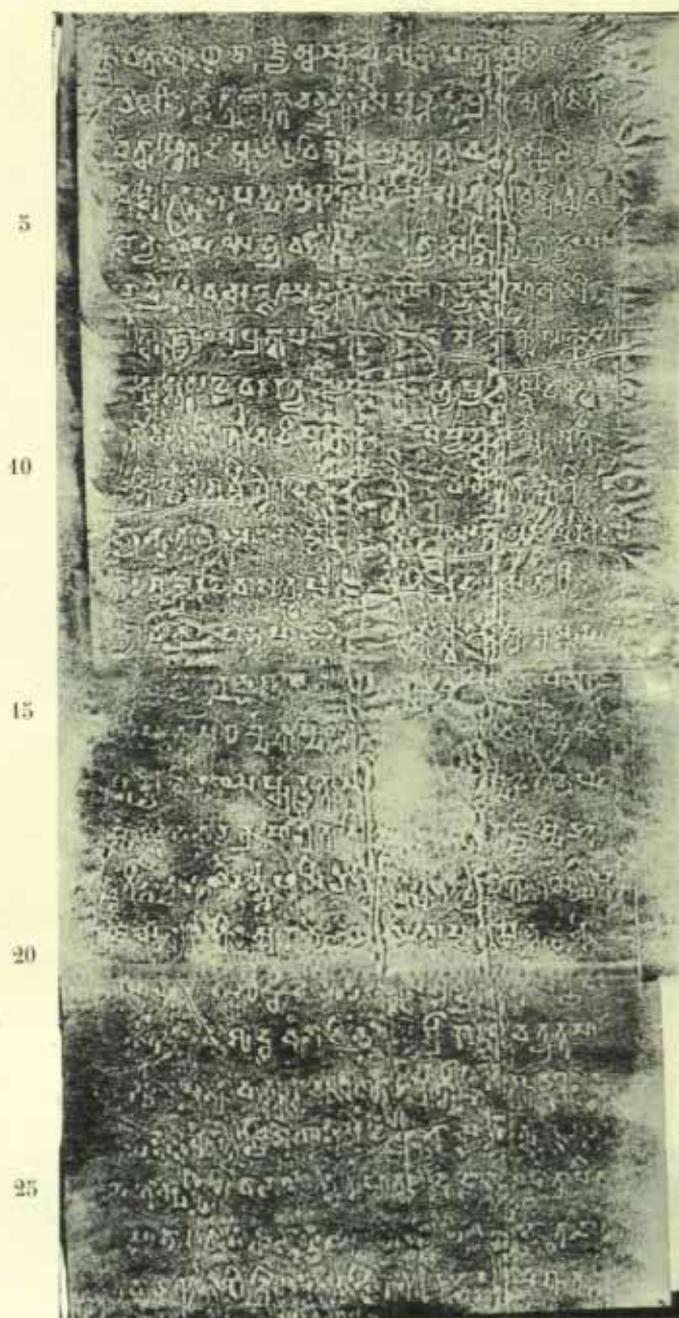
I. Le Népal dans le Vinaya des Mūla Sarvāstivādins. . . . .	184
II. Un artiste népalais à la cour de Koubilai Khan. . . . .	185
III. A propos des symboles sur le fronton des stèles. . . . .	189
IV. Caitya de Svayambhū. . . . .	190
V. Manuscrits du Buddha-Purāṇa. . . . .	191
VI. Numismatique du Népal. . . . .	192

---

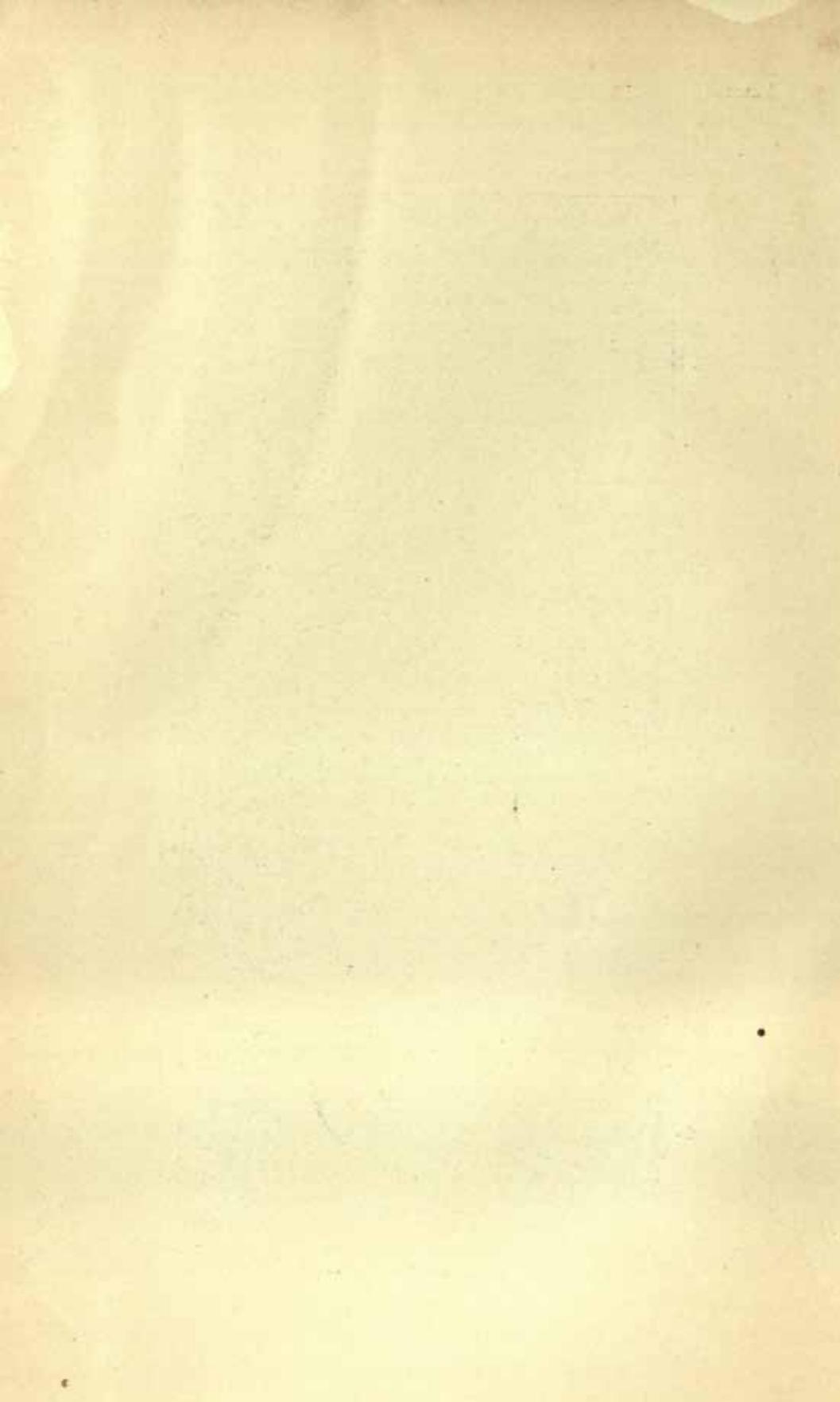
## TABLE DES PLANCHES

---

- I. (*Inscription I*). Changu Narayan. Face I.  
II. — — — — — Face II.  
III. — — — — — Face III.  
IV. (*Inscription II*). Lajanpat.  
V. (*Inscription III*). To-bahal Katmandou.  
VI. (*Inscription IV*). Pilier de Harigaon.  
VII. (*Inscription V*). Timi.  
VIII. (*Inscription VI*). Kisipidi (Samvat 449).  
IX. (*Inscription VII*). Kisipidi (Ganadeva).  
X. (*Inscription VIII*). Tsapaligaon.  
XI. (*Inscription IX*). Tulacchi-tol, Bhatgaon.  
XII. (*Inscription XI*). Dharampur.  
XIII. (*Inscription XII*). Khopasi.  
XIV. (*Inscription XIII*). Harigaon, stèle I.  
XV. (*Inscription XIV*). Harigaon, stèle II.  
XVI. (*Inscription XV*). Sanga.  
XVII. (*Inscription XVI*). Thankot.  
XVIII. (*Inscription XVII*). Sanku.  
XIX. (*Inscription XVIII*). Chasal-tol, Patan.  
XX. (*Inscription XIX*). Timi.  
XXI. (*Inscription XX*). Yag-bahal.  
XXII. (*Inscription XXI*). Nangsal.
-



I. — Changu-Narayan. Face I.





I. — Changu-Narayan. Face II.

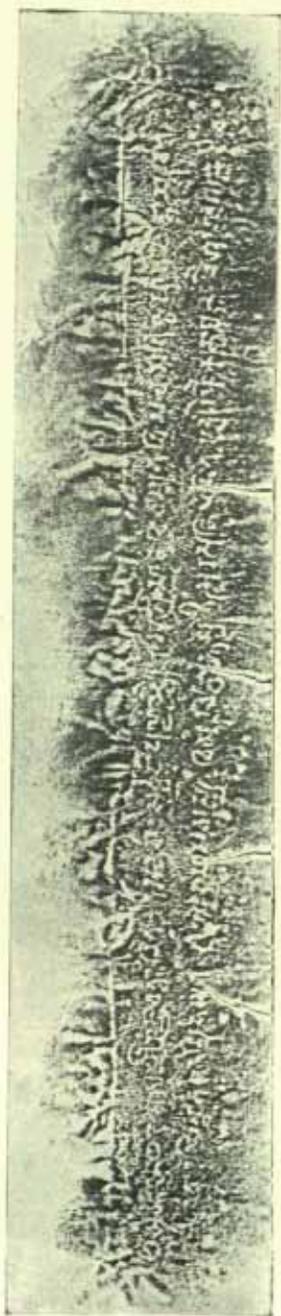
11/11/14

5  
 10  
 15  
 20  
 25

[The image shows a vertical strip of ancient Indian script, likely Sanskrit or Prakrit, with approximately 25 lines of text. The script is highly stylized and difficult to decipher. The text is arranged in a single column, with some lines appearing to be part of a larger, possibly damaged or partially obscured, inscription. The characters are small and closely spaced, typical of ancient Indian inscriptions. The background of the strip is dark and textured, suggesting it might be a photograph of a stone or metal surface.]

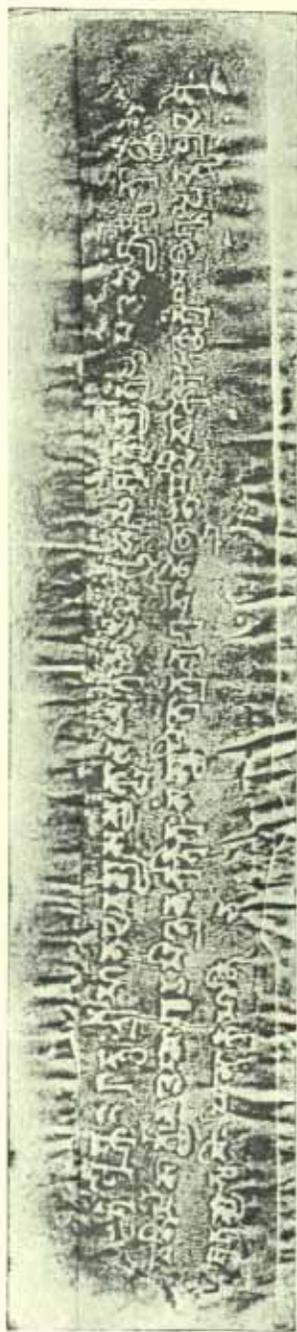
I. — Changu-Narayan, Face III



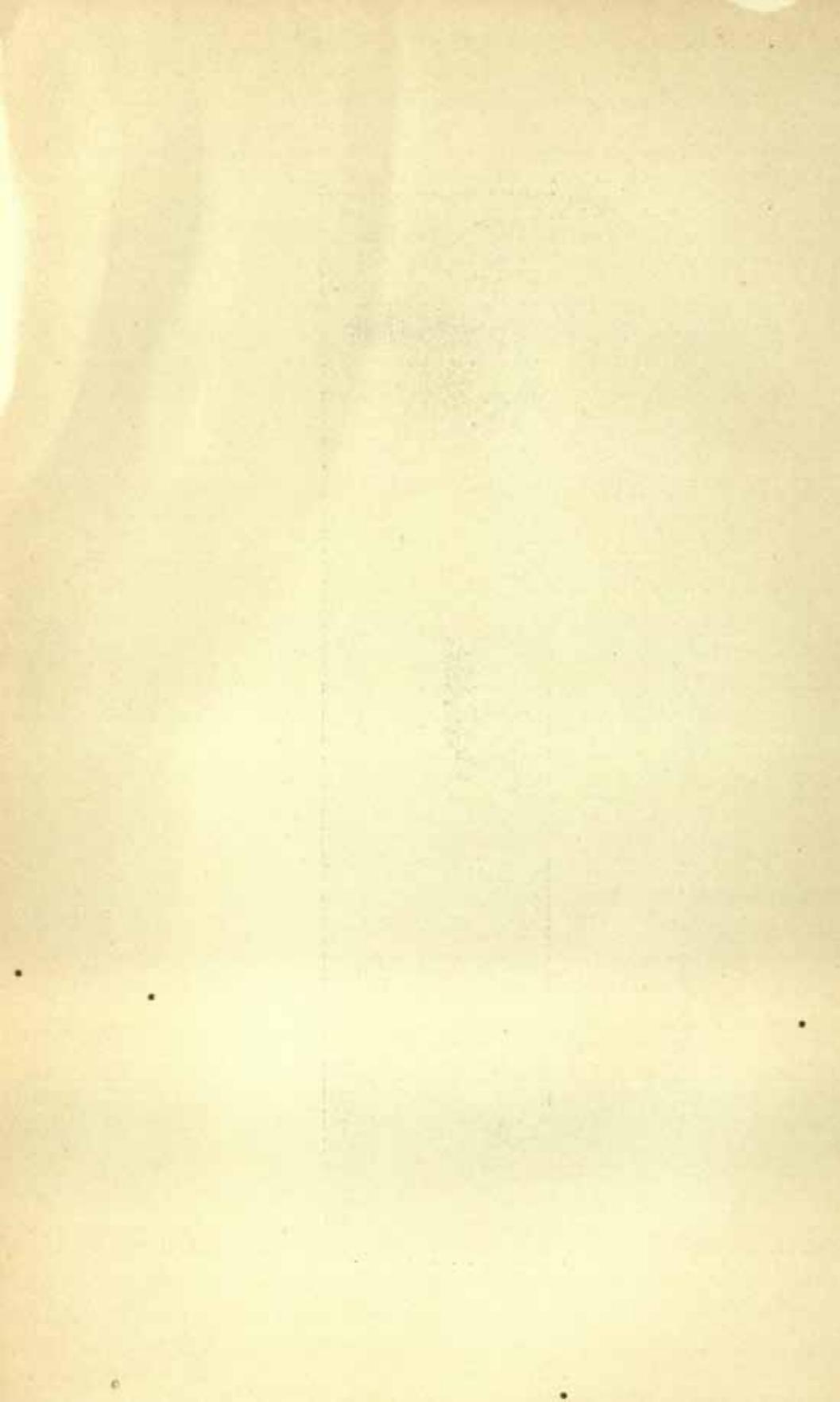


II. — Lajanpat.





III. — To-bahal, Katmandou.





Partie supérieure du IV. — Pilier de Harigaon. Extrémités des lignes 4-16.

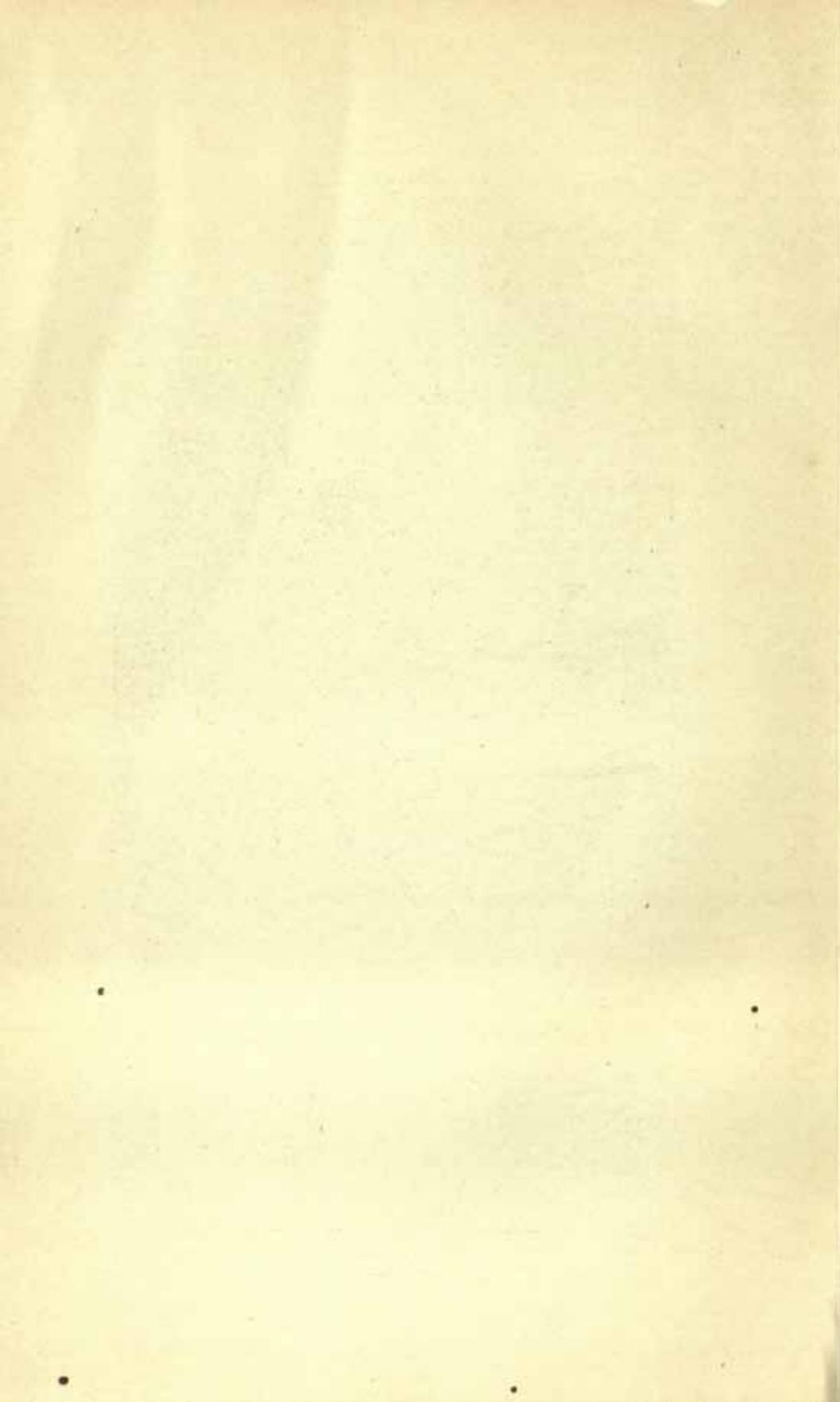
IV. — Pilier de Harigaon.

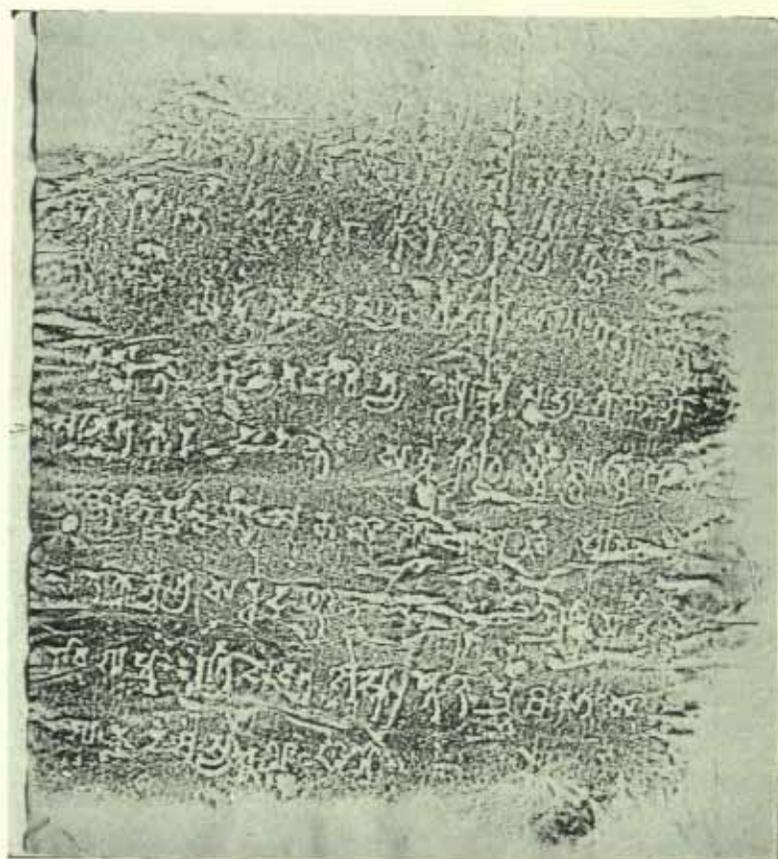




3

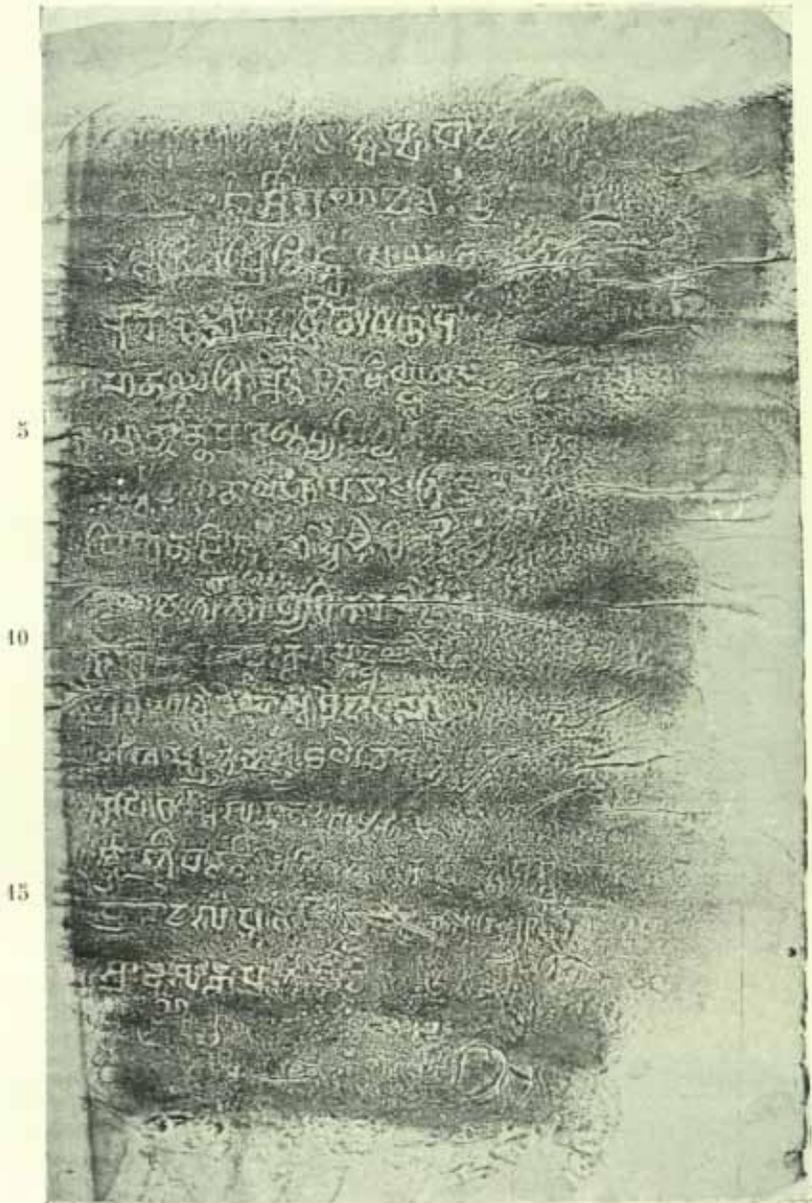
(10)





VI. — Kisipidi. (*Sageat 449.*)



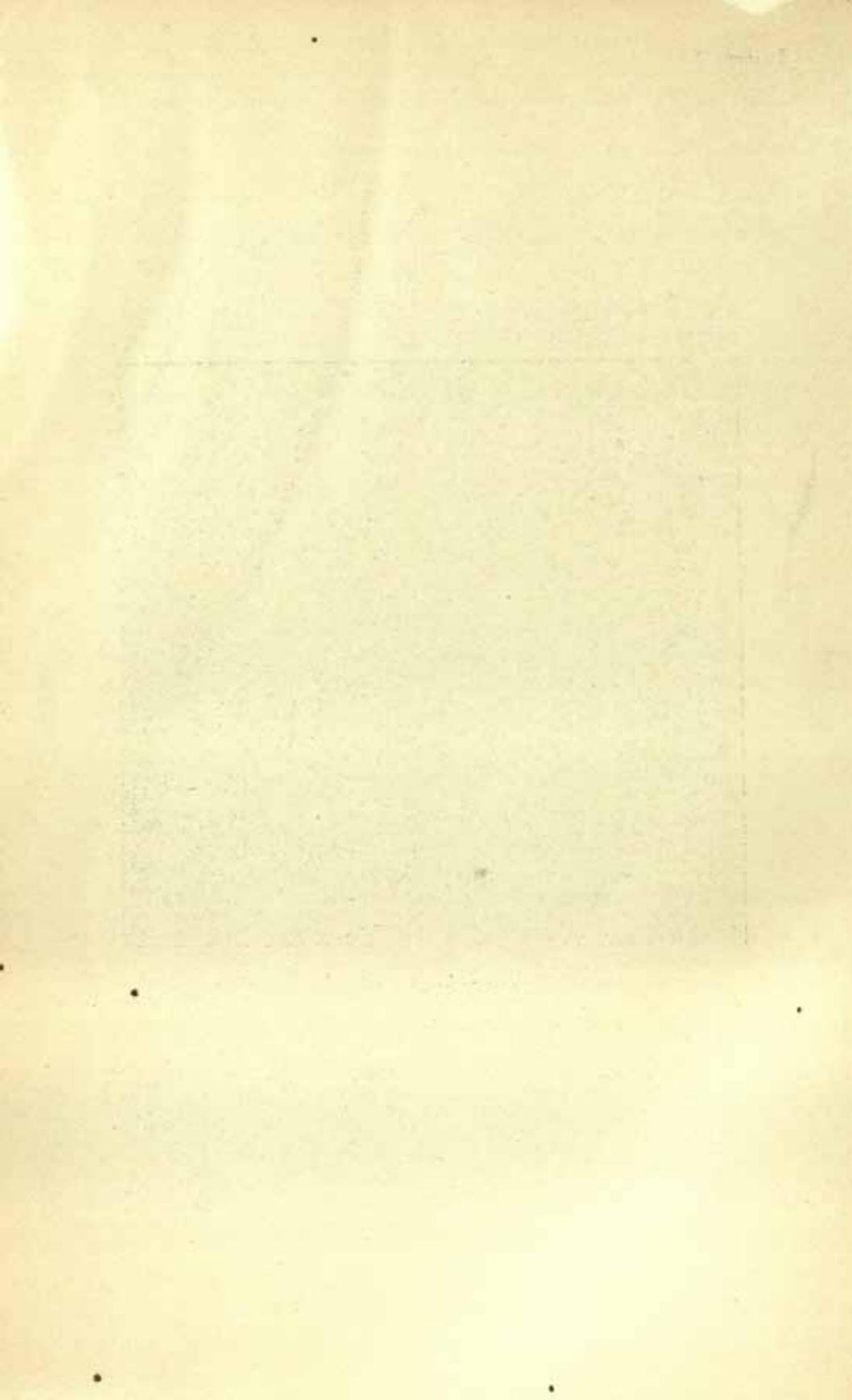


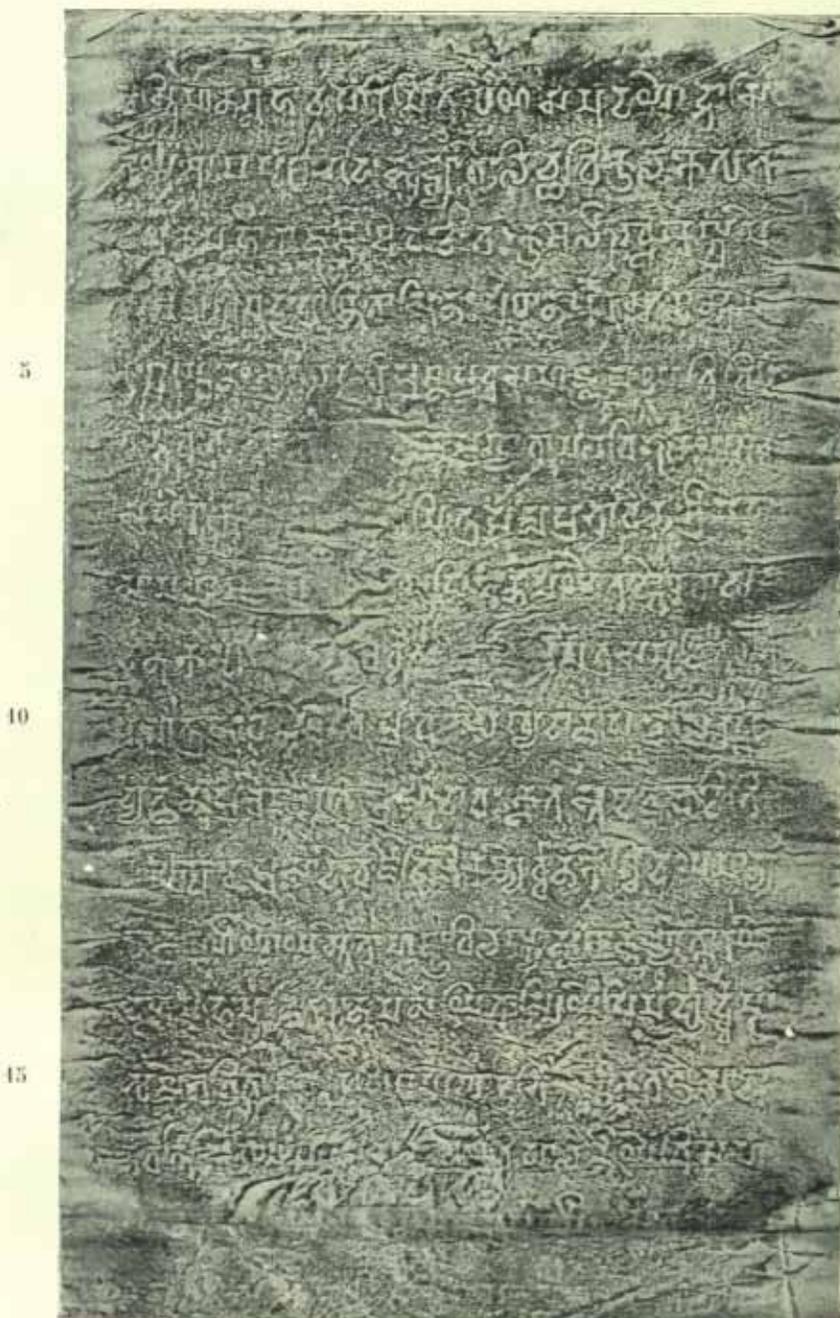
VII. — Kisipiḍi. (Gaṇadeva.)



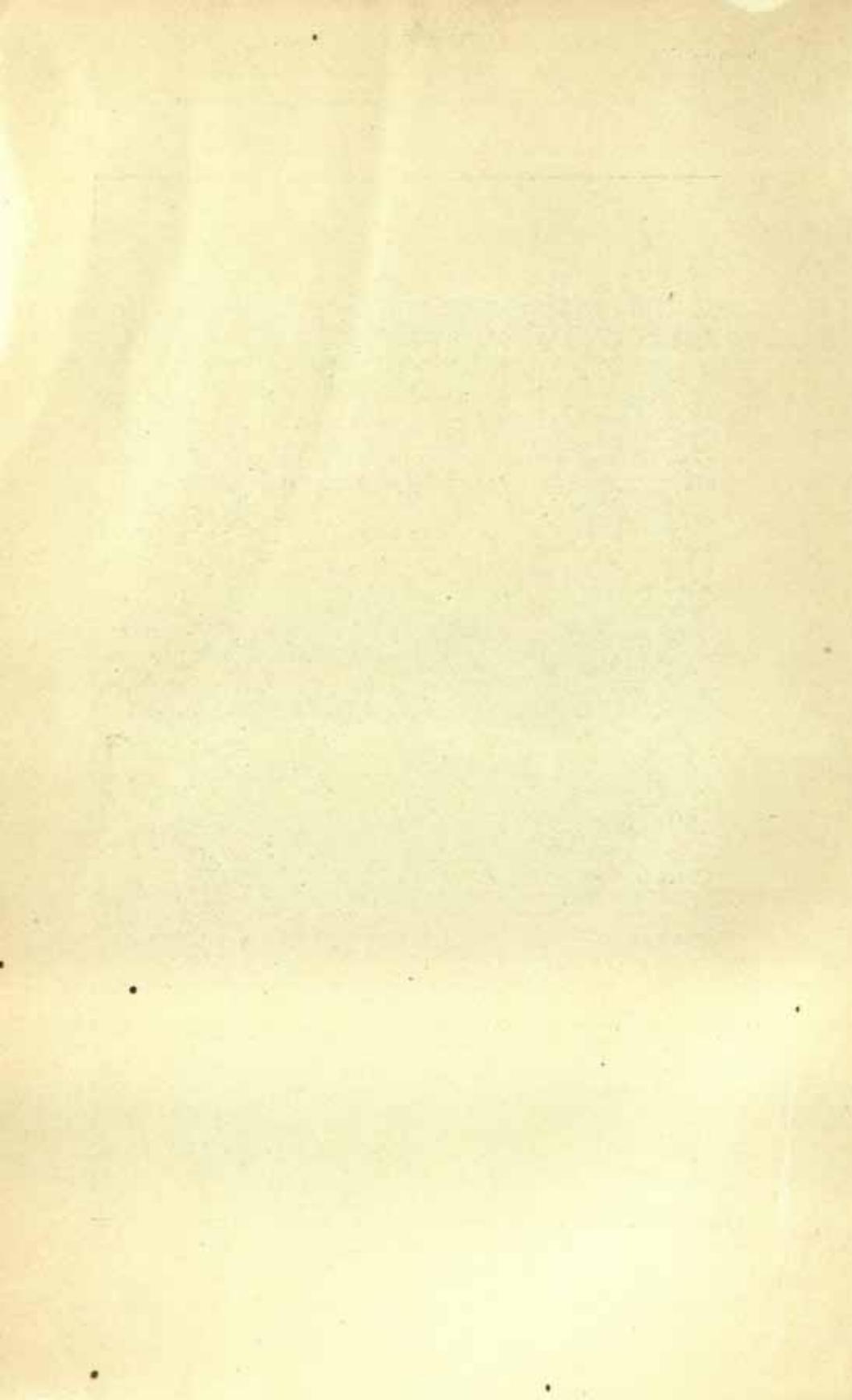


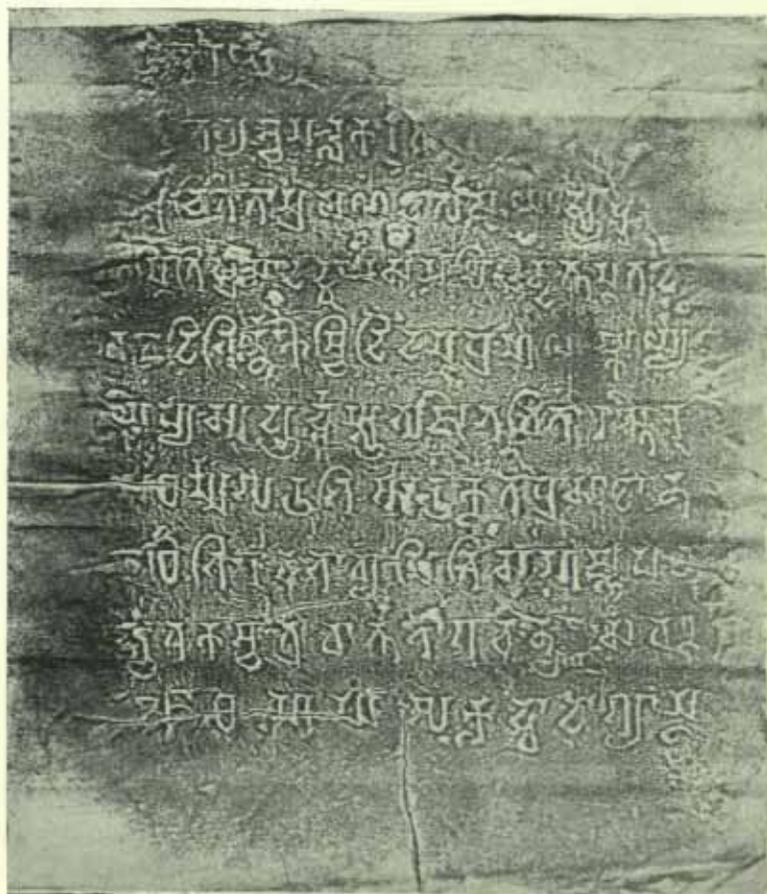
VIII — Tsapaligaon.



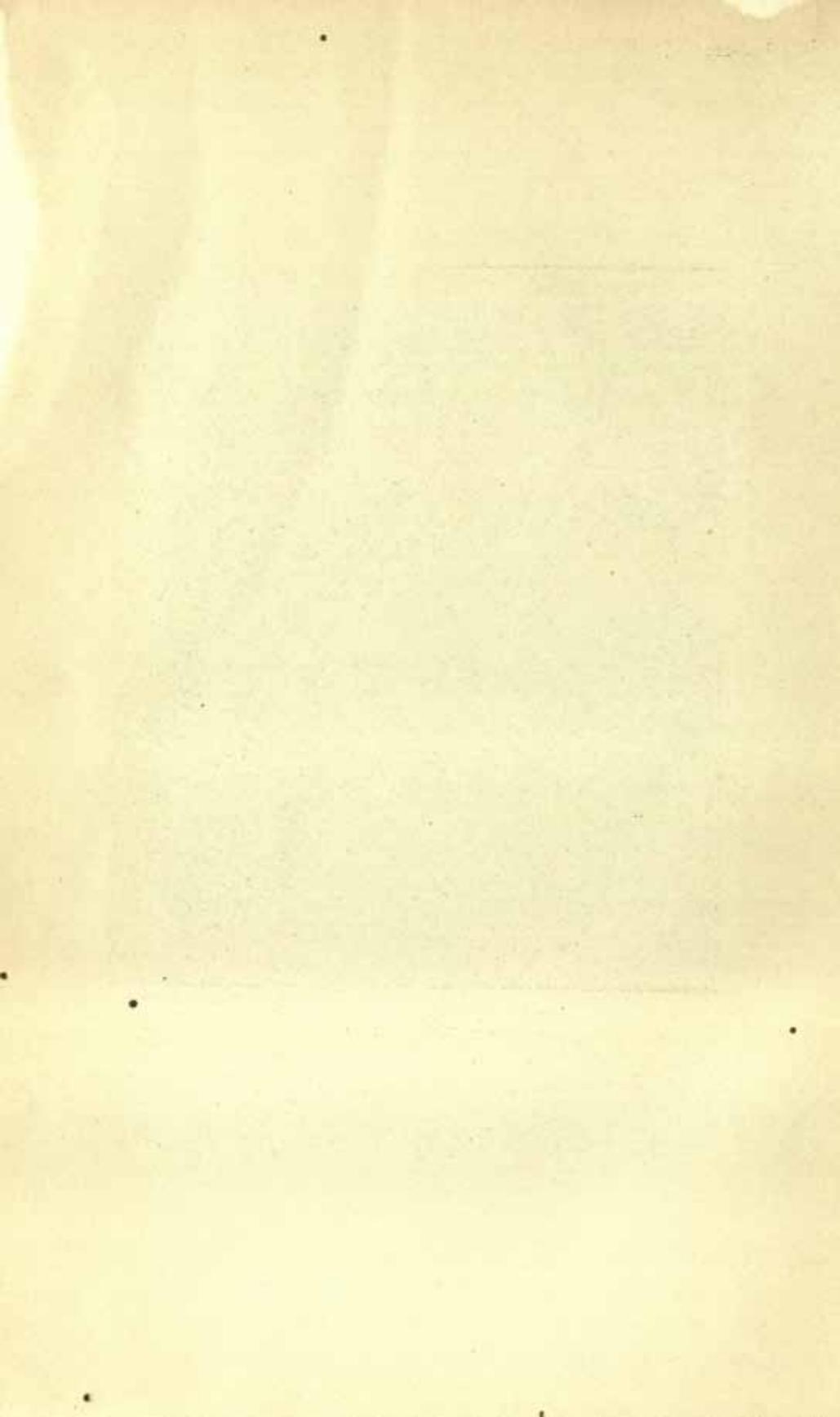


IX. — Tulacchi-tol, Bhatgaon.

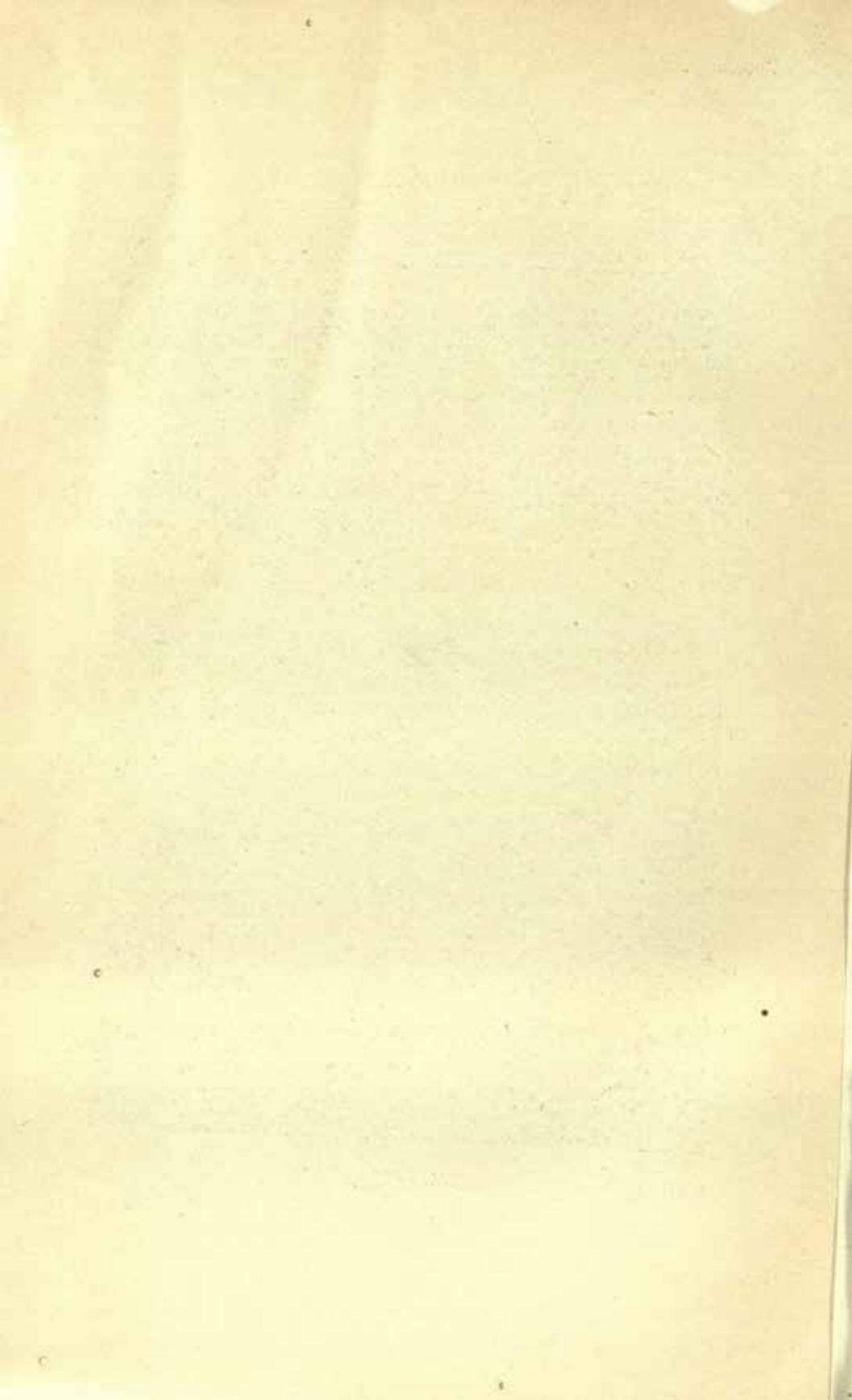




XI. — Dharampur.



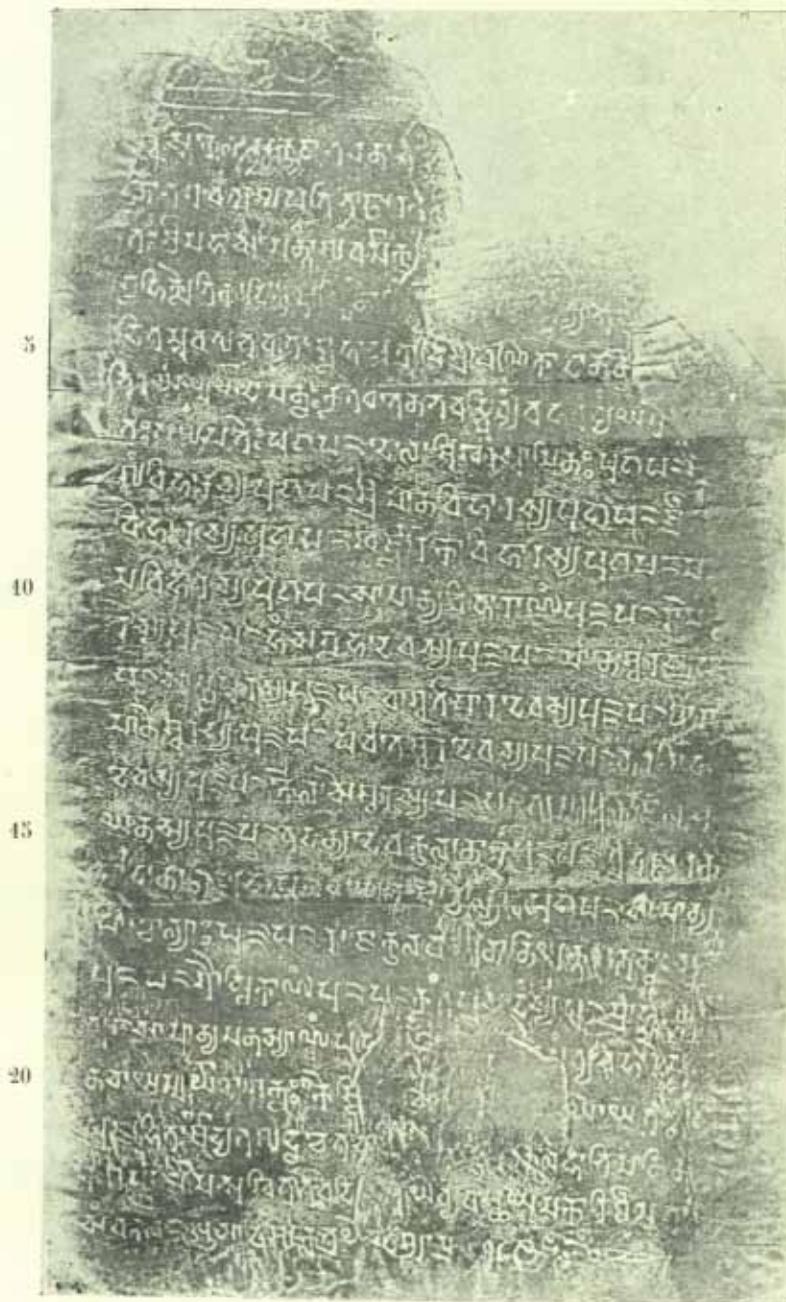






XIII. — Harigaon, stèle 1.





XIV. — Harigaon, stèle II.



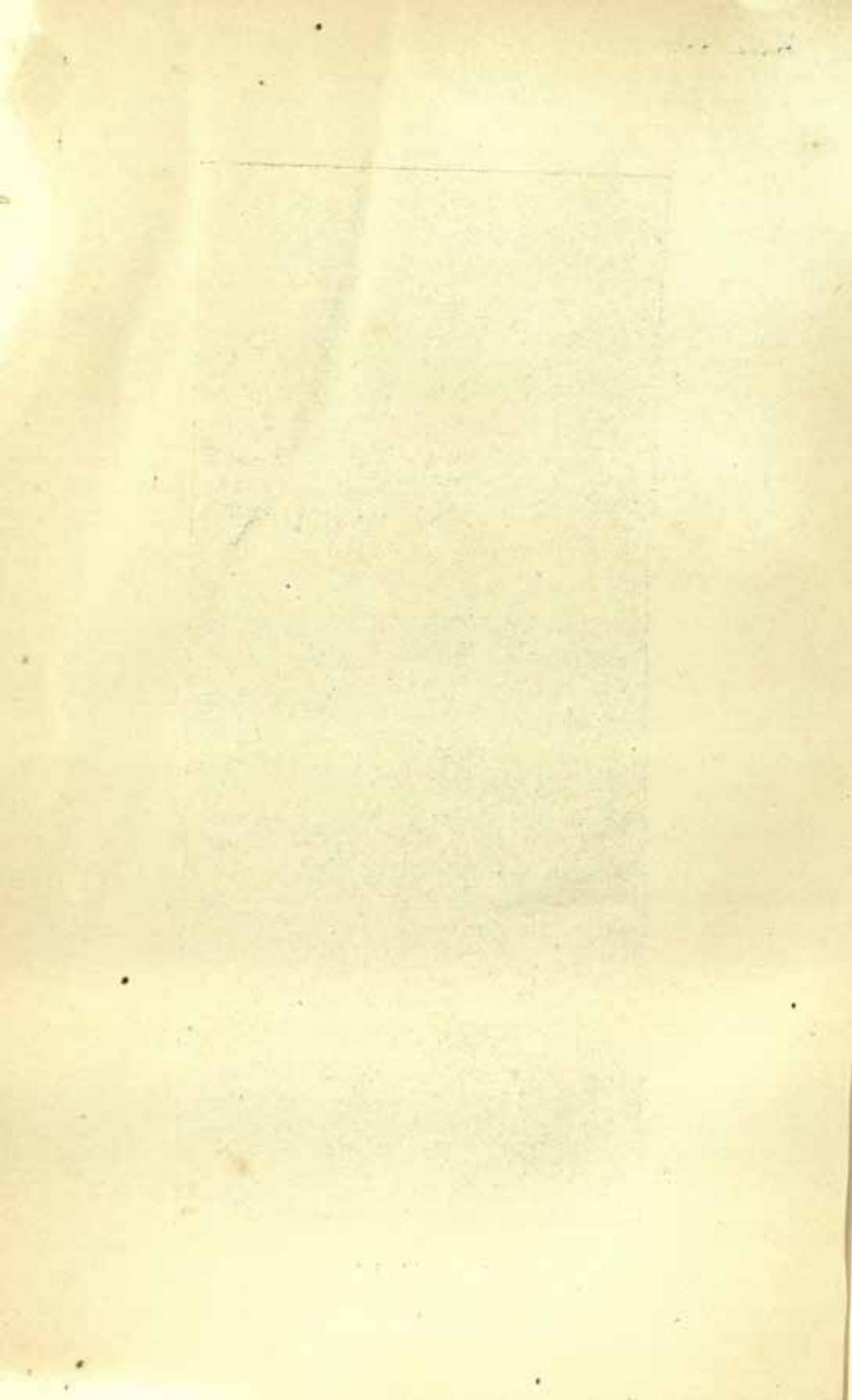


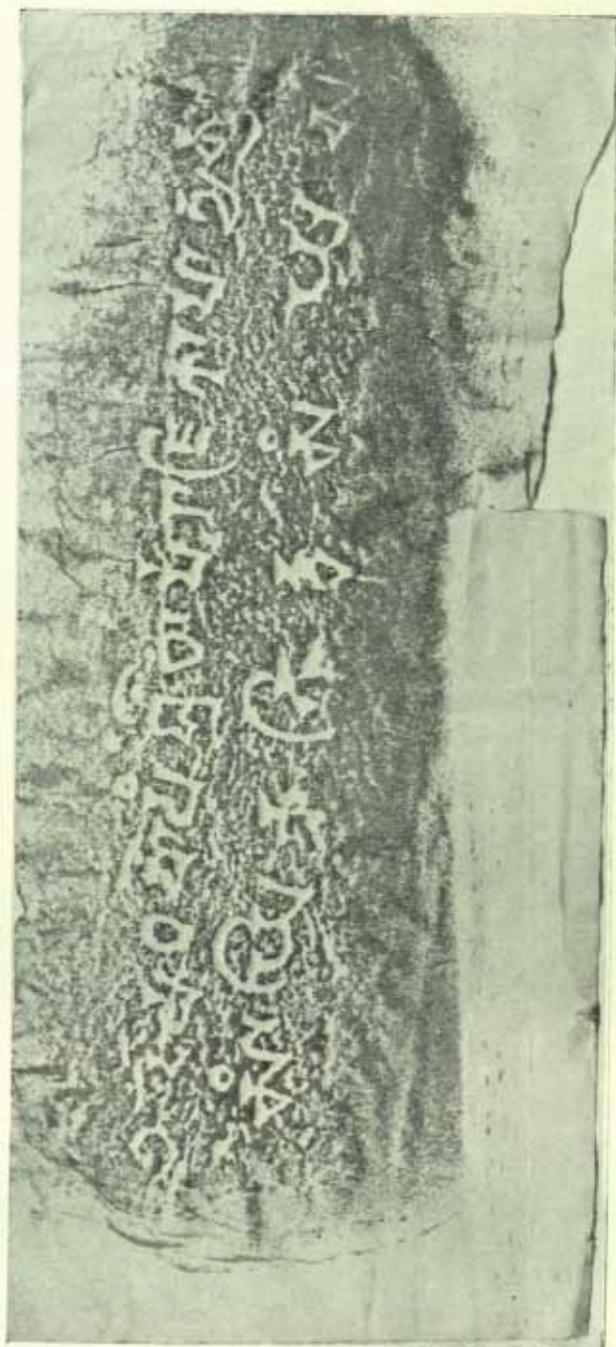
XV. — Sanga.



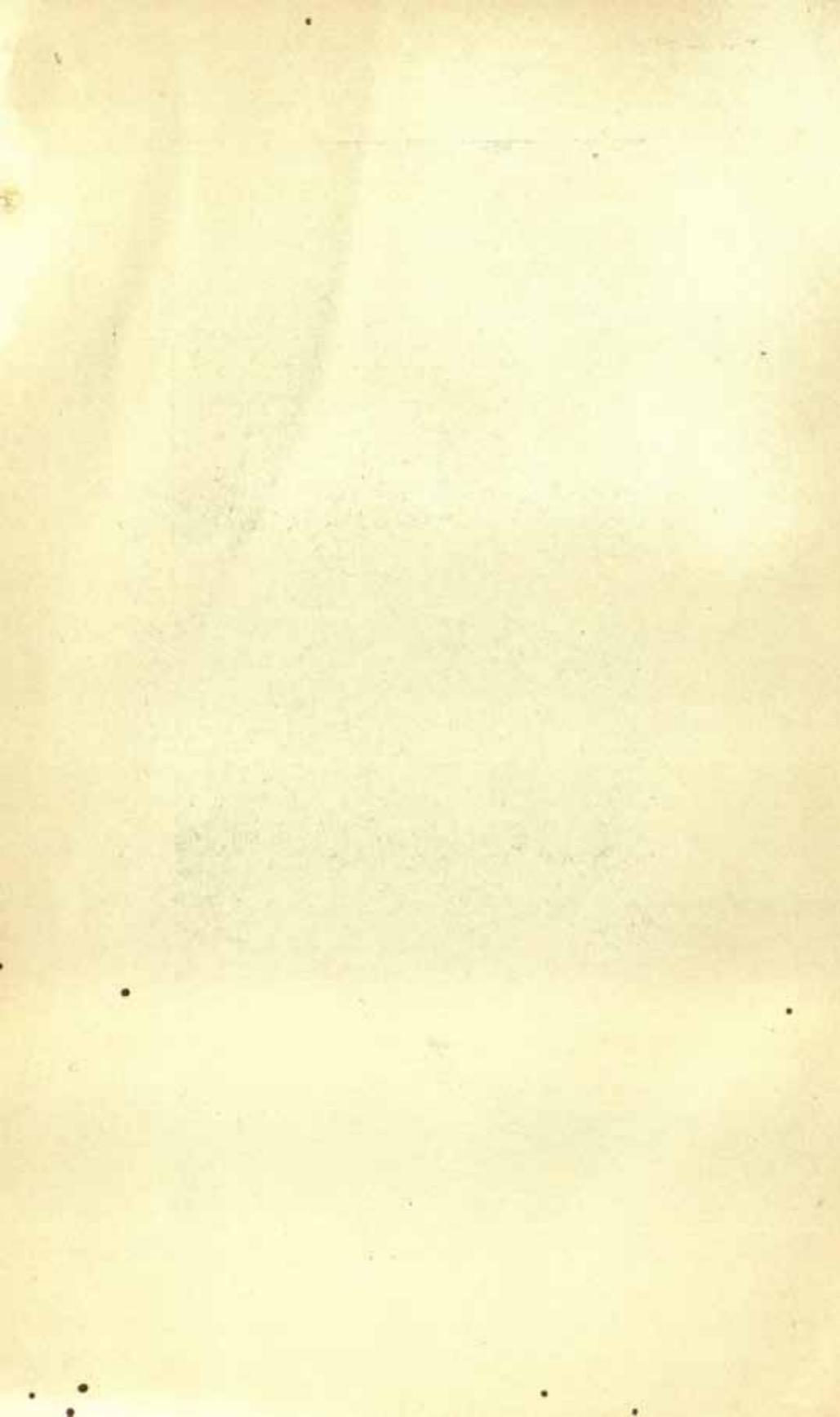


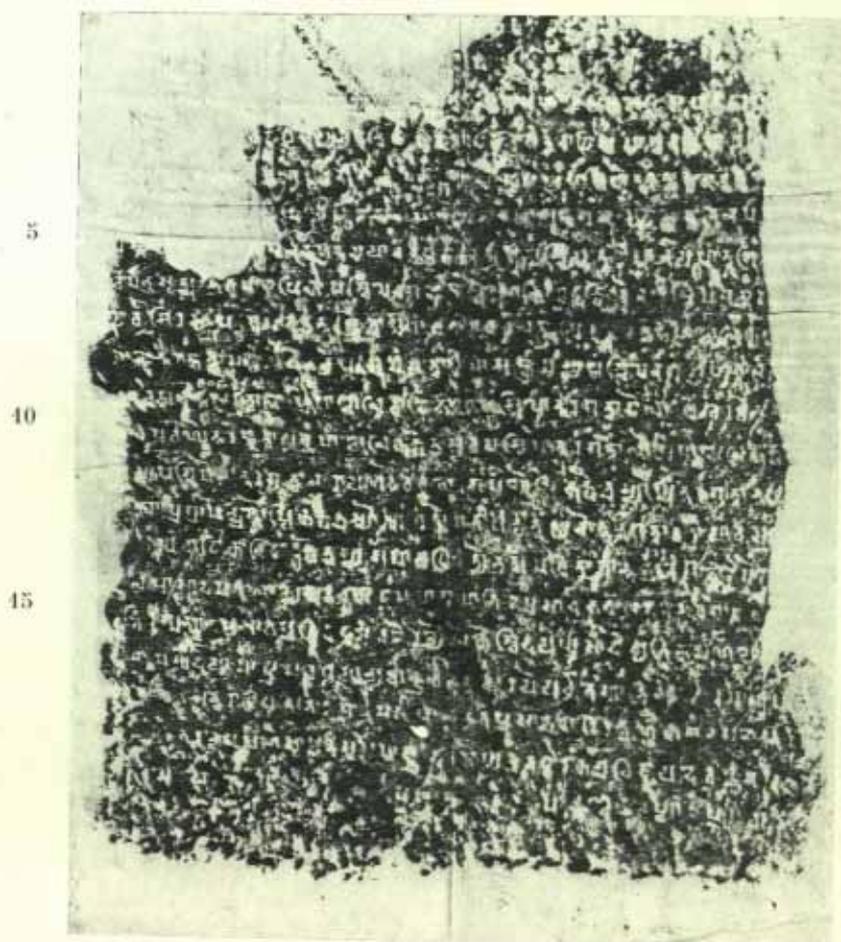
XVI. — Thankot.



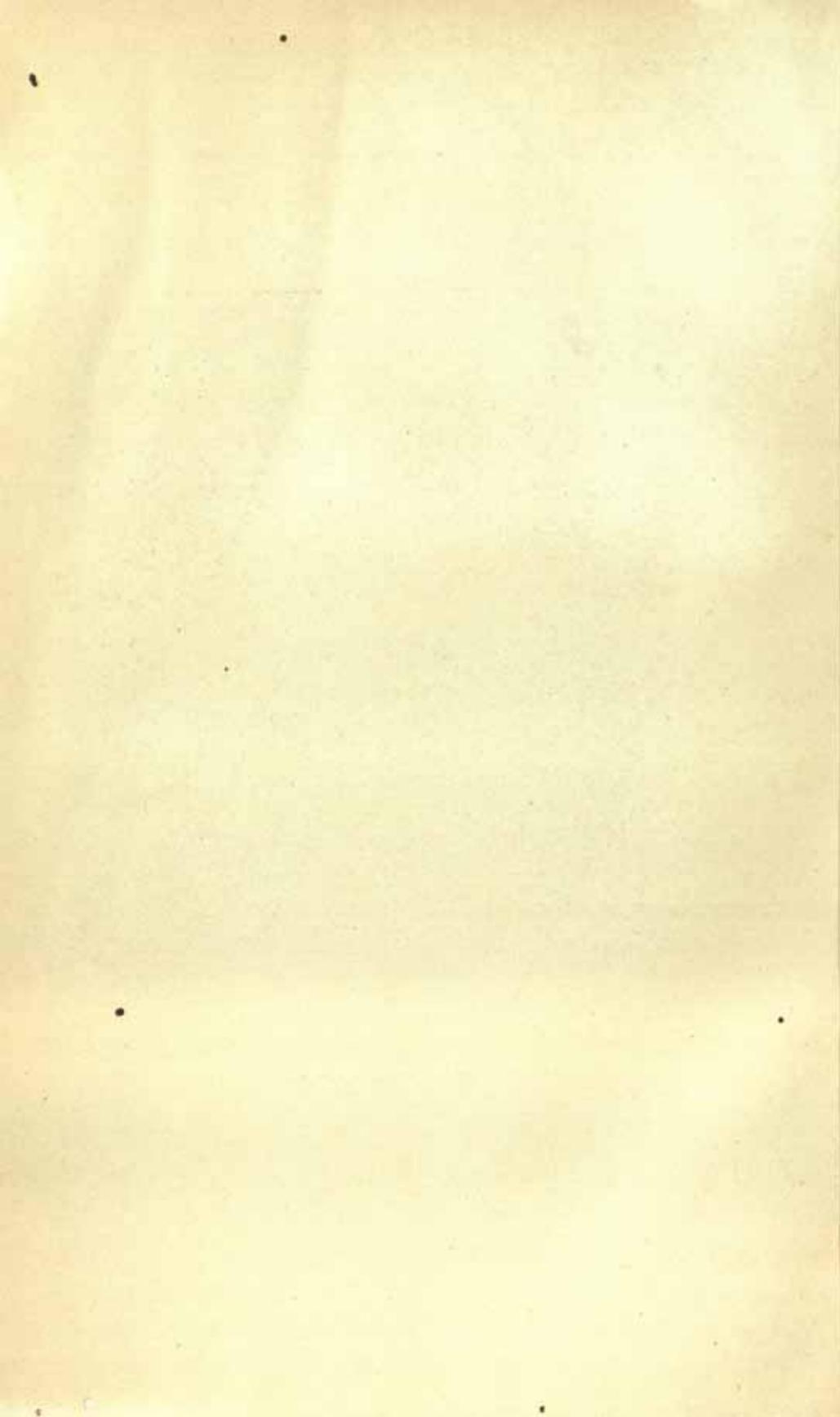


XVII. — Sanku.



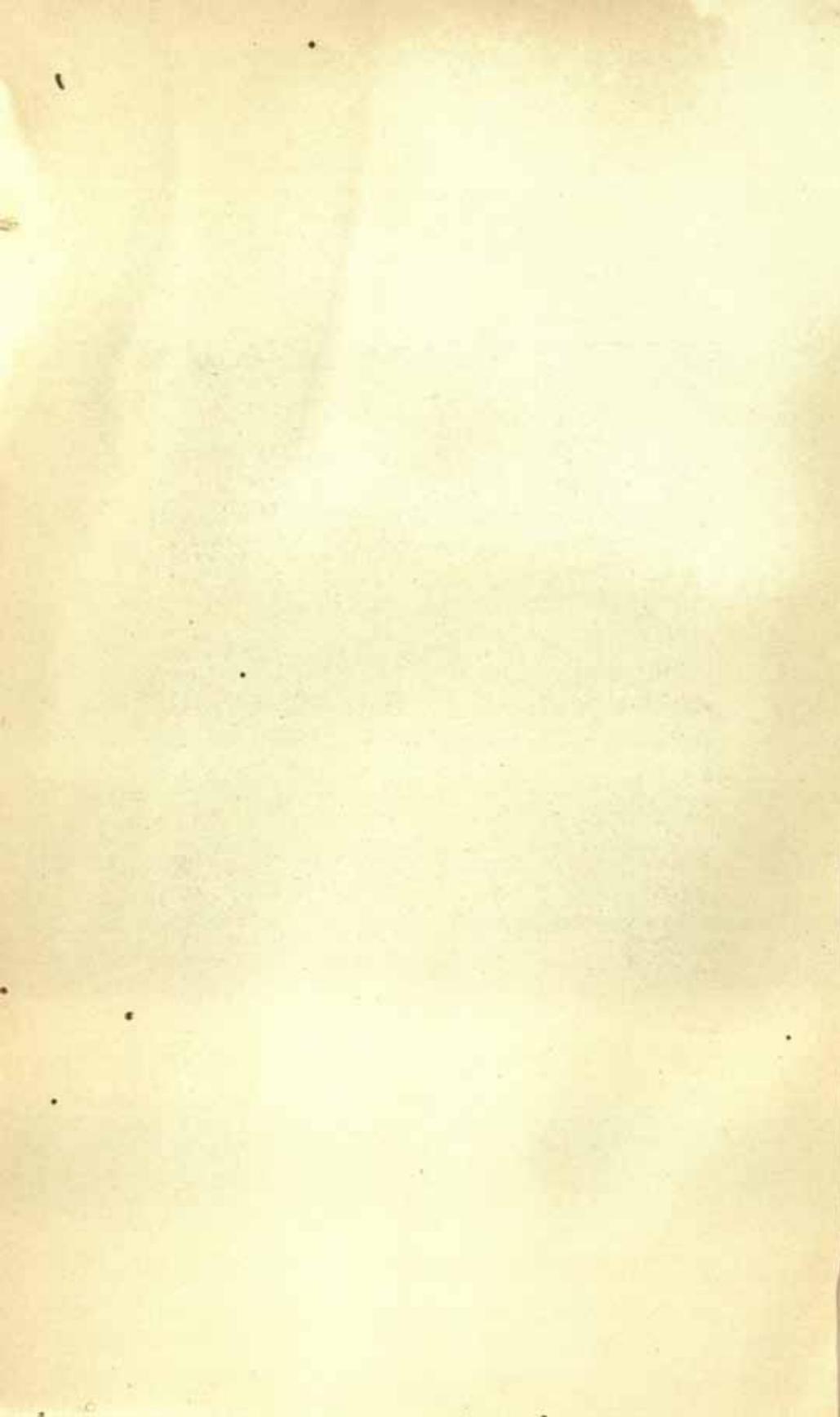


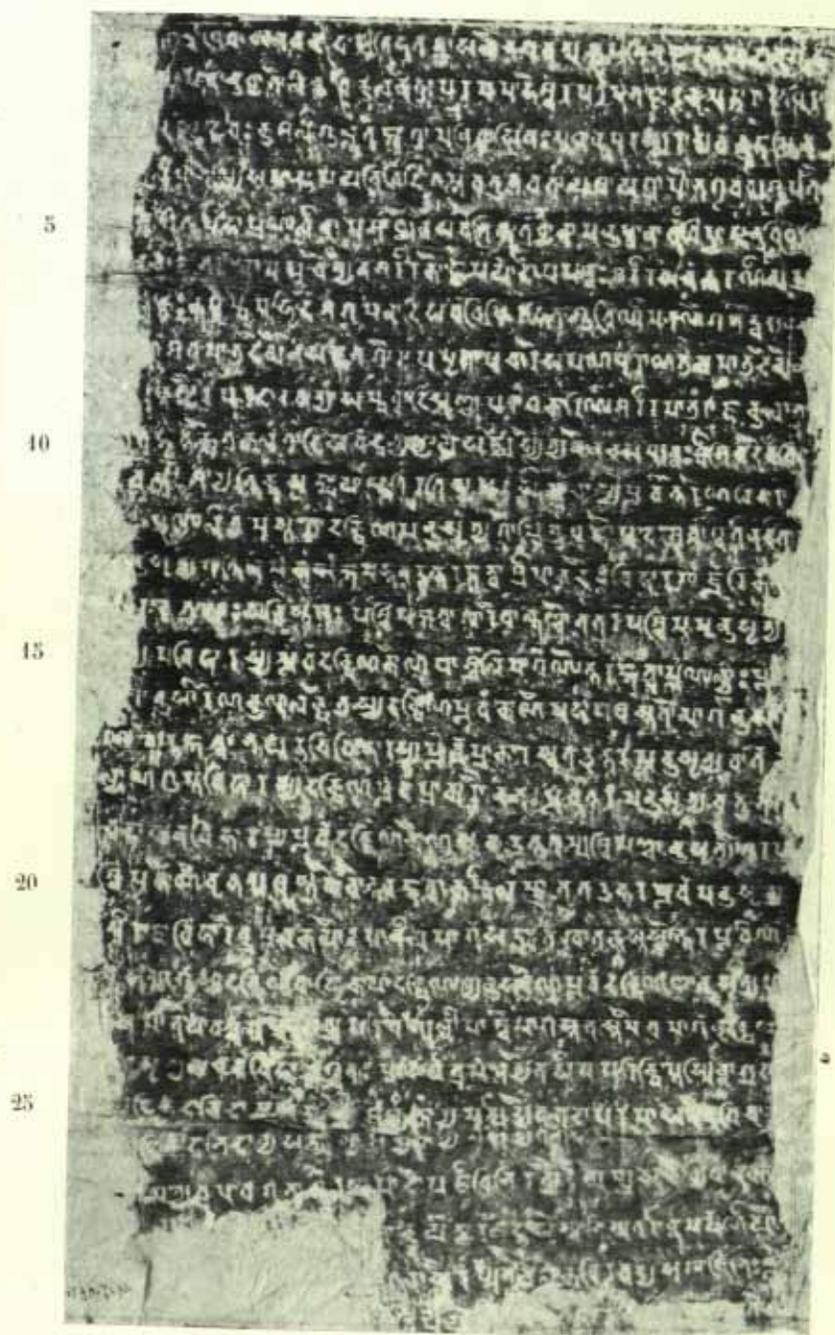
XVIII. — Chasal Tol, Patan.





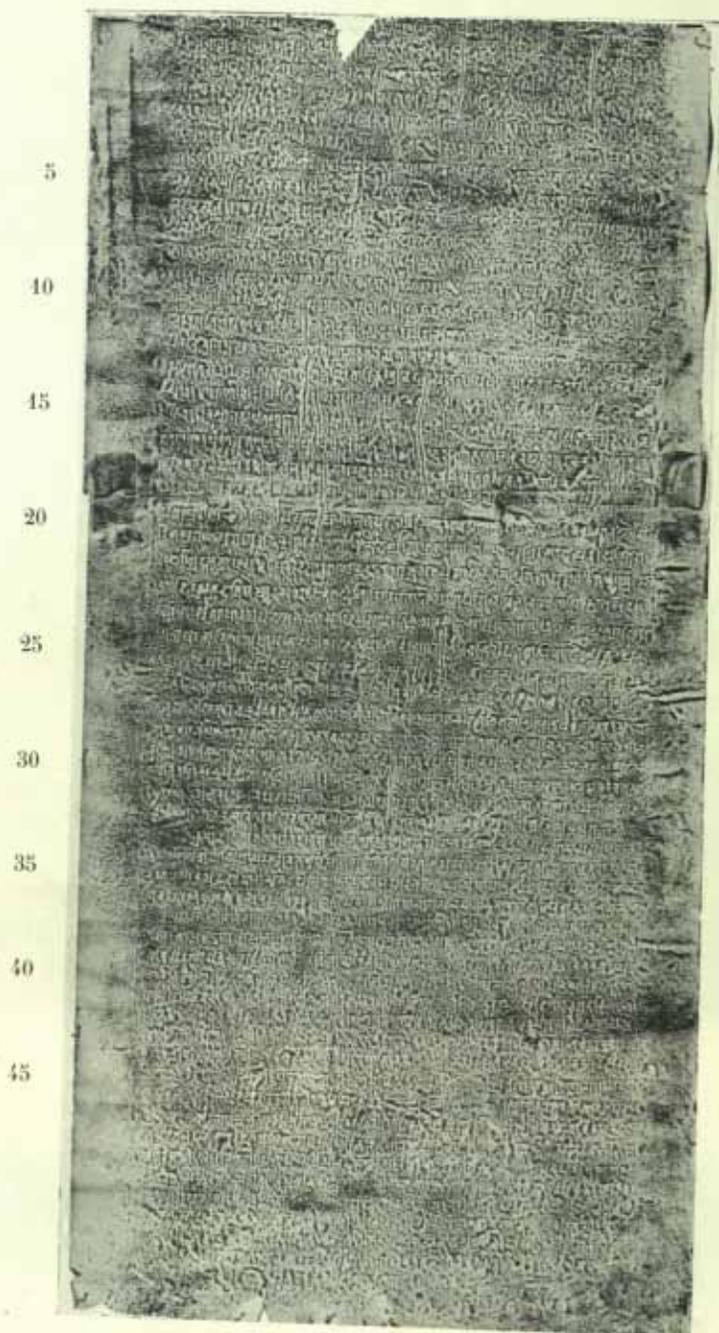
XIX. — Timi.





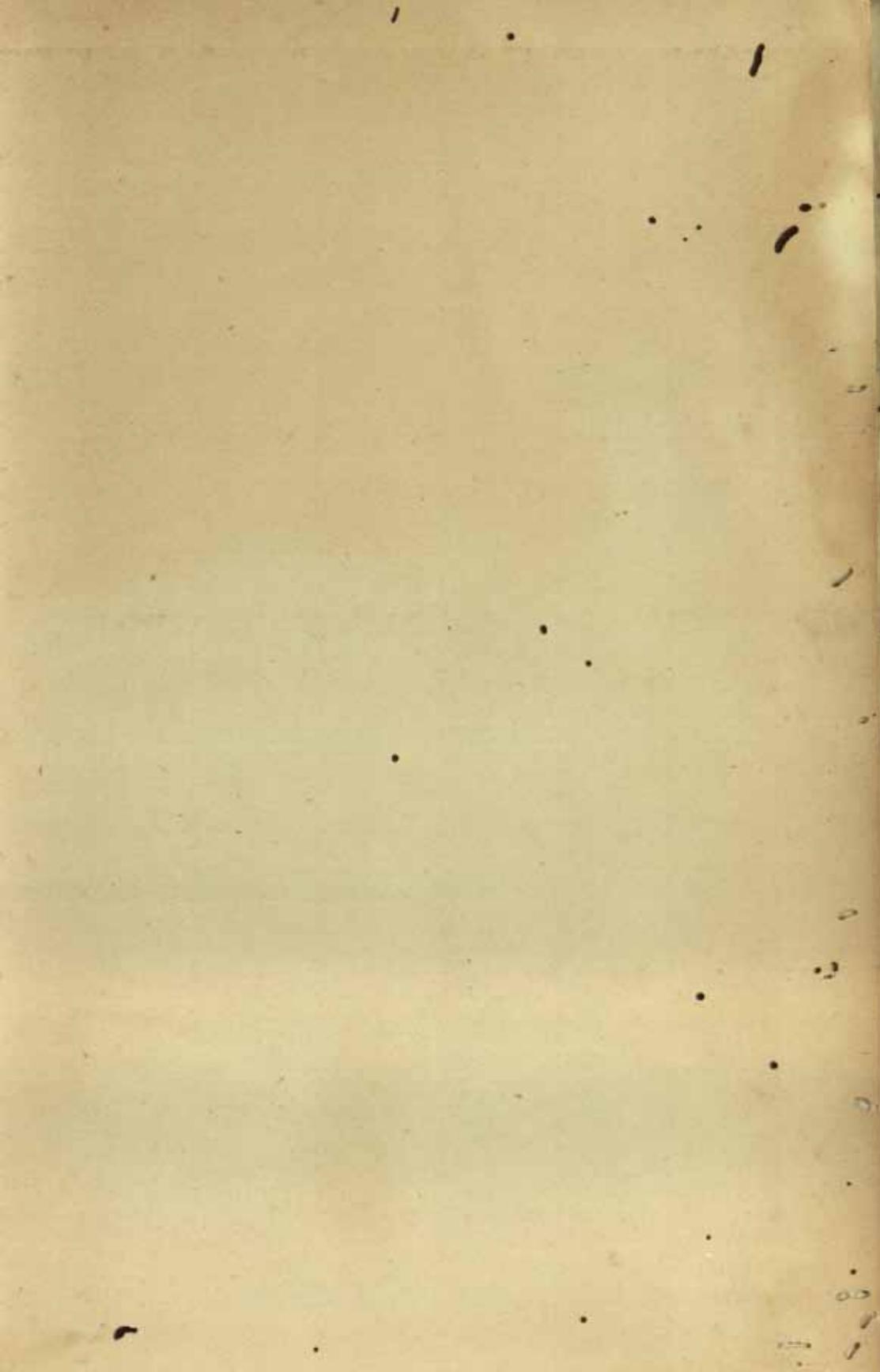
XX. — Yag bahal.





XXI. — Nungsal.









50  
2

Central Archaeological Library,  
NEW DELHI. 14589

Call No. 891.05/A M.G.

Author— ~~S. K.~~

Title— Le. Nepal Vol III

*"A book that is shut is but a block"*

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY  
GOVT. OF INDIA  
Department of Archaeology  
NEW DELHI.

Please help us to keep the book  
clean and moving.